

CIHEAM



Centre
International
de Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes

International
Centre for
Advanced
Mediterranean Agronomic Studies

Thèse / Thesis

requis pour
l'obtention du Titre

submitted
for the Degree of

Master of Science

**Contribution à l'évaluation des projets de
développement rural local :
le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »**

Sanaa Moussalim

Série « Master of Science » n° 96

2009

**Institut Agronomique Méditerranéen de
Montpellier**



CIHEAM
IAM MONTPELLIER

**Contribution à l'évaluation des projets de
développement rural local :
le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »**

Sanaa Moussalim

Série « Master of Science » n° 96

2009

**Contribution à l'évaluation des projets de développement rural local : le
projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »**

Sanaa Moussalim

Série « Master of Science » n° 96

2009

Série Thèses et Masters

Ce Master est le numéro 96 de la série *Master of Science* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les *Masters of Science* du CIHEAM-IAMM ayant obtenu la mention « Publications », ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants chercheurs.

Le *Master of Science* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes :
Contribution à l'évaluation des projets de développement rural local : le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »

a été soutenu par Sanaa Moussalim le 26 juin 2007 devant le jury suivant :

M. Vincent Dollé, Directeur CIHEAM-IAMM.....	Président
M. Mohamed Sadok Dabbabi, Coordonnateur du Projet IRZOD	Membre
M. Pierre Campagne, Professeur associé CIHEAM-IAMM	Membre
M. Tahani Abdelhakim, Enseignant-chercheur CIHEAM-IAMM.....	Membre

Le travail de recherche a été encadré par M. Pierre Campagne.

CIHEAM-IAMM
Institut agronomique Méditerranéen de
Montpellier

Directeur : Vincent Dollé

3191 route de Mende – BP 5056
34093 Montpellier cedex 05

Tél. : 04 67 04 60 00
Fax : 04 67 54 25 27
<http://www.iamm.fr>

L'institut Agronomique Méditerranéen
n'entend donner aucune approbation ni improbation
aux opinions émises dans cette thèse

ISBN : 2-85352-406-X ; ISSN : 0989-473X

Numéros à commander au
CIHEAM- IAMM
Bureau des Publications
e-mail : tigoulet@iamm.fr
Prix : 50€
© CIHEAM, 2009

Fiche bibliographique

Moussalim S.- Contribution à l'évaluation des projets de développement rural local : le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » - Montpellier : CIHEAM-IAMM, 2007 – 195p. (Master of Science, IAMM, 2009, Série Thèses & Masters n°96)

Résumé : L'évaluation de la première phase (2002-2006) du projet « Jessour et ksour de Béni Khédache » en Tunisie a montré que même si l'objectif général de ce projet qui est de créer des revenus nouveaux sur le territoire n'est pas tout à fait atteint, un processus de développement a été déclenché et des activités originales créées à Béni Khédache. Ces activités proviennent des trois axes du projet, à savoir le tourisme, l'artisanat et les produits agricoles locaux. En outre, l'intégration de ces activités a été largement assurée et la gestion concertée de ce projet a permis la mise en place d'instances de gouvernance qui impliquent tous les acteurs concernés : les autorités locales, les départements techniques, la recherche, les associations locales, la coopération française qui a financé en partie le projet et l'IAM de Montpellier qui y a assuré l'expertise pour certaines activités et la coordination pour le côté français.

La coopération de zone rurale à zone rurale avec le projet Leader 34 a permis un transfert de savoir-faire et de méthodes entre les deux territoires. Une coopération plus élargie, notamment économique pourra se faire, maintenant que le territoire tunisien de Béni Khédache est structuré selon les normes de l'Union Européenne, dans le cadre du projet « Couleurs de fleurs de Méditerranée » toujours avec Leader 34.

La proposition de deuxième phase prévoit la reconduction des activités qui n'ont pas pu être réalisées pendant la première phase et de nouvelles activités, notamment dans l'axe produits locaux.

Mots clés : Tunisie, zones arides, développement rural, développement local, projet, évaluation, formulation, territoire, association

Abstract: *The first phase evaluation (2002-2006) of the project “Jessour & ksour of Béni Khédache” in Tunisia demonstrates that even though the broad purpose of the programme has not been fully achieved, i.e. generating new sources of revenue for the region, it did however provide a starting point for the development process and the creation of innovative activities in Béni Khédache. These activities are related to the three development priorities of the project: tourism, handicrafts, and local agricultural products. Besides, these activities have been integrated to a large extent and the concerted approach for the project management helped setting up governance bodies involving the various players: local authorities, technical departments, research departments, domestic associations, the French Cooperation which granted financial support to the project and the Mediterranean Agronomic Institute of Montpellier which provided expertise for certain project aspects and coordinated the French participation.*

As a result of the cooperation between two rural areas as Béni Khédache and Leader'34, transfer of know-how and methods has been taking place in the Tunisian territory with leader 34's help. This would lead to a broader cooperation, mainly in economic fields, in view of the new structure of the Tunisian Béni Khédache area which complies with the EU standards within the framework of the project “Colours of Mediterranean flowers” with Leader'34.

It is recommended that the second phase of the project consists of unachieved programmes from the first period together with new activities to be scheduled with strong focus on the local products segment.

Key words: *Tunisia, arid zones, rural development, local development, project, assessment, formulation, territory, association*

Remerciements

Deux années de l'IAM se terminent pour moi au terme desquelles je peux déposer ce mémoire de Master. Je ne peux le faire sans exprimer ma reconnaissance à plusieurs personnes pour leur précieuse collaboration :

- Pierre Campagne qui a accepté d'encadrer ce travail, me faisant bénéficier de ses connaissances impressionnantes en matière de développement rural en général et d'évaluation de projets en particulier. Je tiens à le remercier pour m'avoir proposé de travailler sur ce projet et de m'avoir permis de réaliser ce travail dans de bonnes conditions matérielles et scientifiques.
- Madame Tahani AbdelHakim et Messieurs Bernard Pecqueur, Vincent Dollé, Houcine Khatteli et Mohamed Dabbabi pour avoir accepté de le lire et de le juger.
- Abdelhamid Zammouri et sa famille pour m'avoir accueilli chez eux comme leur fille durant toutes les fois où je suis allée à Médenine. Merci à Abdelhamid pour sa disponibilité et ses réactions rapides par mail, à toutes les questions que je lui posais, souvent tard la nuit !
- Mohamed Sadok Dabbabi pour avoir encadré mon travail sur le terrain et m'avoir facilité les contacts avec tous les acteurs du territoire de Béni Khédache. Sans lui, je suis sûre que j'aurais eu de grandes difficultés à mener à bien mon stage. Merci aussi pour toute la documentation sur le projet qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.
- Jean Oberti pour les photos et les cartes de la zone et pour avoir partagé avec moi sa grande connaissance du projet et de la zone,
- Les nombreuses personnes rencontrées à l'IRA de Médenine pour leur aide durant mon stage, plus particulièrement Houcine Khatteli, Youssef Moumni et Mongi Sghaier. Merci aussi aux gens de la bibliothèque de l'IRA pour leur disponibilité et leur patience.
- Je ne peux passer sous silence la collaboration de Radia, Rabia, Saber et Chétoui. Ils ont accepté de se prêter au jeu de mes questions durant les nombreuses fois où je suis allée les voir avec beaucoup de patience.
- Tous les acteurs du territoire de Béni Khédache : autorités locales, responsables administratifs, responsables des différentes associations, qui ont bien voulu m'accueillir, me consacrer un peu de leur temps et apporter du mieux possible leur contribution.
- Je tiens à remercier Larbi Zagdouni pour ses encouragements et pour toute la documentation mise à ma disposition
- Mes amies Nabila et Hiba qui m'ont « encadrée » et beaucoup aidée pendant ces deux années. Merci pour votre amitié. J'espère qu'elle durera de longues années. Bénédicte pour avoir lu certaines parties de ce mémoire et pour ses judicieux conseils.
- et enfin une mention spéciale pour toute ma promotion dont tout un chacun a contribué à la bonne ambiance de ces deux années. Je citerai dans le désordre : les Algériennes qui se reconnaîtront, Marie et Paula, Jeremy et Anila, François, Rachid et Ivan, ... la liste est longue mais je n'ai oublié personne même si je ne les cite pas toutes et tous.
- Bien sûr mes proches, amis et famille, qui m'ont soutenue moralement et perpétuellement encouragée.

Sommaire

Partie I.....	7
Chapitre I. Introduction	7
Chapitre II. Présentation de la zone d'étude et du projet	11
I. Présentation de la zone d'étude	11
1. Caractéristiques générales du milieu	12
A. Milieu naturel	12
B. Milieu socio-économique	19
C. Activités économiques dominantes : agriculture et élevage.....	22
II. Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »	28
1. Objectifs généraux du projet.....	28
2. Problématique générale	29
3. Les partenaires de départ du projet.....	31
4. Organisation du projet	32
5. Financement du projet	32
Chapitre III. Approche théorique : développement local ou développement territorial ?	33
Chapitre IV. Autre élément du contexte : évolution des politiques agricoles en Tunisie depuis l'indépendance jusqu'au projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »	48
Chapitre V. Méthode d'évaluation et de formulation de la 2^e phase : méthodologie et récolte de l'information	53
I. Méthodologie	54
1. L'évaluation de la mise en œuvre du projet.....	55
2. L'évaluation des actions	56
II. Récolte de l'information	59
Partie II. Evaluation de la première phase du projet : 2002-2006	61
Chapitre I. Evaluation de la mise en œuvre du projet	61
I. Une structure du projet à reconstituer	61
II. Détermination de la situation de référence.....	70
1. Evolution démographie du territoire de Béni Khédache	71
2. Evolution des activités et de l'emploi à BK	73
3. Evolution de l'émigration dans le territoire de BK	75
4. Evolution des activités économiques à BK	78
5. Un autre indicateur : Pression sur l'eau et la terre à BK	79
6. Et un dernier indicateur : les tendances spontanées du « tourisme » à BK	79
III. Les objectifs opérationnels du projet	81
IV. Contrôle et analyse des écarts au niveau des objectifs et des moyens : analyse de l'efficacité, la cohérence, l'efficience, la pertinence	81
1. Analyse des objectifs.....	81
2. Mise en place des moyens	83
A. Axe « tourisme patrimonial »	83
B. L'axe « Artisanat local ».....	95
C. L'axe « produits locaux »	100
D. L'axe « eau et ressources naturelles »	103

Chapitre II. Evaluation des actions du projet.....	109
I. Évaluation interne des actions	109
1. Evaluation financière	109
2. Evaluation sociale	119
4. Evaluation culturelle	121
II. Evaluation des impacts.....	121
1. Confrontation aux objectifs de l'axe.....	121
2. Evaluation générale des effets de développement	124
Partie III. Formulation de la deuxième phase du projet (2007-2010) et référentiel des coûts.....	132
Chapitre I. Stratégie 2007-2010.....	132
I. Reconduction des actions programmées mais non réalisées pendant la 1 ^e phase	132
1. Axe « tourisme patrimonial »	132
2. L'axe « artisanat »	136
3. Axe « produits locaux »	137
4. Axe « eau et ressources naturelles »	139
II. Nouvelles opérations proposées dans le cadre de la 2 ^e phase du projet	139
1. La filière plantes aromatiques et médicinales.....	140
2. La valorisation des produits caprins	142
3. Gestion du projet.....	149
III. Cadre logique pour la phase 2007-2010	157
IV. Budget prévisionnel pour la phase 2007-2010	161
Chapitre II. Programmation pour l'année 2007.....	167
I. Description des opérations	167
II. Cadre logique pour la phase 2007	168
III. Budget prévisionnel pour l'année 2007	172
IV. Conclusion.....	174
Partie IV. Conclusion générale	175
Références bibliographiques	178
Annexes.....	184

Acronymes

ADD : Association de Développement Durable
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
BM : Banque Mondiale
CDT : Comité Départemental du Tourisme
CES : Conservation de l'eau et du sol
CG34 : Conseil général de l'Hérault
CRDA : Commissariat régional du développement agricole
CRM : Conseil régional de Médenine
CSFD : Comité Scientifique Français de la Désertification
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
IAMM : Institut Agronomique et Méditerranéen de Montpellier
INS : Institut National de la Statistique
IRA : Institut des Régions Arides
LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
ONA : Office National d'Artisanat
OTT : Office du Tourisme Tunisien
PAC : Politique Agricole Commune
PAM : Plantes aromatiques et médicinales
RCD : Le Rassemblement constitutionnel démocratique, parti au pouvoir en Tunisie
RD : Recherche – développement
SCAC : Service de coopération et d'action culturelle
SERST : Secrétariat d'Etat à la recherche scientifique et technique
SONEDE : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
UE : Union Européenne
MAERH : Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques Tunisien
PGRN : Projet de gestion des ressources naturelles
OEP : Office de l'élevage et des pâturages

Liste des tableaux

	pages
Tableau n° 1. Evolution de la pluviométrie à Béni Khédache pendant la période (1998-2005)	16
Tableau n° 2. Régime thermique au niveau de la station de Béni Khédache	18
Tableau n° 3. Taux d'accroissement de la population dans la délégation de BK et le Gouvernorat de Médenine durant la période 1975-2004.....	19
Tableau n° 4. Montants des capitaux transférés par mandants postaux par les émigrés (en DT).....	19
Tableau n° 5. Evolution des demandes et offres d'emploi dans la délégation de Béni Khédache entre 1998 et 2005	20
Tableau n° 6. Occupation de la superficie totale du sol dans la délégation de Béni Khédache (en ha) ..	22
Tableau n° 7. Evolution de l'arboriculture dans la délégation de Béni Khédache, de 1998 à 2005.....	23
Tableau n° 8. Evolution du cheptel de Béni Khédache de 1998 à 2005.....	25
Tableau n° 9. Productions d'élevage en 2005 à Béni Khédache (en tonnes).....	26
Tableau n° 10. Evolution des indicateurs de la pauvreté en Tunisie entre 1980 et 2000	50
Tableau n° 11. Evolution de la population de Béni Khédache durant les trente dernières années.....	71
Tableau n° 12. Evolution des chiffres du secteur de l'artisanat entre 1998 et 2005.....	74
Tableau n° 13. Déclarations des investissements fait à BK par les ressortissants tunisiens à l'étranger	77
Tableau n°14. Total des financements mobilisés par le projet durant la période 2001-2006.....	109
Tableau n°15. Budget prévisionnel pour la deuxième phase du projet (2007-2010)	122
Tableau n°16. Détail du projet « Couleurs de fleurs en Méditerranée »	143
Tableau n°17. Plan de financement prévisionnel pour la phase 2007-2010.....	162
Tableau n°18. Plan de financement prévisionnel pour l'année 2007	172

Liste des figures

Figure n° 1. Carte du découpage administratif de la Délégation de Béni Khédache (Source : Document du projet).....	12
Figure n° 2. Carte de la Tunisie (Source : Google Maps sur le site : http://maps.google.fr/).....	14
Figure n° 3. Carte de la localisation la Délégation de Béni Khédache (Echelle : 1/500000, Source : Service de la Cartographie et de la Topographie Tunisien, 1979).....	15
Figure n° 4. Evolution de la pluviométrie mensuelle à BK pendant les 7 dernières années	16
Figure n° 5. Evolution de la pluviométrie annuelle à BK pendant les 7 dernières années	17
Figure n° 6. Moyenne mensuelle de la température enregistrée à la station de BK	17
Figure n° 7. Evolution du réseau routier dans la délégation de Béni Khédache entre 1998 et 2005.....	21
Figure n° 8. Photo : Jessour à Béni Khédache en période de pluie, mars 2007 (Cliché J. Oberti).....	24
Figure n° 9. Photo : Jessour à Béni Khédache (Cliché A. Zammouri).....	24
Figure n° 10. Photo : Détail d'un Jesser (Cliché Ben Ouedzou, 2001)	24
Figure n° 11. Photo : Ksar Médenine (Cliché personnel).....	31
Figure n° 12. Photo : Ksar Jouamaa (Cliché personnel).....	31
Figure n° 13. Photo : Ksar Zammour (Cliché A. Zammouri).....	31
Figure n° 14. Structure du projet « Jessour et Kessour de Béni Khédache »	64
Figure n° 15. Evolution de la population à BK, par sexe, durant les trente dernières années	72
Figure n° 16. Rapports de masculinité suivant l'âge dans la délégation de BK.....	73
Figure n° 17. Répartition de la population de BK selon le milieu pendant les trente dernières années ..	73
Figure n° 18. Evolution de l'emploi dans le territoire de BK entre 1998 et 2005	74
Figure n° 19. Evolution du solde migratoire et du taux de migration dans le gouvernorat de Médenine durant la période 1970-2005	75
Figure n° 20. Evolution du taux d'émigration des habitants de BK vers l'étranger pendant les sept dernières années	76
Figure n° 21. Capitaux transférés au territoire de BK par les émigrés tunisiens par mandats postaux. ..	76
Figure n° 22. Répartition des actifs par activité professionnelle dans la délégation de BK.....	78

Figure n° 23. Cadre logique de l'axe « Tourisme patrimonial »	84
Figure n° 24. Photo : Affiches réalisées dans le cadre du projet	88
Figure n° 25. Photo : Affiches réalisées dans le cadre du projet.....	88
Figure n° 26. Photo : Dépliants réalisés dans le cadre du projet	88
Figure n° 27. Photo : Dépliants réalisés dans le cadre du projet.....	88
Figure n° 28. Photo : Panneaux directifs indiquant les équipements disponibles dans le circuit touristique IRZOD	88
Figure n° 29. Photo : Panneaux directifs indiquant les équipements disponibles dans le circuit touristique IRZOD.....	88
Figure n° 30. Photo : Vue extérieure d'une des maisons d'hôtes.....	89
Figure n° 31. Photo : Coin cuisine de la même maison.....	89
Figure n° 32. Photo : Chambre à deux lits	89
Figure n° 33. Photo : La chambre avec un grand lit.....	89
Figure n° 34. Photo : Le salon d'une des maisons d'hôtes.	89
Figure n° 35. Photo : Balisage d'un sentier de randonnée	89
Figure n° 36. Photo : Dépliants réalisés pour la promotion du circuit « 7 jours » (face recto)	90
Figure n° 37. Photo : Dépliants réalisés pour la promotion du circuit « 7 jours » (face verso)	90
Figure n° 38. Cadre logique de l'axe « Artisanat local »	96
Figure n° 39. Photo : artisanat bédouin caractéristique de Béni Khédache	97
Figure n° 40. Photo : atelier d'artisanat ouvert dans le cadre du projet	97
Figure n° 41. Photo : atelier d'artisanat ouvert dans le cadre du projet	97
Figure n° 42. Cadre logique de l'axe « Produits locaux ».....	102
Figure n° 43. Cadre logique de l'axe « Eau et ressources naturelles ».....	107
Figure n° 44. Budget de financement du projet IRZOD par origine	110
Figure n° 45. Distribution du financement de la partie française selon l'origine	110
Figure n° 46. Distribution des financements de la partie tunisienne entre les différents partenaires....	111
Figure n° 47. Evolution des dépenses totales du projet par composante.....	111
Figure n° 48. Distribution du budget total de la Partie Tunisienne par rubrique	112
Figure n° 49. Distribution du budget total de la Coopération Française par rubrique.....	112
Figure n° 50. Dépenses (en %) du budget du SERST, géré par l'IRA.....	113
Figure n° 51. Distribution du budget versé par le SERST à l'IRA par rubrique.....	113
Figure n° 52. Evolution des dépenses, par année et par axe, du budget versé par le SERST et géré par l'IRA	114
Figure n° 53. Evolution par année des versements en DT de l'IAMM à l'IRA.....	114
Figure n° 54. Distribution des dépenses par rubrique (budget versé par l'IAM et dépensé par l'IRA).....	115
Figure n° 55. Pourcentage du budget dépensé par l'IRA sur le budget versé par l'IAM	115
Figure n° 56. Evolution des dépenses par rubrique pour les financements versés par l'IAMM à l'IRA.....	116
Figure n° 57. Evolution des financements versés par la coopération française au projet	116
Figure n° 58. Utilisation des fonds de la coopération française par l'IRA et l'IAMM	117
Figure n° 59. Distribution, par rubrique, du budget de la coopération française géré par l'IAMM	117
Figure n° 60. Evolution des financements injectés dans les actions IRZOD par le CRM	118
Figure n° 61. Schéma de structuration de la valorisation locale des ressources locales dans le territoire de Béni Khédache	131
Figure n° 62. Structure du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » lors des deux phases (2002-2006) et (2007-2010).....	151
Figure n° 63. Cadre logique de l'intervention du projet durant l'année 2007.....	169

Partie I

Chapitre I. Introduction

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est un projet de développement rural intégré, mis en place dans la Délégation de Béni Khédache, située dans le Sud-est Tunisien, à mi-chemin entre l'île de Djerba et le grand désert tunisien. De par ses caractéristiques climatiques, ce territoire est une zone aride : la pluviométrie annuelle moyenne est inférieure à deux cent millimètres.

Les zones arides et semi-arides représentent le tiers de la surface du globe. Il s'agit d'écosystèmes fragiles et sensibles dans lesquels le phénomène de désertification est particulièrement actif en raison des caractéristiques climatiques, de la surexploitation des ressources naturelles et de l'accroissement démographique.

Dans les pays du Sud de la Méditerranée, les programmes de modernisation de l'agriculture menés pendant les années soixante ont réussi à un certain degré, mais ont eu pour conséquence la marginalisation d'un certain nombre de zones rurales, dites intermédiaires, parce qu'elles ne pouvaient pas reproduire le « modèle dominant du développement de l'agriculture ». Ces zones intermédiaires sont des zones arides et semi-arides qui n'ont pu bénéficier des programmes d'irrigation mis en place par ces pays et où la pluviométrie, très faible, n'a pas permis le développement d'une agriculture pluviale prospère.

Pendant longtemps, ces zones ont connu le succès d'une économie « duale » dans laquelle la part marchande de la consommation était assurée par les revenus de l'émigration des hommes dans les pays du Nord, économiquement favorisée par le contexte des trente glorieuses, tandis qu'une production agricole et d'élevage autoconsommée l'était par le reste de la famille restée au pays (Campagne, 2005). Par ailleurs, ce système permettait aussi l'allègement de la pression sur les ressources naturelles en raison d'un ralentissement de la croissance démographique causé par le départ d'un certain nombre d'actifs et de leurs familles (Campagne et al., 2003).

Cependant, à partir des années quatre-vingt, ce modèle va connaître des difficultés en raison de la diminution des flux d'émigration, conséquence de l'épuisement des possibilités de départ, soit vers les centres urbains nationaux, soit vers les pays du Nord de la Méditerranée ou du Moyen-Orient.

Dès lors, les projets de développement dans ces zones se heurtant en permanence à la pression démographique sur les ressources naturelles, les responsables de ces pays ont essayé de promouvoir des activités non agricoles. Malgré cela, le ralentissement de la croissance de l'emploi industriel global rendait impossible l'espoir de voir naître dans ces zones rurales un mode d'industrialisation analogue à celui qu'avaient connu les zones rurales européennes dans les années soixante avec l'industrialisation rurale (Campagne et al., 2003).

Cette situation s'est également accompagnée de deux phénomènes nouveaux consécutifs à la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel à partir du milieu des années quatre-vingt :

- le retrait progressif de l'Etat de certaines activités productives,
- la promotion par les gouvernements de projets de plus petite dimension confiés à des structures associatives locales, à travers une volonté politique claire, appuyée en cela par les organisations internationales de développement.

En réaction à ce retrait de l'Etat, et sous l'effet d'un certain nombre de changements (émergence d'ONG nationales, intervention d'ONG internationales, etc.), le tissu institutionnel et organisationnel des zones rurales s'est développé, d'une façon variable, dans tous les pays du Sud de la Méditerranée.

Ainsi, toutes ces évolutions vont être à l'origine de l'émergence de nouvelles stratégies locales de développement, aussi bien dans les zones rurales des pays du Sud que dans les pays du Nord de la Méditerranée, dont l'évolution, parallèle à celle des pays du Sud, n'en est pour autant pas identique. Ces stratégies se sont basées sur le constat des acteurs locaux que leurs zones ne pourraient jamais concurrencer celles de plus en plus spécialisées qui augmentent en permanence les performances techniques et économiques des systèmes productifs pour améliorer la productivité du travail (Campagne, 2005).

Ainsi a émergé l'idée de valoriser localement les ressources potentielles locales de chacune de ces zones. La « *valorisation locale des ressources locales* » est devenue l'axe central autour duquel se sont développées toutes les activités dans les zones rurales du Nord et dans de plus en plus de zones du Sud. Les produits et les services identitaires liés au territoire qui sont les ressources visées, doivent pouvoir être élaborés sur place et ne peuvent l'être ailleurs, autrement dit, il s'agit des ressources propres au territoire qui lui permettent de « *se différencier du territoire voisin plutôt que d'être en concurrence sur des productions standards* » (Pecqueur, 2005).

Dans les pays du Sud, cette stratégie de valorisation des ressources locales a favorisé plus spécifiquement les initiatives individuelles ou semi-collectives pour la création d'activités (Campagne, 2005). En effet, son objectif principal est la création d'emplois pour les populations résidentes et principalement les jeunes diplômés de plus en plus nombreux dans ces pays. Les nouveaux projets qui ont vu le jour dans ce contexte ont des composantes organisationnelles nouvelles, caractérisées par la territorialisation des activités, une approche multisectorielle et une gestion du développement par les acteurs locaux (Campagne, 2005).

Ce modèle, identique à celui mis en œuvre dans les pays de l'Union Européenne avec le programme LEADER, a inspiré les processus mis en place dans certaines zones rurales du Sud. Cependant, les institutions qui se sont générées spontanément dans ces territoires gagneraient à être confortées par une légitimité qui ne peut venir que de l'Etat (Bedrani et Campagne, 2003) comme c'est le cas des programmes LEADER.

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est un exemple type de cette tendance, puisqu'il se veut un projet territorial, multisectoriel et géré par les acteurs locaux. C'est aussi un projet pilote qui tente de conceptualiser de nouvelles méthodes de développement pour les zones rurales difficiles, lesquelles pourraient être généralisées dans d'autres territoires du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Par ailleurs, la problématique de développement spécifique de ce territoire peut se formuler dans deux grands ensembles d'idées.

D'une part, une dimension internationale marquée par l'évolution du concept de développement, et l'émergence du développement durable et du développement local territorial comme philosophie et cadre politique d'intervention. Face aux évolutions récentes de l'économie mondiale, le développement territorial a émergé comme réponse à approfondir aussi bien pour les économies industrialisées que pour celles des pays en voie de développement (Pecqueur, 2005).

La réflexion sur le développement rural local a donné lieu à de nombreuses manifestations et productions théoriques. Nous en abordons deux, particulièrement pertinentes pour cette étude. En premier lieu, nous citons l'émergence et le développement du programme *Leader* de l'Union Européenne. Ce *Programme d'Initiative Communautaire* incite et aide les acteurs ruraux à construire une stratégie originale de développement intégré de qualité, expérimentant de nouvelles formes de valorisation du patrimoine, de renforcement de l'environnement économique et d'organisation des acteurs locaux.

Un autre point fort de cette évolution est l'élaboration du programme *Leader Méditerranée*, à la demande des Ministres de l'Agriculture des pays de l'ensemble du pourtour méditerranéen, par le CIHEAM/IAMM. Ce programme, qui s'est beaucoup inspiré du programme européen *Leader*, a été défini comme « un programme expérimental de développement rural durable » dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéen qui serait mis en œuvre à travers la mise en place de coopérations bilatérales, de zone rurale à zone rurale, entre les pays du Sud et de l'Est, et des groupes « Leader + » des pays méditerranéens membres de l'Union Européenne (CIHEAM, 2004).

D'autre part, la problématique de « Jessour et Ksour de Béni Khédache » s'insère dans un ensemble tunisien puisqu'il se rattache à l'évolution de la politique de développement rural dans ce pays.

En effet, après une première période caractérisée par un développement rural administré, qui durera même après l'indépendance, la Tunisie a connu, à l'époque d'Ahmed Ben Salah, une brève période socialiste qui a inauguré la coopérativisation, qui devait se généraliser à l'ensemble de l'agriculture tunisienne à partir de 1969. Cependant, cette politique connaîtra un rapide et cuisant échec sous la pression des commerçants et des gros et moyens agriculteurs¹.

Avec le retour du libéralisme en 1970, l'attention portée au développement rural va fortement baisser et la priorité sera accordée aux activités industrielles et de sous-traitance.

De plus, et depuis la mise en place du Plan d'Ajustement Structurel en 1986, la libéralisation économique du pays va s'accélérer, accompagnée d'un processus de désengagement de l'Etat. Au niveau de l'agriculture, un programme spécifique va être mis en place. Il concernera tous les aspects de la politique agricole (crédits et investissements, prix et subventions, etc.). Cependant, les politiques de développement vont, en donnant la priorité aux secteurs de l'industrie et des services, privilégier les zones du littoral et exclure les zones intérieures de la diversification du tissu industriel et de l'emploi, créant ainsi un déséquilibre entre le littoral et les zones rurales profondes (Abaab et al., 2000).

Cependant, les plans de développement rural intégrés, élaborés à partir de 1986, vont tenir compte de la complexité du développement et relativiser le poids de l'agriculture dans le développement de l'espace rural (Abaab et al., 2000). Ces programmes, développés pendant la décennie 1984-94, vont permettre de créer une certaine dynamique dans le monde rural en intervenant dans un grand nombre de zones.

La première génération des projets du PDRI va introduire, à partir de 1980, la notion d'intégration au niveau des actions tant au niveau de la zone du projet entre actions productives et infrastructures, qu'au niveau de l'exploitation agricole entre les différentes spéculations introduites. Pour cette génération de PDRI, la seconde innovation concerne la participation des bénéficiaires à l'élaboration des projets, à leur financement et à leur exécution (Elloumi, 2006).

Cette évolution des politiques permettra d'aboutir à la période actuelle, caractérisée par la mise en place d'un ensemble d'institutions locales qui ont pour mission de représenter la population dans la gestion des projets de développement. En effet, l'Etat modifiera son mode d'intervention, en créant des structures de décentralisation et de déconcentration, et en donnant plus d'espace à l'expression des besoins de la population.

C'est dans ce cadre que s'insère le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » dont la mise en place est le résultat de cette évolution. En effet, ce projet se réclame de ce contexte en étant à la fois territorial, multisectoriel et géré par les acteurs locaux. Le travail d'évaluation à réaliser dans le cadre de cette étude souhaite donc apporter un éclairage, à la lumière des réalisations sur le terrain, à trois questions. « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est-il un projet de développement territorial ? Multisectoriel ? Et est-il vraiment géré par les acteurs locaux ?

¹ Tunisie depuis 1956 : de la monarchie à la république. Consulté sur le site de Wikipédia, l'encyclopédie gratuite en ligne à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tunisie_depuis_1956

C'est en partie pour y répondre que le CLAR (Comité Local d'Animation et de Réalisation), organe de gestion du projet, a demandé cette étude qui a pour objectifs :

- ♣ d'évaluer le projet dans sa première phase, afin de mesurer les résultats et l'impact des actions sur la population locale, tirant ainsi des enseignements pour le territoire et les partenaires impliqués et de dresser le bilan des actions et des questions restant à traiter,
- ♣ d'identifier les contraintes et les blocages de cette première phase du projet auxquels une issue devra être trouvée par la suite,
- ♣ de formuler, à partir de cette évaluation, la deuxième phase du projet. Ce document sera soumis au financement de la coopération décentralisée française, en la personne morale du Conseil Général de l'Hérault. Cette deuxième phase s'inspirera de l'actuel projet, tout en proposant, à l'intérieur des axes identifiés, des actions innovatrices,
- ♣ de proposer un référentiel des coûts et de définir la participation financière des différents acteurs du projet,
- ♣ de montrer, au terme de cette étude, dans quelle mesure ce processus d'innovation, en terme d'activités et de mode de gouvernance, pourrait être reconduit, et d'identifier le niveau d'autonomie nécessaire au projet pour qu'il puisse s'autogérer et favoriser le développement de la zone.

Ce mémoire se présente en trois parties. Une première partie qui se décline en quatre chapitres : une description de la zone d'étude et une présentation du cadre théorique sur lequel s'appuie ce travail. Dans un troisième chapitre, nous présenterons brièvement un autre élément du contexte d'étude, à savoir l'évolution des politiques agricoles en Tunisie, depuis l'indépendance jusqu'à l'époque actuelle et la mise en place d'un projet comme « J&K de BK » et enfin, une présentation de la méthode d'évaluation utilisée ici.

Dans un second temps, nous présenterons les résultats de l'évaluation pour aboutir à la formulation de la deuxième phase du projet (2007-2010) et à une proposition d'un référentiel des coûts des différentes activités à mener.

Chapitre II

Présentation de la zone d'étude et du projet

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » a été mis en œuvre dans le cadre d'un programme expérimental de développement durable élaboré par le CIHEAM/IAMM entre 2001 et 2004 pour appuyer le développement durable d'un certain nombre de zones rurales de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Ce programme expérimental, appelé *Leader Méditerranée*, s'est fortement inspiré du programme européen *Leader*. Il avait privilégié la mise en place de coopérations bilatérales, de zone rurale à zone rurale, entre les zones des pays du Sud et de l'Est et des groupes « Leader + » des pays méditerranéens membres de l'Union Européenne, en bénéficiant de l'expérience des projets LEADER dans la valorisation des produits spécifiques et identitaires des zones rurales nord-européennes.

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est concomitant du programme Leader Méditerranée. En outre, il fait partie du programme « Innovation Rurale en Zones Difficiles (IRZOD) » développé par un certain nombre de partenaires du gouvernorat de Médenine et du département de l'Hérault. Ce dernier a pris la suite d'un autre programme intitulé « Paysans innovateurs » développé par l'Institut des Régions Arides (IRA) de Médenine, pour appuyer les innovations paysannes dans un certain nombre de zones rurales de la Région.

En effet, les zones rurales du Sud Tunisien sont considérées en majorité comme des zones déshéritées, « difficiles », non conformes au « modèle dominant de développement de l'agriculture », dont font partie les zones à pluviométrie abondante et les zones irriguées dont la production est dédiée principalement à l'exportation. La seule solution pour la population locale pour ne pas « laisser mourir » leurs territoires a été donc l'innovation, pour inventer de nouveaux modes de production et d'organisation, pour se prendre en main et déclencher un processus de développement sur leurs territoires.

Le succès du programme « paysans innovateurs » a incité l'IRA à le prolonger dans un programme de développement qui appuie les innovations rurales et les institutions locales qui le gèrent. Ainsi, le projet « Jessour et Ksour », porté par une association de développement locale, l'association de développement durable de Médenine (ADD) et qui visait la valorisation locale des ressources agricoles, artisanales, paysagères et patrimoniales locales d'un territoire défavorisé, celui de Béni Khédache, a convaincu l'IRA qui a participé à son élaboration aux côtés de l'ADD, Leader 34 et l'IAMM et à sa mise en œuvre à travers le développement d'activités de Recherche-développement et la gestion financière de ses activités.

Par la suite, le projet a été inséré dans le programme global de coopération bilatérale entre le conseil régional de Médenine et le conseil général du département de l'Hérault.

« Jessour et ksour » est un projet qui a pour ambition d'expérimenter de nouvelles formes de développement local dans une zone difficile, qui aient pour base la valorisation locale des ressources locales et qui s'appuient sur une démarche de développement rural multidisciplinaire dans sa conception, multisectorielle dans son application et fondé sur le partenariat et l'initiative locale, privilégiant la participation des différents acteurs locaux.

I. Présentation de la zone d'étude

La première partie se propose de présenter la zone d'étude, ses caractéristiques physiques et économiques, sa population et son évolution. Le choix de la zone d'étude a été dicté par le projet lui-même, car la délimitation de son territoire a été décidée au cours de la phase d'élaboration du projet.

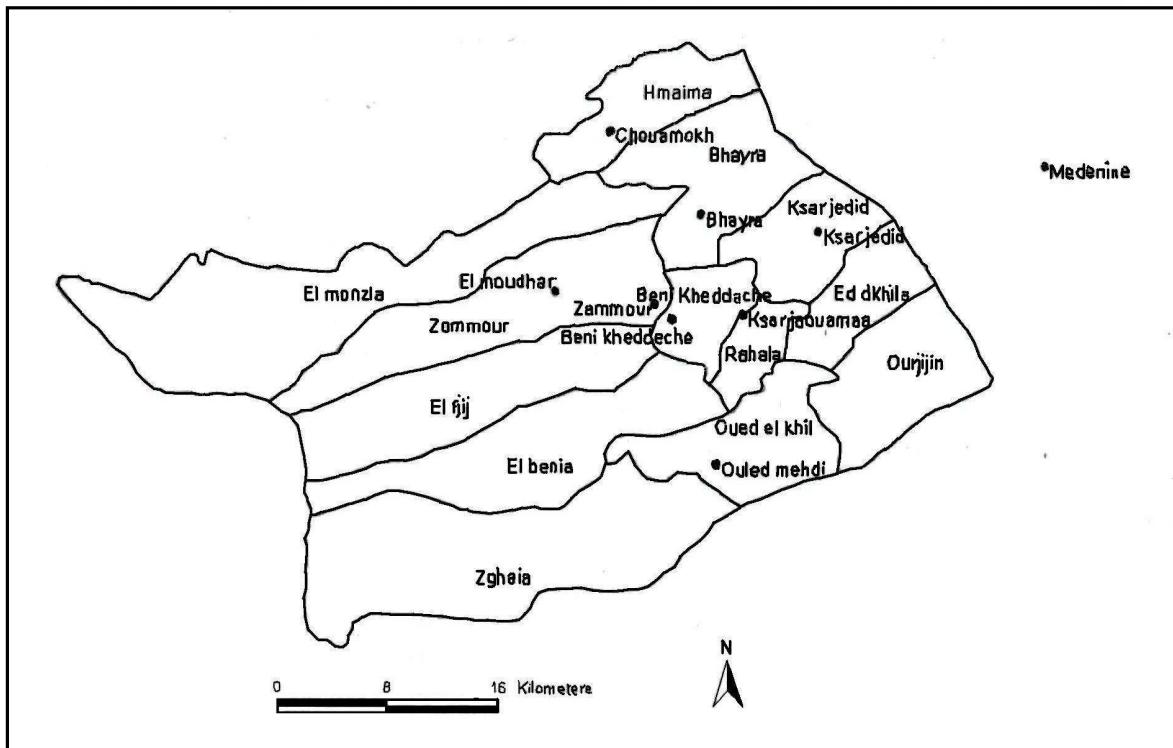
Dans une deuxième partie, nous présenterons le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache », ses objectifs, son organisation, son financement et les différents partenaires qui y sont impliqués.

1. Caractéristiques générales du milieu

A. Milieu naturel

La Délégation² de Béni Khédache, dont la création remonte à 1956, est située au Nord-Ouest du Gouvernorat de Médenine et au Sud-Est de la Tunisie. C'est une zone de montagne couvrant une superficie de 1381,34 km². Elle est divisée en treize secteurs³ ou « Imadas » dont douze (Zammour, Ksar Jedid, Bhayra, Oued El Khil, El Menzla, Rahala, Zghaba, Hmaima, Oueijigen, Edkhila, El Fijj et El Benia) sont situés en milieu rural. Seul le secteur de Béni Khédache est situé en milieu urbain.

Figure n°1 : Carte du découpage administratif de la Délégation de Béni Khédache



Source : Document du projet

En Tunisie, l'espace rural reste mal défini du point de vue conceptuel (Abaab et al., 2000). Il est vrai que, d'une manière générale, la définition du rural n'est pas facile.

La notion de ruralité se définit différemment selon les disciplines : elle renvoie traditionnellement à un mode de vie (définition sociologique), à un espace (définition géographique), comme elle se structure par les activités agricoles et la société paysanne (définition économique) (Bontron, 2001).

Dans les pays méditerranéens, deux types de critères sont utilisés pour définir (ou plutôt délimiter) le rural (Abdel Hakim, 2006):

² La Délégation est la principale division territoriale d'un Gouvernorat. Elle porte d'une façon générale le nom de son siège. Le représentant de l'État dans chaque délégation est le délégué. Il est nommé par le ministre de l'intérieur et du développement local et placé sous la tutelle du gouverneur. Il assure le fonctionnement des services locaux administratifs et préside le Conseil local de développement (organe consultatif).

³ Le Secteur est la plus petite division administrative selon laquelle est découpé le territoire national tunisien ; l'autorité en est le chef du secteur ou Omda. Ce secteur peut être urbain ou rural, sachant que le secteur rural, c'est le secteur, ou la partie du secteur, où il n'y a pas de population communale (Abaab et al., 2000).

- le critère statistique, qui renvoie généralement à la densité de la population,
- le critère administratif qui renvoie à l'existence ou non de certaines infrastructures.

En Tunisie, le milieu rural représente l'espace situé en dehors du territoire d'une agglomération de plus de 2000 habitants ayant un statut communal⁴ (Abaab et al., 2000), ce dernier étant attribué sur décision politique de l'Etat qui crée et délimite le périmètre communal par un décret. L'espace rural se définit donc uniquement par opposition à l'espace urbain.

Ainsi, le recensement général de la population de 2004 classe la population en deux milieux, communal et non communal. Le milieu non communal, donc rural, totalise une population de 3.481.411, soit environ 35% de la population totale tunisienne (INS, 2004).

L'évolution de la population rurale, depuis les années 60, se caractérise, d'une part, par une augmentation régulière du nombre des ruraux, liée à une croissance naturelle soutenue, et d'autre part, par une baisse continue de leur poids relatif par rapport à la population totale du pays (Abaab et al., 2000).

B. Le relief

Le relief de la zone d'étude est dominé par la chaîne montagneuse de Matmata qui s'étend vers le Sud dans le gouvernorat de Tataouine et même en Libye. Cette chaîne sépare deux régions bien distinctes :

- ♣ la plaine de Jeffara à l'Est,
- ♣ le bassin du grand Erg oriental à l'Ouest.

A Béni Khédache, les monts de Matmata sont formés d'une succession d'escarpements correspondants à un relief de cuesta⁵.

Le zonage a permis de subdiviser la Délégation de Béni Khédache en trois zones homogènes différenciées par le relief, le bioclimat, les ressources, le mode d'exploitation et le statut foncier :

- ♣ la zone de Dhahar, connue pour sa vocation exclusivement pastorale et son statut foncier soumis au régime forestier (CRDA, 1999).
- ♣ la zone de Jbel (montagne) marquée par son relief, sa vocation agricole et son statut foncier qui est à la fois privé en terme d'usage et en grande partie soumis au régime forestier,
- ♣ la zone de Jeffara, située dans la plaine Est, qui constitue depuis quelques années la nouvelle zone oléicole et de mise en place des périmètres irrigués.

Les Imadas situés dans la zone du plateau (zone montagneuse) sont : Béni Khédache, Zammour, El Menzla, El Benia, El Fjij, Rahala, Zghaia, Hmaïma, Oued El Khil, alors que celles situées dans la plaine de la Jeffara sont : Ksar Jedid, Bhayra, Oueijigen et Edkhila, sachant que la zone du Dahar ou Dhahar, à l'ouest de la Délégation, n'est pas habitée et est constituée de pâturages.

⁴ L'aire communale correspond à un ou plusieurs secteurs entiers, à une ou plusieurs fractions de secteur ou enfin, à un secteur entier au moins et des fractions de secteurs (Abaab et al., 2000). La commune est une agglomération érigée par un décret.

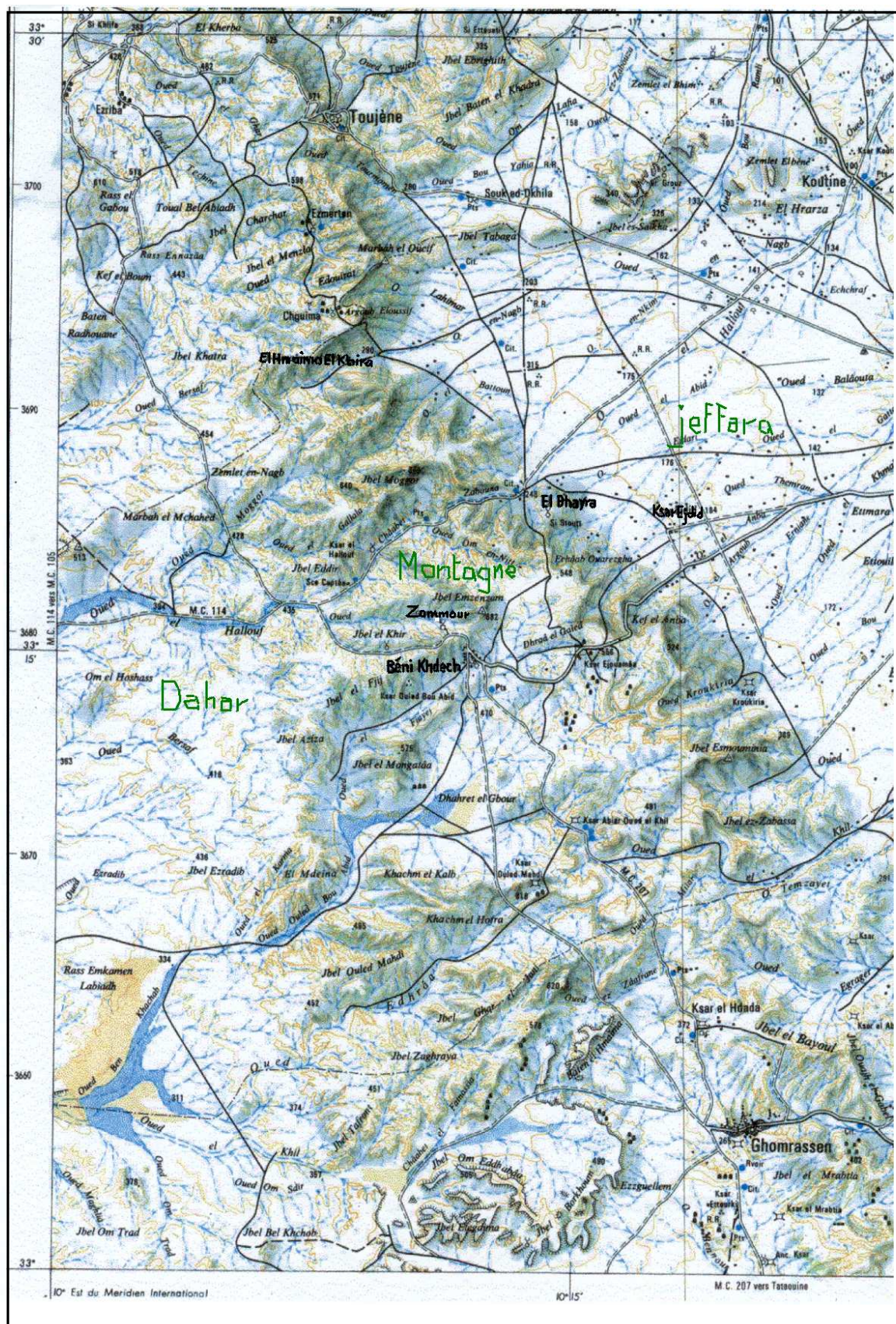
⁵ Cuesta est le nom espagnol de la notion « côte ». C'est une forme du relief dissymétrique constituée d'un côté par un talus à profil concave, en pente raide et, de l'autre, par un plateau doucement incliné en sens inverse. Les cuestas sont à trouver aux bordures des bassins sédimentaires peu déformés. Le bassin parisien en est un bon exemple (fr.wikipedia.org/wiki/Cuesta)

Figure n°2 : Carte de la Tunisie



Source : Google Maps sur le site : <http://maps.google.fr/>

Figure n° 3 : Carte de la localisation de la Délégation de Béni Khédache (Echelle : 1/500000,



Source : Service de la Cartographie et de la Topographie Tunisien, 1979)

C. Le climat

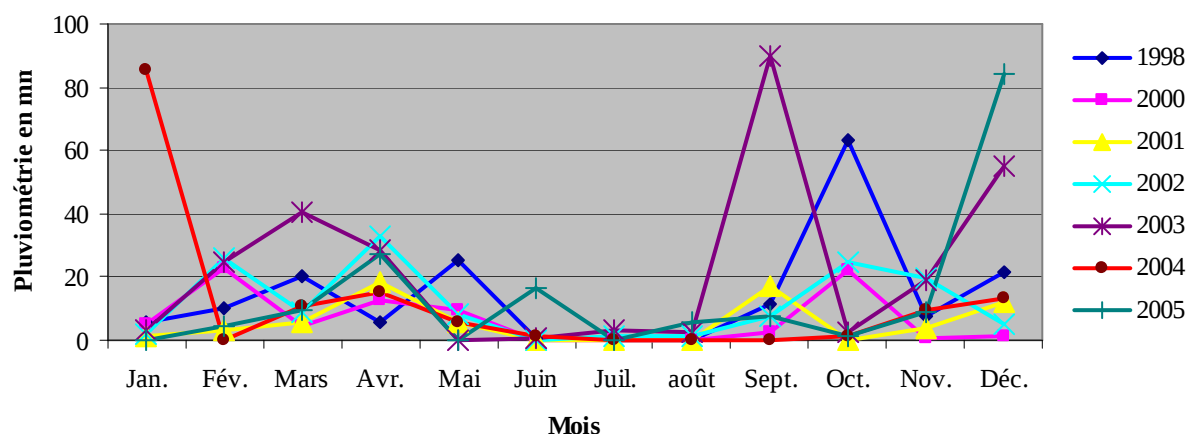
Le climat de la région est semi-aride, caractérisé par sa vulnérabilité et son irrégularité. La délégation de Béni Khédache est soumise à la fois aux influences en provenance de la zone côtière ainsi qu'aux influences en provenance du désert (bassin du grand erg oriental). A cela s'ajoutent les influences du relief sur les différents paramètres climatiques, notamment les températures, la pluie et le vent. Ainsi, la région connaît des années pluvieuses pendant lesquelles la quantité de pluie peut dépasser la moyenne annuelle en quelques jours, comme des années de sécheresse successives.

Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie à Béni Khédache pendant la période (1998-2005)

Année	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
1998	6	10	20,4	5,9	25,5	0,5	-	-	11,5	63,2	7,6	21,4	172
2000	5	22,9	4,2	12,9	9,4	-	-	-	2,4	22,4	0,8	1,2	81,2
2001	1	3,4	5,8	18,3	5,8	-	-	-	17,1	-	3,6	11,9	66,9
2002	2,1	25,9	9	33	8,4	-	1	1	7,7	25	19,5	5,1	137,7
2003	3,2	24,5	40,5	28,7	-	0,8	3,3	2,6	89,8	2,4	18,7	54,8	269,3
2004	85,7	-	11	15,1	5,5	1	-	-	-	1,4	9,2	13,2	142,1
2005	4,2	4,4	9,2	27,4	-	16,2	-	5,8	7,4	1,2	9	84,3	169,1

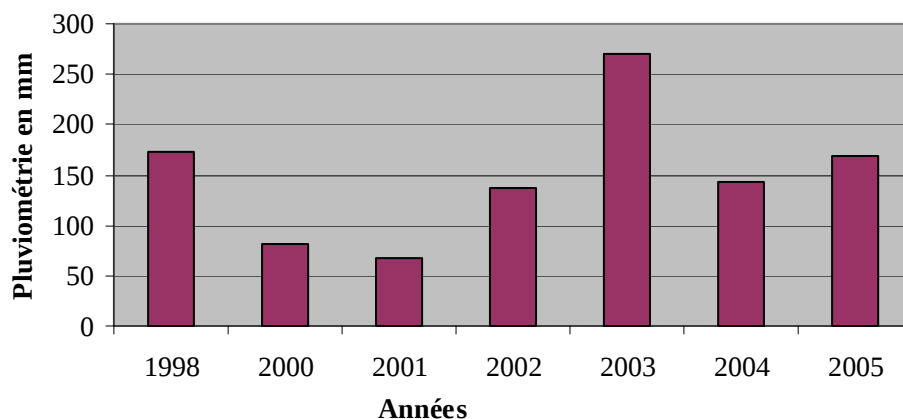
Source : Institut National de la Météorologie Tunisien

Figure n° 4. Evolution de la pluviométrie mensuelle à BK pendant les 7 dernières années



La région est caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière, parfois torrentielle. La pluviométrie moyenne est de 230 mm/an, mais elle peut varier de 90 à 700 mm/an. La saison pluvieuse s'étale sur les mois de décembre et janvier, et parfois jusqu'en mars et avril. Par contre, les mois de juin, juillet et août sont presque secs.

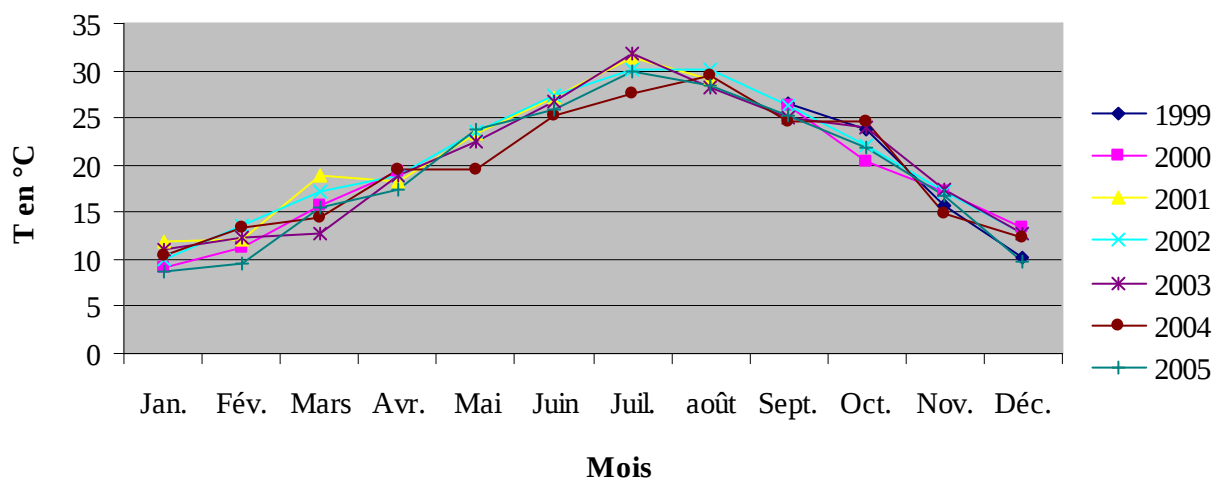
Figure 5. Evolution de la pluviométrie annuelle à BK pendant les 7 dernières années



Pendant les huit dernières années (de 1998 à 2005), la pluviométrie totale enregistrée à Béni Khédache a été en moyenne de 148,32 mm. Cette valeur a été légèrement dépassée en 1998 et en 2005, alors que l'année 2003 a connu une pluviométrie exceptionnelle de 269,3 mm, valeur qui situe toujours le territoire au niveau des zones arides.

Le régime thermique est caractérisé par des températures élevées (en moyenne 38°C) durant l'été et des températures relativement fraîches durant l'hiver (en moyenne 18°C). L'évapotranspiration annuelle est de l'ordre de 1200 mm (ODS, 2005).

Figure 6. Moyenne mensuelle de la température enregistrée à la station de BK



La moyenne thermique annuelle au niveau de la délégation de Béni Khédache est de 20°C. Les mois de décembre, janvier et février sont les plus froids avec des gelées occasionnelles (avec des maximales de – 3°C) et les mois de juillet, août et septembre sont les plus chauds.

Tableau 2 : Régime thermique au niveau de la station de Béni Khédache

Station	T°C.	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Béni Khédache	Max.		45	43,7	44,5	44,1	45,3
	Mini.	3,2	3,3	3,5	-0,1	-2,1	-1,2
	T° Moy		21,02	20,8	24,5	19,6	17,73

Source : Institut National de la Météorologie

La délégation de Béni Khédache est soumise à deux régimes de vents dominants :

- les vents de secteur NNE à E, en provenance de la côte,
- les vents de secteur SSW à W, en provenance du désert (Bassin du grand erg oriental).

Ces vents accélèrent le phénomène de l'évapotranspiration et de l'érosion du sol.

Le paysage végétal dans la délégation de Béni Khédache comporte :

- une steppe à arbustes, réunissant des touffes de thym (*Thymus capitatus*), de romarin (*Rosmarinus officinalis*), d'Alfa (*Stipa tenacissima*) et d'armoïse (*Artemisia herba-alba*),
- une steppe, qui présente deux variantes : une variante à chaméphytes et une à graminées,
- une pseudo-steppe, formée de nanophanérophites (*Retama retam*) dépassant souvent un mètre de haut,
- les cultures, composées d'arbres (particulièrement oliviers et figuiers) et de cultures annuelles (céréales). Cette végétation artificielle est fondée sur l'utilisation des eaux de ruissellement accumulées derrière les Jessour, les Tabias⁶ et dans les Majels⁷ et Fesguias⁸.

a) Les ressources en eau

Les eaux de surface sont formées d'oueds, cours d'eau à écoulements intermittents, ne se formant que lors des pluies torrentielles exceptionnelles, donc rares mais néanmoins catastrophiques. Concernant les eaux souterraines, différentes études hydrographiques ont montré que la région est relativement riche en formations aquifères ; on dénombre ainsi quatre nappes dans la délégation de Béni Khédache (CRDA, non publiée) :

- ♣ *la nappe des grés du Trias* : les ressources renouvelables de cette nappe ont été évaluées à 150 l/s, la salinité varie de 1 à 3 g/l. Au niveau de la délégation de BK, on dénombre 17 forages en service, dont le débit d'exploitation est de 138 l/s. La SONEDE⁹ en prélève 70 l/s soit 51%, le reste étant utilisé pour l'irrigation.
- ♣ *la nappe du jurassique de Béni Khédache* : cette nappe est actuellement captée par sept forages qui pompent 56,5 l/s dont les prélèvements en eau potable sont estimés à 68,5 l/s.
- ♣ *la nappe du continental intercalaire (CI)* : la profondeur de captage de cette nappe se situe entre 150 et 250 m et la salinité varie de 2,7 à 4 g/l. Elle est captée par neuf forages qui débitent 54 l/s, dont 44% sont utilisés pour l'irrigation.
- ♣ *la nappe du complexe terminal* : la profondeur de captage se situe entre 55 et 547 m et la salinité varie de 1,7 à 4,5 g/l. Cette nappe est captée par 11 forages qui débitent 148 l/s dont 88% sont utilisés pour l'irrigation.

⁶ Les digues en terre ou tabia sont des ouvrages façonnés manuellement ou mécaniquement pour assurer un complément d'irrigation. Elles sont installées à travers le long des oueds, placées surtout le long des petits affluents plutôt que sur les cours d'eau principaux, à sol profond et pente faible (IRA-IRD, 2003).

⁷ Les Majels sont des réservoirs d'eau souterrains.

⁸ Les Fesguias ou Fesguias sont des puits de surface.

⁹ La SONEDE est la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux

B. Milieu socio-économique

a) La population

Les montagnes de la région de Béni Khédache ont été habitées tout au long des siècles par des communautés qui se servaient des habitats troglodytes hérités de leurs ancêtres. Ces habitats qui s'enfoncent horizontalement dans les flancs des montagnes, sont typiques de la zone et se différencient des troglodytes des villages de Matmata qui sont creusés en profondeur.

Par ailleurs, les régions de Tataouine et de Béni Khédache se distinguent par la présence spécifique des ksour. Ces derniers ont été déplacés du haut de la montagne vers la plaine en fonction des nécessités historiques et économiques. Dans tous les cas, le ksar (singulier de ksour) est avant tout un grenier constitué de cellules d'engrangement, appelées ghorfas, à l'usage d'une ou plusieurs tribus (Ben Ouezdou, 2001).

Actuellement, la population de Béni Khédache totalise selon le recensement de la population de 2004, 28.586 habitants, dont 16.102 (soit 56,3%) de sexe féminin et 12.484 de sexe masculin. Cette structure en faveur du sexe féminin se retrouve au niveau des treize imadas.

Par ailleurs, la période 1994-2004 est marquée par une diminution annuelle moyenne de -0,68%, qui est beaucoup plus important pour le sexe masculin (-1,87). Cette tendance pourrait s'expliquer d'une part, par le phénomène de transition démographique qui caractérise toute la population tunisienne d'une part et par la persistance de l'émigration des hommes d'autre part.

Tableau 3. Taux d'accroissement de la population dans la délégation de BK et le Gouvernorat de Médenine durant la période 1975-2004

	1975-1984			1984-1994			1994-2004		
	Masc	Fémin	Total	Masc	Fémin	Total	Masc	Fémin	Total
Béni Khédache	1,58	1,46	1,52	2,92	2,26	2,58	-1,87	0,5	-0,68
Médenine	3,66	3,64	3,65	3,24	2,87	3,05	1,02	1,38	1,2

Source : INS, 2005

b) La migration

D'après l'Office des Tunisiens à l'Etranger, l'effectif des ressortissants tunisiens issus de ce territoire à l'étranger est constant pendant la période 1997 à 2001 et est estimé à 548 actifs. En 2003, ce chiffre connaît une augmentation brusque à 645 actifs puis retombe à 329 actifs. Certes, le nombre d'émigrés a baissé mais comme cela sera détaillé au niveau du chapitre II de la deuxième partie de ce document, la délégation est connue, en dehors de l'émigration vers les pays du Nord, par l'importance de l'émigration interne, aussi bien à l'intérieur du gouvernorat, vers les pôles urbains de Médenine, Djerba et Zarzis, que vers l'extérieur, surtout vers la capitale Tunis. Ces émigrés transfèrent vers leur territoire d'origine des capitaux qui ne cessent d'augmenter, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau n° 4 : Montants des capitaux transférés par mandats postaux par les émigrés (en DT)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Capitaux transférés	138 000	155 000	144 000	182 000	261 000	250 000	217 000	289 000	320 000

Source : Office national des tunisiens à l'étranger, 2006.

Ces revenus en provenance de l'émigration représentent des ressources importantes pour entretenir les activités socio-économiques dans la région, ils sont néanmoins sous-estimés car ne sont représentés ici que les transferts de capitaux par voie postale.

c] L'emploi et le chômage

Comme le montrent les statistiques recueillies auprès de la Direction Régionale de l'Emploi, l'effectif des demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter à Béni Khédache, surtout parmi les jeunes diplômés, qui représentent le véritable problème posé au territoire. Ce chiffre est multiplié par seize en sept ans, de 1998 à 2005. Nous pouvons remarquer que l'offre d'emploi pour cette catégorie est quasiment nulle. L'Etat a cependant mis en place, depuis 2004, des instruments pour l'insertion des jeunes dans la vie active, notamment le Fonds d'insertion et d'Adéquation Professionnelle (FIAP) et le Stage d'insertion à la vie professionnelle (SIVP). Les résultats obtenus par ces mécanismes sont très modestes, mais ils ne pourront être évalués qu'après plusieurs années de fonctionnement.

Dans la catégorie *Autres*, sont comptabilisés les ouvriers, qualifiés ou non.

Tableau n° 5. Evolution des demandes et offres d'emploi dans la délégation de Béni Khédache entre 1998 et 2005

Délégation Béni Khédache	Demandes d'emploi		Offres d'emploi		Emplacements		Bénéficiaires programmes formation et emploi					
	Cadres	Autres	Cadres	Autres	Cadres	Autres	SIVP*		contrats de formation et d'emploi	FIAP**		Total
							1	2		Cadres	Autres	
1998	16	216	0	138	0	58						
2000	45	675	0	169	0	29						
2001	50	472	0	74	2	74						
2002	92	426	0	6	13	57						
2003	118	930	0	81	0	83						
2004	159	393	1	81	0	41	1	2	1	4	30	38
2005	271	539	4	110	2	67	2	1	2	6	10	21

Source : Direction régionale de l'emploi

(*) : Stage d'insertion à la vie professionnelle

(**) : Fonds d'insertion et d'Adéquation Professionnelle

d] Infrastructures et équipements sociaux

La délégation de Béni Khédache est caractérisée par un niveau de développement des infrastructures très satisfaisant malgré son enclavement et son relief accidenté.

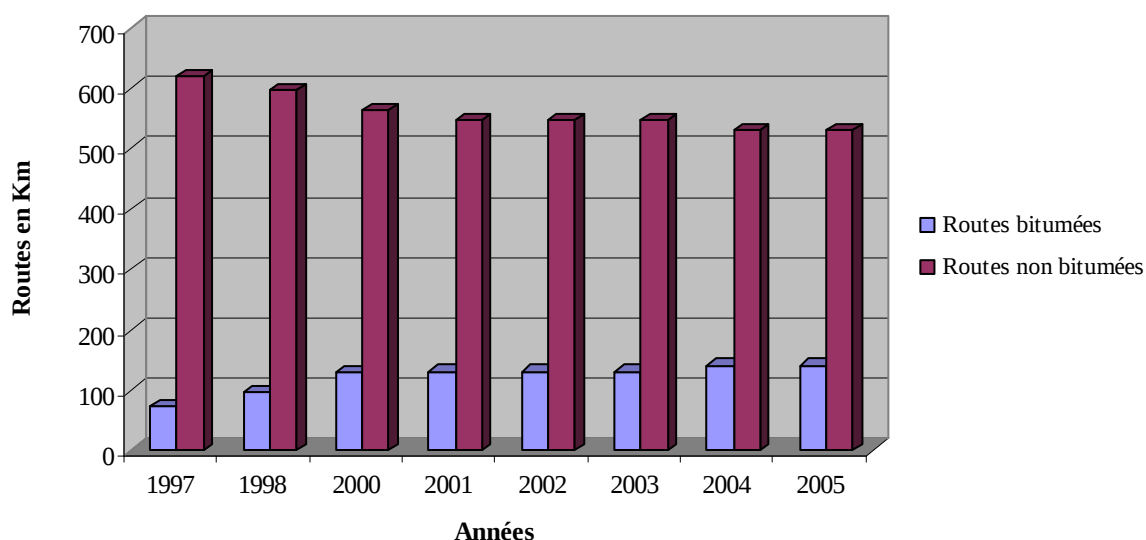
Les routes

Les statistiques de l'année 2004 (ODS, 2004) montrent que la délégation de Béni Khédache est dotée d'un réseau routier composé de :

- routes numérotées : 81,6 Km de routes bitumées et 137,5 Km de routes non bitumées
- routes régionales : 55,5 Km de routes bitumées et 47 Km de routes non bitumées
- routes locales : bitumées 26,1 Km et non bitumées 126,4 Km
- pistes agricoles : bitumées 59,9 Km et non bitumées 356,1 Km.

Au total, la tranche bitumée du réseau routier de Béni Khédache est de 141,5 Km, soit 21% du total et celle non bitumée est de 529,5 Km, soit 79% de l'ensemble du réseau routier.

Figure n° 7. Evolution du réseau routier dans la délégation de Béni Khédache entre 1998 et 2005



La figure n° 7 montre que le réseau routier bitumé de Béni Khédache a presque doublé en huit ans, en passant de 73,5 Km en 1997 à 141,5 Km en 2005. Ces chiffres démontrent, si besoin était, tous les efforts fournis par l'Etat tunisien pour équiper en infrastructures les régions les plus enclavées, afin d'améliorer les conditions de vie des populations des zones rurales éloignées et de les ancrer sur leur territoire.

Les télécommunications

La délégation de Béni Khédache dispose, selon les statistiques de 2004 (ODS, 2004), d'une infrastructure téléphonique moderne : un réseau « GSM » qui couvre la majeure partie de la région et un réseau numérique (technologie SDH) qui couvre toutes les agglomérations. En outre, la délégation dispose de 47 taxiphones publics, 119 stations de téléphone rural, 1514 téléphones ordinaires et une densité téléphoniques égale à 3,7 lignes/habitants pour les téléphones fixes.

L'électrification

Le taux d'électrification dans la délégation est de l'ordre de 98% en milieu urbain et de 93% en zone rurale. Ces taux se rapprochent fortement de la moyenne du pays, puisqu'en Tunisie, le taux d'électrification en milieu urbain est de 98,8 % et de 94,3 % en milieu rural (ODS, 2004).

L'eau potable

Il faut noter que le taux de desserte¹⁰ d'eau potable atteint son maximum, 100%, pour le milieu urbain alors qu'il n'est que de 45,1 % pour le milieu rural. Le taux de branchement¹¹ au réseau en milieu rural est très faible aussi, de l'ordre de 38,3%. Toutefois, 80% de l'eau potable est utilisée pour la consommation domestique, seulement 0,75 % pour l'industrie et 0 % pour le tourisme. Ce dernier chiffre semble être sous-évalué, puisque la consommation du restaurant « Le bédouin » et de la station touristique de Zammour, même très faibles, doivent être comptabilisées dans le secteur du tourisme. Les 20% restant sont utilisés par d'autres secteurs (services, ...).

La santé

La délégation dispose d'un seul hôpital local d'une capacité de quatre lits, de 17 centres de santé de base, et d'un laboratoire d'analyses. Par contre, il y a un seul médecin privé dans la délégation, un généraliste et une seule pharmacie, mais pas de spécialistes, ni de dentistes, ni de radiologues, ni de sages-femmes.

¹⁰ Taux de desserte en eau potable : pourcentage de la population qui dispose de l'eau potable à partir du réseau ou à partir d'une borne fontaine ou un puit public (SONEDE ou Génie Rural).

¹¹ Taux de branchement en eau potable : pourcentage des ménages qui disposent de l'eau potable à domicile (réseau de la SONEDE).

L'éducation

La délégation dispose de 32 écoles d'enseignement de base, 3 collèges et 2 lycées. De plus, dans le domaine de la formation professionnelle, la délégation s'est dotée d'un centre de formation de la femme rurale d'une capacité de 60 candidates, avec 5 formateurs.

La culture

On recense au niveau de la délégation deux bibliothèques avec 18.558 livres et une maison de la culture. Cependant, on peut noter l'absence de cinémas et de théâtres.

Le transport

La ville de Béni Khédache dispose d'un service régulier de bus de la société régionale de transport, avec douze louages¹². Elle est également reliée aux différentes agglomérations voisines par une flotte de 23 véhicules de transport rural.

La poste

On recense à Béni Khédache six bureaux de poste et sept guichets.

Le sport

Un terrain de sport en terre et quatre associations sportives scolaires.

Conclusion

Si la délégation de Béni Khédache est relativement bien dotée en infrastructures de base, elle ne dispose pas de zone industrielle, ni de stations de distribution de carburants et elle souffre surtout de l'absence d'un réseau d'assainissement.

C. Activités économiques dominantes : agriculture et élevage

a) L'agriculture

La superficie agricole utile totale (SAU) de la délégation est de 121.075 ha soit 89% de la superficie totale. Les terres cultivables occupent 19% de la SAU, alors que les parcours représentent 80% de la SAU totale. La répartition de l'occupation des sols dans la délégation est donnée par le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Occupation de la superficie totale du sol dans la délégation de Béni Khédache (en ha)

	Superficie agricole utile				Terres incultes	Superficie totale
	terres cultivables	Parcours	Forêt	Total		
Superficie en ha	22 984	96 491	1 600	121 075	14 487	135 562
% de la superficie totale	17	71	1	89	11	100
% de la SAU	19	80	1	100		

Source : ODS, 2004.

Par ailleurs, les statistiques montrent que la totalité des terres privées, soit 36.684 ha sont des terres collectives attribuées, alors que les terres collectives, soit 79.724 ha, représentant 81% de la totalité, sont soumises au régime forestier. Ces terres, destinées généralement au pâturage, sont situées en majorité

¹² *Le louage* est un taxi collectif dont l'usage est courant en Tunisie. Des voitures (souvent des monospaces) font la navette entre les principales villes du pays. Les horaires n'étant pas fixes, la voiture ne part que lorsqu'elle est pleine. Les voitures à bandes bleues desservent les environs d'une ville, tandis que celles à bandes rouges sont pour les longues distances.

dans la partie de Dhahar à l'Ouest de Béni Khédache. Les autres terres soumises au régime forestier se localisent aux sommets des montagnes et dans la partie plus au Nord, qui sera dédiée à la création du parc national. Les terres attribuées (privées), ou attribuables, s'étalent sur toute la partie Est de la délégation, qui englobe la Jeffara, la chaîne montagneuse et l'extrême Est du Dhahar.

La production végétale en sec

La Délégation de Béni Khédache est une zone à dominante montagneuse. L'activité économique y est basée sur une agriculture autoconsommée pratiquée dans des conditions difficiles et d'une activité d'élevage très influencée par ces conditions du milieu. L'activité agricole de la zone a toujours été essentiellement basée sur la mobilisation et l'exploitation des eaux de ruissellement par des ouvrages de collecte d'eau, les Jessour¹³, construits au niveau des zones à relief très accidenté. La superficie totale des Jessour représente à peu près un huitième de la SAU à Béni Khédache, soit entre 12.000 et 15.000 ha.

La répartition des terres cultivables montre que l'arboriculture est dominante dans la région avec 13.780 ha, alors que 8000 ha sont cultivées en céréales, 300 ha en légumineuses, et 150 ha en légumes (ODS, 2004). La céréaliculture est pratiquée épisodiquement en fonction des pluies d'automne.

➤ L'arboriculture

D'après le tableau ci-dessous, il apparaît que l'arboriculture intéresse principalement l'olivier qui occupe 87 % de la superficie totale en 2004. Le figuier occupe la deuxième place avec seulement 7% de la superficie totale. Ces deux cultures sont conduites exclusivement derrière les aménagements CES, les Jessour et les tabias. Le reste des surfaces est occupé par le pommier (2%), l'amandier (0,3%) et la vigne (0,6%). On remarque que les superficies occupées par le pommier ont été réduites de moitié entre 2000 et 2005 alors que les superficies occupées par les amandiers en 2005 sont 24 fois plus petites que celles de l'année 2000. Cela pourrait s'expliquer par les années de sécheresse très dures qu'a connu le territoire pendant cette période, avec pour conséquence l'effondrement de la productivité de presque toutes les cultures. D'ailleurs, on sait que la production de l'olivier est tributaire de la pluviométrie de l'année précédente et les autres espèces de celle de l'année en cours. On peut ainsi remarquer que la production d'huile passe de 1420 T en 2000 à 800 T en 2005, avec une grande variabilité interannuelle pour les mêmes superficies cultivées.

Tableau n° 7 : Evolution de l'arboriculture dans la délégation de Béni Khédache, de 1998 à 2005

	Olives			Figues		Amandes		Pommes		Raisins		Autres	
	Olives		Huile Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)	Sup (ha)	Prod (T)
	Sup (ha)	Prod (T)											
1998		1 200	240		700		270		130		20		135
2000	12 100	6 500	1 420	1 099	1 200	959	560	560	100	104	20	532	200
2001	12 100			1 100	200	950	120	500	50	100	10	530	80
2002	12 000			900	470	50	20	250	160	80	8	500	8
2003	12 000	1 925	385	900	500	40	20	260	190	80	5	500	15
2004	12 000	4 000	800	900	600	40	25	260	190	80	30	500	35
2005	12 469	4 000	800	900	600	40	25	260	190	80	30	500	35

Source : CRDA de Médénine

¹³ Jessour est le pluriel de Jesser, appelé également tabia dans les régions de Matmata et Tataouine. Il correspond à une petite élévation en terre dressée dans le lit de l'oued, disposé perpendiculairement à l'écoulement reliant ainsi les deux berges l'oued. L'ouvrage est équipé d'un déversoir construit en terre sèche ou placé sur la roche en place (Ben Oueddou, 2001). Il permet ainsi de piéger, en amont, un sol de plus en plus profond et des réserves d'eau suffisantes pour permettre la culture arbusive, mais aussi la céréaliculture (Bonvallot, 2002). L'agriculteur peut ainsi profiter du ruissellement et de l'érosion des terres des bassins versants dominant les lieux qu'il se propose de mettre en valeur.

Figure n° 8. Jessour à Béni Khédache en période de pluie (mars 2007) Cliché J. Oberti



Figure n° 9. Jessour à Béni Khédache (Cliché A. Zammouri)



Figure n°10. Détail d'un Jesser (Cliché Ben Ouezdou, 2001)



➤ Les cultures annuelles

Les cultures annuelles en sec représentent un système de production pratiquement vivrier, se basant sur les céréales (blé et orge) et occasionnellement sur d'autres cultures comme les légumineuses (petits pois, fève, pois chiche, ...) et les légumes (cucurbitacées, autres) pendant les années humides. Les superficies emblavées annuellement varient beaucoup en fonction de la pluviométrie enregistrée pendant l'automne pour les céréales et les légumineuses, et pendant l'hiver pour les légumes. En 2004, 8000 ha ont été emblavés en céréales pour une production de 48.000 quintaux, les légumineuses ont occupé une superficie de 300 ha pour une production de 1000 quintaux et les légumes ne représentaient que 115 ha pour une production de 1220 quintaux (ODS, 2005).

L'agriculture irriguée quant à elle est quasiment inexistante, car hormis la petite oasis de montagne de Ksar Hallouf, il n'y pas beaucoup de périmètres irrigués à Béni Khédache. Les Jessour ne sont pas considérés comme des périmètres irrigués, mais plutôt comme des parcelles irriguées à l'aide des eaux de ruissellement. On note aussi la présence à Béni Khédache de nombreuses citernes pour la collecte des eaux de pluie et de puits là où existe une nappe phréatique, mis en place pour assurer la satisfaction des besoins domestiques de la population.

Les premiers périmètres furent créés au début des années 90 sur des forages captant la nappe des grès de Trias au niveau de la Jeffara. En 2004, on recense un périmètre irrigué public de 15 ha et 23 périmètres irrigués privés d'une superficie totale de 47 ha (ODS, 2004).

Les cultures des périmètres irrigués privés sont représentées par l'arboriculture qui occupe 40% des superficies et les cultures maraîchères (tomate, piment, pomme de terre, pastèque, melon, etc.), principalement destinées au marché local.

b) L'élevage

L'élevage occupe une place privilégiée dans la production de la zone. Le cheptel est essentiellement constitué d'ovins (82.000 têtes) et de caprins (73.000 têtes) (ODS, 2005). Les autres animaux de rente, le bovin et le camelin, sont très faiblement représentés, avec respectivement 80 et 480 têtes. Il faut noter que la zone de Béni Khédache, très connue pour son miel de qualité qui se vendait localement jusqu'à 20€ le Kg en 2006, ne dispose que de 380 ruches et ce depuis sept ans. On a par contre recensé 16.000 poulets de chair alors que la région ne dispose d'aucun élevage de poules pondeuses.

L'évolution de l'élevage à Béni Khédache concerne surtout les effectifs du cheptel des petits ruminants. Les effectifs des ovins et des caprins ont plus que doublé pendant la période 1998-2005, alors que le nombre de têtes des camélidés est resté plus au moins stable, avec une chute de 200 bêtes en 2005 qui mériterait d'être expliquée. En revanche, le bovin a fait son apparition à Béni Khédache en 2000 et depuis, ses effectifs sont en augmentation constante.

Tableau n° 8 : Evolution du cheptel de Béni Khédache de 1998 à 2005

	Bovin (têtes)	Ovin (têtes)	caprin (têtes)	camelin (têtes)	ruches (têtes)	poules pondeuses (unités)	poulets de chair (unités)
1998	0	35 500	31 200	450	380	0	10 000
2000	20	37 000	28 000	500	380	0	10 000
2001	20	37 000	28 000	500	380	0	15 000
2002	20	42 000	32 000	500	380	0	4 000
2003	20	42 000	32 000	500	380	0	13 000
2004	30	65 000	50 000	680	400	0	0
2005	80	82 000	73 000	480	380	0	16 000

Source : ODS, 2005.

Les productions d'élevage sont essentiellement le lait et la viande. Le lait est un bien produit surtout par les chèvres, 1950 tonnes en 2005 contre 220 tonnes produites par les bovins. La consommation familiale du lait de chèvre constitue sa principale destination puisque les traditions sociales des éleveurs permettaient de l'offrir ou de l'échanger mais interdisaient de le vendre. Néanmoins, les éleveurs sont conscients de la perte de la valeur ajoutée de ce produit identitaire par excellence faute de valorisation. Nombreux sont ceux qui semblent s'intéresser à la fabrication du fromage de chèvre depuis la sensibilisation à travers le projet « Jessour et ksour ».

L'évolution du cheptel dans la zone connaît des variations assez importantes. En effet, il y a une augmentation notable du nombre de têtes d'ovin et de caprin de 2001 à 2002. Ces chiffres ne changeront pas de 2002 à 2003, mais à partir de 2003, il y a eu une augmentation spectaculaire du nombre de têtes de caprins qui passe de 32000 têtes en 2003 à 50000 en 2004 et à 73000 en 2005. De même, l'ovin a connu la même évolution avec un passage de 42000 têtes en 2003 à 65000 têtes en 2004 et à 82000 têtes en 2005. Cette augmentation très importante et assez rapide aurait méritée une explication, malheureusement, nous n'avons pas d'éléments de réponse dans le cadre de cette étude.

Tableau n° 9 : Productions d'élevage à Béni Khédache (en tonnes) en 2005

	Lait		Viande					Autres		
	Bovin	Caprin	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Volaille	Miel	Laine	Cuir
Production en Tonnes	220	1950	12	970	730	21	30	4,8	123	126

Les parcours

La superficie totale des parcours dans la délégation de Béni Khédache est de 96.491 ha. Elle se répartie en deux types de parcours :

- ♣ parcours collectif, soumis au régime forestier dans la zone de Dhahar, d'une superficie totale de 45.854 ha. Ces parcours sont globalement en bon état dans les zones d'épandage des eaux et les bas fonds alors que les zones exposées au Sud sont dans un état dégradé.
- ♣ parcours de montagne privés, d'une superficie totale de 51.500 ha.

c) Les autres activités économiques

La délégation de Béni Khédache est caractérisée par un tissu économique faible dominé par l'activité agricole et un manque de diversification économique.

➤ Les investissements agricoles

Il s'agit surtout de petits et moyens projets. Depuis l'année 2000, 60 projets ont été déclarés, dont 28 ont été approuvés, avec une moyenne de 12 projets par an. Le total des investissements est de l'ordre de 6.500.000 DT, dont 2.745.000 ont été accordés. Ces projets sont appelés par le code des investissements agricoles projets de type « B » et « C ».

➤ Les industries manufacturières

Il s'agit de 11 entreprises dont 6 sont des industries agroalimentaires. Les 5 autres sont représentées par une industrie de textile, d'habillement, de cuir et de chaussures et les 4 autres sont assez diverses. Ces entreprises ont totalisé un investissement de 366.000 DT et ont créé 59 emplois.

➤ Les petites et moyennes entreprises

En 2004, on recense 4 projets artisanaux de personnes physiques et 8 entreprises de petits métiers.

➤ Les entreprises commerciales et de service

Le commerce de détail est de loin la plus importante entreprise commerciale à Béni Khédache. Elle est représentée par 294 entreprises de commerce de détail contre seulement deux commerces de gros. Les entreprises d'artisanat, autant que celles du commerce de détail, traduisent la volonté des habitants de

Béni Khédache de diversifier leur activité pour s'assurer des compléments de revenus à l'activité agricole handicapée par les sécheresses récurrentes.

➤ **L'artisanat**

Béni Khédache se caractérise par l'existence d'un artisanat d'art assez spécifique et d'un savoir-faire local ancien. Cependant, ce secteur souffre de l'absence d'un réseau de diffusion et de commercialisation organisé. On recense 13 unités de formation produisant des articles artisanaux. Les autres centres de formation, au nombre de 13 aussi, n'assurent pas la commercialisation, laissée aux soins des bénéficiaires. Ils dispensent uniquement la formation, avec une capacité de 2400 personnes et 15 formateurs.

➤ **Le tourisme**

Le secteur du tourisme souffre de l'absence d'une infrastructure dédiée dans la délégation. Jusqu'à l'année 2004, la seule structure d'hébergement était représentée par un hôtel-restaurant troglodyte, « la station touristique de Zammour » ou « chez Othmane » comme elle est parfois appelée. Depuis, dans le cadre du projet « Jessour et Ksour », il y a eu construction de trois maisons d'hôtes pour une capacité d'hébergement de 12 personnes. En plus de la station susmentionnée, le restaurant « le bédouin » représente la deuxième structure de restauration dans le territoire.

d] Les projets publics de développement

Depuis sa création en 1956, la délégation de Béni Khédache a bénéficié de nombreux projets étatiques.

• **Le programme de développement rural intégré (PDRI)**

Ce programme se subdivise en deux générations. La première s'est étalée de 1984 à 1994 et a concerné deux zones, le Dhahar et El Fijj. Les 3,106 millions de DT de budget ont permis de toucher 277 bénéficiaires et de financer les activités agricoles productives et l'infrastructure rurale. La deuxième génération de PDRI a commencé en 1994 et a permis de financer, en plus des actions agricoles et de l'infrastructure, les petits métiers, pour permettre le développement économique et social de la zone.

• **Le programme régional de développement**

Il s'agit d'un programme annuel dont le budget est géré directement par le Conseil Régional de Médenine. Son objectif est l'amélioration des conditions de vie des collectivités régionales. Il permet de financer la formation professionnelle, la création de postes, l'amélioration du niveau de vie des collectivités et les chantiers régionaux touchant à tous les domaines de la vie économique et sociale.

• **Le programme du FNS 26-26**

Ce programme vise la réinsertion des zones pauvres dans le développement. Il a touché, entre 1993 et 2001, 2438 familles bénéficiaires, réparties sur 19 localités, avec un montant total de 7.906 MDT, dont 7,4 dans le domaine des infrastructures et équipements collectifs et 0,451 MDT pour la création de nouvelles sources de revenus.

• **Le projet Ababsa II**

Ce projet a été entrepris principalement dans les délégations de Béni Khédache et de Médenine Nord. Il a permis de financer les infrastructures de base à hauteur de 1.849.721 DT. Les pistes rurales ont été financées à hauteur de 40%, les travaux d'adduction d'eau potable (AEP) à hauteur de 33% et l'électrification 27%.

• **Le projet « PGRN » : projet de gestion des ressources naturelles**

L'intervention du projet PGRN a intéressé 18.000 bénéficiaires, soit 3300 familles, dans le système agraire de la Jeffara, sur une superficie estimée à 116.000 ha. Les objectifs de ce projet consistaient en l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et du niveau de vie des populations rurales à travers la mise en œuvre de plans de développement participatifs (PDP).

- **Le projet FOSDA**

Le Fonds Spécial de Développement Agricole (FOSDA) intervient dans la délégation de Béni Khédache depuis 1986. Il totalise un montant de 1,099 millions de DT et a pu toucher 2656 bénéficiaires sur une superficie de 6786 ha.

e] L'organisation institutionnelle du territoire

Le tissu institutionnel est très développé à Béni Khédache. Il est composé :

- ♣ des organisations de base, formées par un groupement de développement agricole (GDA) créé en 2000, dont les objectifs sont l'approvisionnement en aliments de bétail et la gestion des points d'eau. Le nombre d'adhérents est de 230. On recense également une coopérative de services agricoles (CSA) appelée *Coopération réussite de Béni Khédache*. Elle a été créée en 1986 suite au programme national du Ministère de l'Agriculture. Le nombre d'adhérents est de 430 et sa principale fonction est la vente des céréales et des produits agricoles. Enfin, on recense l'existence de 23 groupements d'intérêts collectifs (GIC).
- ♣ des associations formées par l'association de développement durable (ADD), l'association des jeunes de Zammour (AJZ), l'association de protection de la biodiversité à Béni Khédache (APBB) et l'association de conservation et de protection du patrimoine et des ksour (ACPPK).
- ♣ d'autres institutions notamment l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT), l'Office du Développement du Sud (ODS), l'Association de Micro-Crédit (AMC), etc. qui ont une vocation nationale ou régionale et une activité plus ou moins importante à Béni Khédache.

II. Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »

1. Objectifs généraux du projet

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est un projet de développement rural intégré, dont le point de départ a été une rencontre. Suite au séminaire du CIHEAM organisé à Marrakech sur le développement rural des pays méditerranéens, des acteurs présents lors de ce séminaire se sont retrouvés lors d'un séminaire à l'IRA de Médenine. L'aboutissement de la réflexion sur les stratégies de développement du milieu rural a été la conception d'un projet de développement local qui valorise les résultats de la recherche scientifique. Le choix du territoire de BK s'est vite imposé car il était assez structuré et les acteurs locaux qui étaient très actifs, avaient atteint cette prise de conscience des contraintes de leur territoire et de ses difficultés à se développer, qui s'accroissaient, jusqu'à ne plus être acceptables. Cette réaction s'est traduite par une volonté collective "d'agir ensemble", avec l'aide de la recherche.

Les points de départ de ce projet ont été les constats suivants :

- baisse de l'émigration,
- augmentation de la population et du chômage des jeunes, surtout celui des jeunes diplômés,
- impossibilité d'intensifier l'agriculture dans ses formes traditionnelles en raison de limites biologiques.

Cette prise de conscience de la difficulté sinon de l'impossibilité d'avoir un développement qui diffuserait de l'extérieur dans le territoire a incité les acteurs locaux à adopter la stratégie des zones rurales déshéritées du Nord, à savoir « la valorisation locale des ressources locales » pour engager un processus de développement dans leur territoire.

Le projet va ainsi faire l'objet d'une première phase d'identification, soutenue par la coopération française (Ambassade de France) dans le cadre du programme « Innovation Rurale en Zones difficiles » (IRZOD) développé, depuis octobre 2000, par des partenaires du Gouvernorat de Médenine et du

Département de l'Hérault en France. Il s'appuiera sur l'expérience du programme « Paysans innovateurs » développé par l'IRA de Médenine.

Tel que conçu par les différents acteurs concernés, le projet avait un caractère pilote justifié par :

- l'imagination de nouvelles voies de développement expérimentales pour une zone de montagne,
- la notion de « territoire », puisqu'il concerne un espace rural bien délimité qui suit les limites de la délégation de Béni Khédache,
- sa nature multisectorielle : c'est un projet de développement intégré qui intéresse l'ensemble des secteurs d'activités qui peuvent être développés dans la zone.
- sa nature ascendante : c'est un projet qui a vocation à être géré principalement par les acteurs locaux en liaison étroite avec les administrations locales et régionales.

L'objectif économique général du projet est de créer des revenus nouveaux qui remplacent petit à petit les revenus de l'émigration. Il a ainsi visé la mise en place d'activités nouvelles, non agricoles. Avant d'y arriver, le projet a défini, à partir d'une analyse diagnostic, une stratégie de développement pour la zone, a identifié, élaboré et exécuté les différentes opérations et actions susceptibles de mettre en œuvre cette stratégie. En fin de parcours, la présente étude vient évaluer le degré de réalisation des activités programmées et l'impact du projet sur l'émergence d'un processus de développement durable dans la zone.

Le diagnostic général de la zone a montré que les activités qui méritaient d'être développées étaient l'artisanat textile bédouin, les produits agricoles locaux et la mise en valeur touristique du patrimoine historique et culturel, en prenant en compte, dans la réalisation de ces activités, la rareté de l'eau sur le territoire.

2. Problématique générale

L'hypothèse centrale de la stratégie de développement proposée dans le cadre du projet vise, pour résoudre les problèmes de la zone, à créer de nouvelles activités exercées sur place qui ne soient pas des activités agricoles conventionnelles et qui puissent améliorer emploi et revenus sans augmenter la pression sur les ressources. Il s'agit de valoriser localement les ressources naturelles paysagères, architecturales, historiques, artisanales et les produits locaux spécifiques, dans une approche territoriale, multisectorielle et gérée par les acteurs locaux.

La problématique générale du projet se rattache à l'émergence, au niveau mondial, de la problématique du développement local. En effet, comme nous le développerons plus loin au niveau du chapitre III, nous assistons depuis au moins une trentaine d'années à un retour du niveau « local » qui permet aux acteurs d'un territoire de réorganiser l'économie d'un territoire pour faire face à la montée des concurrences générées par la mondialisation (Pecqueur, 2005). Cette dynamique territoriale de développement, impulsée par des acteurs associatifs dans la plupart des cas, organisés en réseaux avec le public et le privé, vise à valoriser les ressources propres du territoire qui lui permettent de renforcer son image identitaire et d'éviter la concurrence avec des produits standards. Les expériences de développement local menées dans les pays du Nord ont par ailleurs montré que ces processus étaient mieux à même de provoquer cette dynamique s'ils étaient encadrés par la recherche.

Ainsi, la raison sociale du projet, qui lui donne sa dénomination, propose le cadre identitaire suivant « Jessour et Ksour¹⁴ de Béni Khédache », les Jessour et les Ksour étant deux éléments identitaires majeurs de la zone, sachant que les Jessour sont également trouvés dans les régions de Matmata et de Tataouine, et que les Ksour sont une particularité spécifique de la zone qui s'étend de Tataouine à BK, les Ksour les plus beaux se trouvant à Tataouine. Néanmoins, le paysage de BK est très marqué par ces deux éléments qui en structurent le paysage.

¹⁴ Le Ksar (pluriel Ksour) est un grenier collectif qui a toujours servi à une tribu, une fraction de tribu ou à groupe de tribus, de lieu d'ensilage de produits agricoles (Ben Oueddou, 2001).

L'analyse diagnostic du territoire de BK a montré que trois axes pouvaient être développés : le tourisme, l'artisanat et les produits locaux agricoles traditionnels de la zone. Un quatrième axe « eau et ressources » a vite émergé du savoir-faire local même s'il intègre les trois précités. Ces axes se déclinent comme suit :

▪ **le tourisme patrimonial** : retenu comme axe fédérateur pour l'ensemble du projet. Cet axe se fixe comme objectif l'amélioration significative du potentiel touristique de la zone de Béni Khédache et vise à inscrire le territoire comme destination touristique de découverte, paysage/patrimoine/produits authentiques.

▪ **les produits spécifiques locaux** : la région offre un large panel de produits agricoles spécifiques (huile d'olive, figues sèches, miel, plantes médicinales, etc.). L'objectif de cet axe est d'œuvrer pour la mise en place de produits de terroir en vue de créer un « label ». Les interventions ont ciblé, prioritairement, la valorisation de la figue (produit spécifique porteur identifié grâce aux études de pré-faisabilité) et l'amélioration de la commercialisation des produits locaux.

▪ **l'artisanat local** : dans cet axe, la stratégie vise, à partir de plusieurs actions, à appuyer l'émergence de l'artisanat de tissage présent sur le territoire de Béni Khédache, mais insuffisamment développé, comme activité économique en tant que telle, au-delà du simple rôle d'appoint dans lequel elle était confinée.

▪ et un axe horizontal, **la gestion de l'eau**. La stratégie pour la gestion optimale des ressources en eau dans la partie montagneuse de Béni Khédache s'appuie sur la réhabilitation et la durabilité de l'agriculture basée sur la collecte des eaux de ruissellement et la préservation et la conservation du patrimoine hydro-agricole qui constitue un paysage typique et la protection de l'environnement.

3. Les partenaires de départ du projet

Ils sont de différentes natures selon les missions et les rôles :

♣ **les partenaires techniques** : deux institutions d'enseignement et de recherche scientifique, l'Institut des Régions Arides de Médenine et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier et deux opérateurs de développement, l'association de développement durable de Béni Khédache en collaboration avec l'ensemble du mouvement associatif local et le programme leader 34 dans le département de l'Hérault.

♣ **les partenaires d'appui** :

- le Conseil Régional de Médenine et le Conseil Général de l'Hérault,
- le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Médenine,
- l'Office de Développement du Sud,
- le Commissariat Régional du Tourisme du Sud-est,
- la Direction Régionale de l'Équipement et de l'Habitat,
- le Commissariat Régional de l'Artisanat.

♣ **les partenaires de coopération qui contribuent au soutien financier de l'opération** :

- Le Ministère de la Recherche scientifique, de la Technologie et du Développement des compétences tunisien pour la partie Recherche-Développement et suivi-évaluation ;

L'Ambassade de France en Tunisie (Service SCAC) pour la partie assistance technique et opérations pilotes.



Figure n° 11. Ksar Médenine
(Cliché personnel)



Figure n° 12. Ksar Jouamaa
(Cliché personnel)



Figure n° 13. Ksar Zammour
(Cliché A. Zammouri)

4. Organisation du projet

Ce projet représente la convergence de domaines d'intervention et de réseaux qui se sont fédérés, à un moment particulier, sur une idée de développement. Au moment de son élaboration, il fallait répondre à trois impératifs, celui de la programmation, de l'animation et de la gestion. Ainsi, le projet s'est doté d'une organisation comprenant trois instances :

- ♣ **le comité de pilotage**, chargé de la programmation et de la budgétisation. Il est composé des responsables administratifs régionaux et des représentants des partenaires du projet. Il est présidé par le Gouverneur de Médenine,
- ♣ **le comité local d'animation et de réalisation du projet (CLAR)** est l'organe opérationnel du projet. Il est présidé par le Délégué de Béni Khédache et est animé par un coordinateur, membre de l'ADD, qui assure l'animation de tout le projet,
- ♣ **le comité technique** du projet qui représente l'organe de réflexion est formé par l'IRA et l'IAMM, l'ADD et Leader 34,
- ♣ **l'Institut des Régions Arides de Médenine** qui a été chargé par le comité de pilotage d'assurer la gestion financière du projet.

5. Financement du projet

Le financement programmé, de l'ordre de 300.000 € par an à compter de l'année 2002, a été apporté pour les trois quarts par le gouvernorat de Médenine (budget régional), le reste par le Ministère de la Recherche Tunisien, la Coopération Française et la Coopération décentralisée (Département de l'Hérault). Le projet a bénéficié d'une coopération internationale spécifique, à savoir la coopération entre territoires qui se décline en trois types différents :

- une coopération d'ingénierie et d'assistance technique, par la cellule d'animation Leader 34, portant sur l'appui aux acteurs locaux pour l'élaboration de la stratégie de développement intégré (principaux aspects : animation des groupes de travail, réalisation des études de faisabilité).
- une coopération entre territoires de développement tunisien et héraultais.
- la coopération décentralisée entre les institutions partenaires, le Conseil général de l'Hérault et le gouvernorat de Médenine.

Chapitre III. Approche théorique : développement local ou développement territorial ?

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est défini dans le document de présentation comme un « projet de développement local » dont l'objectif principal est la création de revenus complémentaires pour la population de Béni Khédache, à travers « la valorisation locale des ressources locales ». Avant d'aborder l'évaluation de ce projet, nous tenterons d'appréhender ce qu'est le développement local, ainsi qu'un certain nombre de termes rattachés à ce concept, tels que le territoire, la gouvernance, la décentralisation, la valorisation des ressources locales et les formes d'organisation qui ont vu le jour au niveau territorial, comme le district industriel et le système productif local.

Dans notre monde caractérisé par une globalisation de l'économie, et des relations d'interdépendance qui s'établissent au niveau planétaire, le niveau local semble perdre toute maîtrise au profit du jeu des grands équilibres économiques mondiaux.

Dans ce contexte, les zones rurales défavorisées (à fortes contraintes physiques et/ou socioéconomiques) ne sont pas outillées pour s'adapter d'une part aux changements rapides induits par la mondialisation et d'autre part, au modèle dominant de développement de l'agriculture imposé par la Politique Agricole Commune dans les pays du Nord et par les politiques mises en place dans les pays du Sud après les indépendances. En réaction, les populations se détournent du politique et concentrent leurs initiatives sur la défense d'une identité plus forte, capable de redonner un sens à leur action et d'offrir une meilleure maîtrise de leur destin. Ainsi, les territoires vont essayer de s'imposer sur les marchés mondiaux, forts de leurs spécificités et portés par de nouvelles forces sociales, appelées société civile (Mayoukou et al., 2003). On peut donc dire qu'on assiste depuis quelques années à une montée du « local », à un « retour au local » et donc à un essai d'organisation des territoires dans une tentative de constituer un contrepoids à l'incertitude générée par la compétition globalisée.

Cette montée du local est vécue comme une manière de rompre avec les tendances lourdes de la mondialisation, comme la conséquence de l'échec du développement conduit par les États, bien qu'elle traduise pour certains en revanche la volonté d'augmenter l'efficacité des politiques de développement, en les rapprochant au plus près des acteurs concernés.

Mais quand et comment est né le développement local ?

En France, le développement local, né de la confluence de plusieurs courants, –revendications régionalistes, contestation d'un mode d'organisation économique en crise, activisme militant des groupes de développement agricole des années soixante ou refus de certaines régions de se laisser mourir (Bachelard, 1993), se substitue peu à peu au modèle centralisateur. Celui-ci n'est alors plus en mesure de répondre aux exigences d'une société locale subissant les effets d'une crise économique et sociale et face à laquelle l'Etat ne peut plus assurer le financement de sa politique.

Historiquement, le monde rural et particulièrement les zones difficiles sur lesquelles cette étude se penche, ont évolué au rythme de l'évolution économique du monde. Ainsi, dans le contexte économique des années cinquante, les zones rurales défavorisées dans lesquelles les conditions du milieu sont plus difficiles eu égard aux techniques et aux moyens matériels mis en œuvre, vont être marginalisées, en raison de leurs « handicaps naturels » (Chassany, 1994) et de l'impossibilité d'adhésion au modèle dominant de la PAC.

La construction du marché commun, pendant la période 1960-1975, va encourager les responsables politiques européens à favoriser la modernisation de l'ensemble de l'agriculture, à travers des politiques conçues pour compenser des retards accumulés par ces zones.

Malgré quelques difficultés, on assistera donc au redémarrage des systèmes productifs locaux¹⁵, dans le cadre du processus de développement local dans quelques zones difficiles. Il concerne celles qui purent, grâce à une mobilisation de leurs acteurs, saisir cette opportunité et bénéficier des aides européennes. Le monde rural sera d'ailleurs le premier à inventer, dans les années soixante, le slogan « vivre et travailler au pays » et on verra l'Etat l'autoriser à réfléchir collectivement au contenu des futurs plans d'aménagement rural (Betbeder, 1999).

Cependant, ces zones vont être rapidement rattrapées par la crise des années 1970 : problèmes des excédents de production à écouler, crise pétrolière et ses répercussions sur les prix des intrants, montée du chômage, etc. Suite à ces difficultés, subies par l'agriculture et donc par le monde rural, le développement local ne sera plus seulement l'affaire des paysans, il passera aux mains d'autres acteurs, provenant d'autres secteurs de l'économie, alors que les paysans seront appelés à y jouer un autre rôle (Duché, 1994).

Cette multiplication des acteurs conduira, par conséquent, à partir du milieu des années quatre-vingt, à une complexification des économies locales. Pendant cette période, il y a eu prise de conscience des limites d'une activité économique centrée sur la seule agriculture, qui est devenue largement minoritaire dans beaucoup de zones rurales. Les agriculteurs avaient pris conscience de la nécessité d'inventer une nouvelle façon de survivre, de se maintenir et de se développer (Campagne, 2000), qui a pris la forme de la « valorisation locale des ressources locales » grâce aux politiques qui vont être mises en place. Ces politiques vont considérer un espace beaucoup plus réduit que celui des grands projets intégrés des périodes précédentes, même si une masse critique est nécessaire pour la mise en place d'une dynamique de développement. En effet, ces « territoires » sont assez réduits pour être gérable par les acteurs locaux mais suffisamment grands pour permettre des synergies entre les secteurs (Campagne, 2000), comme ils seront pris en charge par des structures de développement où tous les acteurs locaux (associatifs, privés et publics) peuvent participer à la gestion locale. Dans ce cadre, les unités économiques (agricoles, artisanales et commerciales ou industrielles) vont rassembler plusieurs activités complémentaires afin d'atteindre une rentabilité suffisante, en lien avec l'image du territoire, lequel constituera un vecteur utile au développement des entreprises.

Cette prise en charge de la gestion du local par ses acteurs a eu pour conséquence une prise en compte de plus en plus grande des préoccupations environnementales, notamment en raison des politiques d'accompagnement mises en place, qui vont rétribuer les agriculteurs pour le service d'entretien de la nature (Chassany, 1994). Mais avec l'évolution de l'environnement économique international, la multifonctionnalité de l'agriculture sera de plus en plus remise en cause, et les différentes aides octroyées par l'Etat iront en baissant. Le local devra donc de plus en plus s'organiser et fédérer toutes ses capacités pour organiser son développement, toujours avec le soutien de l'Etat alors même que son processus de développement est imaginé et mis en œuvre par les locaux eux-mêmes.

Si nous disposons d'informations relativement précises sur les effets des politiques de développement local dans les pays du Nord¹⁶, nous disposons de peu de données sur les pays du Sud, dont le monde rural a connu d'importants bouleversements pendant les dernières décennies.

Développement local et pays du Sud

Des différences fondamentales existent entre l'évolution du rural des pays du Nord et celui des pays du Sud. Si le premier a subi les impacts d'une politique productiviste qui a abouti à une augmentation croissante de la taille des structures agraires et à un exode rural important qui a provoqué la déprise agricole et à un exode rural important, le rural du Sud a connu une toute autre dynamique.

Ces zones rurales avaient mis en place, dès la fin de la deuxième guerre mondiale (Abaab et Guillaume, 2004), un système dual dans lequel la faiblesse des revenus d'une agriculture et d'un élevage de

¹⁵ Se reporter plus loin pour une définition détaillée de cette notion.

¹⁶ Par Nord et Sud on veut dire Nord de la Méditerranée et Sud de la Méditerranée.

subsistance sont compensés par les rentes migratoires générées par une immigration importante (Campagne, 2005).

Dans les années soixante, ces pays vont mettre en place un programme de modernisation de l'agriculture qui réussira à bien des égards. Cependant, les zones rurales intermédiaires (au sens agroclimatiques) seront délaissées au profit des zones favorables, et les petites exploitations au profit des grandes et moyennes exploitations insérées dans le marché (Campagne, 2005).

Dans les années quatre-vingt, le choc de la mondialisation et des ajustements économiques va ralentir les processus de la construction étatique fondés sur l'aménagement du territoire et la constitution d'une élite administrative pérenne apte à gérer les affaires publiques (Bessaoud, 2006). Depuis, une nouvelle politique a vu le jour, basée sur le désengagement de l'Etat et une ouverture croissante des économies, ainsi que leur libération des contraintes réglementaires et sociales. L'Etat va ainsi abandonner certaines des fonctions économiques importantes qu'il exerçait, notamment dans le monde rural.

Ce désengagement, très douloureusement ressenti par les populations, se traduira par un manque de coordination et la disparition de services importants. Des questions telles que l'entretien des routes et des écoles, le crédit, la garantie des prix, se poseront de manière brutale. Pour faire face à ce vide, le discours qui justifie le désengagement de l'Etat va rejoindre les positions de certains acteurs (ONG, société civile, etc.) qui proposaient, depuis longtemps déjà, un processus d'accompagnement des dynamiques de communautés de base (Mayoukou et al., 2003). Par la suite, ce désengagement de l'Etat central, d'abord contraint, va être érigé en vertu à la faveur d'un retour des idées libérales qui font l'apologie de l'individu et de la créativité, et ce glissement idéologique favorisera une nouvelle attitude du pouvoir central face aux pouvoirs locaux (Bihr, 1992).

Pendant cette période, le poids de l'agriculture dans l'économie des zones rurales, surtout défavorisées, a été de moins en moins important en raison de la prise de conscience de ses limites pour nourrir la population. Ces zones rurales vont voir se développer des activités multisectorielles, les agriculteurs seront alors pluriactifs, en faisant des métiers divers, allant des commerces au travail saisonnier.

Pendant la même période, ces pays connaîtront un ralentissement des flux d'immigration, consécutif à celui de l'économie mondiale pendant les années quatre-vingt. Ce phénomène se traduira par une diminution des transferts des revenus de l'immigration et une augmentation de la pression sur les ressources naturelles (Campagne, 2005).

De même, le fait que le désengagement de l'Etat n'ait pas été contrebalancé par une émancipation des collectivités locales, a permis un foisonnement de la société civile qui a trouvé son terrain d'expression dans le domaine du développement économique local (Demazière, 1996).

On assistera donc à une multiplication des projets de développement local, beaucoup plus à l'initiative des bailleurs de fonds que sur proposition des populations concernées. Ces projets ont cherché à définir de nouvelles règles de gestion, à travailler sur des espaces limités avec des communautés relativement homogènes, tout en tenant compte de leur insertion dans un monde économique plus large.

Ils connaîtront peu de succès sur le terrain, car ils ont rarement pu sortir de la satisfaction des besoins primaires (production, santé, école) et consolider les activités économiques dépendantes du marché. Certes, l'échelle locale est un lieu privilégié de dialogue, d'identification de la demande sociale, de conception et d'expérimentation d'innovations, mais de nombreuses décisions qui pèsent sur le comportement des acteurs locaux (prix des intrants, de l'énergie, ouverture des marchés, etc.) sont prises ailleurs.

D'un autre côté, la décentralisation et son corollaire, la mise en place d'une gouvernance locale, a été rarement décidée de la propre initiative des pays du Sud. Elles ont plutôt été une grande préoccupation des agences d'aide internationale, pour qui la possibilité de traiter avec des structures officielles, durables, et « centralisatrices » à leur niveau, pouvait éliminer un désagrément majeur lié à la nature de ces projets

où les interlocuteurs étaient nombreux, sans existence juridique et les dépenses trop faibles (Mayoukou et al., 2003). Ils pousseront donc les gouvernements dans la voie de la décentralisation alors que la plupart des pays étaient assez mal préparés à ce changement.

Dans les faits, dans le cadre de la décentralisation, le transfert de compétences vers les collectivités territoriales a fait apparaître de nouveaux acteurs, des élus, responsables professionnels, cadres des organisations locales, etc. qui ont mal assumé des responsabilités auxquelles ils n'étaient pas préparés. Le rôle de la formation serait donc crucial pour les aider à jouer leur rôle et assurer leurs fonctions. Cette formation devrait être de deux types: l'une destinée à faire partager les valeurs de vision et de représentation communes d'une part, et l'autre plus technique, sur l'animation et la résolution des problèmes techniques posés dans la gestion quotidienne (Mayoukou et al., 2003).

Enfin, du Nord au Sud, le monde rural est en cours de restructuration. Au Nord, l'exigence de qualité de la part des consommateurs mais aussi la qualité de vie exigée par les citoyens a amené l'émergence de la notion de multifonctionnalité de l'agriculture, même si cette notion est de moins en moins acceptée au niveau international.

Au Sud, devant l'incapacité des politiques publiques à résoudre durablement les défis du monde rural, on assiste depuis de nombreuses années à l'émergence de nouvelles formes d'organisation, spécifiques au développement rural. En outre, la libéralisation de l'espace public a offert un cadre légal favorisant la liberté d'association dans de nombreux pays dans lesquels on a assisté à la création de nombreuses organisations rurales. De même, d'autres organisations, sectorielles (pour la gestion de l'eau, production, etc.), ou plus globales pour la gestion du développement local, ont vu le jour indépendamment des impulsions institutionnelles, sous l'effet d'un foisonnement d'initiatives collectives dans le milieu rural (Bessaoud, 2006).

Il est à noter aussi que même si la dynamique public-privé-associatif reste entravée par le manque de déconcentration et de décentralisation, par le cloisonnement entre administrations et par la rigidité des règles administratives (Bessaoud, 2006), on assiste à l'émergence d'une dynamique basée sur l'encouragement des initiatives individuelles ou semi-collectives, pour la création d'activités.

Ce nouveau modèle de développement mis en place est généralement familial, pluriactif et basé sur la territorialisation des activités. Ces dernières sont multisectorielles et gérées par les acteurs locaux eux-mêmes (Campagne, 2005). En outre, les nouveaux concepts qui vont définir les théories du développement rural seront la multifonctionnalité des espaces ruraux et de l'agriculture, la diversification des activités économiques et la durabilité des processus de valorisation des ressources (Bessaoud, 2005).

Par ailleurs, dans les pays du Nord, si certaines expériences de développement local ont été de grandes réussites (le Méné, Le Méjan, les pôles de compétitivité français, le Jura Suisse, les districts industriels de la « troisième Italie » ou encore la Silicon Valley aux Etats-Unis), d'autres ont réussi sans atteindre les objectifs tracés, et d'autres, nombreuses, ont été de cuisants échecs. La recherche s'est donc intéressée à ce phénomène pour l'étudier, le conceptualiser et essayer de déterminer et de comprendre ce qui a réussi et ce qui a échoué.

La relation du développement local et du développement endogène

Face au modèle du développement « par le haut¹⁷ », jusque-là dominant, le « développement par en bas »¹⁸ propose des formes alternatives de développement, formes endogènes et territorialisées, dans

¹⁷ Concept dominant jusqu'au milieu des années 1970, le développement par le haut fait jouer un rôle prédominant à l'Etat central, en tant qu'aménageur, et à la grande entreprise industrielle, en tant qu'investisseur (Demazière (ed.), 1996).

¹⁸ D'après ce modèle, il s'agit pour une région ou une communauté à échelle humaine, de compter avant tout sur ses propres ressources et de les mobiliser pour des objectifs de développement définis localement (Demazière (ed.), 1996).

lesquelles les acteurs locaux ou acteurs de base – institutions sociales, pouvoirs publics locaux, associations professionnelles et, surtout, PME – jouent un rôle essentiel (Ferguene, 2003).

Pour Garofoli¹⁹ (1992, cité par Courlet, 2001) le développement endogène est « *basé sur l'utilisation des ressources locales, la capacité de contrôle au niveau local du processus d'accumulation, le contrôle de l'innovation, la réaction aux pressions extérieures et l'introduction plus au moins aisée des formes spécifiques de régulation sociale au niveau local favorisant les éléments précédents* » Garofoli (1992, cité par Courlet, 2001). Cependant, l'élaboration et la mise en œuvre des projets requièrent la connaissance et l'analyse d'autres expériences, la mobilisation de réseaux qui ne se limitent pas au périmètre géographique du programme-action, et généralement l'appui d'organismes ou d'institutions extérieurs (Coulmin, 1986 cité par Lardon et al., 2001). Ainsi, et devant les nombreuses critiques à son encontre, le développement local, même s'il revendique son caractère endogène, va rapidement mettre en exergue l'ouverture vers l'extérieur comme complément indispensable à ce caractère endogène du développement.

Dans le même registre, le mouvement actuel de mondialisation aidant, le « développement par le bas », à base de systèmes de PME, va de pair avec une ouverture de ces systèmes sur l'extérieur qui ne concerne pas uniquement l'environnement proche, régional et national, mais aussi l'environnement international (Ferguene, 2003). Dans cette mouvance, un concept nouveau, « la glocalisation », a été inventé pour qualifier deux processus de croissance, dépendants et imbriqués, la globalisation²⁰ et la localisation, et leurs corollaires, le développement local, la croissance globale et l'abolition des distances (Benko, 2006).

Privilégiant des stratégies de développement endogène, le développement local mise donc sur les initiatives locales, celles-ci étant orientées vers la valorisation des ressources locales, qu'elles soient matérielles, financières, institutionnelles, et surtout humaines (Lardon et al., 2001). En toute logique, ce caractère local induit un fondement territorial du développement, par l'adéquation des programmes mis en œuvre à la spécificité de la situation locale, compte-tenu qu'il n'y a pas de développement possible sans attention aux références sociales et culturelles des populations concernées. « Penser globalement pour agir localement » rend compte de la demande des acteurs d'être pris en compte dans les décisions qui impliquent leur espace de vie. Pour X. Greffe, l'auteur de cette phrase reprise par de nombreux auteurs, comme pour plusieurs autres (Pecqueur, 2006 ; Farrell, 2000 ; Husson, 2001), les ressorts du développement local sont globaux et locaux. Les premiers étant assimilés à l'existence d'un environnement macroéconomique favorable ou d'un cadre réglementaire pertinent, alors que les seconds concernent la mobilisation des acteurs et leur capacité d'organisation, le partenariat et l'amélioration de l'image d'un territoire (Greffe, 2002).

Le local n'est donc pas fermé sur lui-même, ni en autarcie. Il est ouvert sur le reste du monde et vit au rythme de l'évolution des territoires voisins et du monde entier, même si le local peine souvent à faire le lien entre le territoire, accessible et facilement appréhendable par les acteurs et des préoccupations plus globales telles que la réduction de la biodiversité, la pollution, etc.

De nature donc résolument endogène, le développement économique local ne s'affranchit pas totalement du rôle des pouvoirs publics, et surtout des pouvoirs publics locaux. Il est en fait préférable de combiner l'intervention étatique et les actions privées pour fournir des services efficaces, coordonner les initiatives, et offrir des incitations financières en appui au développement local (Piveteau, 2004).

Le développement local n'est pas la décentralisation

Le développement local se différencie des processus de décentralisation. Ce sont deux choses, à priori, très différentes, dont les origines sont opposées. La décentralisation est un mouvement décidé et organisé

¹⁹ Cité par Courlet C., 2001. Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique. Editions l'Harmattan, Paris, 133p.

²⁰ Au sens de « l'interconnexion des marchés en simultanéité à quelques points de la planète, confirmant ainsi les interdépendances financières et commerciales des nations et des régions entre elles » (Pecqueur, 2006).

par l'Etat. C'est la dévolution par l'Etat de pouvoirs politiques et administratifs à des collectivités, qui choisissent des représentants élus pour assurer ces fonctions de service public.

Le développement local quant à lui est un mouvement ascendant qui repose comme on l'a vu sur des dynamiques d'acteurs sociaux et économiques afin de renforcer leurs liens au sein d'un espace de développement et de se présenter en interlocuteur organisé vis-à-vis de l'espace national et international (Husson, 2001).

Il existe des liens étroits entre la gouvernance locale, fruit de la décentralisation, et les dynamiques locales de développement, parce que les aspects économiques font partie des prérogatives des collectivités territoriales et parce que les personnes impliquées des deux côtés sont souvent les mêmes (Mayoukou et al., 2003). La décentralisation et le développement local peuvent s'appuyer l'un sur l'autre, même si la décentralisation va beaucoup plus loin que les simples dynamiques locales de développement économique et social, puisqu'elle vise en vérité la refondation par la base de l'appareil d'Etat, ou de la « chose publique » (Mayoukou et al., 2003, Husson, 2001).

Le développement local n'est pas l'aménagement du territoire

Le développement local est également distinct des approches de développement fondées sur l'aménagement du territoire, une fonction de l'Etat visant à réaliser des infrastructures et des équipements dans des régions sous-équipées. Le développement local affirme être différent de l'aménagement du territoire dans la mesure où il s'appuie principalement sur les réseaux de relations et la proximité des acteurs, alors que les infrastructures n'interviennent qu'aux fins de soutenir ces dynamiques (Husson, 2001). Il faut cependant noter que la proximité pratiquée par le développement local n'est pas simplement géographique, mais qu'elle revêt aussi un aspect relationnel dans la mesure où ses acteurs, entre lesquels s'échangent informations, connaissances ou biens de différentes natures et qui partagent le même savoir sont proches (Torre, 2004).

Alors qu'est-ce que le développement local ?

Cette expression doit être comprise en réaction à d'autres visions et d'autres pratiques du développement (Houee, 1992). Comme alternative aux grandes opérations d'aménagement et d'industrialisation qui caractérisaient l'intervention des Etats modernisateurs de l'après-guerre, le développement local va mettre en avant le caractère endogène des initiatives, et la prise en compte des micro-initiatives.

En 1981, la création d'un Ministère de l'Aménagement du Territoire va coïncider avec la fin des mesures d'aménagement du territoire car l'Etat ne peut plus investir de grands moyens pour équiper les régions. À la même date, le Ministère de l'Intérieur va élaborer la loi de décentralisation et le Ministère de l'Aménagement du Territoire inventer « le développement local » sous la forme d'une nouvelle procédure d'aide aux communes qui concerne « toute initiative prise au niveau communal dont le contenu peut être tout et n'importe quoi » (Savey, 1994), comme vont le comprendre la plupart des gestionnaires.

Cependant, « le développement local » était largement utilisé dans la réflexion et dans l'action, depuis le début des années 1970, dans les pays industrialisés mais aussi dans les pays du tiers-monde. P. Campagne (1994a) définit le développement local comme : « *le développement global d'un espace assez restreint pour que les phénomènes économiques et sociaux y soient maîtrisables par les intéressés, mais de dimension suffisante pour que des processus d'articulation entre les activités puissent y apparaître de façon significative* ». Cette définition met l'accent sur un seuil de densité, ou masse critique, qui permettrait le dialogue entre un nombre suffisant d'acteurs.

Pour Kolosy (1997), le développement local se définit au plan institutionnel européen, comme « *un levier d'intervention dans les affaires sociales, une initiative structurelle et un appui aux politiques régionales* », alors que sur le terrain, « toute démarche ayant un caractère multisectoriel et infrarégional se réclame du développement local, tant dans le secteur marchand que non-marchand » (Kolosy, 1997). B. Pecqueur insiste aussi sur la dimension sociale du développement local en le définissant comme « *une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent* » (Pecqueur, 1989, 2000).

Le développement local est donc une pratique du développement mais surtout une méthode de travail (Husson, 2001), c'est aussi une démarche, animée par un projet, qui implique de fortes exigences démocratiques et des modalités institutionnelles adaptées (Houee, 1992).

Une définition plus large du développement local insiste sur le bien-être des populations et tente de dépasser l'idée de la croissance, en présentant le développement local comme un processus endogène d'accroissement durable du bien-être d'une communauté (Prévost, 2001).

Par ailleurs, le développement local revendique une approche multisectorielle, puisqu'il s'attaque à l'ensemble des secteurs qui posent problème aux acteurs et ne peut, par définition, être limité à un seul champ d'intervention. Il intègre les dimensions économiques, mais aussi sociales et culturelles.

D'un point de vue économique, le développement local se fait par une valorisation locale des ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local, mais également national et international. Il se base aussi sur la diversification des activités et la multiplication des échanges entre les entreprises de la zone, en créant un tissu d'activités interactives, sachant que le développement économique local, quelle que soit la forme qu'il prend, a un objectif principal : augmenter le nombre et la variété des opportunités d'emploi disponibles pour la population locale. Pour jouer ce rôle, les gouvernements locaux (au sens anglo-saxon) et les groupes communautaires, ou acteurs locaux, doivent assurer un rôle proactif, d'initiateur plutôt qu'un rôle passif (Blakely & Bradshaw, 2002).

Enfin, il est important de noter que le développement local n'est pas une affaire franco-française. C'est une question qui traverse depuis longtemps tout le continent européen. En effet, l'Allemagne et ses Länder, la Suisse et ses cantons, la Hollande et ses provinces, l'Angleterre et ses comtés ont largement précédé la France, avant 1968, dans l'exercice du pouvoir local.

En conclusion, il ressort de toutes les définitions présentées plus haut que :

- ♣ le développement local comporte une dimension territoriale ;
- ♣ il met l'accent sur l'importance de la valorisation des richesses locales, de la diversification des activités et de l'innovation dans les pratiques ;
- ♣ le développement local s'appuie sur une force endogène, mais nécessite une symbiose entre l'endogène et l'exogène ;
- ♣ le développement local fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux ;
- ♣ c'est un projet global qui intègre des dimensions sociales et culturelles aussi bien qu'économiques.

Le développement local et les formes d'organisations territoriales

La première constatation que nous faisons avec P. Campagne (1994a) est que le développement local a été plus souvent étudié par les géographes et les sociologues que par les économistes.

Les géographes se sont intéressés à ce phénomène car il a été à l'origine de l'émergence d'un nouveau type d'espace appelé parfois « espace de développement » (Campagne, 1994a). Les sociologues vont également en faire un objet d'étude car pour la première fois les acteurs économiques et sociaux résidant dans un territoire vont prendre en charge l'ensemble de ses problèmes de développement. Les économistes, par contre, semblent minimiser la portée du phénomène. En effet, en séparant dans le développement ce qui est économique de ce qui est politique, social, ou culturel, les économistes ont réduit l'analyse du développement à celle de la croissance des échanges marchands, reléguant dans l'ombre des enjeux importants tels que la culture d'entreprise, le capital social, l'image du territoire (Greffé, 2002) qui sont les facteurs de réussite et le moteur même du développement local.

Ainsi, les sciences sociales, dans les années 1970, vont plus débattre d'« espace » que de « territoire », en réaction aux politiques d'aménagement du territoire. Le concept d'espace plutôt que celui de territoire

était privilégié. En effet, les deux vocables renvoyaient à des pratiques opposées et à deux manières différentes d'appréhender le rôle des individus et des groupes dans la prise en charge de leur développement, et il fallait contester et lutter contre l'aménagement du territoire (Savey, 1994).

De l'autre côté de l'Atlantique, les auteurs américains vont spécifier le localisme par la formule célèbre « small is beautiful », suivie bientôt par la formule « small is efficient » des Anglo-saxons. C'est le « retour au local », banalisé par la littérature des sciences sociales, le discours et les réformes politiques (Mabileau, 1999). L'opinion publique s'y intéressera aussi de plus en plus pendant les décennies 70 et 80, alors que la classe politique apporte son appui à la modernisation locale sur le plan politique, administratif, et social.

En outre, les différentes études se sont beaucoup intéressées à l'industrie et à l'organisation industrielle, mais ont très peu analysé l'agriculture et les autres activités économiques, comme le tertiaire, l'artisanat ou le tourisme²¹. Dans le monde rural où il n'y a pas d'implantation d'unités industrielles, la question reste posée sur le type d'activités à développer et la prééminence de l'agriculture, dans un contexte généralement marqué par la rareté de l'eau et de terres fertiles !

Pour comprendre le développement local, les différents auteurs se sont intéressés aux multiples formes d'organisation qui font le lien entre organisation industrielle et organisation territoriale, comme le district industriel, le système productif local, et le milieu innovateur, différents phénomènes faisant appel à deux concepts importants qui seront beaucoup étudiés : le réseau et la gouvernance.

Deux grands types d'approches du développement local peuvent être distinguées (Benko, 1995) :

1. les **approches territoriales** qui ont mis en évidence le caractère socialement endogène du développement ont étudié les districts industriels, les métropoles et les mégapoles (étudiées dans les années 80 par des géographes économistes américains) et les milieux innovateurs (étudiés dans les années 80 par Aydalot).
2. les **approches d'inspiration régulationniste** qui se sont intéressées aux relations capital/travail, aux réseaux constitués d'entreprises situées dans différents territoires et à la gouvernance.

L'approche territoriale propose de fonder le territoire sur un mode particulier d'organisation industrielle à travers deux courants, celui des districts industriels et celui des milieux innovateurs. Il s'agit de regroupements géographiques d'acteurs organisant la production. D'autres types d'organisation ont vu le jour, comme le système de production localisé (SPL), ou les Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL), l'ensemble étant supposé être un moyen important d'adaptation de la division mondiale du travail à l'économie globale (Pecqueur, 2006). Nous donnons ci-après de brèves définitions de ces termes avant de poursuivre.

✱ **le district industriel (DI)** : la définition courante donnée aujourd'hui à la notion de district industriel le présente comme un système socio-économique local, aboutissant à une efficience autant individuelle que collective. Il est formé de PME regroupées dans l'espace, selon une logique sectorielle, entretenant entre elles et avec leur environnement immédiat, des relations intenses mais simultanément ouvertes sur l'extérieur. Ce type d'organisation, mélange de concurrence-coopération rappelle le concept marshallien de district industriel dans le cas de « la troisième Italie » décrite par les économistes italiens autour de la figure de G. Becattini (Courlet, 1999).

Les PME, lorsqu'elles sont regroupées au sein d'un district, s'inscrivent dans une logique de développement endogène, puisqu'elles privilégient l'emploi de ressources locales et, de ce fait même, leur reproduction et amélioration.

²¹ Néanmoins, François et al. (2006) ont traité du rôle du tourisme comme opérateur qui participe à la révélation des ressources grâce au regard extérieur que portent les touristes sur le territoire, considéré comme une destination, et débouche sur leur valorisation directe par des produits et services représentatifs de la destination.

♣ **Le cluster**, notion dérivée du district industriel, est un « phénomène essentiellement urbain et dédié plus spécifiquement aux technologies de pointe » avec une taille importante et un fort contenu technologique (Pecqueur, 2007). Selon Porter²² (2000 cité par Pecqueur, 2006), le cluster s'applique à des échelles d'espace très variables, allant d'une ville, à un Etat (au sens du terme anglo-saxon « state »), à un pays ou groupes de pays.

♣ **le système productif localisé (SPL)** : forme générique d'organisation industrielle (Pecqueur, 2007), le SPL trouve son origine dans le concept marshallien de district industriel. Il représente un cadre pertinent qui permet une synergie entre l'économique, l'institutionnel et le culturel (Lardon et al. (dir.), 2001).

La définition la plus simple du SPL a été donnée par Courlet²³ (1994, cité par Ferguene, 2003) : *«Le système productif localisé peut se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. Le métier industriel dominant n'exclut pas la possibilité de l'existence (au sein d'un SPL) de plusieurs branches industrielles»* (Courlet, 1994, cité par Ferguene, 2003). Comme le district industriel, le SPL est donc un groupement de PME, localisé au niveau d'un territoire. Le territoire, quant à lui, est plus qu'un système productif, c'est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes (Greffé, 2002).

Cependant, il faut noter que les grands clusters technologiques, autant que les petits et moyens SPL, produisent, pour la plupart, des biens standards dont les prix sont soumis au jeu des marchés concurrentiels, bien qu'ils puisent leur avantage compétitif de leur organisation (réseau, savoir, histoire spécifique) (Pecqueur, 2007). Néanmoins, la spécificité semble jouer un rôle de plus en plus important dans le processus de développement économique des territoires, puisqu'elle représente une source de leur différenciation et de leurs produits associés (AOC, ID, ...) (François et al., 2006), et leur permet ainsi de sortir du jeu du marché. En effet, la différenciation durable des espaces ne peut l'être, ni par les prix relatifs des facteurs, ni par les prix du transport, mais par l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques²⁴ (Colletis et Pecqueur, 1993), labellisés sur la base de la qualité de leur fabrication et aussi de son origine géographique (Pecqueur, 2007).

Ces différentes formes d'organisations ont été recensées et largement étudiées en Europe et aux USA. Dans les pays en développement, la globalisation semble aussi remettre au goût du jour les formes d'industrialisation endogène. Ainsi, on observe toute une panoplie de solutions combinant mobilisation des connaissances et savoir-faire locaux ou extérieurs avec des capitaux et des entrepreneurs locaux ou extérieurs (Conti, 1997 cité par Courlet et Ferguene, 2003).

Dans ces pays, le développement local se traduit par des phénomènes originaux de développement économique territorialisé, que l'on qualifie de Systèmes Productifs Localisés (SPL) (Ferguene et Courlet, 2003). L'action conjointe, relativement aisée à mettre en œuvre dans les pays en développement où les traditions de solidarité sont encore très vivaces (en particulier dans les zones défavorisées), renvoie à diverses formes d'entraide et de coopération inter-firmes sur un territoire, qui concernent autant la production, l'innovation et l'investissement que la commercialisation et la promotion des produits (Ferguene et Courlet, 2003).

²² Pecqueur B., 2006. Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, 124-125, pp. 18-32.

²³ Cité par Ferguene A., 2003. Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement « par le bas » dans les pays du sud. Dans *Colloque international sur la gouvernance locale et le développement territorial : le cas des pays Méditerranéens*, Constantine (Algérie), les 26 et 27 avril 2003, 20p.

²⁴ Se reporter plus loin pour la définition de ressource spécifique.

♣ Parmi les formes d'organisation spatiale, on recense aussi les **SYAL (Systèmes agroalimentaires localisés)** qui sont définis comme « des organisations de production et de services (unités de production agricoles, entreprises agroalimentaires, commerciales, de service, de restauration...) associés en raison de leurs caractéristiques et de leur fonctionnement à un territoire spécifique » (CIRAD-Sar²⁵, 1996, cité par Pecqueur, 2006). La notion de SYAL permet d'introduire un nouveau modèle, appelé « le panier de biens », que nous ne faisons que survoler dans ce document, et qui s'applique aux territoires qui produisent plusieurs biens et services, notamment touristiques, combinés pour offrir une offre composite particulière au lieu (Pecqueur²⁶, 2001, cité par Pecqueur, 2006).

♣ **Le milieu innovateur** : Une définition très complète du milieu a été donnée par Camagni et al. (1999) qui considèrent le milieu comme « *un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur -c'est-à-dire sur l'environnement technologique et le marché- qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel. Il est attaché à un système de production localisé c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles. Le milieu est innovateur lorsqu'il profite de ses capacités d'ouverture à l'extérieur pour recueillir les informations et les ressources spécifiques, dont le système de production localisé qui lui est attaché a besoin pour innover ou lorsqu'il génère des processus capables de rendre les ressources du système de production localisé exploitables pour de nouvelles combinaisons techno-productives* » (Camagni et al., 1999). On peut déduire de cette définition l'importance de l'innovation dans les stratégies de développement. Pourtant, les innovations ponctuelles multiples ne peuvent créer du développement, incontestablement lié au résultat d'un milieu entrepreneur et donc innovateur²⁷ (Peyroux, 2004). Courlet (1999) souligne que le milieu n'est pas une catégorie particulière de systèmes de production localisés mais un ensemble cognitif dont dépend le fonctionnement de ce système.

Par ailleurs, la construction du local est soumise à certaines conditions, dont la plus importante semble être l'histoire commune partagée par les différents acteurs. Ainsi, pour qu'une expérience de développement local réussisse, il faut que l'initiative des nouvelles formes d'organisation et du changement annoncé et demandé, provienne d'acteurs « enracinés dans le local » (Savey, 1994). On se demande alors avec d'autres auteurs (Fourcade, 1994) quel est véritablement le rôle des politiques de développement local puisque la réussite de ce processus dépend avant tout des acteurs locaux eux-mêmes, à moins que ces politiques, en s'inscrivant dans le long terme, impulsent cette dynamique indispensable à la réussite de tout processus de développement local.

L'analyse de toutes ces définitions permet plusieurs conclusions. Nous pouvons affirmer que le district industriel est un conglomérat d'entreprises industrielles et que le cluster s'en rapproche même si cette notion est un peu floue en raison de sa relation à des échelles géographiques assez variables. Le SYAL se rapproche, lui, dans le domaine de l'agroalimentaire, du district industriel, un concept qui reste encore à définir précisément. Enfin, le milieu innovateur, notion beaucoup plus récente que le DI, met l'accent sur le caractère endogène de l'innovation. Notons toutefois que tous ces concepts s'appliquent à l'organisation industrielle, mais ne concernent pas le rural agricole, ou multisectoriel mais sans activités industrielles.

Le développement local fait appel à la notion de réseau et de gouvernance

♣ **Le réseau** : pour Benko (1995), l'organisation hiérarchisée des entreprises se transforme dans le cas du développement local en une organisation en réseau, construite autour des notions de partenariat, relations contractuelles, flexibilité, coopération inter-firmes, etc. Pecqueur (2000) situe cette relation au niveau des acteurs et définit le réseau comme un mode de synergies culturelles qui dépasse la seule

²⁵ Cité par Pecqueur B., 2006. Le tournant territorial de l'économie globale. Espaces et sociétés, 124-125, pp. 18-32.

²⁶ Cité par Pecqueur B., 2006. Le tournant territorial de l'économie globale. Espaces et sociétés, 124-125, pp. 18-32.

²⁷ Les milieux innovateurs ont été longuement étudiés par le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) qui s'est intéressé plus précisément au processus territorialisé de l'innovation.

relation marchande, et qui lie plus fortement l'économique, le social et le culturel. Il met toutefois l'accent sur l'inégalité de la synergie des relations de réseaux qui n'ont pas la même intensité, ni la même efficacité, dans tous les territoires.

B. Planque²⁸ (1990, cité par Fourcade, 1994) distingue les réseaux monofonctionnels, centrés sur une étape seulement du processus d'innovation, des réseaux multifonctionnels, rencontrés dans le cas des districts industriels, qui donnent naissance à une vraie interaction entre les différents acteurs d'un même territoire. Ces réseaux impliquent une organisation territoriale et exigent la proximité spatiale et l'existence d'une culture territoriale, concrétisée par des conventions (Fourcade, 1994).

La création de réseaux est souvent une condition au développement des territoires ruraux, lequel se fait en deux étapes. Dans une première étape, la proximité permet la valorisation des ressources locales et la création d'un tissu social, tout en favorisant le renouveau d'une identité territoriale. Par la suite, la création de liens par la constitution de réseaux, souvent multidimensionnels, permet de consolider la démarche de proximité et la construction d'une masse critique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire (Farrel, 2000).

♣ Et enfin, **la gouvernance** qui est le mode de régulation des rapports au sein d'un réseau. Elle repose en général sur la combinaison de différentes formes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat, « atmosphère »²⁹, agences publiques ou parapubliques, etc. (Benko, 1995). Pecqueur (2000) définit « la gouvernance des territoires » comme « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés au territoire* ». Il faut cependant noter que les problèmes à résoudre ne sont pas toujours liés à la production, même si Pecqueur (2006) note que les stratégies d'organisation des acteurs autour d'une question productive sont les plus importantes. Dans un registre comparable, mais plus concrètement, Benko (1995) définit la gouvernance comme « la capacité des acteurs locaux, privés et publics, à coordonner leur action dans le cadre de projets » alors que Mayoukou et al. (2003) insistent sur le rôle des secteurs privé et associatif dans l'octroi des services et dans la prise de décisions stratégiques.

La gouvernance locale n'est pas, comme elle est parfois comprise, le déplacement de quelques prérogatives du haut vers le bas, en donnant plus de liberté et de choix aux acteurs locaux. Il s'agit plutôt de comprendre les mécanismes sociaux et économiques, et de réaménager l'organisation de la chaîne des relations, et des décisions, pour pouvoir agir avec plus d'efficacité et pouvoir mieux répondre aux attentes des populations locales (Mayoukou et al., 2003).

D'un autre côté, le développement local mise sur la gouvernance locale, et par là même donc sur la proximité, qui, à travers ses composantes géographique, sociale ou culturelle, s'associe à la territorialité pour « *constituer un moteur efficace, un liant puissant afin de stimuler les fonctions cognitives potentiellement attachées au territoire* » (Andrieu, 2004). Ces fonctions cognitives sont définies par l'auteur comme « *l'ensemble des phénomènes d'apprentissage collectif de partage et d'échange d'informations, de connaissances, de compétences qui sont susceptibles d'émerger au sein d'un espace partagé tel que le territoire* ». Cependant l'activation de cette proximité a besoin de temps et dépend des formes d'établissement des relations entre acteurs. En conclusion, la proximité serait-elle une des conditions du développement local qu'elle n'en constituerait pas la clé systématique (Bertrand & Moquay, 2004).

Comme on peut le remarquer, toutes ces notions sont polysémiques et très proches. Elles soulignent toutes la nécessité pour un territoire de s'organiser pour réussir son développement (créer de l'emploi, relancer l'activité, assainir un environnement dégradé, ...) mais cela n'est possible qu'à certaines conditions.

²⁸ Cité par Fourcade C., 1994. La production du local. Cahier Options méditerranéennes, 1994, vol.3, pp. 43-54.

²⁹ Benko (1995) définit l'atmosphère comme « le produit de la vie sociale et des conventions culturelles ».

Les conditions du développement local

L'étude des différentes expériences de développement local a permis d'identifier quelques facteurs importants, qui pourraient expliquer la réussite des expériences de développement local. Les facteurs présentés ci-après ne sont pas exhaustifs mais sont parmi les plus importants :

1. une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux, qui leur permettra de valoriser les ressources locales et/ou importées et de réinvestir sur place le produit de la valorisation.
2. la seconde condition du développement local serait « *la conscience qu'ont les acteurs concernés de former un groupe lié par l'appartenance à la même unité spatiale* » (Savey, 1994) ;
3. et enfin, une condition tout aussi importante est la dimension spatiale puisque la taille du territoire à développer dépend plus de la nature du regroupement des hommes et des femmes et de leur capacité d'organisation que d'un découpage administratif quelconque.
Cette dernière condition est très importante puisqu'elle détermine l'octroi de subventions par l'Etat. C'est seulement lorsqu'un projet de vie collectif, défini et accepté par le plus grand nombre possible des habitants concernés, existe et qu'il a déjà connu un début de mise en œuvre, que l'aide financière des pouvoirs publics peut aider à la réalisation du projet et à un développement local réussi.
4. Par ailleurs, une expérience de développement local ne peut naître et être menée à bien que portée par un groupe initial qui remplit certaines conditions. Il doit avoir une composante associative, imaginative et soucieuse des réalisations, une composante réflexive, impliquée institutionnellement mais ayant une capacité d'analyse et de remise en cause des résultats et des moyens et enfin, une composante politique à impliquer très tôt, car le développement local est avant tout politique puisqu'il vise à la gestion de la cité (Coulmin, 1987).

Tous les concepts développés précédemment font donc appel au territoire comme forme d'organisation économique et comme lieu de processus économiques collectifs. Par ailleurs, nous avons utilisé indistinctement, les termes de milieu, espace et territoire, pour signifier la même chose : l'espace géographique, support des actions de développement. Nous avons précédemment défini l'espace et le milieu, il est donc temps d'examiner le terme « territoire ».

Le territoire

Dans la littérature, territorialisation, espace-territoire et développement territorial sont autant de déclinaisons d'un même terme, le territoire, qui s'est imposé en économie du développement ces dernières décennies, et qui dans le même temps a largement pénétré la sphère politique, par le biais notamment de programmes de développement local.

C'est une notion difficile à cerner compte-tenu des nombreuses définitions que lui donnent aujourd'hui les sciences sociales. Il n'est plus aujourd'hui compris par personne comme un espace figé, un support passif de projets ou d'actions de développement. Il est plutôt considéré comme « *un construit d'acteurs qui implique non seulement les entreprises mais aussi d'autres acteurs, formateurs, chercheurs, pouvoirs publics, voire les consommateurs eux-mêmes* » (Pecqueur, 2007). Il s'agit donc d'un objet dynamique, « *un outil d'apprentissage et d'intermédiation... plus important par ce qu'il permet que par ce qu'il est ou ce qu'il représente* » (Andrieu, 2004). Jambes³⁰ (2001 cité par Andrieu, 2004) affirme le glissement d'un développement pour le territoire vers un développement par le territoire, qui utiliserait ce dernier comme un moyen, un potentiel pour impulser des actions, des coordinations entre acteurs et finalement une organisation sociale locale particulière apte à créer de nouvelles ressources territoriales. Le territoire apparaît donc comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques (Courlet, 2001).

³⁰ Cité par Andrieu M., 2004. Du lieu au Lien : vers l'intelligence territoriale. Montagnes Méditerranéennes, n°20, pp. 51-54

Les termes « espace » et « territoire » que nous avons utilisés indifféremment, sont en fait deux notions apparentées, sinon similaires, puisque l'espace devient territoire quand il constitue un acteur économique particulier (Bertrand et Moquay, 2004).

Le territoire peut être multiple, local ou international, rural ou urbain, naturel ou artificiel,... Pour M. Autes (2005), il existe trois territoires : le territoire à dimension géographique et spatiale, donc naturel, le territoire politique, reflet de l'investissement de l'espace par un pouvoir légitime et le territoire symbolique ou culturel, qui est l'expression du rapport des populations à leur sol et à leur territoire politique, soit les traditions, les structures familiales, les systèmes de croyance, etc. (Autes, 2005).

Le territoire de Béni Khédache, auquel nous nous sommes intéressés dans le cadre de cette étude, permet d'illustrer ce propos puisqu'il semble allier ces trois notions : c'est un lieu historique auquel les populations sont très attachées, donc symbolique aux yeux de ses habitants, mais aussi naturel car la délégation est délimitée géographiquement et enfin politique car la délégation est la plus petite société politique où s'exprime la démocratie dite de base.

D'autres auteurs (Lardon et al. (dir.), 2001) distinguent à leur tour le territoire à enjeux (aire géographique où une ou plusieurs fonctions sont remises en cause), le territoire d'activités (où s'exercent les activités des différents acteurs), le territoire administratif (espace de décision et d'intervention des instances administratives) et enfin le territoire-projet, point de rencontre entre le territoire-enjeu et le territoire d'activités. On remarque cependant qu'il est difficile de séparer ces différentes déclinaisons du territoire, puisque Béni Khédache par exemple, est à la fois un territoire à enjeux, un territoire d'activités, un territoire administratif et un territoire-projet pour IRZOD.

Dans un autre registre, le développement local est défini, comme nous l'avons vu, comme un processus de valorisation des ressources locales. La valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique en amont des *inputs*, que Pecqueur (2007) définit comme les « *actifs qui entrent dans la réalisation des produits* » et qu'il nomme ressources territoriales.

Définition d'une ressource territoriale

La notion de ressource dans la théorie économique est employée généralement au sens de richesses, de facteurs, de capital, d'actifs... et recouvre des contenus très hétérogènes.

Pour Corrado (2004), la ressource territoriale représente « *la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire, par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local* » (Corrado, 2004).

Les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites (Colletis et Pecqueur, 1993 ; Colletis-Wahl et Pecqueur³¹, 2001 cité par Angeon et Caron, 2004 ; Greffe, 2002). Les ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production, alors que les ressources spécifiques naissent de processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration (Pecqueur, 2005).

Plus simplement, les ressources territoriales peuvent être matérielles (les infrastructures, l'environnement naturel, le patrimoine historique ou architectural, etc.) ou immatérielles, comme le capital social, le savoir, la culture, etc.

Dans les sciences humaines, on fait la distinction entre un actif et une ressource. Pour (Colletis et Pecqueur, 1993, Pecqueur 2007), les actifs sont « *des facteurs en activité* », c'est-à-dire valorisé sur le

³¹ Cité par Angeon V. et Caron A., 2004. Valorisation des Ressources et attractivité des territoires. Montagnes Méditerranéennes. 2004, n° 20, pp. 55-68.

marché, alors que les ressources sont des « *facteurs à exploiter, à organiser ou encore à révéler* », c'est-à-dire qu'elles constituent une réserve, et peuvent se transformer en actifs, si les conditions de production ou de création de technologie le permettent (Pecqueur, 2005, 2007).

Il est à noter que le développement territorial ne se contente pas de valoriser « *les inputs directement présents et disponibles pour être combinés dans une opération productive* » (Pecqueur, 2007), c'est-à-dire déjà existants, mais qu'il remonte, en amont, à la recherche de toutes les ressources, y compris celles qui n'existent pas encore, tant que l'action qui les fera découvrir n'a pas encore eu lieu (Pecqueur, 2007).

Dans le même registre, François et al. (2006) font l'hypothèse que « *les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socioculturelles peuvent, avec le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local* » et définissent la notion de patrimoine comme une ressource, « *le potentiel identifiable d'un territoire* » (François et al. 2006).

Dans notre « territoire étudié », la délégation de Béni Khédache, le projet IRZOD s'est développé autour de la valorisation des ressources locales naturelles (paysages, plantes aromatiques et médicinales, etc.), patrimoniales (les *Ksour*, les habitats troglodytes, les *Jessour*, ...) et les produits agricoles locaux spécifiques (figue, lait de chèvre, etc.) Dans les parties à venir de ce document, nous analyserons si le développement de ce territoire a pu être réalisé par la valorisation de ses ressources.

Ainsi, on remarque que les territoires, dans leur lutte pour la survie face aux dangers de la globalisation, sont obligés de construire en permanence de nouveaux projets et de transformer en ressources ce qui étaient jusque-là perçus comme faiblesses ou handicaps. Au sein de ces ressources, les ressources « construites », savoir, compétences, organisation, prennent de plus en plus une importance relative accrue par rapport aux ressources « données », terre, main-d'œuvre, capital (Benko, 1995). Ces ressources sont échangées sur la base de la théorie ricardienne des avantages comparatifs, selon laquelle les territoires devraient se spécialiser dans la production du bien où ils possèdent un avantage comparatif. Dans la réalité, et plus que jamais, les rudes lois de la concurrence obligent à abandonner la logique de compétitivité dans l'échange des produits.

Sur ce constat, Pecqueur (2007) va proposer le remplacement du concept de l'avantage comparatif par celui de « l'avantage différenciatif », constatant qu'il n'est plus possible aujourd'hui pour les territoires d'être dans une logique de comparaison, et que pour échapper aux lois de la concurrence lorsqu'elles sont impossibles à suivre, leur salut réside dans une spécialisation dans la production pour laquelle ils seraient, dans les conditions idéales, en situation de monopole (Pecqueur, 2007). Cette logique est à l'origine de la différenciation d'un très grand nombre de produits, notamment agro-alimentaires qui, en intégrant la composante qualité, peuvent être mis sur le marché à des prix plus élevés. Cette discrimination par la qualité, résultant d'une part d'un ancrage spatial (cas des AOC en France), et d'autre part, du respect du mode de fabrication conforme à un cahier des charges (cas du Label Rouge toujours en France), permettrait d'échapper au modèle concurrentiel dominant (Pecqueur, 2004).

Par ailleurs, il semblerait que les espaces disposent tous de ressources potentielles qui peuvent être révélées ou valorisées, mais qu'il n'existe pas de ressource en soi, cela constituant le postulat de base du développement local (Angeon et Caron, 2004).

Et enfin le développement territorial

Le développement local est souvent assimilé au développement territorial (Pecqueur, 2000). Cet auteur pense qu'il est même préférable de parler aujourd'hui de développement territorial plutôt que de développement local, puisque le terme local renvoie parfois à localiste, et qu'il ne faudrait pas ramener le développement à la seule petite dimension (Pecqueur, 2005). Il est préférable donc de remplacer le terme « local » par celui de « territoire » qui rend mieux compte du phénomène de l'unité culturelle et d'adaptation collective que vivent aujourd'hui certaines communautés humaines (Pecqueur, 1989).

De la nécessité de l'investissement intellectuel

Nous avons vu qu'il y avait foisonnement de travaux sur le développement local par différentes disciplines. Néanmoins, nous pensons qu'il est important, dans le cadre des approches de développement local, de rapprocher la communauté des acteurs en charge du développement territorial et celle des chercheurs qui analysent les dynamiques spatiales. Ce rapprochement est nécessaire pour les agents du développement local qui sont situés en première ligne, au niveau de l'action, et se sentent très loin des modèles élaborés par les universitaires qu'ils trouvent souvent mal adaptés à la réalité locale. Il est aussi important et utile pour eux d'améliorer l'appréhension et la prise en compte des dimensions spatiales dans la décision publique. Et il est nécessaire, réciproquement, pour les chercheurs appréhendant les dynamiques spatiales, de rencontrer et de débattre avec les acteurs du développement local parce que les modèles produits sont souvent inopérants lorsqu'il s'agit de réfléchir aux questions du développement d'un territoire. Ils peuvent ainsi recueillir et prendre en compte dans leurs analyses la vision des hommes de terrain qui sont confrontés à la pratique quotidienne du développement.

Conclusion

L'enjeu aujourd'hui pour le développement local, semble être sa capacité à résoudre, dans le périmètre qui est le sien, les conséquences de la crise économique et dans la multiplicité des réalisations, démontrer qu'il est, non pas une alternative aux défaillances du système macro-économique, mais une solution parmi d'autres pour essayer de lutter contre les conséquences, souvent désastreuses, de la globalisation des économies.

D'un autre côté, le développement local n'est pas une solution nationale aux problèmes économiques rencontrés, notamment par les pays du Sud. Il intéresse principalement les acteurs des territoires, pour lesquels il est fait, et non pas pour la nation toute entière. Comme il faut noter qu'il n'y a pas de modèle unique de développement local qui est tout sauf une solution « clé en main », et qu'une « région qui gagne » ne peut aspirer à être un modèle pour les autres territoires.

L'étude du territoire particulier de Béni Khédache conduit à se poser la question suivante : c'est une zone rurale déshéritée qui possède peu d'atouts pour espérer amorcer son développement et de ce fait c'est un territoire non compétitif selon les modèles connus ; peut-il alors espérer amorcer un processus de développement qui permettrait aux acteurs locaux de satisfaire leurs besoins au niveau social ? quelles sont alors les questions à se poser pour savoir si Béni Khédache va vers la mise en place d'un processus de développement durable ?

Chapitre IV. Autre élément du contexte : évolution des politiques agricoles en Tunisie depuis l'indépendance jusqu'au projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »

Les actions de développement rural sont relativement anciennes en Tunisie. Elles ont commencé depuis la période du protectorat, sous forme d'actions ponctuelles, puis elles ont évolué sous l'indépendance vers des chantiers de lutte contre le chômage, pour devenir progressivement partie intégrante de la politique de développement régional et local, en articulation avec la politique de développement agricole (Elloumi, 2006).

De manière générale, on peut distinguer quatre grandes périodes dans l'histoire des politiques agricoles et rurales mises en place depuis l'indépendance de la Tunisie :

- **de 1957 à 1962** : brève période libérale, la politique de l'Etat va favoriser le développement agricole, à travers la mise en place de mesures pour augmenter la production et améliorer le niveau de vie des populations rurales. Le développement rural de cette période peut être qualifié d'administré. A l'indépendance, la politique de l'Etat va essentiellement viser « la tunisification » de l'appareil de production et la lutte contre le chômage de la main-d'œuvre agricole et rurale par la mise en place de grands chantiers à vocation sociale, qui bénéficieront aux exclus des coopératives de production et tous les paysans sans terre (Elloumi, 2006). Juste après l'indépendance, cette politique aura pour objectif essentiel la sédentarisation des agro-pasteurs (Géroudet, 2004).
- **de 1962 à 1969**. Il s'agit de la période collectiviste mise en œuvre par le gouvernement de Ben Salah³², qui a fait le choix de l'industrialisation du pays, au moyen de la création de pôles régionaux pensés comme levier de développement des autres secteurs et des régions avoisinantes. Au niveau de l'agriculture, cette période se caractérise par la « coopérativisation » forcée qui vise l'intégration des petites et moyennes exploitations aux grands domaines récupérés de la colonisation. L'objectif de modernisation visait, d'une part, le dégagement d'un surplus du secteur agricole à mobiliser pour le financement de l'industrialisation, et d'autre part, la mise en place d'une infrastructure minimale (Abaab et al., 2000). Cette politique s'est soldée par un échec et a été abandonnée dès le début des années soixante-dix.
- **1970 à 1985** : cette période est marquée par un retour au libéralisme économique et les mesures prises par l'Etat y sont essentiellement agricoles. Elles visent l'accroissement des productions, principalement pour les grandes exploitations irriguées. Avant 1972, l'intervention de l'Etat se faisait à travers des projets sectoriels, sans coordination entre les départements ministériels et sans consultation des régions. Depuis le VIII plan, les propositions émanent plutôt des régions. Ainsi, en 1972, il y a eu lancement du programme de développement régional et d'animation rurale (PDRAR), élaboré et exécuté par les régions. L'évaluation ce programme faite en 1983 a révélé différentes limites à l'action menée, parmi lesquelles l'inégale répartition des infrastructures et plus globalement une certaine dilution de la contribution à l'effort régional (MAERH, 2003). Les résultats peu probants de ce programme et l'expérience accumulée par les services administratifs ont poussé les institutions responsables à repenser la question du développement rural.

³² Ministre chargé de l'agriculture sous la présidence de Habib Bourguiba. Il a été à l'origine de la politique des coopératives.

Ainsi, au milieu des années quatre-vingt, le PDR va être incorporé dans le PRD (programme régional de développement).

Depuis 1979, les régions les plus déshéritées du pays ont été l'objet de programmes de développement spécifiques, où tous les aspects du développement rural sont pris en compte. Parallèlement, et pour en faire le suivi, diverses structures ont été créées et rattachées au ministère de l'agriculture et des moyens financiers importants ont été mobilisés.

Dès 1984, dans de nombreuses zones du pays, les programmes de développement rural intégré (PDRI) ont été initiés, sous la responsabilité des gouverneurs au niveau régional, contribuant à renforcer le rôle des régions dans l'élaboration et l'exécution des projets.

Les PDRI vont permettre, de 1986 à 1992, d'intervenir dans un grand nombre de zones, et de créer une certaine dynamique favorisée par une politique de prix favorable aux produits agricoles. Ce programme a permis de financer 190 projets, qui couvrent chacun un à deux secteurs territoriaux, et permettent la prise en charge, en plus des activités agricoles productives, de l'infrastructure rurale, l'artisanat et même des petits métiers de service.

Néanmoins, malgré les efforts fournis, la politique de cette période n'a pas permis de combler le fossé entre le monde rural et le monde urbain comme l'ont montré un certain nombre d'indicateurs. En effet, le taux de pauvreté, mesuré en 1980, était de 14,1 % en milieu rural mais seulement de 11,8% en milieu urbain. De même, le taux d'électrification des ménages plafonnait à 29% en milieu rural contre 63,4 % pour l'ensemble de la Tunisie (Elloumi, 2006).

- **de 1986 à nos jours :** depuis la mise en place du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), la libéralisation économique du pays s'est accélérée, notamment par l'adhésion à l'OMC et la signature de l'accord d'association avec l'UE, en vue de la création d'une zone de libre échange à l'horizon 2008. Dans ce contexte, la politique agricole tunisienne a mis de plus en plus l'accent sur l'amélioration de la compétitivité des produits agricoles et sur l'amélioration de l'environnement des producteurs et leur insertion dans les filières (Elloumi, 2006). L'attention s'est donc focalisée sur les secteurs exportateurs, essentiellement les produits manufacturés, ce qui fit passer encore une fois le secteur agricole au second plan des préoccupations des planificateurs. D'un autre côté, la prise de conscience des problèmes de l'environnement a conduit à une plus grande prise en compte de la gestion des ressources naturelles dans le processus de développement.

A partir de 1990, la prise de conscience que les différents projets menés jusqu'alors n'avaient pas su rompre le sentiment d'assistance des populations, pour passer véritablement à leur participation active et efficace dans le processus de développement, a eu lieu. De même, les espoirs mis dans leur sensibilisation aux problèmes de protection du milieu, avaient été fort déçus également (MAERH, 2003). Ainsi, ces constats vont conduire à l'adoption quasi générale de l'approche participative dans les projets de développement.

Dans un autre registre, la mise en œuvre des réformes économiques liées à la libéralisation s'est accompagnée de la conduite de programmes d'accompagnement pour la mise à niveau de l'appareil de production et la réduction des coûts sociaux liés à ces réformes. On assiste donc, depuis 1987, au lancement d'un grand nombre de programmes et actions de développement, pour contrer les effets négatifs de la libéralisation, accompagner les mutations économiques qu'elle a induit, et assurer une gestion plus durable des ressources naturelles. Les différentes opérations mises en œuvre concernent :

- ❑ **les infrastructures dans le monde rural** (électrification, alimentation en eau potable, construction des routes, d'établissements scolaires, etc.) : on note une amélioration certaine des conditions de vie des populations rurales avec un taux d'électrification qui atteint 94,3 % en 2004, le taux des logements rudimentaires est passé de 2,7% en 1994 à 0,8% en 2004, et un taux de branchement à l'Office National de l'Assainissement (ONAS) de 77,6%. Le taux de la

population ayant accès à l'eau potable (SONEDE et GR³³) est passé de 31% en 1987 à 87,6 % en 2004.

D'un autre côté, la réduction de la pauvreté qui représente l'un des indicateurs de développement qui a le plus évolué en Tunisie depuis une vingtaine d'années, montre une évolution décroissante régulière. En effet, le taux de pauvreté a connu une grande baisse, pour toute la Tunisie, passant de 22% en 1975 à 4.2% en 2005 (PNUD, 2007). Jusqu'en 1980, les catégories de population pauvres se concentraient dans les zones rurales, représentant à cette période 62.3% de la population totale des pauvres. Entre les années 80 et le début des années 90, un retournement de tendance a commencé à se profiler et à prendre de l'ampleur. Cependant, le taux de pauvreté ne diminuera pas et le nombre des pauvres va même augmenter à partir du début des années 1990. Ainsi, cet indice est d'environ 7% pour toute la Tunisie et le nombre de pauvres a augmenté de 600 000 à 690 000 (Banque mondiale, 2000), la cause de cette augmentation pouvant être imputée à la sécheresse qui a sévi de 1993 à 1995 et a conduit à une baisse de 25% dans la production agricole de la même période (Ayadi et al., 2005).

Par la suite, le taux de pauvreté s'est établi aux environs de 4.2% en 2000, contre 6.7% en 1990 et 12.6% en 1980, ces indices pouvant accuser de légères variations selon les sources d'information.

Tableau n° 10. Evolution des indicateurs de la pauvreté en Tunisie entre 1980 et 2000

	1980	1985	1990	1995	2000
Taux de pauvreté (en %)	12,9	7,7	6,7	6,2	4,2
Urbain	11,8	8,4	7,3	7,1	4,9
Rural	14,1	7,0	5,7	4,9	2,9

Source : (Rapport national de la Tunisie sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2004)

Malgré cette évolution positive, le rural conserve son retard par rapport au milieu urbain comme le montre un certain nombre d'indicateurs. En effet, le niveau de dépenses des ménages ruraux reste inférieur presque de moitié, à celles des ménages urbains (INS, 2000). De même, l'alimentation représente de loin le poste de dépenses le plus important des ménages en milieu rural (44,2% contre 36,1% en milieu urbain).

- ❑ **la diversification des opérations de développement rural.** Durant cette période, il y aura lancement du Programme de Développement Rural Intégré (PDRI) de deuxième génération de 1994 à 2002, du programme du fonds de solidarité nationale (FSN ou 26-26) et depuis 1990, des projets de développement agricole intégré (PDAI) du Ministère de l'Agriculture. Depuis 1989, le PDR s'est transformé en PRD dont l'intervention vise essentiellement les populations les plus défavorisées. Les projets du PDRI de deuxième génération (1994-2002) ont mis l'accent sur une plus grande intégration des actions, et ont favorisé les activités génératrices de revenus, même si l'équipement et l'infrastructure restent les principales composantes. Élément nouveau, ces projets vont préconiser la participation des bénéficiaires aux différentes phases des projets. L'évaluation de ces différents projets de développement, notamment le PDRI, montre leur rôle dans la création et la consolidation de l'emploi pendant les années 1980 et le début des années 1990, même si l'emploi rural est caractérisé par sa précarité (Abaab et al. 2000).
- ❑ **le renforcement des programmes sectoriels.** Le Ministère de l'Agriculture a élaboré, de 1990 à 2000, plusieurs stratégies nationales pour la gestion durable des ressources naturelles, notamment pour la mobilisation des ressources en eau, pour la Conservation de l'Eau et des Sols, la lutte contre la désertification, etc. En plus de leur rôle dans la conservation des ressources naturelles, ces actions contribuent à la création d'emplois et de revenus pour la population locale ainsi qu'à

³³ Le Génie rural

l'amélioration des conditions de production agricole. Car en dépit du développement des autres secteurs de l'économie nationale, l'agriculture conserve une importance sociale et économique indéniable et ce, grâce à ses contributions à l'emploi - près de 28% de la population active sont occupés par ce secteur - et à la formation du PIB, soit près de 12,6 % en moyenne au cours de la période 1995 à 2002 (CIHEAM, 2005).

Toutefois, ces contributions, sous l'effet de la variabilité des conditions climatiques, connaissent d'importantes fluctuations, pouvant passer de 10,8% en 2002, année particulièrement sèche, à 12,6% en 2003, année considérée comme favorable du point de vue climatique. Ces performances sont le résultat des différentes politiques conduites par la Tunisie depuis l'indépendance en 1956, lesquelles se sont traduites par d'importants efforts de soutien et de modernisation du secteur agricole, à travers la promotion des investissements, l'encouragement et l'amélioration continue des méthodes d'exploitation et de gestion, notamment la recherche scientifique, l'utilisation de nouvelles espèces de semences et l'octroi d'aides directes aux petits exploitants agricoles (ONAGRI, 2001). Ces méthodes constituent autant de moyens pour parer aux mauvaises conditions climatiques qui affectent le niveau des rendements, surtout pour les cultures à sec.

- ❑ **la libéralisation du commerce**, des prix et la disparition quasi-totale des subventions aux intrants, ainsi que la promulgation d'incitations aux investissements dans les régions et les délégations les plus défavorisées, la révision à deux reprises, du code d'encouragement aux investissements dans l'agriculture, et le renforcement du rôle de l'agence de promotion des investissements agricoles (APIA).
- ❑ **la création de l'office du développement du sud (ODS)**, de l'Office de développement de la région de Rjim Maatoug, de la banque tunisienne de solidarité (BTS) et du fonds national pour l'emploi (FNE ou 21-21).
- ❑ **la restructuration de l'administration régionale** destinée à accorder des pouvoirs accrus aux régions et aux institutions locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement. En effet, la création de différentes structures de représentation des populations témoigne de la volonté de l'Etat d'impliquer les bénéficiaires dans les choix et l'exécution des projets de développement qui concernent leurs régions. Ainsi, la période actuelle se caractérise par la mise en place d'un ensemble d'institutions locales qui ont pour objectif de représenter la population locale dans la gestion des projets de développement. Une structure hiérarchique, encadrée par les directions régionales des Départements Ministériels, a été créée, comportant un conseil régional, un conseil local, un conseil municipal, et un conseil rural au niveau du secteur. Au niveau des communautés, il existait déjà des formes différentes d'associations sectorielles (pour l'eau potable, l'eau d'irrigation, les travaux de CES, forêts, etc.). 1999 verra l'adoption d'un texte de loi pour la réglementation de la création de Groupements de Développement Agricole (GDA) à vocation plus large, et en 2002, les réformes des institutions feront référence au développement local.

Ainsi on assiste à une diversification du paysage institutionnel en milieu rural qui a d'ailleurs commencé depuis la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel en 1986. Depuis cette date, une politique d'encouragement à l'émergence et au renforcement des organisations paysannes professionnelles a été mise en œuvre. Près de 250 comités de développement ont été ainsi créés, dans le cadre de projets financés par les bailleurs de fond internationaux (BM et FIDA), et depuis, on assiste à une densification du tissu institutionnel.

Le monde rural va se trouver ainsi fortement encadré par nombre d'institutions, organisées sous forme de « maillage » (Eloumi, 2006) qui a pour but d'appuyer les communautés pour qu'elles prennent en main les processus de leur développement, conformément à la philosophie du développement rural local. Il est d'ailleurs souvent fait référence à ce concept dans les documents de projets, dont certains en font même un objectif spécifique de leur intervention. C'est en particulier le cas du PGRN où le terme de développement local est explicitement repris comme l'un des résultats à atteindre.

D'autres projets dans le domaine agricole, mais aussi rural et urbain, se définissent également comme des projets d'appui au développement local : projet Tataouine/FIDA, EPIDEL/FIDA-AFD, PAOTIC/Coopération Suisse. On citera aussi le Programme de Développement Intégré et de Gestion des ressources Naturelles DRI/GRN qui comporte un sous-programme intitulé « développement local autour des aménagements de CES » (MAERH, 2003).

Sur le plan institutionnel, la réforme des départements ministériels conduite en 2002 a chargé le Ministère de l'Intérieur du développement régional et local. Ce Département, depuis, met en exergue les instances des Conseils régionaux et locaux afin de s'adapter aux nouvelles orientations de la décentralisation (MAERH, 2003).

Il semblerait donc que toutes ces institutions soient aujourd'hui en mesure de jouer un rôle de médiation entre les communautés locales et le pouvoir au niveau régional et même central comme le souligne Elloumi (2006). Cependant, à notre avis, l'implication des populations dans l'identification, la programmation et la mise en œuvre de programmes concernant le développement de leurs territoires restent encore relativement limitées et méritent d'être poursuivies et améliorées, sachant que seule une véritable implication de tous les acteurs au niveau local sera garante de la réussite des projets de développement rural.

Ce constat est d'ailleurs repris par une étude réalisée par le Ministère de l'Agriculture Tunisien, en collaboration avec la banque internationale pour la reconstruction et le développement et la FAO. Cette étude note que les communautés sont peu impliquées dans certaines phases de décision clef, concernant leur développement (MAERH, 2003), et que de même les parties prenantes essentielles du développement local, au niveau institutionnel (délégués et omdas notamment), n'ont pas encore adopté l'approche participative et l'implication véritable des populations comme méthodes de travail.

C'est pourquoi le pays, avec l'aide des organismes internationaux, appelle actuellement à la participation active des populations dans le cas précis de la gestion concertée et soutenable des ressources naturelles. Cette situation constitue donc un environnement favorable pour l'épanouissement et la réussite d'un projet comme « Jessour et Kessour de Béni Khédache » qui fait le pari d'une implication de la population locale dans la mise en œuvre du processus de son propre développement.

Chapitre V. Méthode d'évaluation et de formulation de la 2^e phase : méthodologie et récolte de l'information

Avant d'aborder la méthodologie utilisée pour l'évaluation du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache », nous tenons à souligner la complexité de ce type de projet de développement. Elle tient tout d'abord à la caractéristique même du projet qui, comme nous l'avons mentionné plus haut, est de nature intégrée, et par là multisectoriel. Il s'agit donc d'évaluer simultanément, à l'intérieur des quatre axes de développement, les multiples opérations, fortement articulées entre elles, qui y sont programmées. Par ailleurs, notons que toute la stratégie de développement mise en place revêt un caractère expérimental. En effet, les différentes opérations relevant des quatre axes ont été conçues et exécutées de manière à pouvoir être évaluées au fur et à mesure de l'avancement du projet, afin d'être ou non reproduites, dans le territoire et/ou ailleurs.

En outre, l'ensemble du projet a été élaboré de manière à être à la fois un projet de développement – à ce titre, il devait être inscrit au X^{ième} Plan régional – un projet de recherche-développement – géré par l'IRA et financé par le Ministère Tunisien de la Recherche Scientifique, de la Technologie et du Développement des Compétences - et un projet de coopération bilatérale original, puisqu'il consiste à mettre en relation des zones rurales entre elles, et qu'il relève de la coopération décentralisée tout en bénéficiant des financements de la coopération française. Cette situation particulière rend compte de toute la complexité de ce projet et justifie notre choix de la méthode d'évaluation à adopter. Cette méthode sera adaptée au contexte local pour mieux rendre compte des niveaux de réalisation de ce projet à l'heure actuelle.

Notons que l'évaluation conduite à travers ce travail est de type interne, ayant été commandée et financée par le CLAR, entité responsable de la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, ce travail d'évaluation a été conduit dans le cadre d'un mémoire de Master « Développement rural et projets » de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Ce recours à un évaluateur externe au projet s'explique par le désir du CLAR d'avoir un point de vue indépendant, impartial et objectif, tant au niveau des analyses que des recommandations.

Tirer les enseignements de la première phase du projet, pour améliorer les stratégies et les performances de l'entité gestionnaire et préparer, à partir des résultats de l'évaluation, une proposition de deuxième phase du projet pour la période 2007-2010, constitue l'objectif de cette évaluation.

Celle-ci, menée avant la fin de l'année 2006, s'inscrit en phase terminale du projet. Elle permettra donc d'examiner les résultats et l'impact du projet « à chaud », c'est-à-dire avec très peu de recul.

Tout d'abord pourquoi évaluer ?

L'étude fine de tous les aspects d'un projet (efficacité, impact, stratégie d'intervention) permet de déterminer ses points forts et ses insuffisances. Autrement dit, l'évaluation sert d'abord à dresser un bilan critique qui conduit à en conforter les acquis ou le réorienter. Plus largement, elle permet de capitaliser pour mieux faire face à l'avenir dans des situations semblables.

En deuxième lieu, l'évaluation permet d'informer l'ensemble des acteurs impliqués plus ou moins directement dans le projet : les bénéficiaires³⁴ d'abord et ceux qui réalisent le projet, mais aussi l'administration locale, les services techniques, les autres projets d'aide publique ou privée, et les bailleurs de fonds. D'un autre côté, l'évaluation a la vertu d'obliger les différents partenaires à préciser

34 Le terme bénéficiaires est entendu ici au sens de groupements, au sein de la population, sous forme d'associations, de syndicats, de coopératives, appelés aussi organisations de base ou groupes de base. Il peut s'agir également d'individus, de communautés ou de villages. Ce sont ceux qui sont destinataires des actions par rapport à ceux qui ne profitent pas d'un projet de développement (Guéneau & Beaudoux, 1996).

les objectifs qu'ils poursuivent, les moyens à mettre en œuvre et les résultats réellement attendus (Mengin, 1989).

Enfin, l'évaluation permet de contrôler la réalisation des actions, non seulement pour le bailleur de fonds, mais aussi pour l'administration locale qui cofinance le projet et les différents partenaires qui n'ont pas toujours une vision globale de toutes les activités du projet.

En somme, l'évaluation permettra d'enrichir l'expérience de l'unité de gestion du projet, à savoir le CLAR, puisqu'elle lui permettra de mémoriser ce qui a été fait, par qui, comment, en combien de temps et à quel prix. Elle lui permettra également de comprendre et de clarifier les relations complexes entre les différents partenaires, voire les causes de certains succès ou échecs. Il pourra ensuite apprendre, et devenir par conséquent plus compétent dans la conduite d'un projet, ou d'une autre phase du même projet, et enfin, tirer les enseignements des actions réalisées pour mieux appréhender de futures initiatives.

Mais qu'est-ce que l'évaluation ?

Pour Campagne (1994b), évaluer un projet, c'est l'examiner dans son contexte d'application, pour en apprécier les effets par rapport à une situation de référence, et juger de son impact par rapport aux objectifs poursuivis : impact global, utilité sociale et intérêt économique (Campagne, 1994b). Evaluer, c'est encore produire une image de la réalité pour la comparer à une référence, un modèle, une moyenne, une prévision, une attente (Neu, 2001).

L'évaluation vise à vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ, à apprécier la mise en œuvre des moyens ainsi que leur adéquation aux objectifs, à mesurer l'efficacité de l'action, c'est-à-dire sa proximité avec les objectifs de départ, et à examiner la durabilité des effets observés (De Amorim et al., 2005).

L'évaluation est importante dans un environnement privilégiant l'obtention de résultats parce qu'elle offre un retour d'informations sur l'efficacité, l'efficacités et les performances des projets, et peut présenter une importance essentielle pour l'amélioration et l'innovation dans ce domaine. Elle contribue donc fondamentalement à une gestion plus responsable. L'objet de l'évaluation est d'améliorer la prise de décision à tous les niveaux.

Deux facteurs assurent la réussite d'une évaluation : la clarté de la demande faite par le commanditaire et la préparation de la démarche par l'évaluateur (Neu, 2001).

I. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour l'utilisation de la méthode d'évaluation des effets de développement souvent utilisée pour l'évaluation des projets Leader, dont la philosophie et la structure se rapprochent beaucoup du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache ». En effet, la stratégie de développement adoptée dans le cadre de ce projet est pilote à plusieurs points de vue, dans le contexte tunisien, et même Sud méditerranéen. C'est une stratégie axée sur la valorisation locale des ressources locales, basée sur la créativité et la cohésion des acteurs locaux désireux de valoriser les potentialités de leur territoire.

Comme cela a déjà été mentionné, les bénéficiaires, l'administration locale et les départements techniques sont regroupés dans un partenariat local dénommé "CLAR" ou « comité local d'animation et de réalisation », ensemble équilibré et représentatif d'acteurs de différents milieux socio-économiques du territoire, relevant des secteurs public, privé et associatif, à l'image des GAL ou groupements d'action locale du programme Leader européen.

La méthode d'évaluation des effets de développement utilisée dans le cadre des projets du programme Leader a été mise au point en 1994, à la demande de l'Union Européenne, par Pierre Campagne,

enseignant-chercheur à l'IAM de Montpellier. Elle est décrite dans un document intitulé « Analyse de l'impact du projet de développement », préparé pour la cellule d'animation Leader/AEIDL, collection dossiers Leader.

Dans cette méthode, l'évaluation se fait étape par étape et à chaque stade sont utilisés un certain nombre d'outils. La démarche est double : une démarche descendante qui s'appuie sur le cadre logique du projet, c'est l'évaluation de la mise en œuvre du projet et une démarche remontante qui part des opérations et qui cherche à les soumettre à un certain nombre de critères, établis à partir des objectifs généraux du projet, c'est l'évaluation des effets du projet.

1. L'évaluation de la mise en œuvre du projet

Dans cette démarche, on s'appuiera sur la structure du projet et on cherchera à mesurer, d'une part si les objectifs opérationnels ont été atteints, et d'autre part, si les enchaînements entre objectifs et actions se sont déroulés comme prévus.

Pour cela, il s'agit de parcourir cinq étapes. Chacune des étapes sera explorée pour chaque objectif opérationnel, de chaque axe du projet.

A. 1^{ère} étape : reconstitution de la structure du projet

La structure du projet, représentée par l'enchaînement entre objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, opérations et actions, doit être précisée puisque les objectifs du projet ont été à l'origine, plus implicites qu'explicites, et varient beaucoup selon les différents documents disponibles.

D'un autre côté, la nature du projet, considéré comme expérimental, avec plusieurs opérations-test, incite à adapter la méthodologie suivie à ce cas précis, car plusieurs opérations programmées n'ont pas été exécutées et certaines actions qui ont vu le jour n'avaient pas été programmées à l'origine. L'utilisation d'indicateurs est ainsi rendue assez difficile, car d'un côté, on n'a pas défini systématiquement des indicateurs pour toutes les actions programmées au moment de l'élaboration du projet et pour le cas où cela a été fait, ils ne correspondent plus aux actions réalisées. Des indicateurs nouveaux seront donc proposés pour l'évaluation de chaque opération.

Néanmoins, la structure du projet a bien été bâtie sur quatre axes assimilables à des objectifs stratégiques. Ce caractère stratégique est fondé sur le fait qu'ils sont directement rattachés à l'analyse-diagnostic de départ qui a présidé à la préparation du projet, à partir d'une appréciation des atouts et des contraintes de la zone. Il faut noter cependant que l'effort préalable que représente le diagnostic du territoire n'avait pas toujours été fait avec assez de précision pour déterminer la situation de départ (avant le projet) et encore moins la situation de référence (sans projet).

B. 2^e étape : reconstitution de la situation de référence

La « situation de référence », se définit comme « la situation sans projet » (Garraabé, 2006). Nous allons tenter de caractériser quantitativement et qualitativement ce que la zone serait devenue sans le projet, c'est-à-dire sans les actions volontaristes que sont les opérations mises en œuvre dans le cadre du projet. La situation de référence est donc la situation obtenue « spontanément » par l'activité et les comportements des agents économiques et sociaux, sans intervention extérieure ou intérieure. La détermination de la situation sans projet relève des techniques de prévision. Elle est nécessairement entachée d'une incertitude plus ou moins forte selon les circonstances. Il n'en reste pas moins que la situation de référence est indispensable pour estimer l'apport réel du projet.

Cette « situation de référence » aurait dû être déterminée pour chaque objectif opérationnel, au moment de son élaboration. Comme cela n'a pas été fait dans le cadre du projet, il nous faut donc la reconstituer, pour chacun des objectifs opérationnels de chaque axe.

La méthode la plus couramment employée est celle qui consiste à construire des tendances à partir de l'analyse de la période qui a précédé la mise en place du programme. Il faut pour cela se doter d'indicateurs pertinents.

C. Détermination des objectifs opérationnels

A ce niveau, il faudrait formuler de façon claire les objectifs opérationnels du projet, sachant que cette formulation a en principe déjà été faite pour reconstituer la structure du projet. Comme il a été mentionné plus haut, ces objectifs sont plus implicites qu'explicites et varient beaucoup avec les différents documents produits par le projet. Il s'agit pour nous de s'en emparer pour les expliciter, et d'examiner leur traduction annuelle en programmes et en activités. La détermination des objectifs opérationnels consiste normalement à fixer en quoi on a souhaité modifier la situation de départ.

D. Analyse de la mise en place des moyens ou actions

Cette partie sera consacrée à l'étude des opérations, pour vérifier qu'elles ont été bien mises en place et selon quelles modalités. A ce stade, on tentera d'apprécier la conformité en objectifs physiques des moyens prévus, en intégrant l'analyse des délais de réalisation.

E. Contrôle des écarts au niveau des objectifs et des moyens, et analyse et appréciation de ces écarts : cohérence, pertinence, efficacité, et efficience

Il s'agit de calculer à ce niveau les taux de réalisation, d'une part des objectifs à l'aide des indicateurs retenus, et d'autre part des moyens ou actions, en soumettant les actions une à une aux questions suivantes : l'action a-t-elle été mise en œuvre ? A-t-elle le volume d'activité ou de production prévu ? A-t-elle été mise en œuvre dans les délais et selon la durée prévue ? Et finalement, a-t-elle coûté le montant budgété ? Il s'agit de rapprocher les écarts observés entre les objectifs d'une part et entre les moyens d'autre part, afin de déterminer les relations entre les deux. En dernier lieu, nous tenterons d'apporter une explication aux écarts observés en tentant une réponse à la question : pourquoi observe-t-on ces écarts ?

2. L'évaluation des actions

Cette phase consiste à évaluer les actions elles-mêmes, à la fois du point de vue « interne » et de leur « impact ». On cherchera à apprécier le fonctionnement propre de chaque action et à étudier les effets de développement qu'elles induisent. Cette analyse sera réalisée, d'une part, par rapport à l'axe dans lequel est située l'action évaluée et d'autre part, par rapport à un certain nombre de critères d'évaluation préétablis.

A. Evaluation « interne » des actions

Chaque opération et/ou action sera analysée pour elle-même, dans sa dynamique propre, de différents points de vue :

- **Evaluation économique** : Le type d'évaluation entrepris dans ce travail pourrait être complété par une étude de rentabilité des différentes activités du projet. Cependant, une telle étude ne pourra être entreprise que quand les activités seraient suffisamment avancées pour permettre des analyses du réel. Nous préconisons donc une telle étude à la fin de la deuxième phase du projet.
- **Evaluation financière** : nous aurions voulu conduire une analyse financière pour déterminer la viabilité financière de chaque action menée dans le cadre du projet. Cependant, une telle étude est impossible à mener dans ce cas puisque les activités du projet, comme mentionné ci-dessus, ne permettent pas encore aux bénéficiaires de tirer des profits de leurs investissements. Nous nous attacherons néanmoins à étudier la comptabilité du projet, pour déterminer la part du financement mobilisé par rapport à celui programmé et la part des fonds utilisés pour chacun des quatre axes du projet, et pour chaque opération.
- **Evaluation sociale** : nous nous proposons d'analyser l'organisation sociale qui a été mise en place pour mettre en œuvre les actions et de la confronter aux objectifs que le projet s'était donné en matière d'organisation sociale.
- **Evaluation culturelle** : le projet BK insiste sur les questions d'identité locale. Celle-ci doit donc être présente au niveau de l'évaluation interne. Nous nous proposons donc de répondre à la question : l'action représente-t-elle un progrès au point de vue de l'affirmation de cette identité ?

B. Evaluation de l' « impact » : mesure des effets de développement

Après avoir analysé le comportement propre de chaque opération, il convient d'étudier maintenant ses effets et de les confronter aux grands objectifs de l'axe concerné ainsi qu'à des critères plus généraux qui ont trait aux processus de développement local, et qui seront détaillés ci-dessous.

a) Confrontation aux objectifs de l'axe

Au cours de l'évaluation de la mise en œuvre du projet, on s'était demandé si les objectifs opérationnels retenus étaient suffisants par rapport à l'axe stratégique. On va maintenant se demander, dans une démarche remontante, si les opérations et actions mises en œuvre ne déforment pas l'esprit et la lettre de l'objectif stratégique formulé dans chaque axe. Des critères d'évaluation seront formulés, qui, bien qu'ils soient plus qualitatifs que quantitatifs, resteront un ensemble d'éléments tout à fait précis pour évaluer chaque action par rapport aux objectifs de son axe.

b) Evaluation générale des « effets de développement »

Il existe des repères méthodologiques généraux pour l'évaluation des effets de développement. Cependant, si la qualité des indicateurs choisis détermine celle des conclusions de l'évaluation, il est nécessaire d'appliquer des indicateurs adaptés à chaque secteur, question, etc. Six critères sont communément utilisés dans les évaluations de projet : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Bien que ces critères ne constituent pas un système universel de mesure de la qualité des projets, ils permettent cependant de structurer la réflexion sur l'évaluation. Dans les évaluations des projets Leader, cinq critères sont habituellement utilisés. Ils ont été élaborés à partir des conclusions auxquelles ont abouti un certain nombre d'analyses actuelles du développement local. Ces critères doivent être utilisés en les considérant chaque fois de plusieurs points de vue : économique, financier, social et culturel. Ils sont formulés ci-dessous sous forme de questions :

- en quoi l'action valorise-t-elle les ressources locales ?
- l'action est-elle durable ? (assure-t-elle les conditions de sa propre reproduction, économique, financière, sociale et culturelle, notamment une fois le projet terminé ?)
- quel est le degré de maîtrise locale de l'action ? représente-t-il un progrès, une stagnation ou une régression par rapport au fonctionnement du secteur d'activité concerné en dehors de cette action ?
- l'action aura-t-elle pour effet une meilleure satisfaction des besoins pour la population locale ?
- l'action aura-t-elle des effets multiplicateurs et dans quels domaines ?

Cependant, et eu égard à la particularité du projet « Jessour et Kessour de BK », qui est un projet assez spécifique, à caractère pilote, qui tolère l'expérimentation des méthodes, des opérations et des actions, son évaluation ne peut être du genre classique, qui utiliserait des indicateurs³⁵, définis au moment de l'élaboration du projet, pour mesurer les niveaux de réalisation. C'est pourquoi, dans notre étude, nous avons décidé de remplacer, pour évaluer la mise en œuvre du projet, les critères ci-dessus mentionnés, par d'autres critères, au nombre de douze, définis et adoptés au démarrage du projet, comme problématique, ou objectifs à atteindre. Ces critères représentent en quelque sorte « le type de développement » que les concepteurs du projet voulaient mettre en œuvre. Il s'agit maintenant de savoir s'ils ont réussi, si oui, en quoi et si non, en quoi ont-ils échoué ?

Ces critères seront utilisés pour l'évaluation générale des effets de développement. Ils sont formulés, ci-dessous, sous forme de questions :

- ✓ L'objectif général du projet est **la création de nouveaux revenus, issus d'activités agricoles non conventionnelles, ou non agricoles**. *Des revenus nouveaux, issus d'activités agricoles non conventionnelles, ou non agricoles, ont-ils été effectivement créés dans la zone ?*

³⁵ Un indicateur est un signe qui permet de mesurer un résultat (Guéneau & Beaudoux, 1996)

- ✓ Ces revenus nouveaux devaient provenir de **trois domaines d'activités** : le tourisme, l'artisanat, et les « produits locaux spécifiques : agricoles et d'élevage », dont le développement nécessitera une meilleure gestion des ressources en eau. *Qu'en est-il donc aujourd'hui ?*
- ✓ Pour que la richesse créée reste sur la zone, ces **activités devaient nécessairement être endogènes** et maximiser la participation, autant que possible, des professionnels locaux pour la réalisation de toutes les activités inhérentes au projet. *Les professionnels locaux ont-ils été impliqués dans la réalisation des activités du projet ?*
- ✓ Sachant que les ressources locales existent mais étaient mal ou peu valorisées, il a été prévu soit de transformer ce qui existait déjà, notamment les modes de production et de commercialisation, soit de créer de nouvelles activités comme les activités touristiques. *Des activités ont-elles été transformées, et d'autres effectivement créées ?*
- ✓ Le projet devait se faire par étapes, en privilégiant les porteurs de projets originaires des Imadas de la zone de plateau où se trouvent les principales richesses à valoriser (la délégation de Béni Khédache comporte une zone de plateau et une zone de plaine). *Le projet a-t-il effectivement privilégié, dans sa première étape les porteurs de projets de la zone de plateau ?*
- ✓ La population locale devrait s'approprier le projet, d'où l'importance de la gestion des différentes activités soit par les familles, soit par l'ADD, l'association animatrice du projet, qui se ferait aider dans son rôle par différentes structures locales. *Les différentes activités sont-elles gérées par l'ADD, appuyée par les autres associations de BK (association des jeunes de Zammour, association de sauvegarde de la biodiversité et association de sauvegarde du patrimoine), ou par les familles elles-mêmes, comme prévu à l'origine ?*
- ✓ Le facteur principal de valorisation de toutes les ressources locales, paysages, produits spécifiques, savoir-faire et traditions de la zone devait être **le tourisme patrimonial** ou l'écotourisme (selon le schéma d'ensemble du projet élaboré par J. Bassède, Coordonnateur du GAL Leader 34 et Directeur Général des Services du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, présenté au niveau de la figure n°4). Par ailleurs, le développement de ces activités devait se faire en prenant en compte l'environnement fragile de ce territoire, menacé par la désertification, et mettre en place une gestion rationnelle des ressources naturelles, notamment en eau. *Le tourisme patrimonial a-t-il pu jouer son rôle de moteur de développement dans le territoire de BK ?*
- ✓ En s'appuyant sur l'existant et en essayant de gérer sa reproductibilité par une valorisation et une exploitation rationnelle, le projet a donc prévu de garantir **la durabilité écologique et économique de tout le processus**, en se basant sur les innovations existantes plus particulièrement chez les acteurs locaux. *Le processus de développement enclenché à BK grâce au projet « Jessour et Ksour » est-il viable économiquement et écologiquement ?*
- ✓ Le projet devait s'insérer dans l'environnement socio-économique global du territoire et tisser des liens de coopération et de coordination avec les autres projets sur la zone. Il devait être le lieu de facilitation des projets collectifs ou individuels émanant des acteurs locaux. *Le projet a-t-il pu assurer la complémentarité avec les activités des projets gouvernementaux ou ceux financés par d'autres parties, incluant le secteur privé ? Y a-t-il eu chevauchement ou double emploi entre les secteurs de compétence et avec d'autres programmes ?*
- ✓ Ce projet de développement étant par essence intégré, les différentes composantes devraient être liées les unes aux autres. Trois niveaux d'intégration ont été identifiés : intégration administrative, intégration dans un réseau d'initiatives locales et intégration dans les réseaux sectoriels. *Qu'en est-il dans la réalité ? Y a-t-il eu intégration à tous les niveaux ?*

- ✓ Le projet s'est inscrit dans un type de coopération originale, la coopération de zone rurale à zone rurale, qui permet un échange des savoir-faire en s'inscrivant dans un cadre de subsidiarité. *Y a-t-il eu véritable coopération de zone rurale du Nord de la Méditerranée à zone rurale du Sud ?*
- ✓ Et finalement, l'argumentaire scientifique majeur qui sous-tendait le projet était l'ouverture des territoires sur leur environnement d'où la nécessité, pour une cohésion sociale entre les différents territoires, de flux et de transferts de richesses entre régions qui produisent trop de richesses vers celles qui n'en produisent pas assez. *Y a-t-il eu transfert de richesses de l'étranger, de l'Etat ou d'autres territoires tunisiens, plus aisés, vers le territoire de Béni Khédache ?*

La réponse concrète et détaillée à ces questions nous permettra de déterminer en quoi ces objectifs ont été atteints ou en quoi ils ne l'ont pas été, et pourquoi.

II. Récolte de l'information

Afin de mener à bien le travail d'évaluation de la première phase du projet, et de formulation de la deuxième phase, nous avons eu besoin de récolter des informations sur le terrain. Dans le cadre de ce travail, nous avons veillé à consulter une pluralité d'acteurs, qu'il s'agisse des personnes ayant réalisé le projet, des bénéficiaires, des partenaires, des représentants de bailleurs de fonds, ou de responsables politiques locaux. Les outils que nous avons utilisés pour recueillir les opinions assumées ou anonymes des différents acteurs et étudier les comportements de chaque acteur se présentent comme suit :

❖ **Des entretiens structurés individuels** : nous avons tenu à recueillir les différentes opinions portées par les acteurs du territoire sur le déroulement de ce projet. Ainsi, nous avons rencontrés des membres du CLAR, des membres du comité de pilotage, des représentants de l'IRA, l'institution qui gère financièrement le projet, des représentants de la population bénéficiaire et le coordonnateur tunisien du projet, le coordinateur pour la partie française, le représentant de la coopération française, et les experts du projet, pour la partie française.

Pour réaliser ces entretiens, nous avons utilisé deux types de canevas, ou guides personnels, que nous avons adaptés en fonction de la personne à interviewer. Le premier guide, en annexe I, a été élaboré à l'intention des techniciens du projet, des membres du comité de pilotage ou des membres du CLAR. Le deuxième canevas, présenté en annexe II, était destiné aux représentants des bénéficiaires (propriétaires des maisons d'hôtes, agriculteurs, jeunes filles artisanes). L'administration du questionnaire s'est faite oralement selon le type de public (autorités locales, départements techniques, bénéficiaires, etc.). Un troisième type de canevas, beaucoup plus détaillé, a été utilisé pour interviewer les propriétaires des maisons d'hôtes, pour recueillir des informations détaillées sur le fonctionnement économique futur de ce produit. Il est présenté en annexe III.

Dans cette étude, nous avons hésité à utiliser des questionnaires, sachant qu'ils se prêtent, à notre sens, mal à notre contexte. En effet, contrairement aux entretiens, les questionnaires ne peuvent être utilisés qu'auprès d'individus alphabétisés, dont le niveau d'éducation est suffisant pour bien maîtriser la langue utilisée (l'arabe ou le français) et ils offrent moins de souplesse que les entretiens puisqu'ils ne permettent pas de reformuler ou d'adapter les questions posées.

❖ **Visite des réalisations du projet** : lors du séjour sur le terrain, nous avons visité toutes les réalisations du terrain, les maisons d'hôtes construites et aménagées, les terrains des agriculteurs subventionnés pour planter des figuiers, la palmeraie de Ksar Hallouf, les lieux d'implantation des panneaux de signalisation, etc.

❖ **Visite des marchés locaux** : afin d'appréhender le fonctionnement des unités de production agricole de la zone, nous avons effectué plusieurs visites au souk hebdomadaire maraîcher de Béni Khédache. Nous avons aussi visité et le marché quotidien de Médenine et le souk de Médenine qui a lieu chaque fin de semaine.

❖ **L'étude des documents du projet** : parmi les documents étudiés, on compte le document initial du projet et les documents produits par la suite, notamment celui élaboré lors du séminaire tenu à l'IRA de Médenine en décembre 2002 qui retrace les intentions de l'équipe du projet, les différentes études de faisabilité, pour chaque secteur, élaborées par les différents partenaires techniques, et le dossier financier relatif au financement mobilisé et aux différentes dépenses effectuées.

❖ **Limites de l'étude** : la période du stage ayant coïncidé pour des contraintes de temps³⁶ avec les vacances d'été, tous les acteurs du projet, plus particulièrement certains représentants des départements techniques, ainsi que certains bénéficiaires du projet n'ont pu être rencontrés et interviewés comme prévu, notamment les jeunes filles artisanes et les agriculteurs impliqués dans le projet. En effet, l'été est la période de la célébration des mariages dans le Sud tunisien et tous les ateliers d'artisanat sont fermés, les jeunes filles sont fortement impliquées dans leurs préparatifs.

D'un autre côté, l'évaluation n'a pas pu bénéficier du système de suivi-évaluation, non élaboré dans le cadre du projet par faute de moyens financiers et humains.

³⁶ Le stage devait impérativement se dérouler en été, et se terminer en septembre, car une demande de subvention devait être déposée au Conseil Général de l'Hérault vers la fin du moins de septembre avec une proposition, même sommaire, de projet pour une 2^e phase 2007-2010

Partie II.

Evaluation de la première phase du projet : 2002-2006

Chapitre I. Evaluation de la mise en œuvre du projet

I. Une structure du projet à reconstituer

Dans le cas du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache », une première tentative de structuration du projet a été proposée lors du séminaire international sur le développement rural en zones difficiles, tenu à l'IRA de Médenine, du 11 au 13 décembre 2002, séminaire qui a fait office d'atelier de lancement du projet. Une représentation de cette structure est présentée au niveau de la figure n° 4 présentée ci-dessous au niveau de la page 63. A la lecture de ce schéma, nous pouvons remarquer que chaque axe ou objectif stratégique, se décline en plusieurs objectifs opérationnels, qui chacun à son tour, est décliné en plusieurs opérations.

On peut cependant noter que cette présentation est assez générale, les objectifs stratégiques étant assez généraux et dans plusieurs cas, les activités relatives à chaque objectif sont parfois insuffisamment détaillées, souvent pas mentionnées. Il s'agit donc d'un schéma d'ensemble du projet qui ne va pas dans le détail du cadre logique, présentation qui précise les objectifs globaux, opérationnels, les opérations et les actions.

Néanmoins, ce schéma présente les trois objectifs spécifiques du projet, à savoir la revitalisation de l'activité traditionnelle de tissage, la redynamisation des activités agricoles existantes et la mise en place d'activités nouvelles, et la création d'une activité fédératrice nouvelle sur le territoire, à savoir le tourisme patrimonial. Le quatrième axe « gestion de l'eau » est horizontal et est à prendre en compte dans l'ensemble des activités du projet. Les différents objectifs opérationnels se déclinent chacun en plusieurs opérations.

Ainsi, pour la mise en place d'une activité touristique structurée, le projet a prévu 1) la création de circuits et d'itinéraires touristiques, 2) la création de structures d'accueil touristique et 3) la mise en place de structures d'hébergement et de restauration.

Pour les objectifs « mise en valeur des ksour » et « remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf », aucune opération n'a été prévue dans ce schéma.

En matière d'artisanat, une seule opération, « création de lieux d'exposition et de vente » a été prévue pour la réalisation des objectifs « formation des acteurs » et « organisation de la production ».

Quant à l'axe « produits locaux », trois opérations ont été prévues, la « réhabilitation des jardins de Ksar Hallouf », la « valorisation des huiles essentielles » et l'« organisation des opérations d'export » hors de la zone du projet.

L'ensemble de ces différentes opérations devrait se décliner en actions dont le but final serait le « montage de produits touristiques » autour de la notion de tourisme patrimonial. En effet, toutes ces opérations visent à valoriser les ressources spécifiques du territoire, naturelles, architecturales et produits de terroir, en faisant du tourisme l'activité permettant la révélation de ces ressources.

Les opérations prévues dans le cadre de ce schéma n'ont pas toutes eu lieu et d'autres activités non prévues ont été réalisées par la suite, parce que le projet, assez flexible comme décidé par ces concepteurs, a connu une évolution permanente au fil des années pour être adapté à la demande des

populations, aux priorités de la zone en terme de développement, et surtout à la disponibilité des financements.

Au moment de l'élaboration du projet, il a été décidé que l'année 2003, la première année du projet, serait considérée comme une année test durant laquelle certaines opérations devaient être mises en place avant le démarrage des actions de développement proprement dites. Cependant, le projet a connu un certain retard de réalisation, dont les raisons seront détaillées plus tard, et de ce fait, la période test a été plus longue que prévue. Par ailleurs, « Jessour et ksour » est considéré par ses concepteurs, tel qu'il ressort des entretiens réalisés et des documents du projet, comme un projet expérimental pendant toute sa durée, de 2001 à 2006.

Nous présenterons ci-dessous, la structure du projet, telle que présentée dans le document initial et nous essaierons par la suite de reconstruire la vraie structure du projet, à partir du document élaboré suite au séminaire de lancement du projet, puis en utilisant les différentes fiches-actions élaborées chaque année pour les demandes de financement.

1. Version initiale de la structure du projet

Le projet a été conçu pour appuyer la mise en œuvre d'un certain nombre d'opérations de développement rural dans la zone de BK en Tunisie. Ces opérations n'étaient pas préalablement définies, mais étaient à définir par les différents partenaires du projet (le Gouvernorat de Médenine, le CG34, l'IRA, l'IAMM et l'ADD) et devaient être mises en œuvre grâce à une forte coopération avec Leader 34 dans le cadre d'un programme de coopération décentralisée.

La durée du projet a été de 5 ans (de 2002 à 2006). La première année, 2002, a connu l'organisation d'un séminaire de lancement, le fonctionnement des quatre groupes de travail, l'organisation d'un séminaire de synthèse et la préparation des études de faisabilité des quatre axes fédérateurs. En réalité, le projet a réellement commencé en 2001, puisque l'ambassade de France a appuyé financièrement les études nécessaires pour la préparation du projet.

L'étude des différents documents du projet montre que celui-ci s'est défini plusieurs objectifs globaux, dont le premier est de « *définir, à partir d'une analyse diagnostic approfondie, une stratégie de développement pour la zone, d'identifier et d'élaborer et d'exécuter les différentes opérations et actions susceptibles de mettre en œuvre cette stratégie et, enfin, de suivre et d'évaluer l'impact du projet sur l'émergence de processus de développement durable dans la zone* ». Autrement dit, cette stratégie n'a pas été préalablement définie, et devait l'être après le démarrage du projet, ou au moins à la signature du document du projet. Néanmoins, trois axes de développement, complémentaires, devant contribuer à renforcer l'image d'un terroir traditionnel à forte culture locale ont été identifiés. Il s'agit du tourisme alternatif, de l'artisanat et des produits locaux agricoles avec un quatrième axe, transversal, « eau et ressources », qui intègre les trois axes précités.

Un deuxième objectif global de l'opération IRZOD « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est d'être, comme mentionné dans les documents du projet, *une opération pilote de développement rural intégré en Tunisie*. C'est un projet expérimental dont l'objectif est de tester des voies de développement possibles pour ce type de zones. *Ce projet se veut également pilote au niveau des structures*, puisqu'il s'est organisé sur la base de trois structures, le comité de pilotage, le CLAR et le gestionnaire financier représenté par l'IRA, ce qui représente une organisation territoriale tout à fait innovante pour le Sud de la méditerranée en général et pour la Tunisie en particulier.

Et enfin, ce projet devait s'intégrer dans le schéma directeur du Sud, élaboré par les instances de planification tunisiennes, et avait, au moment de sa définition, trois objectifs spécifiques, à savoir :

- *consolider le groupe des associations de développement de Béni Khédache* dans son rôle de responsable de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement,

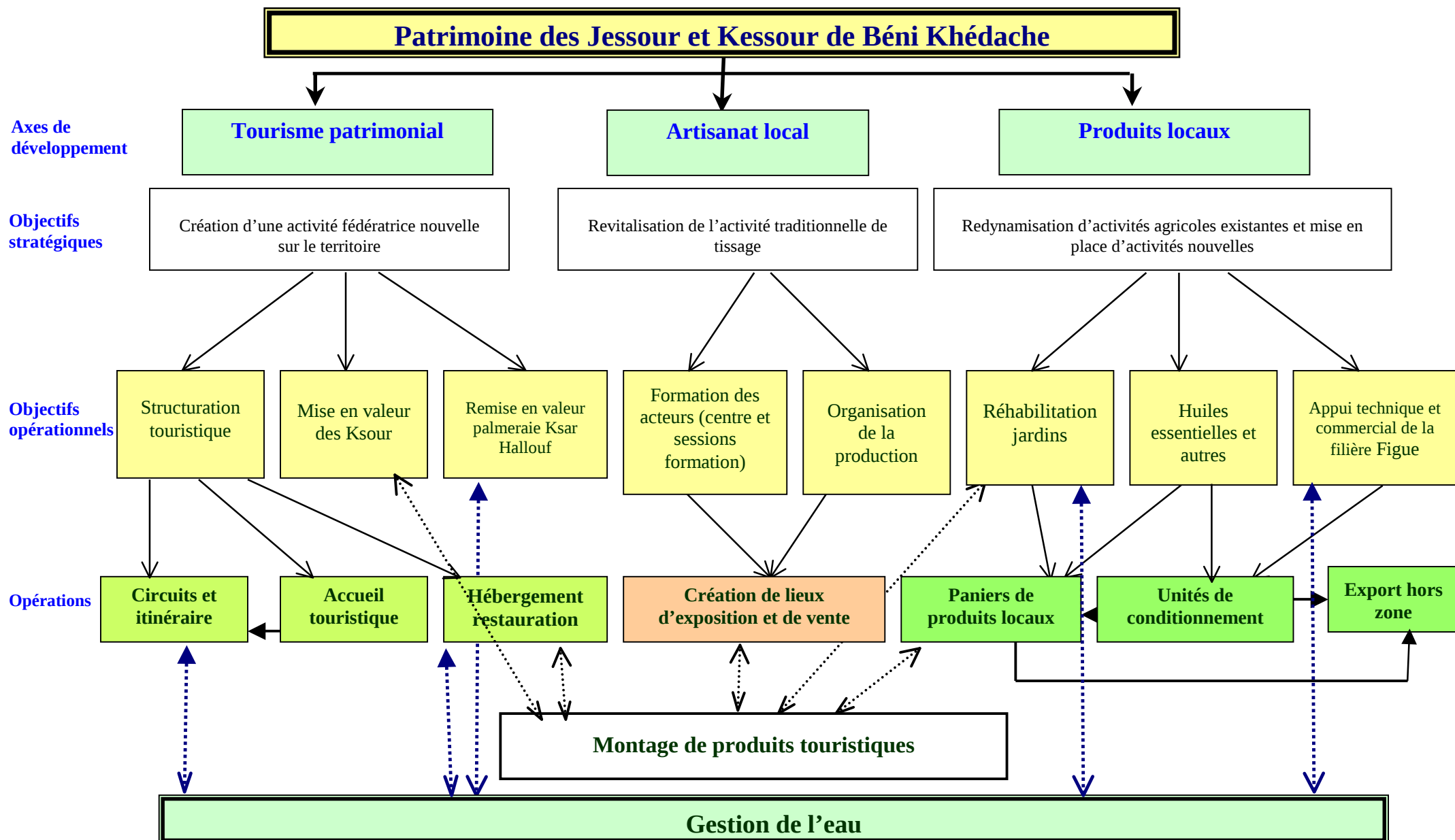
- *expérimenter un certain nombre de méthodes de développement rural local* et contribuer à définir quelle pourrait être la place de la coopération décentralisée en général et de la coopération avec des groupes Leader français en particulier, dans l'appui à d'autres processus de développement rural mis en œuvre dans d'autres zones en Tunisie ou dans d'autres pays du sud et de l'Est de la Méditerranée.
- *apporter la contribution du projet à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement rural de la république tunisienne.*

La lecture et l'analyse des objectifs généraux et spécifiques du projet, tels que annoncés dans le document du projet, et lors du séminaire de lancement en 2002, donnent lieu aux remarques suivantes :

- ♣ L'objectif général, tel que formulé dans le document du projet est plutôt un objectif spécifique puisqu'il relève de l'intervention directe du projet. Il représente le point de référence central qui permet de gérer l'intervention et de mesurer la réussite ou l'échec du projet, en termes de bénéfices durables pour la population bénéficiaire.
- ♣ Par ailleurs, les objectifs spécifiques du projet, qui doivent être l'objectif de l'intervention même, semblent être plutôt des objectifs globaux. Ainsi, le projet ne peut que contribuer à la consolidation des associations de développement de la zone étudiée et il est clair que cela ne peut être la finalité du projet lui-même. De même, la définition et la mise en œuvre de la politique de développement rural de la République Tunisienne représentent un objectif très global, dont la réalisation dépasse la compétence et les possibilités du projet dont l'intervention ne peut qu'y contribuer.
- ♣ Les résultats, qui sont les produits des activités conçues pour atteindre l'objectif spécifique, doivent être présentés pour chaque objectif spécifique. Or, dans le document du projet, les résultats attendus sont présentés sans faire mention de l'objectif spécifique auquel ils se rapportent. Ces résultats tels qu'ils sont présentés sont les suivants :
 - définition d'un diagnostic pour la zone concernée,
 - constitution de quatre groupes de travail Nord-Sud, Béni Khédache-Leader 34, sur les thèmes de développement définis dans la phase d'identification (artisanat, tourisme rural, produits spécifiques et gestion des ressources naturelles),
 - définition d'une stratégie de développement pour la zone,
 - étude de faisabilité des différentes opérations à mettre en œuvre dans les quatre thèmes retenus,
 - mise en œuvre de ces opérations,
 - évaluation du projet et analyse des opérations transférables.

A la lecture de ces résultats, il apparaît qu'ils relèvent de tous les objectifs spécifiques mentionnés et d'aucun en particulier. Il faudrait analyser les activités à exécuter dans le cadre de l'intervention, qui normalement donnerait naissance à ces résultats, pour pouvoir classer ces derniers en fonction de l'objectif spécifique à atteindre.

Figure n° 14 : Structure du projet « Jessour et Kessour de Béni Khédache » (*Source* : schéma du projet élaboré par J. Bassède, 2002)



Dans le document du projet, les activités prévues sont plutôt classées par axe de développement, et ne sont pas exhaustives. Il est d'ailleurs mentionné que ces activités sont données à titre d'exemples seulement. Elles se déclinent comme suit :

Axe Tourisme

- aménagement de Ksar Hallouf (2^e tranche),
- aménagement de Ksar Jouamaa,
- contribution à la création d'un centre d'animation culturelle et touristique
- formation de jeunes (guides locaux, etc.)
- étude de faisabilité de la promotion touristique,
- aménagement de sites touristiques, manifestations culturelles, publicité, soutien à l'animation touristique.

Axe Artisanat

- formation des futurs artisans,
- aménagement d'ateliers pour jeunes artisans,
- actions commerciales,
- promotion d'ateliers pour femmes rurales,
- étude de la promotion du secteur de l'artisanat (formation des futurs artisans, aménagement des ateliers, actions commerciales)

Axe Produits spécifiques

- obtention de labels biologiques
- mise en place de petites unités de conditionnement des figues (séchage solaire, ensachage et emballage)
- élaboration d'un projet pour la promotion de produits biologiques des Jessour
- création d'une pépinière
- promotion de la production de produits spécifiques chez les agriculteurs
- étude de faisabilité

Axe Eau et gestion des ressources naturelles (développement : valorisation des résultats de la recherche dans le domaine de CES, etc.)

- poches en pierres enterrées
- puisage gravitaire des Majels et Fesguias
- flotteur drainant pour l'injection des eaux de rétention
- création des nouvelles citernes de collecte d'eau pluviale
- formation dans le domaine des nouvelles techniques de CES

Animation, suivi-évaluation du projet et appui aux activités de recherche développement (séminaires, action de recherche développement dans le domaine des ressources naturelles, agriculture, etc.)

L'analyse de ces activités et leur comparaison avec les résultats attendus montrent un léger décalage. Ainsi, il n'est pas mentionné dans les activités à mener, une étude diagnostic de la zone du projet, et pourtant, cette étude est un résultat attendu. Aussi, l'action d'organiser les différents acteurs en quatre groupes de travail sur les différents thèmes de développement, et la définition d'une stratégie de développement pour la zone ne figurent pas dans les activités à mener, au contraire des études de faisabilité à élaborer et de la mise en œuvre des opérations de développement retenues.

Par ailleurs, l'intitulé des activités est souvent insuffisamment détaillé, on ne détermine ni où, ni quand, ni qui, ni comment on va mener ces activités. Ces aspects vont être détaillés plus tard dans les fiches-actions, qui à leur tour, vont être modifiées au fil du temps, pour s'adapter au financement mobilisé et au degré d'implication des différents acteurs locaux.

Ensuite, l'un des produits phares du projet, et qui a rencontré le plus de succès auprès et des autorités locales et de la population, à savoir le concept de « chambres d'hôtes », qui a évolué plus tard en « maisons d'hôtes », ne figure ni dans le document du projet, ni dans les travaux du séminaire de lancement en 2002. Il semblerait donc que ce concept d'hébergement tout à fait nouveau pour la zone, et pour la Tunisie, ait fait son apparition suite à l'évolution du projet sur le terrain et à la réflexion menée conjointement par les différents partenaires.

En dernier lieu, on peut remarquer que les différentes activités n'ont pas été budgétisées, et aucun indicateur n'a été déterminé pour l'évaluation de ces actions, au contraire d'un programme test, qui a été établi lors du séminaire de lancement du projet en décembre 2002 un programme test pour l'année 2003, qui a été établi et budgétisé et pour lequel des indicateurs de suivi et de réalisation ont été définis.

Par ailleurs, quatre groupes de travail Nord-Sud, Béni Khédache–Leader 34, se sont constitués sur les thèmes de développement retenus, à savoir le tourisme, l'artisanat, les produits spécifiques et la gestion des ressources naturelles. La restitution des travaux de ces groupes a eu lieu pendant le séminaire de lancement du projet, appelé « séminaire international sur le développement rural en zones difficiles », organisé à l'IRA de Médenine, du 11 au 13 décembre 2002. Et c'est pendant ce séminaire qu'il y a eu proposition d'une structure pour le projet (voir schéma d'ensemble au niveau de la figure n° 4) avec des propositions détaillées d'actions à mener dans le cadre de chacun des axes de développement précités, mais uniquement pour l'année 2003, considérée comme une année test pour le projet.

Néanmoins, nous ne passerons pas à un autre paragraphe, sans rappeler, que même si la structure du projet, proposée au moment de l'élaboration, n'a pas été tout à fait réalisée, et que d'autres activités, qui n'ont pas été proposées à ce moment-là, ont été plus tard incorporées à cette structure, cela reste en adéquation avec l'esprit et la nature même du projet.

En effet, et comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » est, tel que défini au moment de son élaboration, un projet pilote de développement rural local, dans une zone rurale du Sud de la Méditerranée, qui a émané de la réflexion autour de la mise en place du programme Leader Méditerranée. C'est un projet test, dont le but final avant tout est de tester des méthodes de développement, qui pourraient être généralisées à d'autres zones rurales tunisiennes et Sud et Est méditerranéennes. Ce qui a autorisé l'expérimentation des opérations, des actions, et même des structures de gouvernance, car devant les incertitudes de mobilisation et des financements et des différents acteurs étatiques locaux, le projet a tâtonné pendant quelque temps avant de trouver sa voie. Il est important de noter aussi que la durée du projet, à savoir six années (même s'il n'a réellement démarré qu'en 2004, ce qui réduit sa durée à 3 années) est très insuffisante pour mettre en place de manière définitive une nouvelle logique de développement du territoire, profondément différente de ce que les gens ont connu avant et pour une appropriation des différentes activités du projet par la population locale. Nous reviendrons à l'analyse de cette situation plus tard dans le document, mais c'est à la lumière de ce constat que l'évaluation sera réalisée.

2. Cadre logique du projet

L'étude des différents documents a permis la reconstitution de la structure du projet qui sera déclinée sous la forme du cadre logique.

Ainsi, le projet « Jessour et Ksour » a axé son intervention autour de quatre enjeux, qui représentent les quatre objectifs stratégiques du projet :

- Création d'une activité touristique structurée dans la zone ;
- Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique au territoire de Béni Khédache ;
- Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, fromage, plantes aromatiques et médicinales) ;
- Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes.

La stratégie élaborée vise à créer dans le territoire de Béni Khédache des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales, sachant que le tourisme patrimonial demeure l'élément moteur de la dynamique territoriale. La structure du projet³⁷ peut être présentée selon le cadre logique suivant, et déclinée par axe de développement, ou objectif spécifique, selon la méthode décrite dans le manuel de gestion du cycle de projet de la Commission Européenne³⁸.

A. Axe Tourisme patrimonial

Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS1 : Création d'une activité touristique structurée dans le territoire de Béni Khédache
Résultats	R1 : L'offre touristique est structurée sur le territoire de BK R2 : Les différents ksour de la zone sont réhabilités et attirent une clientèle touristique régulière R3 : La palmeraie de Ksar Hallouf est réhabilitée et réaménagée et fait partie du circuit touristique de la route des Ksour.
Activités	R.1.1 : Créer des circuits touristiques sur le territoire R.1.2 : Créer des activités touristiques originales (circuits de randonnée, circuits géologiques, etc.) R.1.3 : Créer une offre d'hébergement innovante sur le territoire et une offre de restauration par consolidation et amélioration de l'offre existante R.1.4 : Mettre en place des structures d'accueil touristique R.2.1 : Restaurer et aménager les Ksour R.2.2 : Promouvoir la route des Ksour R.3.1 : Faire une étude de recherche-développement par l'IRA pour la remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf R.3.2 : Faire une étude de faisabilité, sur les aspects agricoles, par le CRDA, pour la remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf R.3.3 : Faire des travaux de CES, par le CRDA, sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour sa remise en valeur R.3.4 : Faire des travaux de conservation de l'eau, par le CRDA, sur Oued Hallouf pour revitaliser l'activité agricole dans la palmeraie

Dans le cadre de l'axe « tourisme patrimonial », le projet se propose, par l'amélioration du potentiel touristique de la zone de Béni Khédache, d'inscrire ce territoire comme destination touristique de découverte de paysages, de patrimoine et de produits authentiques. Pour ce faire, il a visé trois niveaux, complémentaires de clientèles :

- Une clientèle de passage liée essentiellement aux circuits des tours-opérateurs au départ de Djerba, et a imaginé pour elle le circuit 1 jour.
- Une clientèle de court séjour, constituée principalement par le tourisme national lors de week-ends de découverte du pays. Le projet compte mettre en place le circuit 3 jours.
- Et enfin, une clientèle de séjour de durée moyenne, liée notamment aux adeptes du tourisme alternatif et solidaire, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Pour cette clientèle, le projet a imaginé le circuit 7 jours, qui devait s'établir à partir du circuit court-séjour. Il a été décidé cependant, que cette dernière offre ne sera proposée que dans une 2^e phase du projet.

³⁷ Dans tout ce qui suit, par le projet, il est sous-entendu le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache »

³⁸ Il s'agit du « Manuel du cycle de projet, approche intégrée et cadre logique », Commission des communautés européennes, série méthodes et instruments pour la gestion du cycle de projet, 1993, 67p

Les activités programmées dans le cadre de cet axe se déclinent autour des deux premières opérations puisque le projet a prévu le montage de circuits de découverte en 4x4, avec visite de sites aménagés, animations sur sites (accueil, visites guidées, expositions, lieux de vente de produits locaux, etc.) et rencontres avec la population. Pour le circuit de 3 jours, il a été prévu de l'hébergement et de la restauration chez l'habitant, des animations culturelles, etc. Toutes ces actions devaient être conçues en association avec les professionnels tunisiens du tourisme.

Nous verrons dans l'évaluation que les deux circuits ne sont pas encore formellement lancés, même si une bonne partie du travail de préparation a été réalisée.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les activités relatives à la valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf sont communes à l'axe tourisme patrimonial et à l'axe « eau et ressources naturelles ».

B. Axe Artisanat

Logique d'intervention	
Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS2 : Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique au territoire de Béni Khédache
Résultats	R1 : Les acteurs locaux, et plus spécifiquement les jeunes filles de Béni Khédache, sont formées au tissage bédouin R2 : Un circuit de commercialisation des produits de tissage fabriqués est mis en place R3 : Toute la filière de production des produits de tissage bédouin de BK est organisée
Activités	R.1.1 : Former les jeunes filles du territoire de BK au métier de tissage bédouin R.1.2 : Mener, conjointement entre l'ONA et l'IRA, une étude du secteur pour l'évaluation des savoirs faire locaux et la préparation d'un cahier des charges sur la gamme des produits identitaires de BK R.2.1 : Créer des lieux d'exposition et de vente de produits artisanaux de tissage dans les Ksour et certains lieux visités par les touristes R.2.2 : Mener une opération de communication pour la promotion du produit artisanal bédouin R.2.3. Faire une étude de marché par l'ODS R.3.1 : Faire une étude de l'organisation du secteur de l'artisanat local R.3.2 : Mener une opération de formation et de soutien aux jeunes filles artisanes pour leur organisation en associations des artisanes de BK

Dans le cadre de cet axe, le projet a prévu une opération intégrée qui commencerait par sélectionner quinze à vingt candidates, pour atteindre en régime de croisière du projet entre 80 à 100 personnes et de réaliser les actions suivantes :

- d'abord, sensibiliser le groupe cible, à savoir les jeunes filles artisanes de Béni Khédache et évaluer leurs capacités à s'insérer dans le projet ;
- en deuxième lieu, améliorer qualitativement et quantitativement la production par un système de formation adaptée ;
- ensuite, définir une gamme de produits identitaires de la tradition locale, étroitement associés à l'image de Béni Khédache ;
- puis, tester les réponses du marché local, national et international, en terme de capacité d'absorption de ces « nouveaux » produits ;
- et en dernier lieu, tester les capacités et les modalités d'organisation de l'activité de tissage artisanal, en terme de regroupement des producteurs et commercialisation, pour aboutir à la prise en charge de l'action par les artisanes elles-mêmes.

L'évaluation montrera qu'on est loin d'avoir atteint tous les objectifs ambitieux tracés lors de l'élaboration du projet, mais que l'action est bien entamée et qu'il y a une forte demande de la population d'aller de l'avant dans cet axe. La direction régionale de tutelle, à savoir le commissariat régional de l'artisanat, a incorporé les actions relatives à cet axe dans son programme d'intervention pour les années à venir.

C. Axe produits locaux

Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS3 : Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, fromage, PAM)
Résultats	R1 : La filière figues est maîtrisée de l'amont à l'aval R2 : Les jardins de Ksar Hallouf sont réhabilités R3 : Les plantes aromatiques et médicinales du territoire de BK sont valorisées
Activités	R1.1 : Mettre en place un programme de soutien des agriculteurs à BK (une cinquantaine), en les subventionnant pour planter des figuiers et mettre en place une irrigation d'appoint pour la recherche de gains de productivité R1.2 : En aval de la filière, tester le potentiel opérationnel de conditionnement et de commercialisation des figues R.2.1 : Sensibiliser les agriculteurs de la palmeraie de Ksar Hallouf à la valorisation de leur palmeraie, et mener des travaux d'irrigation par le CRDA R.2.2 : Réaliser une étude pour mettre en place un circuit de commercialisation de « paniers de produits locaux » issus des petites surfaces agricoles de la palmeraie R.3.1 : Les actions relatives au résultat n°3 n'ont pas été programmées faute de financements. Il a été décidé de programmer cette opération lors de la 2 ^e phase du projet, en partenariat avec Leader 34, dans le cadre du projet « Couleurs de fleurs de Méditerranée »

L'étude diagnostic du territoire a montré que le patrimoine arboricole était morcelé, à faible productivité et très peu valorisé, puisque le produit phare de la zone, une qualité de figue qui semble être exceptionnelle, était vendu à 0,4 DT/Kg aux fins de production d'eau de vie de figue, la « boukha ».

Il a été question dans le cadre de cet axe de mettre en place une opération intégrée pour la maîtrise de la filière figues, de l'amont à l'aval, afin de conserver sur place la valeur ajoutée créée et ce, en menant les actions suivantes :

- En amont, appuyer la recherche de régularité dans la production par l'irrigation d'appoint et les gains de productivité, auprès d'une cinquantaine d'agriculteurs ;
- Et en aval, tester le potentiel opérationnel de conditionnement et de commercialisation de la figue dans la zone.

Quant au projet de valorisation des plantes aromatiques et médicinales, il a été décidé de le développer pendant la 2^{ème} phase du projet, dans le cadre du projet « Couleurs de fleurs de méditerranée » en coopération avec Leader 34. De même, l'opération de valorisation du lait de chèvre a été amorcée, mais le développement de toute l'opération est prévu pour la 2^{ème} phase du projet.

Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS4 : Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place d'un plan de gestion de l'eau et des ressources naturelles à la palmeraie de Ksar Hallouf
Résultats	R : Un programme de gestion de l'eau et des ressources naturelles dans la palmeraie de Ksar Hallouf est établi
Activités	R1 : Mener une étude de recherche-développement par les chercheurs de l'IRA sur les potentialités à développer dans la palmeraie R2 : Réaliser une étude de faisabilité de toutes les actions à développer dans la palmeraie par le CRDA R.3 : Mener des travaux de conservation de l'eau et du sol le long de l'oued Hallouf et sur la palmeraie pour diminuer les risques de crues et d'inondations R.4 : Faire des travaux de conservation de l'eau dans la palmeraie de Ksar Hallouf pour mettre à la disposition des agriculteurs de l'eau pour l'irrigation de leurs parcelles

Cet axe est l'un des plus complexes du projet. Au moment du lancement du projet, il a été question, devant l'absence d'un système d'assainissement à Béni Khédache, de mettre en place deux opérations tests sur le territoire, à savoir :

- la mise en place d'un dispositif d'assainissement pour le traitement des eaux usées de la station touristique de Zammour et la valorisation des eaux traitées par l'irrigation ;
- la restauration des Jessour existants pour une meilleure gestion des crises climatiques et l'amélioration de la productivité des systèmes des Jessour pour pérenniser la production des figes.

En dernier lieu, et devant les difficultés rencontrées pour la mobilisation des fonds nécessaires au financement de ces opérations, et l'ajustement nécessaire à faire en relation avec les réalités du terrain, le choix final s'est porté sur la palmeraie de Ksar Hallouf.

Dans cette palmeraie, il a été décidé de mettre en place une opération intégrée de gestion de l'eau et des ressources naturelles à travers la mise en place des activités mentionnées dans le cadre logique présenté ci-dessus. Cependant, il s'est vite avéré que la valorisation de cette palmeraie est une opération intégrée, dont les activités se distribuent au niveau des 3 autres axes du projet.

II. Détermination de la situation de référence

Etant donné que les différents axes de développement du projet sont intimement enchevêtrés et que les activités prévues et/ou réalisées peuvent être rattachées à plusieurs axes, la reconstitution de la situation de référence sera faite pour l'ensemble des axes en même temps, en se basant sur différents indicateurs, élaborés à partir des résultats de l'analyse diagnostic du territoire.

Ces indicateurs vont être élaborés à partir des données recueillies sur le terrain et des différents documents statistiques de la zone (sources : INS, ODS, Office National des tunisiens à l'étranger, ...). Certaines données vont être reprises d'une étude, réalisée par l'IRA de Médenine et l'IRD de Montpellier, et soutenue par le SERST et le CSFD, qui s'intitule «la désertification dans la Jeffara, pratiques et usages des ressources, techniques de lutte et devenir des populations rurales». Cette étude donne les caractéristiques démographiques, économiques et agricoles des ménages de la Jeffara, zone située au Sud-

est tunisien à la frange septentrionale du désert. La zone d'étude de ce projet, comme mentionné dans le rapport scientifique de synthèse³⁹, totalise une superficie de 120.000 hectares et s'inscrit dans un quadrilatère passant par Mareth, Toujane, Médenine, et Jorf. Elle englobe donc tout le territoire de Béni Khédache.

Comme nous l'avons vu au niveau de la partie présentation de la zone d'étude, le territoire de BK est divisé en trois zones, une zone de plaine, une zone montagneuse, celle du plateau, et la zone du Dhahar. La zone de plaine est incluse dans la Jeffara (voir carte n°4), mais comme cela est mentionné dans le rapport scientifique de synthèse de l'étude Jeffara, et comme il nous a été assuré par l'équipe de l'IRA qui menée cette étude, tout le territoire de BK y est inclus.

Cette étude qui date de 2003 a duré quatre années. Elle couvre donc la période avant projet, puisque les activités du projet n'ont commencé réellement qu'à partir de 2004. Elle nous permettra, à l'aide d'extrapolations, de reconstituer la situation de référence ou « situation sans projet » du territoire pour tous les axes de développement.

Il est important de signaler que la caractérisation de la situation de référence nous semble d'autant plus délicate que les activités du projet à ce stade n'ont pas encore commencé à « fonctionner » et qu'il n'y a pas encore de retombées économiques dues au projet dans la zone. Il est donc difficile de parler d'impact, au moins économique, du projet sur les habitants de BK, même si d'autres impacts, notamment sociaux, sont très perceptibles.

Pour appréhender la situation de référence, nous prendrons des indicateurs qui découlent de l'analyse diagnostic. Nous prendrons d'abord trois types d'indicateurs, des indicateurs démographiques (évolution démographique de la population), des indicateurs économiques (évolution des activités et de l'emploi) et des indicateurs écologiques (pression sur l'eau et la terre). Nous considérerons un autre genre d'indicateurs : les tendances spontanées du « tourisme » à BK pour caractériser l'axe « tourisme alternatif ».

1. Evolution démographie du territoire de Béni Khédache

Tableau n° 11. Evolution de la population de Béni Khédache durant les trente dernières années

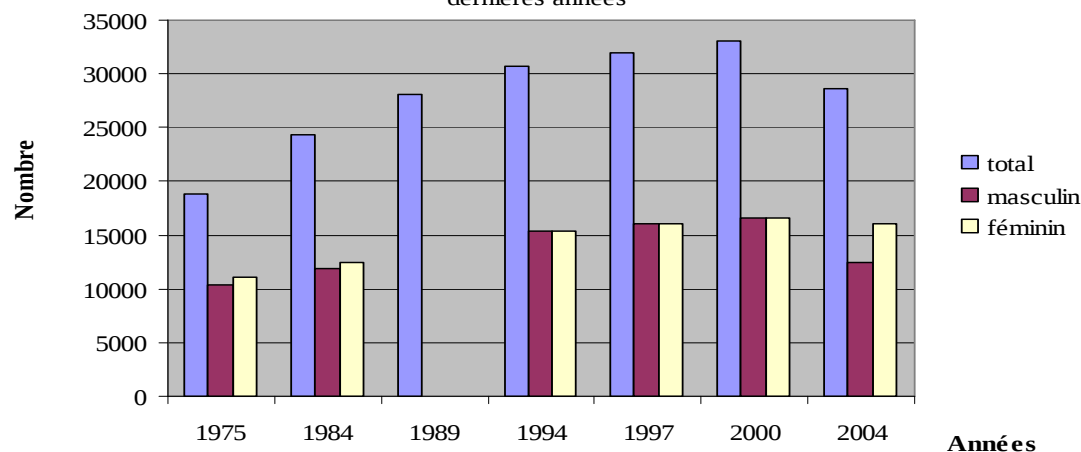
Délégation	1975	1984	1989	1994	1995	2004
Béni Khédache masculin	10 403	11 881	-	15.349	-	12.484
Béni Khédache féminin	11 055	12 506	-	15.332	-	16.102
Béni Khédache total	18 823	24 387	28 056	30 681	30 618	28 586
Total gouvernorat Médenine	220 758	295 889	340 305	386 180	386 185	432 503
Total Tunisie	5 588 209	6 966 173	7 909 600		8 785 364	9 910 872

Source : Institut national de la statistique

Les données relatives aux années 1989, 1997 et 2000 proviennent d'extrapolations démographiques réalisées par l'Institut National des Statistiques Tunisien, alors que les données relatives aux années 1975, 1984, 1994 et 2004 proviennent de recensements réalisés à l'échelle nationale.

³⁹ Voir introduction générale en page 2, et la carte de la zone d'étude en page 3 du rapport scientifique de synthèse l'étude « La désertification dans la Jeffara, Sud-est Tunisien », Pratiques et usages des ressources, techniques de lutte et devenir des populations rurales, 2003

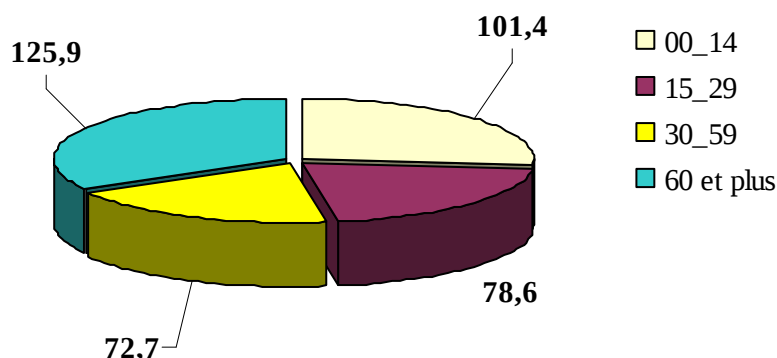
Figure n° 15. Evolution de la population de BK, par sexe, durant les trente dernières années



L'analyse du graphe de l'évolution de la population de BK donne lieu aux remarques suivantes :

- La population a augmenté avec un pas d'environ 6000 habitants tous les 10 ans, de 1975 à 1994. Cependant, de 1994 à 2004, la population a diminué de presque 2100 habitants. Cette baisse pourrait être expliquée par la tendance générale en Tunisie, marquée par une baisse de la mortalité et une baisse de la fécondité, avec cependant une intensité moindre que le reste du pays (Sghaier et al., 2003). Il est néanmoins pertinent de se demander si cette baisse n'est pas imputable à un changement de définitions dans les enquêtes statistiques menées dans la zone, notamment quant à la prise en compte uniquement des résidents permanents dans le territoire. Cette question importante mériterait une analyse plus approfondie et un complément d'enquête.
- On peut remarquer qu'à BK, les hommes ont été toujours moins nombreux que les femmes, et cette tendance semble être plus accentuée dans les zones de montagne et de piedmont. Elle semble être due aux phénomènes migratoires que connaît la région comme il sera détaillé plus bas (voir paragraphe III). Cela a été confirmé par l'étude Jeffara (Sghaier et al., 2003) dans laquelle l'examen du rapport de masculinité montre qu'une partie des hommes en âge d'activité sont partis en émigration, tandis qu'aux grands âges, on observe une forte prédominance masculine. Cette étude a d'ailleurs conclu que toute la région de la Jeffara est soumise à de forts mouvements de migration sans déterminer s'il s'agit d'un mouvement conjoncturel dû à la sécheresse récente ou d'un mouvement structurel. Ce mouvement de migration aurait pour conséquence un déséquilibre dans le marché matrimonial, puisque il n'y aurait, à BK, plus d'hommes à marier au-delà de 30 ans alors que les célibataires femmes de cet âge sont encore relativement nombreuses et représentent 26,67% du nombre total de femmes (Sghaier et al., 2003).

Figure n° 16. Rapports de masculinité suivant l'âge dans la délégation de BK

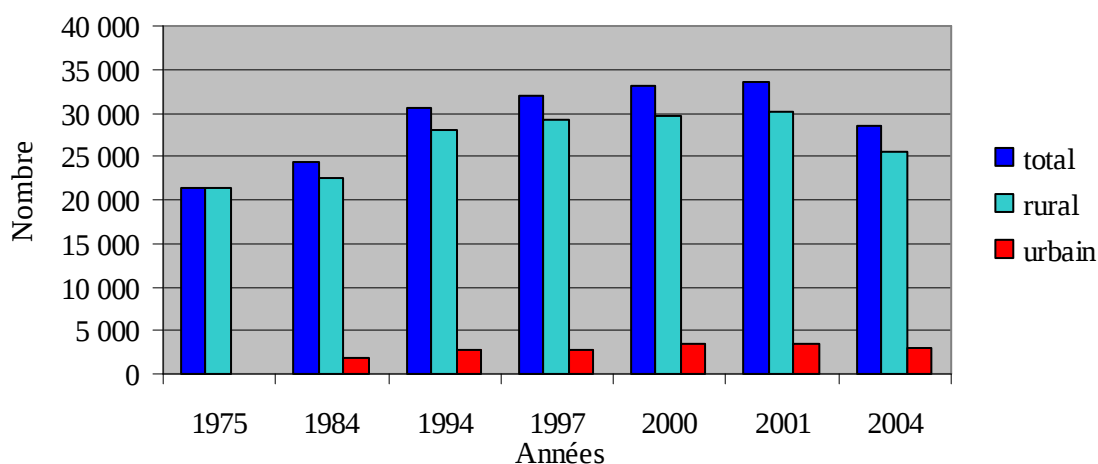


Source : Les données proviennent de l'étude IRA-IRD réalisée en 2003

L'évolution de la population, selon le milieu, montre que le territoire de BK reste essentiellement rural puisque sur une population qui atteint 28 586 en 2004, moins de 4 000 habitent en milieu urbain, soit 11% de la population totale.

Nous pouvons extrapoler cette tendance en faisant l'hypothèse que la population se maintiendrait grossièrement au même niveau, ou baissera légèrement encore plus, et qu'il y aura plus de femmes que d'hommes sur le territoire pendant les 10 années à venir, toujours pour les mêmes raisons.

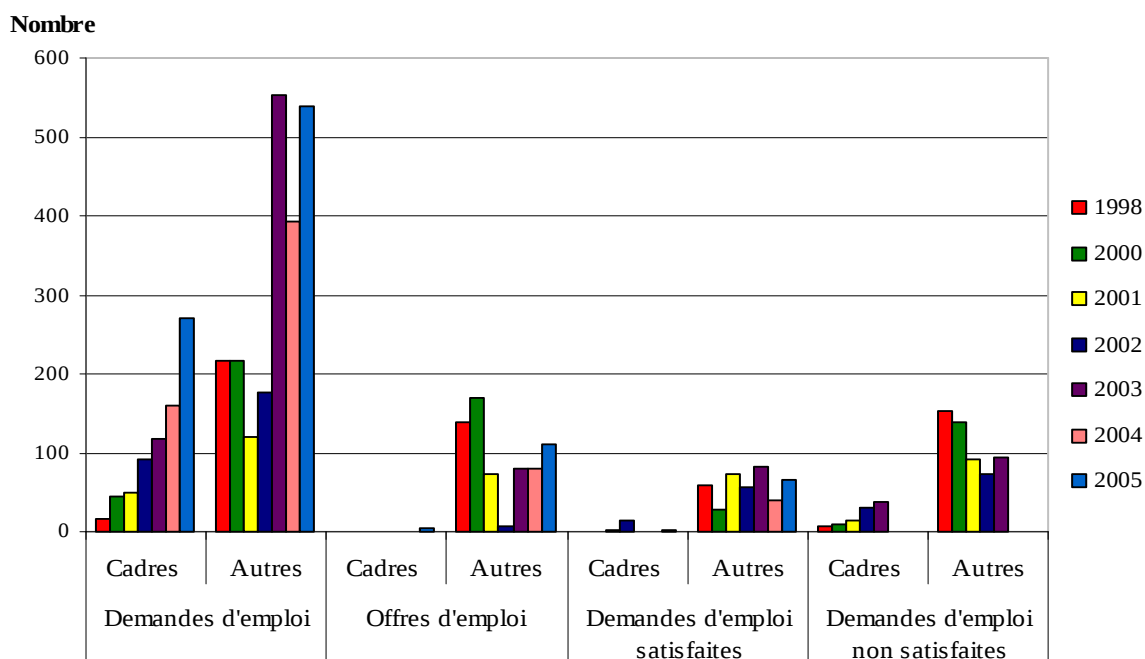
Figure n° 17. Répartition de la population de BK selon le milieu pendant les trente dernières années



2. Evolution des activités et de l'emploi à BK

L'examen de l'évolution du secteur de l'emploi pendant les 7 dernières années montre que le nombre de chômeurs cadres, hommes et femmes, n'a cessé d'augmenter progressivement alors que l'offre d'emploi pour cette catégorie de la population est quasiment nulle. On peut noter aussi que le chômage des non-cadres, ouvriers ordinaires et ouvriers qualifiés, est en très forte augmentation depuis l'année 2003, ce qui confirme les résultats de l'étude diagnostic élaborée avant le projet.

Figure n°18. Evolution de l'emploi dans le territoire de BK entre 1998 et 200



Nous pouvons donc nous attendre à ce que le chômage, celui des cadres, comme celui des autres catégories professionnelles continue d'augmenter d'année en année selon la même tendance, surtout que la délégation de BK est parmi celles qui se distinguent par un nombre important des diplômés du supérieur (Sghaier et al., 2003).

Par ailleurs, nous verrons plus loin que la majorité des femmes non qualifiées du territoire travaillent dans le secteur agricole et celui de l'artisanat. L'évolution du nombre de cartes professionnelles des jeunes filles artisanes a triplé entre 1998 et 2005 (voir tableau n°12 ci-dessous). L'augmentation du nombre de cartes en 2004 et 2005, même si elle n'est pas très importante, s'est accompagnée de l'ouverture d'unités artisanales privées. Cette ouverture a été ponctuelle puisqu'en 2005, on ne les retrouve pas dans les statistiques. Ceci peut être expliqué par les capacités d'autofinancement très faibles de ces jeunes filles, qui, faute de soutien financier, ne peuvent se permettre de maintenir ces unités, aussi modestes soient-elles. Elles ouvrent occasionnellement, en dehors des grands travaux agricoles qui nécessitent leur participation dans le travail familial.

Tableau n° 12 : Evolution des chiffres du secteur de l'artisanat entre 1998 et 2005

	Nombre total des cartes professionnelles	Centres de formation (21/21)	Unités artisanales privées	Production et exportation
1998	44	0	1	0
2001	83	1		0
2002	97	2		0
2003	100	5		0
2004	104 (4 en 2004)	13	13	0
2005	130 (26 en 2005)	9	1	0

Source : Office national de l'Artisanat

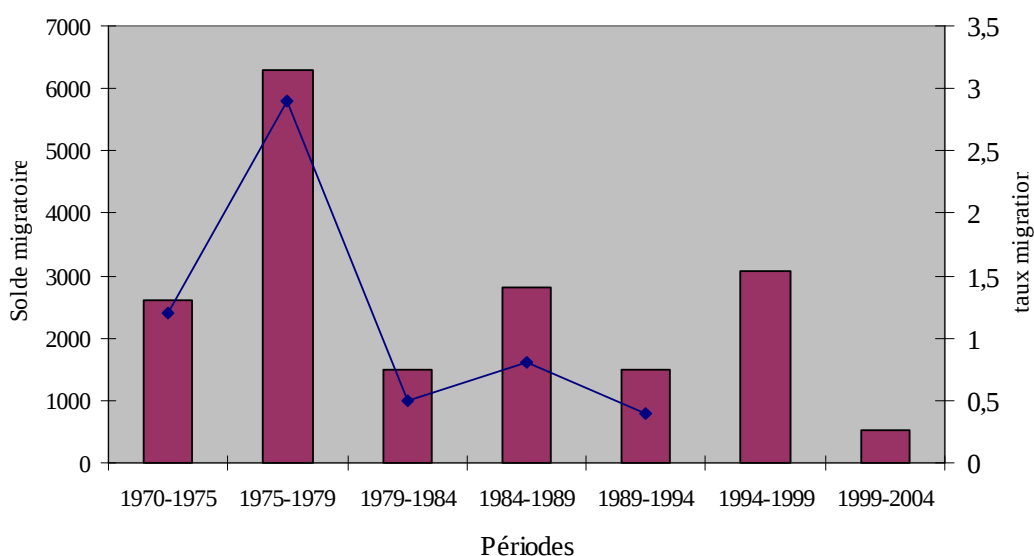
Dans les statistiques de l'office national de l'artisanat, les quantités produites par les jeunes filles ne sont pas recensées. On peut remarquer aussi qu'il n'y a aucune opération d'exportation des produits artisanaux

fabriqués à BK. En extrapolant cette tendance, on peut dire qu'en dehors de toute intervention volontaire sur le territoire, ces jeunes filles artisanes, qui profitent du programme de formation professionnelle public dispensé par l'Office National de l'Artisanat, continueront à travailler chez elles, pour de maigres revenus et ne pourront être indépendantes financièrement.

3. Evolution de l'émigration dans le territoire de BK

Jusqu'à la première décennie de l'indépendance⁴⁰, la région de Médenine était considérée comme une zone de déflation migratoire traduite par des soldes migratoires négatifs, de l'ordre de - 65 882 et - 32 398 habitants entre 1956-1966 et 1966-1971 (Bouhaouach⁴¹, 1983 in IRA, 1977). La tendance a été inversée depuis les trois dernières décennies au profit d'un solde migratoire positif et la région devient une région d'accueil plus qu'une région de départ. En effet, le solde migratoire devient positif et atteint son niveau le plus élevé pendant la période 1975-1979 avec 6300 migrants (voir graphe ci-après). Le taux de migration (nombre de migrants par rapport à l'effectif total de la population x100) est en nette régression, comme on peut l'observer, depuis la période 1975-1979, où il a atteint un pic de 2,9% pour se situer depuis autour d'une moyenne de 0,5 %. Cette tendance se confirme et la baisse du taux de migration atteint son niveau le plus bas pendant la période 1999-2004 où il se situe vers 0,3. Cette baisse qui pourrait être expliquée par les obstacles de plus en plus grands à une émigration vers l'étranger, concerne tout le gouvernorat de Médenine devenu un lieu d'accueil au niveau de ses zones côtières alors que la délégation de Béni Khédache connaît une dynamique tout à fait différente.

Figure n° 19. Evolution du solde migratoire et du taux de migration dans le gouvernorat de Médenine durant la période 1970-2004

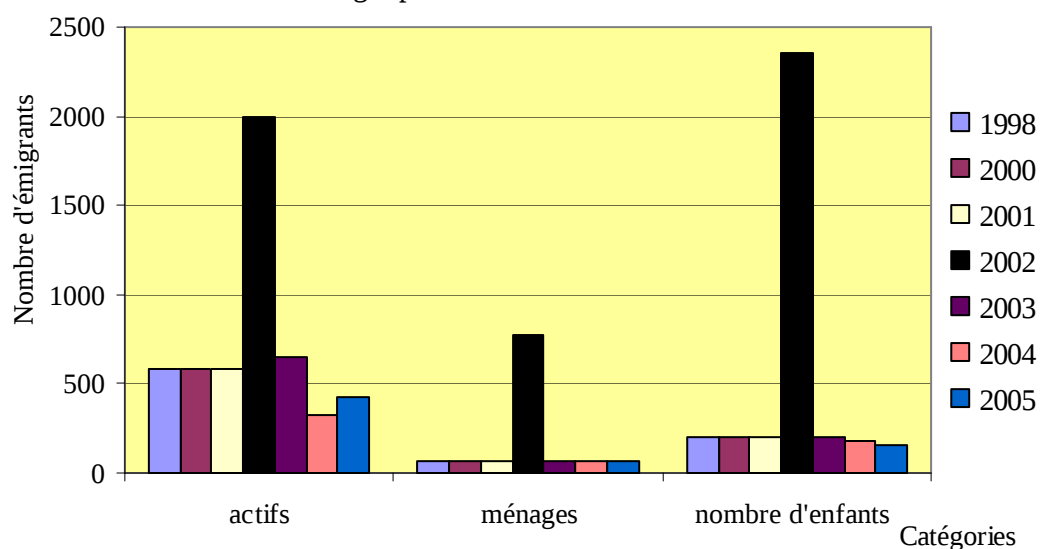


Cependant, si le gouvernorat de Médenine est devenu une destination prisée pour l'émigration, la situation est très variable d'une délégation à une autre. Ainsi, la délégation de Béni Khédache alimente elle-même l'émigration aussi bien vers les zones côtières que vers le Nord du Pays. Les jeunes de Béni Khédache, qualifiés ou non, partent pour travailler aussi bien dans l'hôtellerie à Djerba et Zarzis, comme ils partent ailleurs et semblent s'être spécialisés, pour les non qualifiés d'entre eux, dans la vente de fruits secs dans de petites boutiques qu'ils installent un peu partout en Tunisie (enquête personnelle).

⁴⁰ Le traité de l'indépendance de la Tunisie a été signé par Tahar Ben Ammar et Edgar Faure le 20 mars 1956.

⁴¹ Cité par IRA, 1977. Atlas du gouvernorat de Médenine : Bilan, Diagnostic, Problématique.

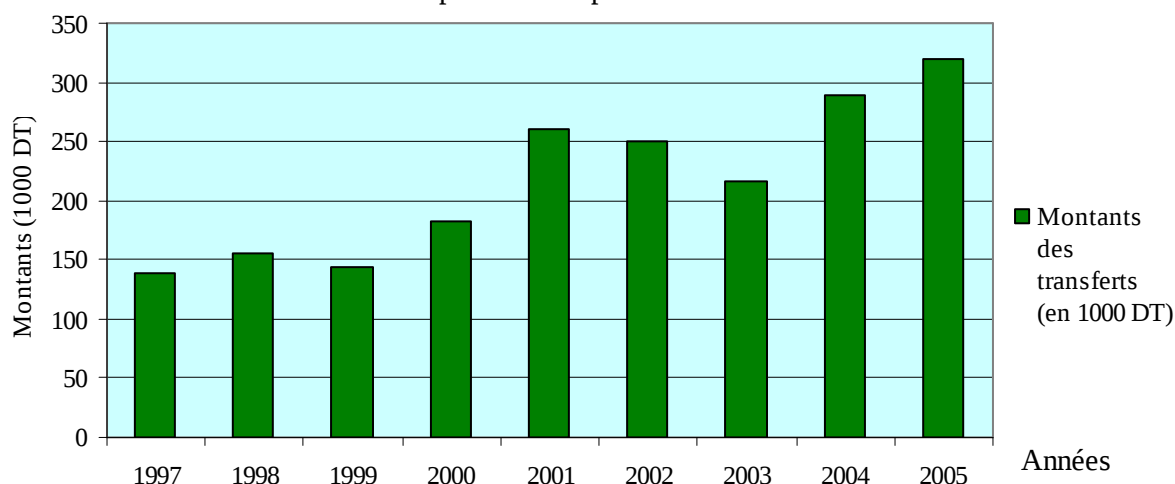
Figure n° 20. Evolution du taux d'émigration des habitants de BK vers l'étranger pendant les 7 dernières années



L'évolution de l'émigration des actifs du territoire de BK montre une stagnation du nombre d'émigrants, entre 1998 et 2005, sauf pour l'année 2002 où ce chiffre est multiplié par 3. Il faudrait analyser les causes de cette augmentation brusque, surtout qu'elle est ponctuelle et s'accompagne d'une émigration de tout le ménage, avec les enfants, mais qu'elle n'est pas, par contre, accompagnée d'une augmentation des capitaux transférés par les émigrés vers le territoire comme le montre la figure ci-après.

Par ailleurs, l'intensité de la migration des chefs de ménage concerne plus d'un chef de ménage sur deux, et elle est particulièrement importante dans la zone Jebel et piedmonts et cela à tous les âges, ce qui laisserait entendre que la tendance migratoire est une constante dans le temps dans le territoire de BK (Sghaier et al., 2003).

Figure n°21. Capitaux transférés au territoire de BK par les émigrés tunisiens par mandats postaux



Les revenus de l'émigration que reçoit le territoire de BK connaissent une augmentation d'année en année. Faute d'avoir des chiffres qui couvrent la période des années cinquante et soixante, qui permettraient d'avoir une bonne vision de l'évolution dans le temps de ces revenus, on se contentera des données récoltées pendant le stage, qui couvrent la période 1997-2005. Pendant cette période, on passe

d'une somme annuelle de 138.000 DT à 320.000 DT, donc plus que le double en l'espace de 8 années, sachant que les données proviennent de l'Office national des postes, et qu'il s'agit uniquement des capitaux transférés par mandats postaux qui ne prennent pas en compte les autres modes de transfert. On ne peut pas dire donc que les revenus issus de l'immigration ont baissé, au moins pendant les dix dernières années, la baisse importante consécutive à la baisse des grands flux migratoires des années cinquante et soixante a dû avoir lieu bien avant, mais ce point nécessite d'être approfondi et documenté.

D'un autre côté, l'immigration des jeunes elle-même n'a pas vraiment baissé dans le territoire, malgré les restrictions des flux d'émigration vers les pays des Nord. Les entretiens réalisés avec les différents acteurs du territoire, aussi bien la population que les responsables locaux, confirment cette hypothèse. Il semblerait que l'immigration n'a jamais baissé à BK, les jeunes trouvant toujours le moyen de s'en aller, vu les difficultés de pouvoir trouver du travail sur place. L'émigration classique, vers les pays européens en général, et vers la France en particulier, continue. Un nouveau type d'émigration vers les pays du Golfe, pour les jeunes instruits, anglophones, a vu le jour depuis quelques années, avec la persistance de l'émigration vers la Libye, émigration d'un genre particulier, puisque les jeunes font l'aller-retour entre la Libye et le sud de la Tunisie, dans le but de faire du commerce.

L'émigration interne aussi est très importante dans le territoire. Les statistiques régionales montrent que le gouvernorat de Médenine est la destination d'une émigration de tout le pays, spécialement vers les zones côtières, Djerba et Zarzis, qui représentent des zones d'appel de main-d'œuvre pour le tourisme. Ainsi, le solde migratoire dans le gouvernorat est positif depuis le début des années 70, où il a connu un pic pendant la période 1975-1979, pour ensuite baisser progressivement et atteindre 527 personnes pendant la période 1999-2004. Mais à Béni Khédache, la situation est autre puisqu'elle a toujours été plutôt une zone de départ vers l'étranger, mais aussi dans l'intérieur du gouvernorat lui-même. L'exode des habitants de BK, spécialement vers Médenine⁴² a été très important, notamment avant les années 90, car il n'y avait pas de collège, ni de lycée dans le territoire. De nombreux habitants de BK sont partis s'installer à Médenine, notamment au niveau de la route qui mène à BK, et y ont investi dans des petits services (petits commerces, cafés, garages automobiles, etc). Ce genre d'exode a néanmoins beaucoup baissé, puisque BK s'est doté de deux collèges et d'un lycée dans sa zone de plateau, et depuis trois ans, d'un collège et d'un lycée dans sa zone de plaine. Quant à la dispersion des jeunes de BK, âgés de 20 ans et plus, elle semble se faire préférentiellement vers la capitale Tunis et l'étranger, notamment l'Europe, plutôt que vers les zones proches. En effet, les statistiques montrent qu'un enfant (d'agriculteur) sur cinq qui a émigré se trouve à Tunis, et un sur vingt à l'étranger, en Europe et en Libye (Sghaier et al., 2003).

D'un autre côté, l'hypothèse avancée d'un retour important des immigrés est loin d'être vérifiée. En effet, l'étude sur le terrain a montré qu'il y a très peu de retour des immigrés vers BK, et que même si retour il y a, il n'est jamais définitif. En outre, l'investissement de ces émigrés dans leur territoire d'origine est quasiment nul, les statistiques ayant montré que les immigrés, notamment lors d'un retour définitif, préféreraient investir dans le tourisme dans les zones touristiques prospères, et plus particulièrement à Zarzis, ou dans les oliveraies, toujours dans les mêmes zones. Quelques projets ont été montés à BK, comme le montre le tableau suivant, mais il s'agit de petites opérations qui ne nécessitent pas un investissement énorme et qui n'ont pas besoin de beaucoup de main-d'œuvre, d'où l'effet très limité sur l'économie du pays.

Tableau n° 13. Déclarations des investissements fait à BK par les ressortissants tunisiens à l'étranger

Année	Nombre projets	Nature	Montant des investissements
2001	1	Services (unité réparation pneus)	-
2004	1	Huilerie	70 000 DT
2005	1	agriculture intégrée	52 000 DT

Source : Office des tunisiens à l'étranger

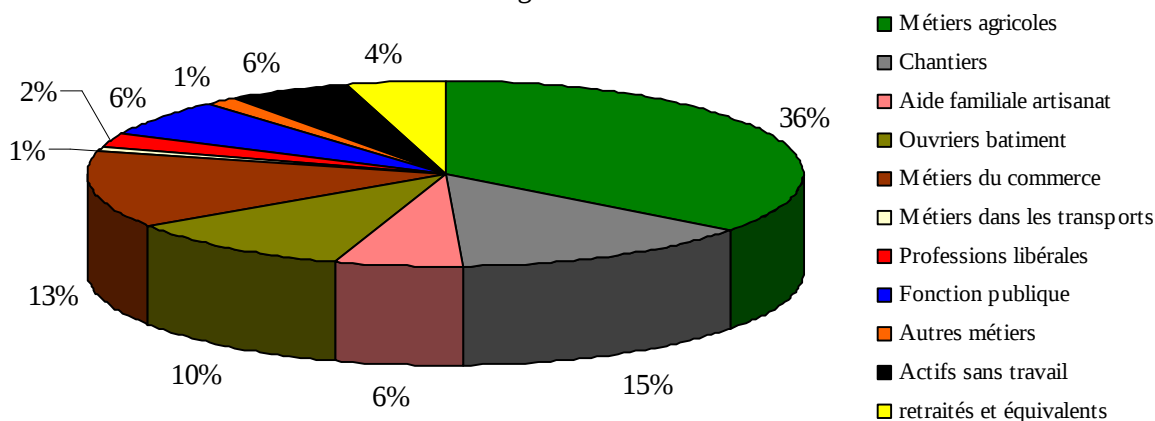
⁴² Certains auteurs, notamment l'équipe IRA-IRD, auteur de l'étude « Jeffara », préfère parler de changement de résidence plutôt que d'une véritable émigration.

Nous pouvons donc conclure que l'émigration représente une source de revenus complémentaires pour le territoire de Béni Khédache, que cette source ne s'est pas tarie et qu'elle n'est pas prête de l'être, au moins dans le futur proche. Il semble donc tout à fait justifié de dire que l'émigration continuera pendant de longues années encore à faire vivre de nombreuses familles, si pas totalement, au moins partiellement, sachant que ces revenus ne sont pas énormes, et qu'ils ne peuvent à eux seuls faire vivre les familles. Les entretiens réalisés avec la population, les associations et les représentants de l'administration locale le confirment et ont montré que le territoire est loin d'être riche, qu'il est plutôt considéré comme un territoire défavorisé, pauvre, avec très peu de moyens.

4. Evolution des activités économiques à BK

L'étude sur la Jeffara (Sghaier et al., 2003) a montré que 36% de la population des actifs ont un statut professionnel lié au secteur agricole avec une part importante d'aide familiale représentée principalement par la main-d'œuvre féminine. Les chantiers, le bâtiment et le commerce constituent ensuite les secteurs d'activité les plus répandus dans la délégation (Sghaier et al., 2003).

Figure n° 22. Répartition des actifs par activité professionnelle dans la délégation de BK



Source : les données proviennent de l'étude sur la Jeffara (Sghaier et al., 2003)

L'étude Jeffara a montré aussi, qu'au niveau de tout le gouvernorat de Médenine, une femme sur trois a une activité économique principalement centrée sur l'aide familiale agricole et artisanale. Très peu de femmes sont recensées dans les autres métiers, à titre d'exemple, elles sont seulement 1% dans la fonction publique. La participation des femmes dans l'activité agricole, en tant qu'aide familiale est devenue la principale force de travail dans ce secteur mais elles ne sont que 12% à être chefs d'exploitation, par contre elles sont plus nombreuses (26%) à avoir le statut d'ouvrières agricoles et 6%, celui d'aide familiale artisanat (Sghaier et al., 2003).

Il est important de noter que le revenu agricole est devenu pour la majorité des ménages une activité secondaire. La population, grâce à une capacité d'adaptation importante, tente de remédier à une situation de précarité qui s'aggrave lors des périodes de sécheresse, à travers la recherche d'une diversification des revenus, tout en comptant sur l'apport migratoire (Sghaier et al., 2003).

On peut donc avancer que durant les dix années à venir, et avec les variations climatiques que connaît le territoire, avec tendance à la sécheresse, l'agriculture ne connaîtra pas plus d'expansion, que les habitants de la zone continueront à être pluriactifs, en trouvant d'autres revenus dans les secteurs du commerce et du bâtiment, et des revenus complémentaires provenant de l'émigration interne et externe.

5. Un autre indicateur : pression sur l'eau et la terre à BK

L'évolution de la pression sur les ressources naturelles, plus particulièrement l'eau et la terre, qui représentent les ressources les plus fragiles à BK, est un bon indicateur de l'évolution du territoire.

Ainsi, l'étude sur le terrain et les entretiens réalisés avec les différents acteurs locaux ne montrent pas qu'il y a danger immédiat qui menacerait les ressources en terre de BK. En effet, du fait de l'immigration, et de la diversification des activités économiques dans la zone, l'activité agricole ne représente plus qu'une part secondaire dans le revenu des familles et elle est loin d'être pratiquée de manière intensive. D'ailleurs, les visites au marché de BK et de Médenine, ont montré que 70% des produits agricoles vendus viennent d'ailleurs, de Médenine et d'autres gouvernorats.

Il est vrai que l'agriculture pratiquée à BK est de type vivrier, à part l'huile d'olive, et on ne retrouve dans les marchés, aussi bien de BK que de Médenine, que les surplus produits pour certains produits seulement. Les Jessour de la région, même s'ils sont en majorité exploités, ne sont pas étendus à l'infini dans le territoire et la grande majorité des terres, à cause de problèmes d'eau, est utilisée pour le pastoralisme. Il faudra cependant prendre en compte, que la véritable pression existe au moment des sécheresses répétées, où on voit alors les agriculteurs partir à l'assaut des terres mêmes moins productives pour planter leurs oliviers, car pendant ces périodes, le prix de l'huile d'olive connaît une grande augmentation.

Néanmoins, la région connaît un problème certain d'eau puisqu'il semblerait que le niveau de salinisation de l'eau potable, distribuée par le réseau public d'alimentation en eau potable, est élevé et qu'il y ait un projet d'adoucissement de l'eau à BK. Il y a aussi un problème de rareté d'eau pour l'agriculture puisqu'il est nécessaire de creuser jusqu'à 150 m pour trouver l'eau pour l'irrigation.

D'autre part, une contrainte majeure du territoire est l'absence d'un réseau d'assainissement ; l'évacuation des eaux usées se fait par des fosses septiques dont sont équipées toutes les maisons.

Le développement donc d'un tourisme de masse représenterait un danger certain pour les ressources en eau de BK. Cependant, le projet vise plutôt à développer un tourisme alternatif, et donc le nombre de touristes attendus dans le territoire ne peut être si important qu'il menacerait les ressources en eau de la zone. Par contre, sur le moyen terme, la mise en place d'un réseau d'assainissement dans le territoire est de la plus haute importance.

Il est donc tout à fait plausible, qu'en absence du projet, la pression sur l'eau et la terre ne serait pas plus importante qu'elle ne l'est actuellement, abstraction faite du développement normal de la population, sachant, comme il a été montré plus haut, que la démographie à BK n'est pas particulièrement galopante, et qu'elle est même en régression.

6. Et un dernier indicateur : les tendances spontanées du « tourisme » à BK

Les statistiques recueillies à l'Office de Développement du Sud (ODS) montrent qu'il n'y a pas eu création d'infrastructures touristiques à BK depuis au moins 1998. Les visites effectuées sur place montrent qu'à part la station touristique « chez Othmane », qui date de 2001, il n'y pas eu, avant le projet, de création de structures d'hébergement dans le territoire. Pour la restauration, le restaurant « le bédouin », ouvert en 1997, représente avec la station touristique les seuls endroits où les touristes qui traversent le territoire peuvent se restaurer.

Il est donc clair que BK ne présente pas d'attrait particulier pour les investisseurs privés, spécialement dans le domaine du tourisme, et on peut s'attendre à ce que l'état actuel dure pour plusieurs années, s'il n'y pas d'action volontaire, qui viserait à changer cette situation.

Conclusion

L'évolution de la délégation de Béni Khédache risque de se révéler, si rien n'est entrepris, comme un scénario peu séduisant et en contradiction avec ce que les acteurs locaux voudraient faire de leur territoire.

Cette évolution, telle qu'elle ressort des différentes études, montre que Béni Khédache restera et deviendra de plus en plus, une zone difficile à vivre, aride et sans attrait pour les entrepreneurs privés.

La démographie serait caractérisée par une population qui se maintiendrait plus ou moins au même niveau, sinon qui diminue (il semblerait que la transition démographique est amorcée même à BK), avec une population féminine plus importante, conséquence directe d'une dynamique migratoire ancienne et qui persiste dans le territoire. Même si nous ne sommes plus à l'époque des grands flux migratoires des années 50 et 60, les jeunes de BK continueront à émigrer, faute de trouver du travail sur place, vers l'Europe, spécialement la France et la Hollande, et vers l'intérieur du pays, spécialement vers la capitale, par l'intermédiaire des réseaux familiaux déjà établis.

Le chômage serait en augmentation, celui classique, de la main-d'œuvre non qualifiée, serait de moins en moins important, par contre le chômage des cadres, conséquence d'une politique volontariste de l'Etat pour encourager l'éducation même dans les zones reculées, connaîtrait une progression régulière. Les efforts des instances étatiques pour encourager la création d'entreprises et l'insertion des jeunes diplômés grâce à des fonds d'aide à l'emploi (fonds 21/21 par exemple) connaissent peu de résultats encourageants à ce jour.

Par ailleurs, si l'émigration a globalement baissé, les capitaux transférés par les émigrés vers le territoire, grâce aux liens de solidarité familiaux toujours aussi forts, seraient en augmentation continue et représenteraient des revenus complémentaires qui participeraient à la reproduction des unités de production familiales qui vivraient de moins en moins de l'agriculture et de l'élevage, avec des chefs de famille structurellement pluriactifs. En effet, ces revenus serviraient plus comme compléments de revenus que comme des fonds pour l'investissement puisque comme nous l'avons vu, il y a très peu de projets réalisés par les émigrés à Béni Khédache. D'un autre côté, l'agriculture étant déjà considérée comme une activité secondaire, les autres secteurs d'activités resteraient le bâtiment, les chantiers et le commerce. Les femmes seraient essentiellement aides agricoles ou aides familiales artisanat.

Le retour des émigrés a bien été démontré, mais pas dans le territoire de Béni Khédache. Les émigrés qui retourneraient au Pays, investiraient dans la culture des oliviers et les projets touristiques dans les villes prospères côtières, notamment à Zarzis, secteurs susceptibles de rentabiliser leurs investissements.

L'hypothèse d'une pression croissante sur les ressources en terre semble être démentie par tous les acteurs locaux, mais serait quand même à considérer, surtout en période de sécheresse, alors que les ressources en eau, notamment pour l'agriculture sont de plus en plus rares. Cette rareté de l'eau est d'ailleurs un facteur limitant pour une extension sans limite de l'agriculture pluviale. Cette situation ne risquerait pas de changer. Pour l'eau potable, distribuée par un réseau public d'alimentation en eau potable, aucune évidence de rareté ne semble être démontrée à BK, à part la nécessité, pour toute la Tunisie, comme pour le reste des pays du Maghreb, de gérer parcimonieusement ce bien dès aujourd'hui, pour préserver le futur.

Le territoire ne verrait aucun projet spontané de tourisme, que ce soit dans l'hébergement ou dans la restauration, vu le peu d'attrait qu'il représente pour les promoteurs. Il continuerait à voir passer des touristes, en 4x4, venant de Djerba et allant vers le désert, sans s'arrêter, parce qu'il n'y aurait ni structures d'accueil, ni attrait touristiques particulier dans le territoire.

III. Les objectifs opérationnels du projet

Devant ces risques d'évolution, le projet IRZOD « Jessour et Ksour de Béni Khédache » a pour ambition de mener sur le territoire de Béni Khédache un projet global de développement de la zone. Il va axer son intervention autour de quatre enjeux ou objectifs opérationnels (voir cadre logique des différents axes) :

- création d'une activité touristique structurée dans le territoire de Béni Khédache,
- organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique au territoire de Béni Khédache,
- valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, fromage et plantes aromatiques et médicinales),
- gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place d'un plan de gestion de l'eau et des ressources naturelles à la palmeraie de Ksar Hallouf.

Sa stratégie vise à la revitalisation de ce territoire rural, à travers la création de compléments de revenus pour la population, par la redécouverte des richesses locales, -patrimoniales, naturelle, architecturale- et de savoir-faire, pour améliorer emploi et revenus sans augmenter la pression sur les ressources locales très fragiles de ce territoire.

IV. Contrôle et analyse des écarts au niveau des objectifs et des moyens : analyse de l'efficacité, la cohérence, l'efficience, la pertinence

Il s'agit de calculer les taux de réalisation des objectifs pour mesurer les résultats et estimer l'efficacité du projet. Ensuite, nous vérifierons si les opérations prévues dans le cadre de chaque axe ont été bien mises en place, selon quelles modalités et dans quels délais de réalisation, la conformité en « volume » ou en objectifs physiques des moyens prévus sera ainsi appréciée à travers l'analyse de chaque axe de développement.

1. Analyse des objectifs

A. L'objectif : création d'une activité touristique structurée dans la zone

Afin de créer une activité touristique structurée dans le territoire de BK, l'orientation de cet objectif a été de créer une activité touristique, qui soit structurée, et localisée entièrement dans le territoire de BK. Les indicateurs possibles pour évaluer cet objectif pourraient être les **types d'activités créées, la localisation de ces activités et le degré de structuration des différentes actions**. L'analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations dans le cadre de cet objectif donne les résultats suivants :

- **types d'activités créées** : les activités mises en place ont permis au moins de lancer une activité touristique dans la zone. En effet, les trois circuits touristiques (circuits 1j, 3j et 7j) ont été testés lors d'un éductour mais non pas encore été mis en place. Les circuits de randonnées et les circuits botaniques ont été identifiés mais leur balisage n'aura lieu qu'en 2007. La construction des maisons d'hôtes a permis de disposer d'une offre d'hébergement de 12 lits à BK, ce qui permet une offre minimale pour commencer mais est loin de remplir les objectifs tracés. D'un autre côté, les trois maisons d'hôtes, bien que construites fin 2005 pour deux d'entre elles et en août 2006 pour la troisième, n'ont pu être exploitées que début 2007 à cause du retard de l'octroi d'une autorisation d'utilisation par les autorités compétentes. Ainsi, nous pouvons dire que cet objectif a été réalisé, de ce point de vue, avec un taux de 30%.

- **localisation des activités créées** : toutes les activités créées l'ont été sur le territoire de Béni Khédache. Nous pouvons donc en déduire que l'objectif a été réalisé à 100% selon cet indicateur.
- **degré de structuration des différentes actions** : l'ensemble des actions prévues et réalisées dans le cadre de cet axe sont tout à fait structurées et permettent d'offrir dans le territoire un produit touristique intégré. Aussi, nous pouvons qualifier cet objectif de « réalisé à 100% » selon cet indicateur.

La confrontation des différents indicateurs nous permet d'évaluer le taux de réalisation de cet objectif à 75%.

B. L'objectif : organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique à la zone

Cet objectif s'est donné pour finalité de valoriser l'activité de tissage bédouin spécifique à BK à travers la formation et l'organisation des jeunes filles artisanes et la mise en place d'une opération de promotion des produits artisanaux. Les indicateurs proposés pour l'évaluation du degré de réalisation de cet axe sont le nombre de jeunes filles artisanes formées à BK, le degré d'organisation des artisanes et le nombre de supports de communication créés pour la promotion de l'artisanat de BK.

L'analyse de ces différents indicateurs permet les remarques suivantes :

- nombre de jeunes filles artisanes formées à BK : l'objectif tracé proposait de former de 15 à 50 jeunes filles pendant l'année 2003. Nous retenons l'hypothèse minimale et nous pouvons imaginer que le projet pouvait en former quinze chaque année. Ce qui donne un total de 60 jeunes filles formées pendant les quatre années du projet pendant lesquelles on a réalisé des actions. Néanmoins, pendant toute la durée du projet, il y eu formation de seulement douze artisanes sur le total de 60, ce qui donne un taux de réalisation de 25% seulement.
- degré d'organisation des artisanes : à ce jour, les artisanes de BK formées dans le cadre du projet n'ont pas été organisées en associations. Nous pouvons en déduire que selon cet indicateur, le degré de réalisation de cet objectif est de 0%.
- Le nombre de supports de communication créés pour la promotion de l'artisanat de BK : à ce jour, aucun support (dépliants, affiches, etc.) n'a été réalisé pour promouvoir l'artisanat de BK. Selon cet indicateur donc, le taux de réalisation de cet objectif est de 0%.

En compilant les résultats de l'analyse des trois indicateurs, nous pouvons conclure que cet objectif a connu un taux de réalisation faible, autour de 8% dont les raisons seront développées plus loin.

C. L'objectif : Valorisation locale des produits agricoles locaux (figes, PAM)

Cet objectif avait l'ambition de valoriser localement la figue et les plantes aromatiques et médicinales de BK à travers la maîtrise des deux filières de l'amont à l'aval. Les indicateurs proposés pour l'évaluation de cet objectif sont :

1) Pour la maîtrise de la filière « figes » :

- En amont, nombre d'agriculteurs encadrés pour la mise en place d'irrigation d'appoint et pour l'amélioration de la productivité : aucun agriculteur n'a pu bénéficier de cette opération, donc le taux de réalisation est de 0%. Cependant, trois agriculteurs ont été subventionnés par le CRDA pour la plantation de figuiers alors que ce n'était pas prévu initialement dans le projet. En effet, des agriculteurs ont été subventionnés pour planter 300 plants de figuiers, alors qu'il était prévu au début de l'opération d'en planter 500. Soit un taux de réalisation de 60%.
- Etude de faisabilité pour l'implantation de deux unités de séchage et de conditionnement des figes : cette étude a été réalisée avec un taux de 100%.

2) Pour la maîtrise de la filière des plantes aromatiques et médicinales de BK, comme pour la réhabilitation des jardins de Ksar Hallouf, aucune action précise n'a été entreprise et ces opérations ont

été reportées, faute de financements, à la deuxième phase du projet. On peut alors parler d'un taux de réalisation de 0%.

L'analyse des indicateurs relatifs à cet objectif montre un taux de réalisation faible, de l'ordre de 40%.

D. L'objectif : Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place dans la palmeraie de Ksar Hallouf d'ouvrages pour le captage et la conservation de l'eau

Cet objectif est à décomposer en deux sous-objectifs stratégiques :

- mieux gérer les ressources en eau du territoire dans le cadre des activités menées dans les axes tourisme, artisanat et produits agricoles locaux.
- mettre en place des opérations de captage et de conservation de l'eau à Ksar Hallouf.

Pour le premier sous-objectif, aucune action n'a été prévue, ni réalisée. On peut donc parler d'un taux de réalisation de 0%. Pour le deuxième sous-objectif, les indicateurs proposés pour son évaluation sont :

- superficie des seuils en pierres sèches créés : 33 ha,
- superficie des ouvrages de CES réparés : sauvegarde et réparation d'ouvrages sur 40 ha,
- superficie des tabias créées : 30 ha de tabias créées manuellement,
- nombre des ouvrages de recharge de la nappe mis en place : deux ouvrages ont été créés dans la palmeraie.

Sachant que ces actions ont été réalisées par le CRDA alors qu'elles n'étaient pas programmées, il est difficile d'évaluer les taux de réalisation de ce sous-objectif. Nous pouvons néanmoins estimer que l'objectif de mettre en place des ouvrages de captage et de conservation de l'eau dans la palmeraie de Ksar Hallouf a été pleinement réalisé, et que l'objectif global a donc été réalisé à 50%.

On peut noter de grands écarts entre les prévisions et les réalisations des objectifs. En effet, à ce stade du projet, toutes les opérations n'ont pu être achevées, certaines sont en cours de réalisation et d'autres ont été reportées à la deuxième phase qui s'étalera de 2007 à 2010. L'handicap majeur qui a entravé la bonne marche du projet est le manque de visibilité sur les financements. En effet, le premier objectif qui connaît le meilleur taux de réalisation est celui qui a bénéficié d'un financement extérieur, mobilisé par la coopération française et donc totalement assuré pour le projet tandis que les autres objectifs devaient être réalisés sur les budgets propres des directions techniques tunisiennes et n'avaient par conséquent aucun financement clair et mobilisable sur le long terme.

2. Mise en place des moyens

A. Axe « tourisme patrimonial »

a) Analyse des opérations

Sur les quatre opérations prévues, aucune n'a été réalisée intégralement à ce jour, elles sont toutes en cours de réalisation.

- ♣ *L'opération Création de circuits* : les circuits « 1 jour » et « 3 jours », ainsi que les prestations qui y sont liées, et le niveau de participation des populations locales, ont été testés lors d'un premier éductour organisé en 2004. Le 2^e éductour a été décalé dans sa programmation à la 2^e phase du projet (2007-2010). En 2005, 23 panneaux de signalisation routière ont été mis en place, pour indiquer les différents sites.

D'autre part, des dépliants et des affiches de promotion des différents sites ont été réalisés avec l'aide du CG34 et des sessions de formation sur la qualité ont été organisées pour l'ensemble des acteurs locaux concernés par ce produit. Cependant, la formation des guides, la mise à niveau des sites et la création de boutiques de produits artisanaux n'ont pu être, à ce jour, menées à terme. Les délais de réalisation des différentes opérations ont connu des retards puisque leur réalisation n'a commencé qu'en 2004 et la plupart des actions ont été concrétisées en 2005 et 2006.

Figure n° 23 : Cadre logique de l'axe « Tourisme patrimonial » (1/3)

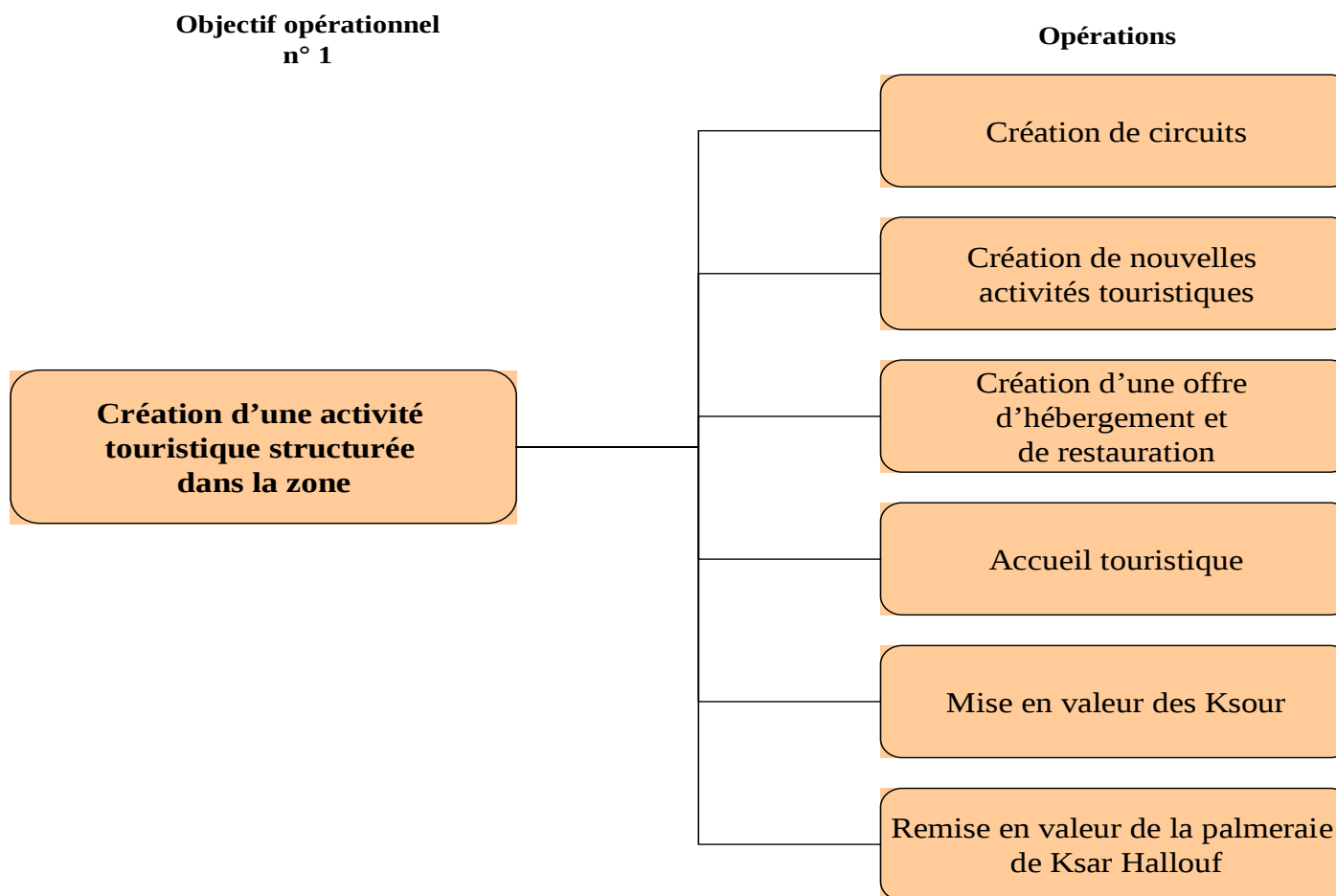


Figure n° 23 : Cadre logique de l'axe « Tourisme patrimonial » (2/3)

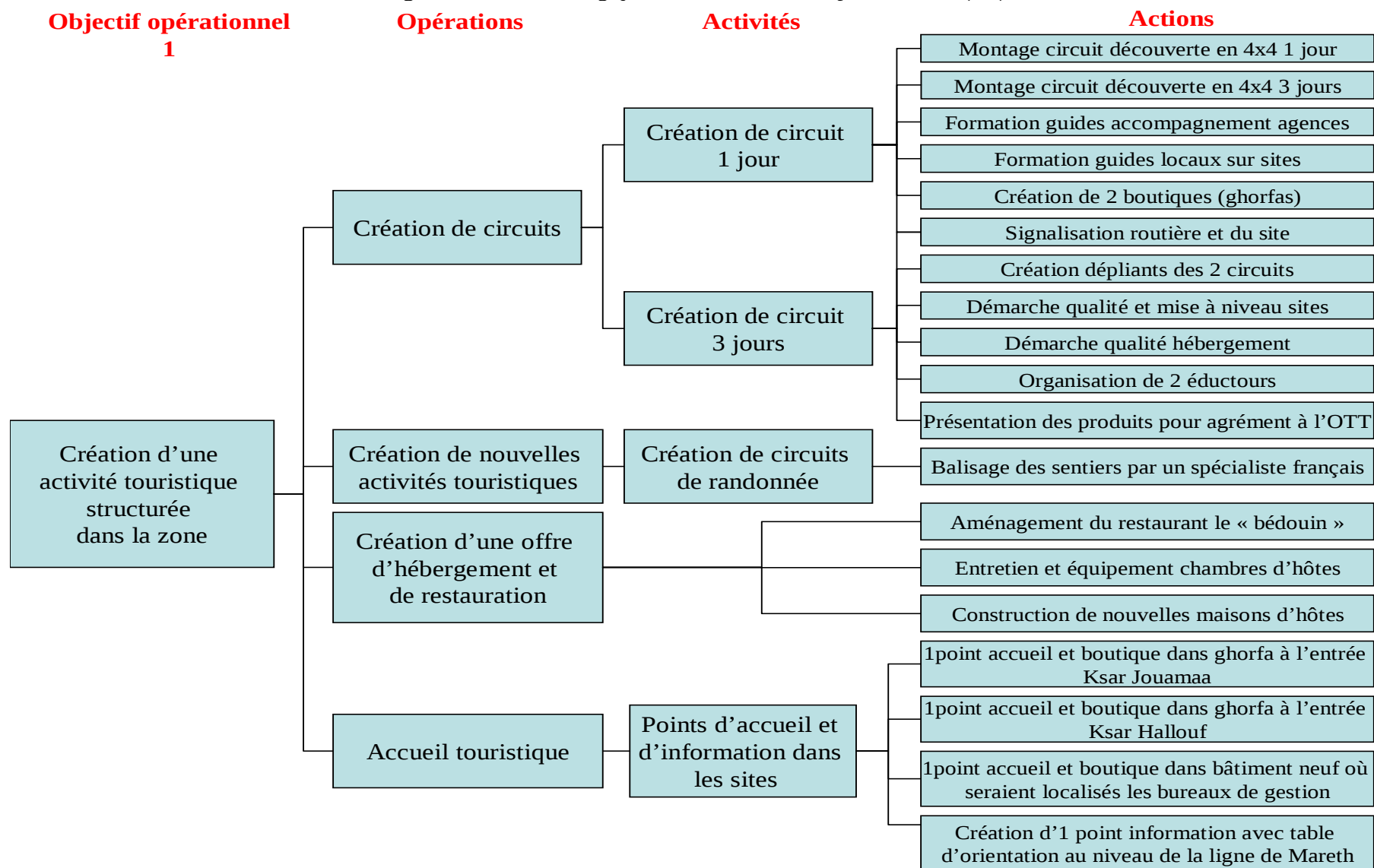


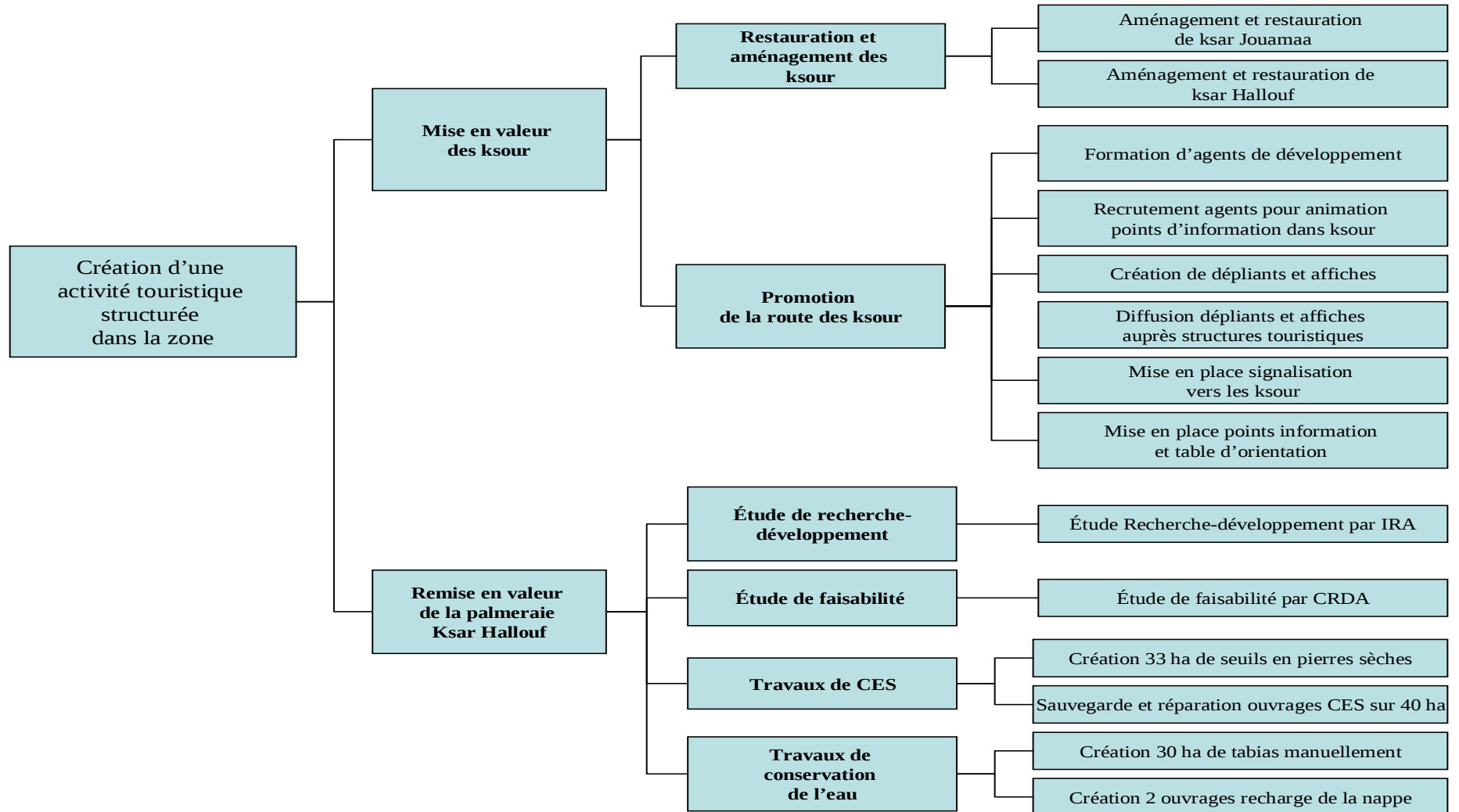
Figure n° 23. Cadre logique de l'axe « Tourisme patrimonial » (3/3)

Objectif opérationnel 1

Opérations

Activités

Actions



- ♣ *L'opération Création de nouvelles activités touristiques* : l'action principale de cette opération, à savoir le balisage des sentiers de randonnées, n'a pu être mise en œuvre. Elle le sera en mars 2007.
- ♣ *L'opération Création d'une offre d'hébergement et de restauration sur le territoire* : en 2006, la troisième maison d'hôtes a été finalisée. Cette opération a évolué progressivement d'une action d'entretien et d'équipement de chambres d'hôtes préexistantes, chez l'habitant, ou de la création de chambres d'hôtes nouvelles, à celle de maisons d'hôtes indépendantes, plus en harmonie avec l'état d'esprit et les coutumes locales. Néanmoins, sur les vingt programmées, seules trois ont pu être réalisées, avec un retard notable sur les délais prévus. Quant à l'aménagement et la restauration du restaurant « le bédouin », l'opération a été reportée à la 2^e phase.
- ♣ *L'opération Accueil touristique* : aucune des actions prévues dans le cadre de cette opération n'a vu le jour. Certes, quatre ghorfas de Ksar Jouamaa ont été restaurées, électrifiées et le chemin d'accès a été aménagé, en 2005. Cependant, ni les points d'information, ni les boutiques de vente des produits artisanaux, ni la table d'orientation, n'ont été mis en place à ce jour.
- ♣ *L'opération Mise en valeur des ksour* : les actions de cette opération sont fortement imbriquées avec celle des opérations accueil touristique et création de circuits touristiques. Dans le cadre de cette opération, il y a eu restauration de quelques ghorfas de Ksar Jouamaa, création des dépliants et affiches, et mise en place de panneaux de signalisation vers les différents sites, mais avec un certain retard sur les prévisions. Les autres actions prévues dans cette opération, à savoir la restauration de Ksar Jouamaa et Hallouf, le recrutement des agents de développement et leur formation, et la mise en place des points d'information et de la table d'orientation n'ont pas été réalisées.
- ♣ *L'opération Remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf* : à part l'étude de recherche-développement de l'IRA, toutes les autres actions ont été réalisées. On ne peut cependant pas dire avec quel taux de réalisation, puisque aucun objectif chiffré n'a été établi à l'origine.

b) Choix et construction des indicateurs

La construction des indicateurs est réalisée, pour l'évaluation, à la date de juillet 2006, pour la situation escomptée, objectif du projet, la situation effective, résultat de la réalisation de l'opération et la situation de référence, c'est-à-dire sans le projet. La situation de référence a été déjà établie pour l'ensemble des axes au niveau du paragraphe III. Les indicateurs retenus pour cet axe sont : le nombre de circuits 1 jour et 3 jours réalisés, la création et fonctionnement des sentiers de randonnée, le nombre de maisons d'hôtes créés, le nombre de points d'information fonctionnant au niveau des sites, le nombre de ghorfas restaurées au niveau des deux ksour retenus et l'importance des travaux de CES et de conservation de l'eau dans la palmeraie de Ksar Hallouf.

Indicateurs Situations	Nombre circuits 1 et 3 j	Sentiers de randonnée	Nombre maisons hôtes	Nombre points info	Nombre ghorfas restaurées	Importance travaux CES et eau à Ksar Hallouf
Escomptée	1	++++	20	2	*	***
Effective	0	++	3	0	4	Plusieurs dizaines ha
Référence	0	+	0	0	**	*****

+ faible ++ suffisant +++ bon ++++ très bon

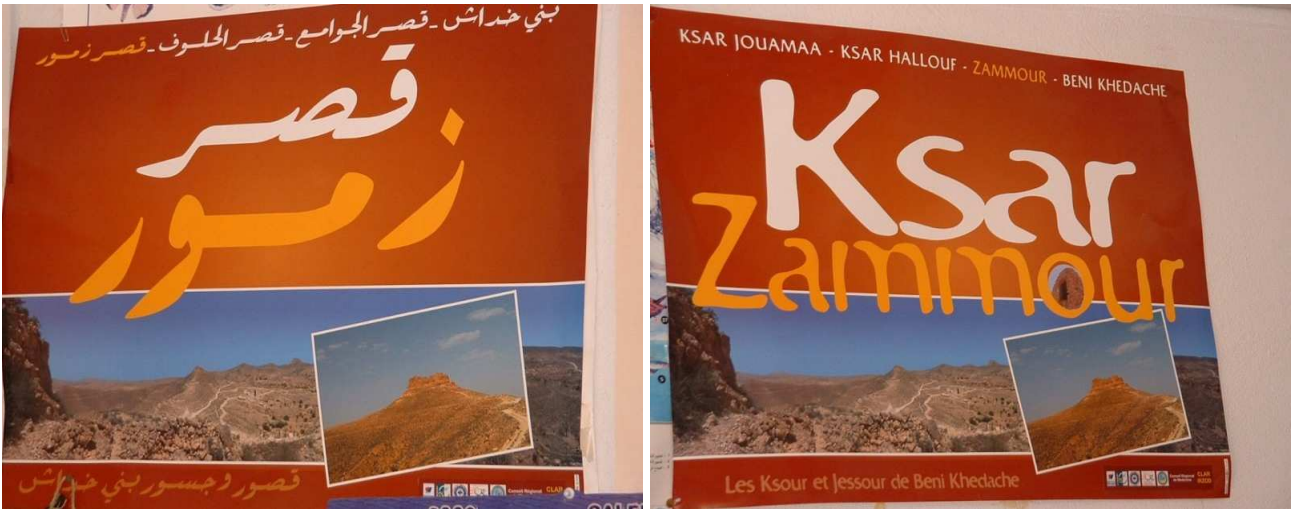
* non déterminé

** on ignore le nombre de ghorfas restaurées par les promoteurs privés qui louent les ksour

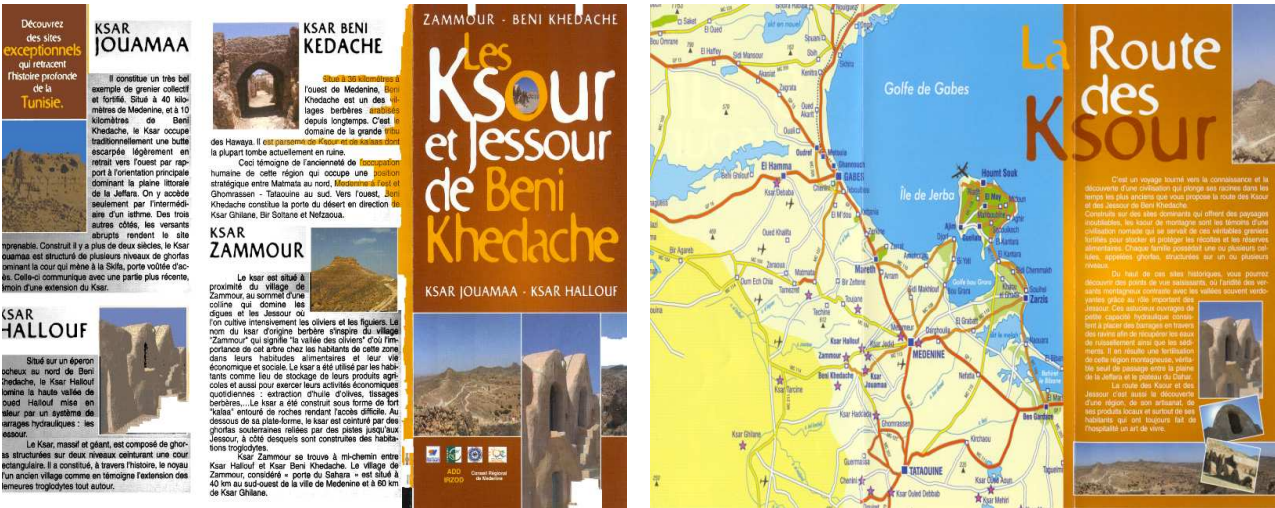
*** aucun objectif n'a été fixé pour cette opération

***** on ignore quelle aurait été l'ampleur des travaux réalisés par le CRDA dans la palmeraie de Ksar Hallouf en absence du projet (le CRDA a accepté d'utiliser des financements prévus pour d'autres opérations, à réaliser dans d'autres zones rurales, pour financer les travaux de Ksar Hallouf)

Figures 24 et 25 : Affiches réalisées dans le cadre du projet (ici en français et en arabe, il en existe en allemand aussi)



Figures 26 et 27 : Dépliants réalisés dans le cadre du projet (ici en français, il en existe en arabe et en allemand aussi)



Figures 28 et 29 : 23 panneaux directifs indiquant les équipements disponibles dans le circuit touristique IRZOD ont été mis en place en 2005.



Figure 30. Vue extérieure d'une des maisons d'hôtes. **Figure 31.** Coin cuisine de la même maison



Figure 32. Chambre à deux lits.



Figure 33. La chambre avec un grand lit



Figure 34. Le salon d'une des maisons d'hôtes. **Figure 35.** Balisage d'un sentier de randonnée



Clichés personnels

Figures 36 et 37. Dépliants réalisés pour la promotion du circuit « 7 jours » (faces recto et verso)

L'itinéraire



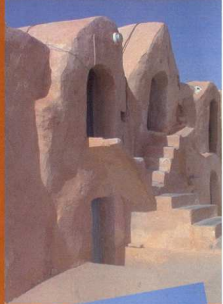
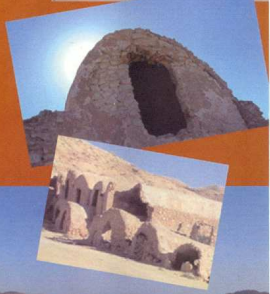
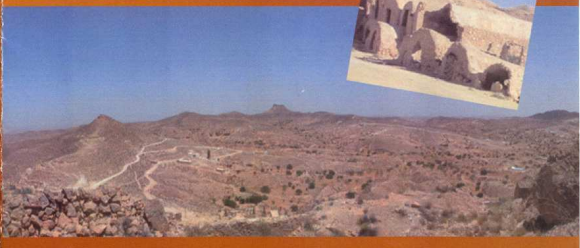

Cet itinéraire est prévu pour une douzaine de personnes sensibilisées au tourisme alternatif et à l'écotourisme. Il est préparé par des équipes responsables du programme de développement rural et en collaboration avec des agences de voyage chargées d'assurer les meilleures conditions matérielles du séjour. Les conditions d'accueil ne seront pas semblables à celles des grands hôtels du littoral tunisien, mais la convivialité sera présente à chaque pas.

A la découverte des ksours et des jessours, dans des paysages uniques aux portes du désert, les rencontres seront au centre du séjour, avec la population locale ainsi qu'avec des créateurs et des intellectuels de la région. Le programme est axé sur la découverte du milieu, des conditions de vie de ses habitants et la présentation de produits locaux et artisanaux.

C'est donc un voyage tourné vers la connaissance, mais aussi vers le plaisir de la découverte d'une civilisation qui plonge ses racines dans les temps les plus anciens.

Inscriptions : Agence LOTOS - 6, rue du 7 Novembre - 4180 Houmt Souk Djerba
Tél: 00 216 75 620 675 Fax: 75 620 676 Mail: lotos@planet.tn
Document réalisé dans le cadre du projet H2020 par le CLAR de Beni Khedache en collaboration avec le programme européen Lotos.

Ksours villages Berbères et Portes du Désert

KSAR JOUAMA - KSAR HALLOUF - ZAMMOUR - BENI KHEDACHE

Sud tunisien

Villages Berbères

KSOURS et JESSOURS

25 AVRIL-2 MAI 2004

Jour 1 - Marseille - Jerba ou Paris - Jerba

- Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel RIADH (ou similaire) à Houmt Souk.
- Installation et dîner à l'hôtel.
- Visite d'Houmt Souk si l'horaire le permet.

Jour 2 - Visite des Villages berbères et Ksours

- Départ le matin vers Ksar Ouled Solhane par la route de Chahbania.
- Visite de Tataouine, de son marché et du musée de la Mémoire de la terre.
- Direction Douiret puis Chenini avec déjeuner sur le site.
- Départ pour Zammour avec arrêt et visite de Ksar Haddada.
- Accueil au Relais de Zammour pour le dîner et la nuit.
- Soirée chants populaires et contes.

Jour 3 - Journée de visite de Beni Kheddache et départ par la piste vers Ksar Ghilane

- Journée consacrée à la visite et à l'histoire de la région (Accueil d'un historien ou d'un responsable du patrimoine.)
- Présentation des circuits possibles de randonnée pédestre.
- Aperçu sur les plantes et les richesses géologiques de la région.
- Déjeuner sur le site au restaurant « le Bedouin ».
- Départ vers Ksar Ghilane par la piste.
- Accueil dans l'oasis au campement de tentes pour le dîner et la nuit.
- Possibilités de se baigner dans la source thermale.
- Promenade facultative à dos de dromadaire (*)

(*) Prestations payables sur place.

Jour 4 - Ksar Ghilane - Tozeur, par le chott El Jerid

- Départ après le petit déjeuner vers Douz par les pistes à travers les dunes de sable d'El Bibane.
- Visite de Douz, et de son fameux marché et déjeuner à l'hôtel Touareg à Douz.
- Traversée du Chott El Jerid et arrivée à Tozeur.
- Accueil et dîner à l'hôtel Ksar Jend ou similaire.
- Dans la soirée, visite du musée d'art traditionnel de Dar Cherait.

Jour 5 - Oasis de Montagne et site de Matmata

- Petit déjeuner et visite de la vieille ville de Tozeur.
- Départ pour les oasis de montagne, visite de Tamerza, Chebika, Mides et le lac salé.
- Déjeuner à Kebili à l'hôtel Les Dunes.
- Départ vers Matmata et visite des maisons troglodytes.
- Accueil pour la nuit et dîner à l'hôtel les Berbères.

Jour 6 - Toujane, Beni Kheddache et Ksar Halouf.

- Départ après le petit déjeuner vers le village berbère de Toujane.
- Direction Beni Kheddache par Ksar Halouf.
- Accueil et réception par les autorités avec rencontre des responsables des associations locales.
- Visite de Ksar Jouama et exposition de produits artisanaux.
- Déjeuner au restaurant Relais de Zammour.
- Départ vers Jerba par le bac.
- Accueil à l'hôtel Ksar Nereides à Houmt Souk.
- Discussion et bilan du circuit.
- Dîner libre.

Jour 7 - Journée de visite de l'île de Jerba

- Visite du marché des potiers de Guellala.
- Visite de l'île de Jerba.
- Le Fort Espagnol.
- Les anciennes mosquées de l'île par les pistes.
- Après le repas, Sortie en mer (30 DNT/pax) et baignade possible.
- Accueil et dîner à l'hôtel Ksar Nereides.

Jour 8 - Jerba - Marseille ou Jerba-Tunis- Marseille ou Jerba - Paris

- Petit déjeuner.
- En fonction des horaires, visite de la ville d'Houmt Souk.
- Transfert à l'aéroport.

Les Tarifs

- Le prix forfaitaire de ce circuit est de 420 / pax TND*.
- (single pour tout le circuit : 50 TND).
- **Le prix comprend :**
 - La pension complète en chambre double (possibilité de single sans supplément).
 - Une demi bouteille d'eau /pax à table.
 - Le transport en véhicules 4x4 climatisés durant tout le circuit.
 - L'entrée aux musées.
- **Le prix ne couvre pas :**
 - Les ballades à dos de dromadaires.
 - Les boissons (excepté l'eau pendant les repas).
 - Tous les autres services non indiqués sur le programme.

* A titre indicatif 1 TND (Dinar Tunisien) = 0,658 euro.

A la lecture de ce tableau synthétique, on remarque que les objectifs de cet axe sont loin d'être atteints dans la mesure espérée.

Pour vérifier le degré de réalisation des objectifs, nous avons défini des indicateurs. Ces objectifs peuvent être réalisés grâce à la mise en place de moyens, ce sont les actions. Les écarts constatés au niveau des indicateurs s'expliquent par la mise en œuvre des moyens, dont la nature s'interprète grâce aux concepts de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de pertinence, que nous analyserons plus loin.

c] Appréciation des écarts au niveau des objectifs et des moyens

Au moment de l'élaboration du projet, il n'y a pas eu une programmation rigoureuse qui se décline des objectifs jusqu'aux actions, pour toute la durée du projet, et ce pour tous les axes de développement retenus. Il y a eu, néanmoins, une programmation détaillée pour l'axe « Tourisme », pour les années 2002 et 2003. Le calendrier de réalisation pour les activités relatives à l'opération « création de circuits », notamment « circuit 1 jour », est proposé ci-après, pour l'année 2002 et 2003.

Actions à mener	Année 2002				Année 2003			
	1 ^e trim.	2e trim.	3e trim.	4 ^{ème} trim.	1 ^{er} trim.	2e trim.	3e trim.	4 ^e trim.
Etude des travaux d'aménagement d'accès et d'accueil au Ksar Jouaama				x				
Formation du personnel d'accueil et des guides locaux					x			
Amélioration de la signalisation routière et des accès						x		
Mise en place de boutiques de produits locaux sur les sites inscrits au circuit							x	
Conception et édition de prospectus et de dépliants pour vente aux tours-opérateurs								x

Pour le suivi de ces actions, des indicateurs de réalisation et de résultats ont été définis par l'équipe du projet.

Les indicateurs de réalisation pour l'activité « création d'un circuit 1 jour » sont au nombre de trois et se déclinent comme suit :

- nombre de boutiques aménagées,
- travaux réalisés (mise à niveau, accès, ...)
- nombre de personnes formées pour accueil et guidage.

Les indicateurs de résultats pour la même action sont :

- nombre de visiteurs,
- chiffre d'affaires réalisé par boutique,
- amélioration du chiffre d'affaires des prestataires locaux.

L'analyse des niveaux de réalisation de ces actions donne lieu au constat suivant :

- Etude des travaux d'aménagement d'accès et d'accueil au Ksar Jouaama : **réalisée**,
- Formation du personnel d'accueil et des guides locaux : **non réalisée**,
- Amélioration de la signalisation routière et des accès : **réalisée, mais en 2005 au lieu de 2003**,

- Mise en place de boutiques de produits locaux sur les sites inscrits au circuit : **non réalisée**,
- Conception et édition de prospectus et de dépliants pour vente aux tour-opérateurs : **réalisée, mais en 2005 au lieu de 2003.**

L'utilisation des indicateurs cités plus haut donne le résultat suivant :

Les indicateurs de réalisation :

- nombre de boutiques aménagées : 0
- travaux réalisés (mise à niveau, accès, ...) : une partie a été réalisée
- nombre de personnes formées pour accueil et guidage : 0

Les indicateurs de résultats :

- nombre de visiteurs : 0
- chiffre d'affaires réalisé par boutique : 0
- amélioration du chiffre d'affaires des prestataires locaux : 0.

L'utilisation des indicateurs élaborés au moment de la conception du projet pour évaluer l'efficacité de cette opération serait à notre sens préjudiciable au projet, et donnerait des résultats erronés, car elle ne prendrait pas en compte sa nature même. En effet, « J&K de BK » est un projet expérimental de développement des zones difficiles et ce caractère expérimental a autorisé, d'une part, l'expérimentation des actions, et d'autre part, la décision de changer, en cours de route, et la nature et le volume de certaines actions. Aussi, comme indiqué dans la partie méthodologie, l'évaluation des actions proprement dites sera faite à l'aide des indicateurs qui ont été considérés au moment de l'élaboration du projet, comme problématique générale, ou objectifs à atteindre.

Pour l'action « création d'un circuit 3 jours », un calendrier de réalisation pour l'année 2002 et 2003 et des indicateurs de suivi sont proposés ci-après :

Actions à mener	Année 2002				Année 2003			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^{ème} trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^{ème} trim.
Création et/ou amélioration de l'hébergement pour l'accueil du groupe sur deux nuits				x	x			
Création d'éléments attractifs sur les sites : animations, petits produits touristiques (circuits pédestres, VTT, mules, ...) incluant lecture et interprétation du paysage						x		
Mise en place d'une démarche qualité étendue aux hébergements							x	
Conception et édition de prospectus et de dépliants pour vente aux tour-opérateurs								x

L'analyse de ces actions donne lieu au constat suivant :

- Création et/ou amélioration de l'hébergement pour l'accueil du groupe sur deux nuits : **réalisée, mais avec un volume moins important (3 maisons d'hôtes sur 20),**
- Création d'éléments attractifs sur les sites : animations, petits produits touristiques (circuits pédestres, VTT, mules, ...) incluant lecture et interprétation du paysage : **non réalisée,**
- Mise en place d'une démarche qualité étendue aux hébergements : **réalisée en partie,**
- Conception et édition de prospectus et de dépliants pour vente aux tours-opérateurs : **réalisée, mais en 2005 au lieu de 2003.**

Les **indicateurs de réalisation** pour ces actions sont :

- *Nombre d'hébergements réalisés* : 3 maisons d'hôtes, à raison de 4 personnes par maisons, soit 12 personnes à héberger par nuit,
- *Nombre de produits touristiques d'accompagnement* : 0

Les **indicateurs de résultats** pour les mêmes actions sont :

- *Nombre de visiteurs* : 0 à ce jour
- *Amélioration du chiffre d'affaires des prestataires locaux* : 0

☞ *Il est à remarquer que ces indicateurs ne sont pas chiffrés, autrement dit, ne sont pas objectivement vérifiables. Il aurait été plus pertinent de proposer une description opérationnelle des objectifs et des résultats en termes de quantité et de qualité de chaque produit, avec indication de temps et de lieu. Aussi, le document ne mentionne aucune source d'information pour la vérification des objectifs et des résultats. Enfin, il n'est fait aucune mention des hypothèses, ou facteurs externes qui échappent à l'influence directe de l'intervention, mais qui sont très importants pour atteindre les résultats, l'objectif spécifique ou opérationnel et l'objectif global.*

☞ *Pour les opérations « accueil touristique » et « hébergement et restauration », ni calendrier de réalisation, ni indicateurs de suivi n'ont été proposés.*

Pour l'opération « *Mise en valeur des ksour* », le projet n'a pas spécifié, à l'origine, les activités à mener pour la réalisation de cet objectif. L'examen des fiches-produits élaborées par la suite permet de noter que rien n'a été programmé pour l'année 2003. Pour l'année 2004, les actions suivantes ont été conduites, avec un degré de réalisation variable :

- ♣ **Restauration et aménagement de Ksar Jouamaa : 4 ghorfas ont été restaurées, et il y eu électrification du Ksar et aménagement du chemin d'accès. Ces travaux ont été réalisés en 2005,**
- ♣ **Restauration et aménagement de Ksar Hallouf : non réalisée,**
- ♣ **Mise en place d'une signalisation vers les ksour (Jouamaa, BK, Zammour, Ksar Hallouf, ...) : 23 panneaux directifs indiquant les équipements disponibles dans le circuit touristique IRZOD ont été mis en place en 2005.**

Pour l'opération « *Remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf* » aussi, les activités n'ont pas été spécifiées. Nous avons pu les reconstituer à partir des fiches-produits de programmation annuelle de l'axe « eau et ressources naturelles », ce qui montre encore une fois la complexité du projet puisque tous les axes sont imbriqués, et les opérations, dépendantes les unes des autres. Ces activités se déclinent comme suit :

- ♣ **Etude de recherche-développement par l'IRA : non réalisée,**
- ♣ **Eude de faisabilité par le CRDA : réalisée,**
- ♣ **Création seuils en pierres sèches : 33 ha de seuils ont été réalisés par le CRDA,**
- ♣ **Création de tabias manuellement : 30 ha ont été créés dans la palmeraie,**
- ♣ **Sauvegarde et la réparation d'ouvrages de CES : ces travaux ont été réalisés, par le CRDA, sur 40 ha,**
- ♣ **La création d'ouvrages de recharge de la nappe : 2 ouvrages ont été créés.**

Pour ces deux opérations, « *Mise en valeur des ksour* » et « *remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf* », ni calendrier de réalisation, ni indicateurs de suivi n'ont été proposés à l'origine pour les différentes actions à mener.

- Cohérence

L'axe « Tourisme patrimonial » semble tout à fait cohérent, puisque l'articulation entre objectifs opérationnels et moyens programmés semble tout à fait satisfaisante, et en adéquation avec la logique du projet. En effet, pour faire de Béni Khédache une destination touristique, il est impératif d'abord de mettre en place une offre d'hébergement et de restauration et ensuite d'offrir un certain nombre de produits pour d'une part, créer des activités pour les touristes, et d'autre part, recueillir sur place la valeur ajoutée de la commercialisation du produit touristique.

- Pertinence

La pertinence mesure les besoins par rapport aux objectifs opérationnels et en prenant en compte les contraintes extérieures. Le choix du Tourisme patrimonial comme axe fédérateur de l'ensemble du projet émane du diagnostic de la zone qui a identifié ses atouts et ses contraintes. Ce choix semble tout à fait pertinent en vue de la nécessité pour le décollage économique du territoire d'une activité économique fédératrice qui puisse valoriser toutes les richesses de la zone.

Il n'a pas été prouvé, à ce jour, que le tourisme est la solution miracle pour développer les zones rurales difficiles, mais de nombreux projets menés ailleurs, notamment dans les zones rurales difficiles européennes, ont montré que cette activité économique peut être tout à fait indiquée pour remplir cet objectif.

Par ailleurs, on a fait le choix dans le cadre de cet axe de valoriser localement les ressources locales du territoire, naturelles, patrimoniales, agricoles, relatives au savoir-faire artisanal et culinaire de la zone, etc. Ces ressources, dont certaines existaient déjà, mais dont d'autres ont été complètement révélées, permettront au territoire de BK de se différencier du reste des zones rurales tunisiennes car les produits touristiques offerts à BK sont non seulement originaux mais tout à fait nouveaux, aussi bien pour BK que pour la Tunisie.

Il s'agit donc de ressources propres à ce territoire qui lui permettront d'être à l'abri de la concurrence des produits touristiques standards développés par ailleurs en Tunisie et par d'autres destinations touristiques internationales, comme elles permettront la création de quelques emplois pour les jeunes diplômés de cette zone rurale défavorisée.

- Efficacité

L'efficacité met en parallèle les objectifs et les résultats, « est efficace un projet qui réalise ses objectifs » (Campagne, 1994b). De ce point de vue, l'efficacité du projet est très faible pendant les premières années, car le projet a accusé un retard important dû à une certaine lenteur dans la mise en place des structures de gestion, comité de pilotage et CLAR. Par la suite, le rythme va relativement s'accélérer, en particulier dans le cadre de cet axe, mais sans arriver à exécuter toutes les actions prévues. Cela permet donc de faire l'hypothèse d'une efficacité réduite, sauf si on prend en compte la nature du projet, innovatrice pour le contexte tunisien, et qui a nécessité un important travail d'information et de sensibilisation des acteurs locaux. Il n'est donc pas étonnant que le projet ait nécessité du temps pour convaincre la population, les départements techniques au niveau régional et les autorités locales, de la pertinence de sa démarche. Ce qui peut justifier les années de retard accumulés et qui pourraient être rattrapées dans la deuxième phase du projet, maintenant que ce travail de sensibilisation est, non pas achevé, car il sera toujours nécessaire de le poursuivre, mais bien entamé.

- Efficience

L'efficience permet de mesurer l'adéquation, en terme de coûts, entre objectifs et moyens. Dans le cadre de cet axe, le projet peut être considéré comme relativement efficient car les financements de la coopération française mobilisés ont permis l'exécution de certaines actions considérées comme clés, pour leur effet levier, sur cet axe en particulier et sur le projet en général, comme la construction des maisons

d'hôtes, les formations, et les outils de communication (affiches et dépliants). Néanmoins, le projet aurait pu être beaucoup plus efficient si la gestion des moyens mobilisés avait été plus transparente et faite de façon collégiale.

B. L'axe « Artisanat local »

Mise en place des moyens

a) Analyse des opérations

Dans le cadre de cet axe, certaines opérations ont été réalisées entièrement, d'autres partiellement et certaines n'ont pas pu voir le jour. Ainsi (voir figure n° 14) :

- ♣ dans le cadre de l'opération *Formation et sensibilisation*, 12 jeunes filles, sur les 50 prévues, ont été formées aux techniques de tissage bédouin et aux éléments de base d'une formation pour les porteurs de projet.
- ♣ cependant, l'aide à l'installation, prévue dans le cadre de l'opération *Création de lieux d'exposition et de vente par l'aide à l'installation des artisanes*, n'a pu être octroyée aux jeunes filles,
- ♣ et les dépliants prévus pour lancer une *campagne de communication* autour du produit artisanal bédouin ne sont pas encore élaborés.
- ♣ les *études* prévues dans le cadre d'une coopération, entre l'IRA de Médenine et l'ONA, sont en cours de réalisation.
- ♣ dans le cadre de l'opération, *organisation de la production*, ni l'étude sur l'organisation du secteur, ni l'organisation des artisanes en associations des artisanes de Béni Khédache n'ont été entamées.

b) Choix et construction des indicateurs

Les indicateurs retenus pour cet axe sont : le nombre de jeunes filles formées, le nombre d'ateliers ouverts et fonctionnels, le nombre de boutiques de produits artisanaux, le nombre de produits promotionnels créés, et le nombre d'associations d'artisanes de Béni Khédache créées.

Indicateurs Situations	Nombre artisanes formées	Nombre ateliers ouverts	Nombre boutiques	Nombre produits de promotion	Nombre associations D'artisanes de BK
Escomptée	15 à 50	**	**	**	***
Effective	12	indéterminé	0	0	0
Référence	*	0	0	0	0

* on ignore le nombre de jeunes filles formées annuellement par l'ONA en dehors du projet.

** aucun objectif chiffré n'a été établi pour ces actions. Les jeunes filles formées peuvent s'établir chacune dans un atelier et recruter des jeunes filles qu'elles forment avec l'aide du FIAP, comme c'est le cas actuellement. Comme elles peuvent s'établir à plusieurs dans un même atelier. La même chose est possible pour les boutiques.

*** aucun nombre d'associations n'a été fixé au préalable. Cela dépendra d'abord du nombre total des jeunes filles formées, et ensuite de leur volonté de se mettre dans la même association ou dans plusieurs.

A la lecture de ce tableau synthétique, on remarque que les objectifs de cet axe sont loin d'être atteints dans la mesure espérée, abstraction faite du premier indicateur, qui montre que la formation est l'opération qui a pleinement réussie dans le cadre de cet axe. L'analyse de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience et de la pertinence du projet permettra d'éclairer mieux les niveaux de réalisation de cet axe.

Figure n° 38. Cadre logique de l'axe « Artisanat local »

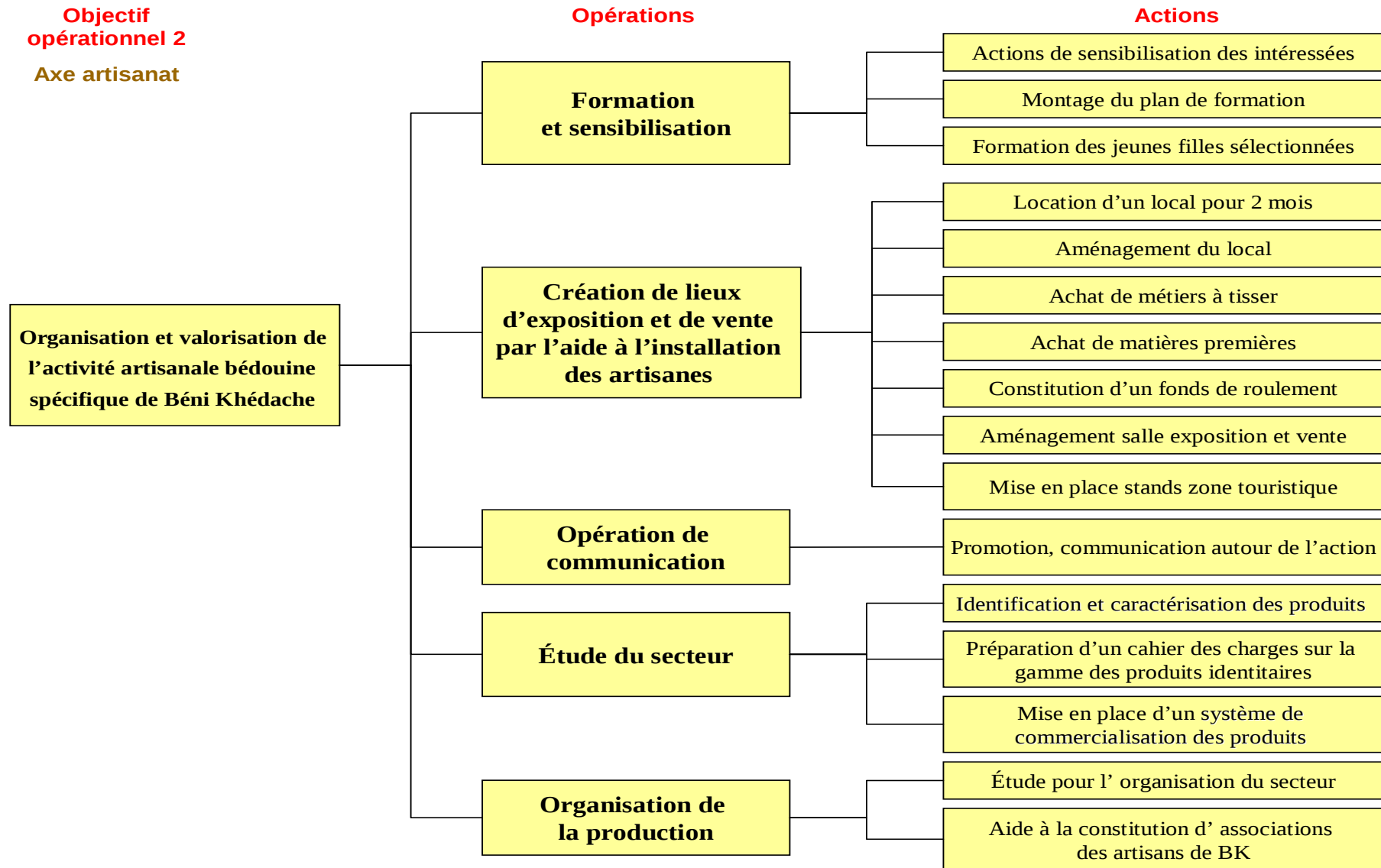




Figure 39. Artisanat bédouin caractéristique de Béni Khédache
(Cliché personnel)



Figure 40. Atelier d'artisanat ouvert dans le cadre du projet
(Cliché personnel)



Figure 41. Atelier d'artisanat ouvert dans le cadre du projet
(Cliché personnel)

c) Appréciation des écarts au niveau des objectifs et des moyens

Le projet IRZOD a prévu, pour l'axe artisanat local, pour l'année 2003, une opération test avant le passage à l'opérationnel en grandeur réelle qui devait commencer en 2004, et se poursuivre en 2005 et 2006.

Il a été question de commencer par la sélection de 15 à 20 candidates, sachant que le régime de croisière devait concerner entre 80 à 100 personnes, pour une opération test qui englobait les activités suivantes :

- tester la capacité de production régulière des candidates,
- accompagner l'amélioration quantitative et qualitative de la production,
- définir une gamme de produits identitaires de la tradition locale,
- tester les réponses du marché local, national et international, en termes de capacité d'absorption de ces nouveaux produits,
- tester les capacités et les modalités d'organisation de l'activité, en termes de regroupement des producteurs et de commercialisation.

Pour le suivi de ces différentes actions, un calendrier de réalisation et des indicateurs de réalisation et de résultats ont été arrêtés au moment de l'élaboration du projet.

Actions à mener	Année 2002				Année 2003			
	1 ^{er} trim.	2e trim	3e trim.	4 ^{ème} trim.	1 ^{er} trim.	2e trim.	3e trim.	4 ^{ème} trim.
Sensibilisation du public-cible,				x				
Repérage de la logistique de mise en œuvre				x				
Présélection des candidates, évaluation des niveaux de formation				x				
Montage d'un plan de formation de mise à niveau				x				
Aménagement d'un lieu de formation					x			
Sélection définitive du groupe test					x			
Définition d'une gamme de produits					x			
- Achat de métiers et mise en dépôt chez les bénéficiaires - Achat de matières premières et attribution aux bénéficiaires - mise en place d'un système de préfinancement (fonds de roulement remboursable)					x			
Mise en production dans les familles						x		
Suivi individualisé des bénéficiaires par le chef de projet						x		
Organisation d'une exposition dans la zone touristique							x	
Restitution de la formation par les bénéficiaires								x
Evaluation de l'opération test								x

L'évaluation de l'axe « artisanat local » a montré que cette opération test, prévue en 2003, n'a pu être réalisée qu'à partir de 2004, et pas sous sa forme test, mais plutôt comme actions de développement prévues dans le cadre du projet. L'évaluation des différentes opérations a montré que :

- la sensibilisation du public-cible : **réalisée en 2003 et 2004,**
- le repérage de la logistique de mise en œuvre : **réalisée,**
- la présélection des candidates, évaluation des niveaux de formation : **réalisée,**
- le montage d'un plan de formation de mise à niveau : **réalisée,**

- l'aménagement d'un lieu de formation : **réalisé**,
- la sélection définitive du groupe test : **sélection de 12 candidates (sur 15, ce qui représente un taux de réalisation de 80 %)**,
- la définition d'une gamme de produits : **toujours en cours**,
- l'achat de métiers et mise en dépôt chez les bénéficiaires, achat de matières premières et attribution aux bénéficiaires et mise en place d'un système de préfinancement (fonds de roulement remboursable) : **non réalisée**,
- la mise en production dans les familles : **réalisée**,
- le suivi individualisé des bénéficiaires par le chef de projet : **non réalisé**,
- l'organisation d'une exposition dans la zone touristique : **non réalisée**,
- la restitution de la formation par les bénéficiaires : **réalisée**,
- l'évaluation de l'opération test : **non réalisée**.

L'utilisation des indicateurs de réalisation et de résultats, élaborés dans le cadre du projet, pour l'évaluation et de l'opération test, et pour toute la période du projet, donne les résultats suivants :

♣ Pour les trois *indicateurs de réalisation* élaborés, les résultats sont les suivants :

- nombre de stagiaires impliqués dans l'opération jusqu'à son terme : **12/50, soit un taux de réalisation, pour toute la durée du projet, de 25%**,
- nombre d'ateliers familiaux fonctionnant effectivement : **aucun n'est ouvert de façon permanente, sachant que les périodes d'ouverture dépendent beaucoup des grands événements qui structurent la vie de la zone, comme la période des récoltes, la période estivale qui voit la célébration des mariages, etc.**
- définition d'une gamme de produits de tissage spécifique du territoire de projet : **action en cours de réalisation**.

♣ Les *indicateurs de résultats* sont aussi au nombre de trois et peuvent être ainsi déclinés :

- chiffre d'affaires réalisé par les bénéficiaires : non communiqué, mais peut-être qualifié de dérisoire, sachant que le projet n'a pas encore créé une dynamique économique dans la zone ;
- chiffre d'affaires supplémentaire réalisé par le projet : non défini. Très peu de jeunes filles formées dans le cadre du projet se sont installées à leurs comptes.
- niveau de reconstitution du fonds de roulement auprès du gestionnaire du projet : 0 puisque la mise en place d'un fonds de roulement n'a pas encore été faite.

d] Cohérence

La cohérence entre objectifs et moyens semble tout à fait acquise dans le cadre de l'axe « Artisanat local ». En effet, pour arriver à l'organisation et à la valorisation de l'activité artisanale bédouine, spécifique au territoire de Béni Khédache, toutes les actions ont été prévues. La tendance observée dans ce secteur, montrait une activité de tissage présente sur la zone, mais insuffisamment développée, qui se caractérisait en outre par :

- 1) une faible productivité et une production limitée, par manque de formation des jeunes tisseuses et,
- 2) un secteur peu rémunérateur à cause d'une situation de monopsonie, les valeurs de rachat des produits étant à priori dérisoires.

Le projet a donc prévu des actions en amont et en aval de la filière. Ainsi, en amont, il a été prévu la formation et l'organisation des jeunes filles artisanes en associations, et leur accompagnement pour la mise en place d'ateliers privés d'une part, et d'autre part, il était question de préparer un cahier des charges sur la gamme des produits identitaires, pour faire reconnaître le produit de tissage de Béni Khédache. En aval, le projet a prévu la mise en place d'un système de commercialisation pour les produits.

- Pertinence

Cet axe, tel qu'il a été imaginé et mis en place par l'équipe du projet est tout à fait pertinent, puisque l'objectif opérationnel a été défini pour répondre aux besoins de la zone en terme de formation et d'organisation et pour contourner les contraintes identifiées en terme de monopolisation du secteur par un seul entrepreneur, et d'un accès des jeunes filles artisanes à un marché très difficile car très concurrentiel.

- Efficacité

Elle peut être qualifiée de faible pendant les premières années du projet. Cependant, le programme de l'ONA est toujours en cours de réalisation et pour une meilleure efficacité, le projet devrait trouver une solution aux besoins en autofinancement des jeunes filles pour s'installer à leur compte, devant la difficulté de mobiliser les instruments habituels d'aide à l'installation.

- Efficience

Sachant que le projet n'a pas prévu de financement identifié pour cet axe, et que le budget alloué provient du budget propre de l'Office National de l'Artisanat qui a pris en charge les actions prévues par le projet à BK dans le cadre de son intervention habituelle dans le gouvernorat de Médenine, l'efficience de cet axe ne peut être véritablement mesurée. En effet, le projet a prévu pour cet axe un mode d'intervention différent de celui de l'axe tourisme patrimonial, puisque toutes les actions prévues devaient être prises en charge directement par l'ONA. Néanmoins, même avec un certain retard, des actions importantes ont été réalisées, et les fonds mobilisés ont été utilisés de manière efficiente.

C. L'axe « produits locaux »

a) Analyse des opérations

Dans le cadre de cet axe, les opérations prévues n'ont pu être réalisées, pour leur grande majorité. D'ailleurs on pourrait qualifier cet axe, à juste titre, de celui qui est le moins avancé parmi les axes du projet.

L'analyse des différentes opérations permet de constater que :

- ♣ Dans le cadre de l'opération *valorisation de la figue de Béni Khédache*, en amont de la filière, seule l'opération d'information et de sensibilisation des agriculteurs a été réalisée. En aval, une étude de faisabilité pour la mise en place d'unités de séchage et de conditionnement des figues a été réalisée par l'ODS. Cependant, une action non prévue dans le cadre du projet tel que rédigé au moment de son élaboration, a été réalisée. Il s'agit du conventionnement des agriculteurs avec le CRDA, pour la plantation de figuiers. Ainsi, trois agriculteurs à BK ont planté 300 figuiers, en bénéficiant d'une subvention de 300 DT chacun, payé sur deux tranches.

L'étude de faisabilité pour la valorisation de la figue de BK réalisée par l'ODS prévoit la mise en place d'une opération intégrée se déroulant en plusieurs étapes et liant la production brute et la production transformée.

Ainsi, il est question de créer un réseau de collecte de figues sèches, d'encadrer un (ou plusieurs) promoteur(s) privé(s) pour la mise en place de deux unités de séchage et de conditionnement de la figue récoltée et de mener une campagne de promotion pour faire connaître le produit au niveau local, national et international.

Cette étude est néanmoins très ambitieuse car les financements prévus pour la mise en place des deux unités de conditionnement des figues sont très importants et difficilement mobilisables par les promoteurs locaux.

Par ailleurs, l'activité de ces unités sera saisonnière et dépendra de la période de l'année où les figues sont prêtes, ce qui ne permettra pas d'optimiser l'utilisation des investissements. Un promoteur intéressé voudrait d'ailleurs diversifier ses activités en s'intéressant à d'autres produits (la figue, le miel, ...) en

plus des figues, afin de faire fonctionner l'usine toute l'année et non pas seulement pendant la période limitée des figues.

- ♣ Pour les opérations *réhabilitation des jardins de Ksar Hallouf* et *valorisation des plantes aromatiques et médicinales du territoire de BK*, aucune action n'a été prévue faute de l'identification d'un financement. Par conséquent, les deux opérations ont été reportées à la deuxième phase du projet.

b) Choix et construction des indicateurs

Les indicateurs retenus pour cet axe sont : le nombre d'agriculteurs partenaires de l'opération, finalisation de l'étude technico-commerciale pour l'ouverture d'une usine de séchage et de conditionnement dans le territoire, et le nombre des jardins réhabilités dans la palmeraie de Ksar Hallouf.

Indicateurs Situations	Nombre agriculteurs conventionnés	Finalisation étude de mise en place usine	Nombre jardins réhabilités
Escomptée	50	finalisée	Non défini
Effective	3	finalisée	0
Référence	0	Non réalisée	0

A la lecture de ce tableau synthétique, on remarque que le nombre d'agriculteurs conventionnés pour la plantation des figuiers est très faible (6% de taux de réalisation).

Cependant, le projet ne compte pas vraiment sur ces seuls agriculteurs pour approvisionner l'usine future de séchage et de conditionnement, puisque la figue est la deuxième production de la zone après l'olivier.

Un point positif aussi est la finalisation par l'ODS de l'étude de faisabilité de la mise en place de cette usine. Cependant, la valorisation des jardins de la palmeraie de Ksar Hallouf est parmi les actions phares qui permettront de réhabiliter la palmeraie, et qui mériteraient d'être réalisées dans les plus brefs délais.

c) Appréciation des écarts au niveau des objectifs et des moyens

L'utilisation des trois indicateurs de réalisation prévus donne les résultats suivants :

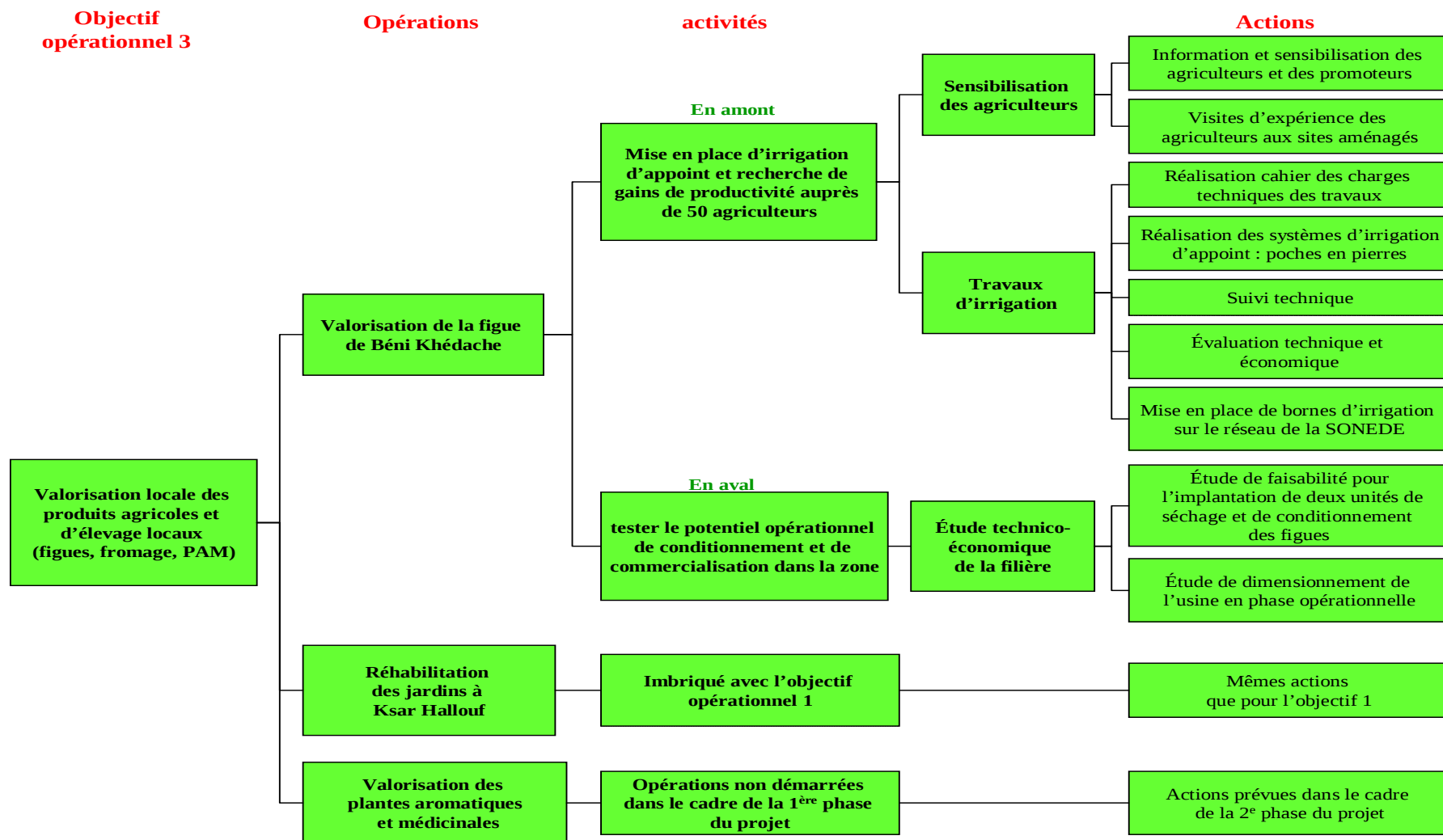
- Nombre d'agriculteurs concernés : 3 sur 50, donc un taux de réalisation de 6%
- Nombre d'arbres aménagés : 300 sur 500 prévus pour la phase test, donc un taux de réalisation de 60%
- Production différentielle obtenue : 2006 ayant été la première année de plantation des figuiers, la récolte ne pourra être obtenue qu'en 2009, soit dans deux ans.

Quatre indicateurs de résultats de cet axe permettent d'obtenir les résultats suivants :

- Revenu agricole : 0 pour le moment,
- Revenu industriel : 0 pour le moment, l'unité de séchage et de conditionnement n'a pas encore été implantée,
- Nombre d'emplois maintenus/créés : 0
- Indicateurs agronomiques (à préciser) : non précisés.

☞ Il est à noter, que pour cet axe, si des indicateurs de suivi ont été prévus dans le cadre du projet, aucun calendrier de réalisation des activités n'a été mis au point.

Figure n° 42. Cadre logique de l'axe « Produits locaux »



- Cohérence

Pour cet axe, la tendance observée à BK se caractérisait par :

- un morcellement du patrimoine arboricole de la zone, sa faible productivité et son manque de valorisation,
- une chute de production fruitière très importante et une forte mortalité des arbres de la zone suite à des années de sécheresse répétées, et
- un manque de valorisation évident de la figue, un produit phare de la zone, qui était vendu en vrac sans valeur ajoutée à des promoteurs pour la fabrication d'alcool de figes.

Le projet est donc très cohérent en mettant en place des opérations pour la maîtrise de la filière figes de l'amont à l'aval. Cependant, et même si la mise en place d'unités de séchage et de conditionnement des figes est du ressort du privé, il faudrait encadrer le(s) porteur(s) du projet pour la réussite de cet axe.

- Pertinence

Le projet, dans le cadre de cet axe, apporte bien les réponses aux contraintes de la zone et répond aux besoins recensés au niveau de la population. Il peut être qualifié donc de tout à fait pertinent, comme le voit d'ailleurs tous les acteurs locaux.

- Efficacité

Les objectifs tracés par le projet, pour cet axe, ont été faiblement réalisés et l'hypothèse d'une efficacité très limitée se justifie amplement. Néanmoins, elle peut être nuancée par les conditions difficiles de la mise en place d'un type de projet nouveau pour la zone comme le projet « Jessour et Ksour », et le temps nécessaire à tous les acteurs locaux, notamment les responsables régionaux des départements techniques, pour intégrer dans le fonctionnement de leur structure, une logique de coopération et de coordination et la prise en compte d'une programmation ascendante.

- Efficience

Comme pour l'axe artisanat, le projet n'a pas prévu de budget propre pour la réalisation des actions de cet axe. Le Département de l'Agriculture, à travers son représentant régional et local, le CRDA, devait intégrer les actions relatives à cet axe dans son programme d'intervention habituel dans la zone. Le CRDA a en effet pris en charge les actions à mener dans la palmeraie de Ksar Hallouf, comme les ouvrages de recharge de la nappe, les travaux de CES à Ksar Hallouf, etc. Cependant, il est très difficile de parler d'efficience dans ce cas, vu qu'aucun échéancier, ni de budget prévisionnel, n'ont été élaborés pour cet axe au démarrage du projet.

D. L'axe « eau et ressources naturelles »

a) Analyse des opérations

Pour l'axe « eau ou ressources naturelles », le schéma de structuration du projet ne propose ni objectif stratégique, ni opération précise à mener, tout en précisant que cet axe est, de fait, lié aux trois autres. Dans le document du séminaire de lancement cependant, une fiche propose les objectifs suivants :

- rendre l'agriculture pluviale durable et ce par une bonne gestion des crises pluviométriques : pluies exceptionnelles et sécheresses prolongées,
- améliorer et pérenniser la production de l'arboriculture derrière les Jessour,
- introduire de nouvelles spéculations (vergers, maraîchers) basées sur les citernes d'eau pluviales,
- préserver le patrimoine hydro-agricole et l'utiliser pour le développement touristique de la région,
- protéger l'environnement contre la pollution par les eaux usées et contre l'érosion et les inondations.

Comme on peut le remarquer, ces objectifs sont très généraux et ne sont pas spécifiques à l'action du projet « J et K de BK ». Il s'agit d'objectifs globaux qui peuvent être atteints par l'action simultanée de plusieurs projets et interventions, et l'action du projet ne peut être qu'une participation à leur réalisation.

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes ont été proposées :

- création d'un mini lac collinaire dans le micro-bassin versant de Zammour, d'une capacité de 10000 à 30000 m³,
- mise en place d'un système d'irrigation souterraine localisée pour les oliviers et les figuiers dans le micro-bassin versant à Zammour : 1500 arbres, 500 figuiers et 1000 oliviers,
- construction de 10 citernes de stockage d'eau pluviale et aménagement de 10 jardins familiaux irrigués à partir des eaux des Majels et Fesguias disposant de vastes impluviums. Ces jardins comprennent :
 - un verger avec arboriculture fruitière diversifiée irrigué par poches en pierres enterrées (20 arbres/bénéficiaire),
 - un espace maraîcher (500 plants/bénéficiaire) irrigué par poches en pierres enterrées.
- aménagement de 5 grands Jessour avec système d'injection des eaux de rétention dans les couches profondes du sol de la terrasse,
- réhabilitation d'un puit de surface situé dans l'Oued Zammour : approfondissement et curage ainsi que son équipement avec un système de pompage électrique et un petit réservoir de 20m³ et une potence.
- mise en place de 10 bornes de la SONEDE à utiliser pour l'irrigation des figuiers,
- mise en place d'un système de traitement des eaux usées de la station touristique « chez othmane », située dans le village de Zammour,
- utilisation des eaux traitées de cette station pour l'irrigation d'espaces verts autour de cette unité, ainsi que dans le village.

Il s'avère à la lecture et l'analyse de ces actions qu'elle sont trop vastes, et suggèrent l'état de tâtonnement du projet à ses débuts. Il semble donc que le projet ait été assez ambitieux pour programmer l'ensemble de ces actions coûteuses, sans s'assurer un financement préalable.

Cette impression s'est avérée assez vraie puisqu'à l'occasion de la préparation de la programmation de l'année 2003 et la présentation de l'état d'avancement des activités de l'année 2002, toutes ces actions ont été mieux structurées dans le cadre de 2 opérations pilotes à mettre en œuvre dans le cadre d'un programme test, à réaliser en 2003, à savoir :

- une opération bassin versant avec nouvelle technologie,
- une opération test « traitement et récupération des eaux usées pour arrosage des espaces verts à Zammour ».

En fin de compte, l'évaluation a permis de montrer qu'aucune de ces deux opérations n'a été réalisée, par manque de financement. Le projet a finalement axé son intervention sur la palmeraie de Ksar Hallouf, la plus importante du massif montagneux malgré sa faible superficie. Cette palmeraie se localise au niveau du village de Ksar Hallouf, et se distingue par la présence d'un Ksar qui se détache sur la vallée. Elle se caractérisait au démarrage du projet par une situation de dégradation avancée qui nécessitait plusieurs aménagements. Une étude menée en 2005 (Palluault, 2005) a montré l'absence de cultures étagées, d'activités économiques et socioculturelles liées aux particularités du milieu naturel, et l'existence d'un entretien partiel des palmiers dattiers. Il est à noter aussi l'absence d'infrastructures touristiques de type café ou boutique à Ksar Hallouf.

On va donc tenter de modifier cette tendance, en se donnant l'objectif de gérer rationnellement la ressource eau, qui apparaît comme l'élément essentiel à préserver dans le territoire, et en intervenant plus spécifiquement dans la palmeraie pour (voir figure n°15) :

- ♣ d'abord mener des études : une étude de recherche-développement par l'IRA et une étude de faisabilité, globale, par le CRDA, pour établir un plan d'action intégré pour l'intervention du projet au niveau de la palmeraie,

- ♣ conduire des travaux de CES, par le CRDA (sans avoir identifié préalablement les actions à mener),
- ♣ et pour la conservation de l'eau, créer, avec l'aide du CRDA, des ouvrages pour la conservation de l'eau.

b) Choix et construction des indicateurs

Les indicateurs retenus pour cet axe pourraient être : étude de recherche-développement finalisée par l'IRA, étude de faisabilité finalisée par le CRDA, importance des travaux de CES réalisés par le CRDA et importance des travaux de conservation de l'eau, toujours réalisés par le CRDA.

Indicateurs Situations	Etude Recherche-Développement	Etude faisabilité	Importance travaux CES	Importance travaux conservation eau
Escomptée Effective	Finalisée Non réalisée	Finalisée Finalisée	Non déterminé 33ha de seuils en pierres sèches et 40 ha de CES	Non déterminé 2 ouvrages recharge de la nappe
Référence	Non réalisée	Non réalisée	*	*

* on ignore si le CRDA aurait réalisée, dans le long terme, des travaux de CES et de conservation de l'eau, en absence du projet

La lecture de ce tableau montre que les travaux réalisés par le CRDA sont importants, même s'ils n'ont pas été programmés. Ces actions ne peuvent pas être vraiment évaluées puisqu'on n'avait pas défini d'objectifs auxquels ils peuvent être comparés.

L'étude de faisabilité de la réhabilitation de la palmeraie a été réalisée par le CRDA, mais pas l'étude de recherche-développement qu'aurait dû réaliser l'IRA. L'analyse de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficience pourrait donner une meilleure idée sur les niveaux de réalisation des actions de cet axe.

c) Appréciation des écarts au niveau des objectifs et des moyens

Cet axe du projet a été le moins avancé au niveau de la programmation, c'est pourquoi, semble-t-il aucun objectif chiffré n'a été défini, ni n'ont été établi le calendrier de réalisation, et les indicateurs de suivi.

Néanmoins, d'importantes actions ont été réalisées par le CRDA au niveau de la palmeraie. Elles sont détaillées ci-après :

- ♣ Le CRDA a mené une étude de faisabilité, pour la mise en place d'un projet intégré de développement de la palmeraie,
- ♣ Dans le cadre de son programme d'action, le CRDA a créé 33ha de seuils en pierres sèches pour prévoir les inondations sur l'Oued Hallouf, et a mené une opération de sauvegarde et de réparation d'ouvrages de CES sur 40 ha,
- ♣ Dans le cadre des travaux de conservation de l'eau dans la palmeraie, le CRDA a fait réaliser par des entreprises, deux ouvrages de recharge de la nappe.

- Cohérence

Le quatrième axe du projet est tout à fait cohérent du point de vue de l'articulation des objectifs stratégiques et opérationnels, cependant il l'est beaucoup moins du point de vue de l'articulation des contraintes propres, et des objectifs opérationnels avec les moyens. En effet, le projet se donne pour objectif opérationnel, dans le cadre de cet axe, d'abord de gérer d'une manière optimale les ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et de mettre en place des ouvrages pour le captage et la

conservation de l'eau dans la palmeraie. Or, aucun des moyens prévus ne fait allusion aux trois autres axes du projet, notamment l'axe tourisme, où le projet devrait, pour sa deuxième phase, mener une réflexion sur les moyens à mettre en place pour une utilisation parcimonieuse, qui évite le gâchis, des ressources en eau de la zone.

- Pertinence

Même si cet axe manque de cohérence au niveau de sa programmation, il est tout à fait pertinent puisqu'il répond aux besoins de la région, en terme de gestion optimale d'une ressource dont la rareté remonte si loin dans l'histoire qu'elle a permis le développement d'un savoir-faire séculaire pour le captage et la conservation de chaque goutte d'eau de pluie. Néanmoins, le projet devrait mettre son intervention, au niveau de la palmeraie, dans un cadre plus intégré, car les actions réalisées, même si elles sont d'une importance capitale, semblent être éparpillées et ne pourraient à elles seules réussir le pari d'une valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf.

- Efficacité

Cet axe pourrait être qualifié d'efficace en vue de l'importance des réalisations, et de leur impact sur la vie de la palmeraie, même si des objectifs chiffrés n'ont pas été fixés au départ du projet. Cependant, ce constat est quelque peu tempéré à cause du grand retard enregistré dans la réalisation des travaux, qui n'ont vu le jour qu'en 2006, l'année de fin de projet.

- Efficience

Pour les mêmes raisons invoquées plus haut, il est quelque peu difficile de juger de l'efficience de cet axe. Malgré les financements très importants mobilisés, on pourrait cependant qualifier cet axe de relativement peu efficace, à cause du retard dans l'exécution des actions d'une part, et d'autre part, au mode de conduite des travaux. En effet, il semblerait que les actions réalisées dans cet axe ont été conduites sans consultation préalable et coordination avec les autres partenaires, ni de la population bénéficiaire. Ces actions auraient été beaucoup plus « efficaces » si elles avaient été menées dans une logique « intégrée » pour la valorisation de toute la palmeraie.

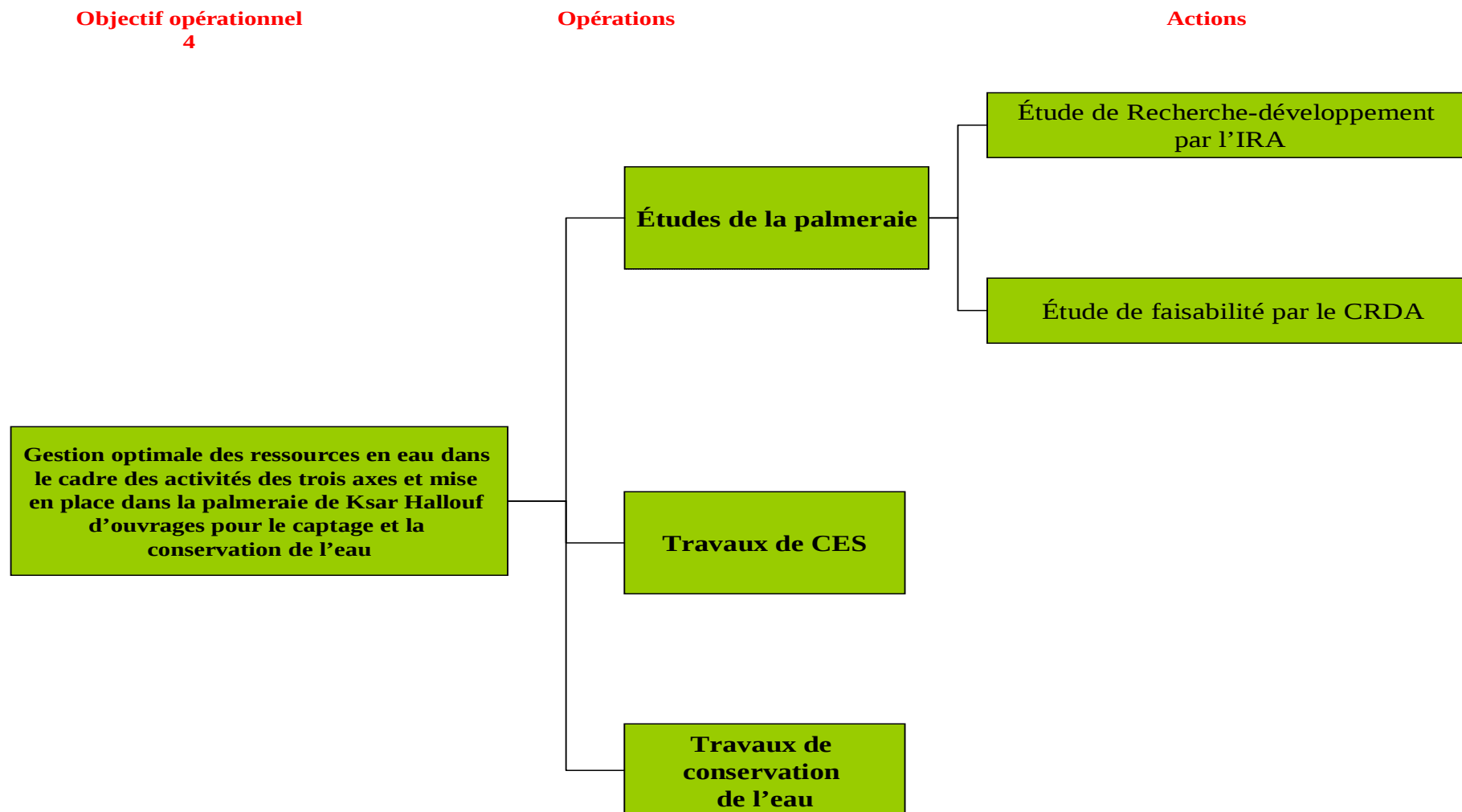
Conclusion de la partie contrôle et analyse des écarts

Le caractère expérimental du projet explique son cycle assez particulier, différent de celui d'un projet classique. Ainsi, on ne part pas d'une phase d'identification, puis instruction, financement, mise en œuvre puis évaluation. On est plutôt dans la programmation expérimentale, qui autorise des retours en arrière pour reprogrammer à nouveau. Il s'agit d'abord d'un petit projet de développement local, petit par le financement et non pas par l'importance des actions prévues, ni par l'impact prévu sur la vie de la population locale.

Son caractère expérimental en a fait un projet très flexible dont la programmation évolue en fonction des réalisations. Aussi, toutes les actions prévues à l'origine n'ont pas été réalisées, et à la place, d'autres qui n'ont pas été prévues, ont été exécutées dans une recherche permanente des activités les plus adaptées au contexte local, et surtout pour s'adapter à la disponibilité des financements.

A cause d'une incertitude au départ sur l'importance des fonds à mobiliser, certains objectifs à atteindre n'ont pas été chiffrés, ni ne l'ont été les indicateurs de suivi qui ont été élaborés au moment de l'élaboration.

Figure n° 43. Cadre logique de l'axe « Eau et ressources naturelles »



D'autre part, pour certains axes du projet, aucun calendrier de réalisation des actions n'a été arrêté, ce qui rend leur évaluation assez délicate.

D'un autre côté, si des indicateurs de réalisation et de résultat ont été établis au départ du projet, le système de suivi-évaluation n'a pas fonctionné durant les six ans de la vie du projet, faute de moyens humains et financiers. D'ailleurs, on ne peut pas parler d'un projet d'une durée de six années puisque si le protocole technique qui précise les axes du programme de travail pour l'année 2002 a été signé le 21 décembre 2001 entre la délégation du Département de l'Hérault et le gouvernorat de Médenine, l'atelier de lancement effectif du projet n'a eu lieu que le 11 décembre 2002.

Le comité de pilotage a été institué en février 2003 et sa première réunion a eu lieu en mai de la même année. D'un autre côté, l'ensemble de ces activités a été freiné par le rythme de mise en place des nouvelles structures et la prise en charge des activités par l'ADD, qui n'a pu être que progressive, faute de moyens et de personnel. En effet, la mise à disposition d'un membre de l'ADD comme coordonnateur du projet a eu lieu fin 2003 et donc la constitution du CLAR et l'organisation de sa première réunion ont eu lieu début 2004, ainsi les activités du projet n'ont véritablement commencé qu'à partir de cette date.

Le programme du projet prévoyait une série d'activités en 2003, dont le budget devait être pris en charge par le Gouvernorat pour près de la moitié, le reste étant financé par la coopération française et le Ministère Tunisien de la Recherche.

Cependant, la finalisation du programme a été beaucoup trop tardive pour que cette prise en charge par le Gouvernorat puisse être effective, d'autant plus que les structures du projet n'étaient pas encore en place. Ce n'est donc qu'en 2004 que le projet va pouvoir aller au delà des études, et réaliser progressivement les actions prévues, après la désignation d'un coordonnateur pour le projet par le comité de pilotage.

D'une façon globale, on peut dire que le projet est tout à fait cohérent. Ses objectifs opérationnels répondent parfaitement à l'objectif stratégique, qui émane lui de la définition des contraintes du territoire, telles que définies par le diagnostic. Il est aussi très pertinent par rapport aux priorités nationales tunisiennes et aux besoins de la population.

En revanche, les objectifs tracés n'ont pas été atteints pleinement et les actions prévues ont été réalisées souvent avec beaucoup de retard. Cependant, le sentiment largement partagé par les acteurs locaux, population bénéficiaire, autorités locales et administration technique, est que le projet a été tout à fait efficace d'un certain point de vue. Il a réussi sa phase d'expérimentation, a pu faire un grand travail de sensibilisation des acteurs locaux, et par conséquent, a réussi à changer les mentalités des locaux qui ont compris la philosophie du projet et sont prêts à s'investir d'avantage dans la réalisation des différents axes.

Par ailleurs, le manque d'efficacité du projet est souvent expliqué par les personnes interviewées par le manque de transparence dans la gestion des fonds et la présence de trop d'intermédiaires. En effet, ni le CLAR, l'organe de gestion, ni le coordinateur du projet, n'ont de visibilité sur les fonds du projet, dont une partie est gérée par l'IAM de Montpellier et l'autre par l'IRA de Médenine. Ce mode de gestion rallonge les délais pour la mobilisation des fonds par les bénéficiaires et participe aux retards enregistrés.

Chapitre II. Evaluation des actions du projet

I. Évaluation interne des actions

1. Evaluation financière

L'évaluation financière permettra de définir le montant global des financements mobilisés, leurs origines et leur utilisation par rubrique.

Les sources de financements mobilisés par le projet sont multiples. Ces financements ont six origines différentes :

- ❑ les financements mobilisés par la coopération française, à travers le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en Tunisie. Cet argent est versé à l'IAMM, qui en dépense une partie directement pour financer des études, les missions des experts français en Tunisie et les experts tunisiens en France. Une partie de ce financement a été versée à l'IRA de Médenine pour financer directement certaines rubriques.
- ❑ les financements assurés par le SERST, qui sont versés directement à l'IRA,
- ❑ les financements mobilisés par le Conseil Régional de Médenine et les directions techniques régionales, ainsi que les instruments d'appui aux individus et aux projets,
- ❑ l'autofinancement assuré par les bénéficiaires,
- ❑ la valorisation de la mise à disposition partielle du projet, 3 cadres du Conseil Général de l'Hérault et un enseignant-chercheur de l'IAMM,
- ❑ la valorisation de l'expertise tunisienne, cadres, techniciens et acteurs de la société civile, qui ont travaillé dans le cadre du projet.

L'étude des documents du projet, des documents comptables relatifs à IRZOD au niveau des différentes structures impliqués (IRA, IAMM), et des entretiens réalisés par les bénéficiaires ont permis de déterminer les montants des financements mobilisés par le projet.

Tableau n°14. Total des financements mobilisés par le projet durant la période 2001-2006

Source	Montants mobilisés en DT	Montants équivalents en €	Montants en %
SERST	93 000	62 000	12,01
CRM (Directions techniques régionales)	195 100	130 067	25,20
Autofinancement (ch hôtes + figures)	38 700	25 800	5,00
Valorisation de l'expertise tunisienne	43 400	28 933	5,60
Total participation tunisienne	370 200	246 800	47,81
Coopération française	290 595	193 730	37,53
Valorisation de la mise à disposition de 3 cadres du CG34	79 050	52 700	10,21
Valorisation de la mise à disposition d'un enseignant-chercheur de l'IAMM	34 500	23 000	4,46
Total participation française	404 145	269 430	52,19
Total financement du projet	774 345	516 230	100

Le budget total mobilisé par le projet est de 815 027 DT, soit 520 351€. En pourcentages, ces montants sont de 52% pour la partie française, et 48% pour la partie tunisienne.

Figure n°44. Budget de financement du projet IRZOD par origine

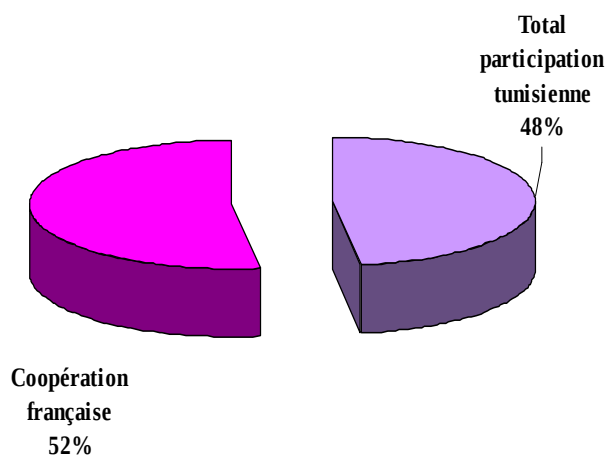
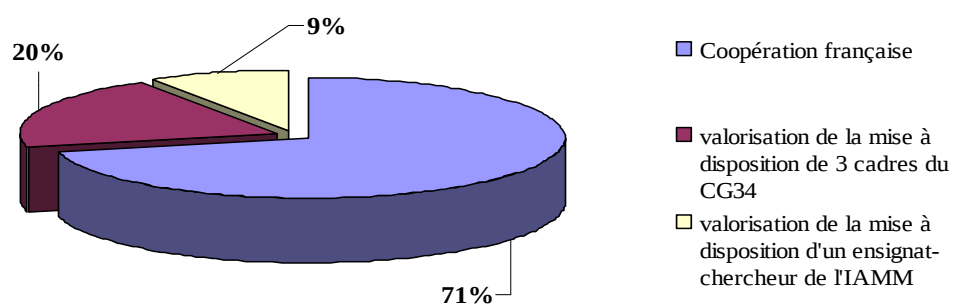


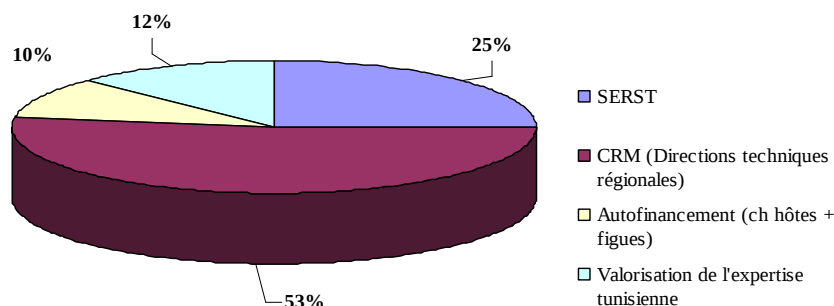
Figure n°45. Distribution du financement de la partie française selon l'origine



Les financements de la partie française se distribuent entre la participation de la coopération française, la valorisation de l'expertise des cadres du CG34 et celle d'un enseignant chercheur de l'IAMM.

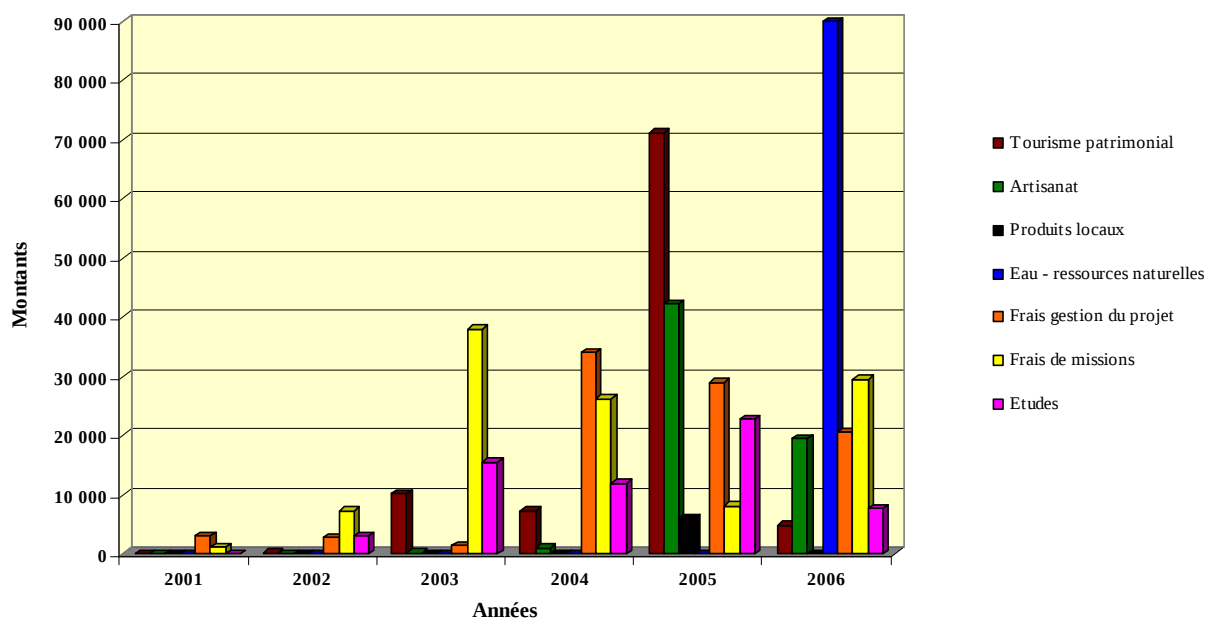
Quant aux financements tunisiens, ils proviennent pour une moitié du CRM et des directions techniques régionales, pour un quart du SERST et le quart restant est distribué entre la valorisation de l'expertise tunisienne et l'apport propre des bénéficiaires.

Figure n° 46. Distribution des financements de la partie tunisienne entre les différents partenaires



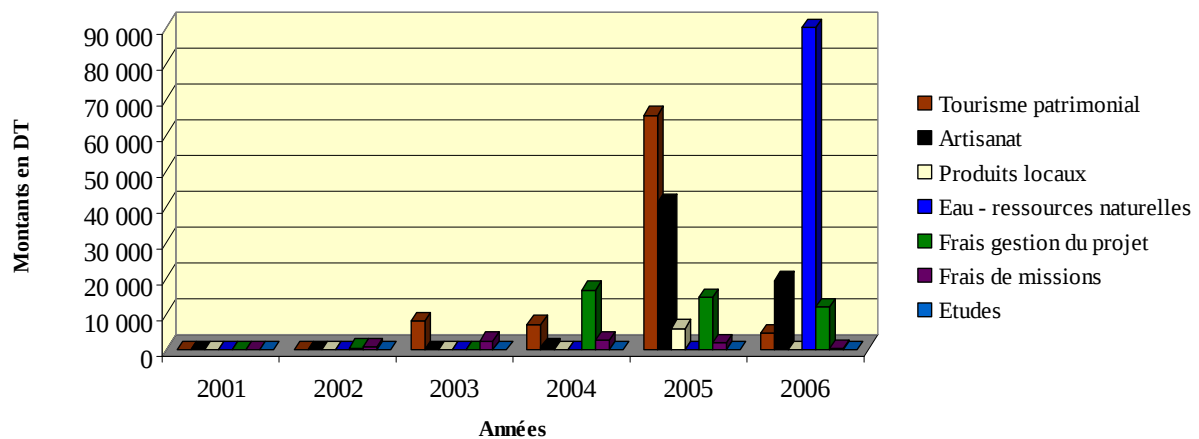
L'analyse de l'utilisation du budget total par axe de développement et par rubrique montre que ce budget a permis le financement des axes tourisme et à moindre degré celui de l'artisanat mais a surtout pris en charge les frais de missions des différents « experts » et la gestion du projet. On remarque cependant que l'axe eau et ressources naturelles sort du lot grâce à l'important investissement du CRDA à Ksar Hallouf.

Figure n°47. Evolution des dépenses totales du projet par composante



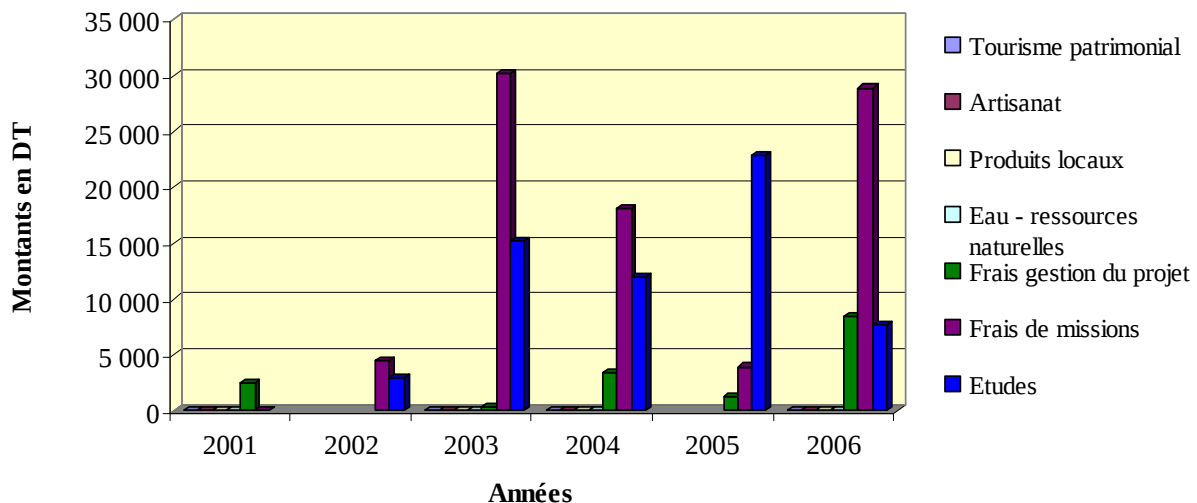
Par ailleurs, l'analyse de la distribution du budget total de la partie tunisienne, par rubrique, montre que ce financement a permis la prise en charge, depuis 2004, des actions de l'axe tourisme, artisanat et celles de l'axe eau et ressources naturelles. Le reste du financement est surtout utilisé pour les frais de gestion du projet et à moindre degré pour les missions, alors qu'en 2005, un petit financement permet de prendre en charge quelques actions de l'axe produits locaux.

Figure n°48. Distribution du budget total de la Partie Tunisienne par rubrique



Quant au budget de la partie française, l'analyse de la distribution du financement par rubrique montre que ce financement a permis surtout de couvrir les frais des missions des experts des deux côtés de la Méditerranée et les études réalisées dans le cadre du projet. Le fonctionnement du projet ainsi que quelques frais de gestion sont également pris en charge par ce budget (Figure n°49).

Figure n°49. Distribution du budget total de la Coopération Française par rubrique

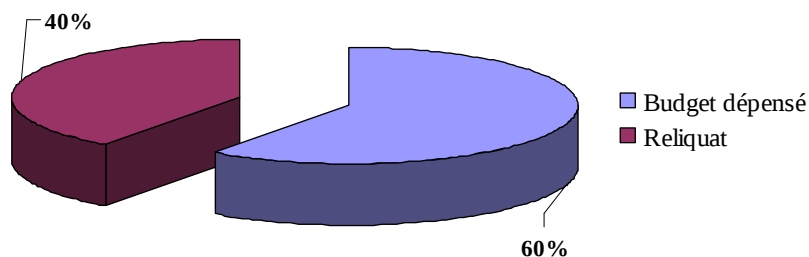


A. Financements dépensés par l'IRA

a) Budget versé par le SERST à l'IRA

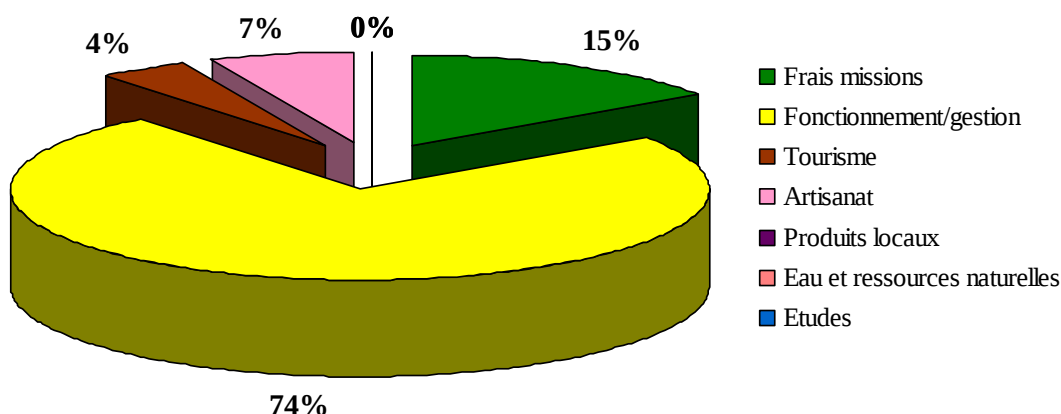
Sur le total du budget versé par le SERST à l'IRA, et dont le montant est de 93.000 DT, versé en 4 tranches de 2002 à 2005, seuls 57.771 DT ont été dépensés à ce jour.

Figure n° 50. Dépenses (en %) du budget du SERST, géré par l'IRA



La distribution du budget dépensé par rubrique montre que le plus gros des financements, presque 90%, a été dépensé pour couvrir les frais de gestion et de fonctionnement du projet et les missions des experts tunisiens et français dans les deux sens. Les 10% restants ont financé des actions dans l'axe Artisanat et à moindre mesure de l'axe Tourisme patrimonial.

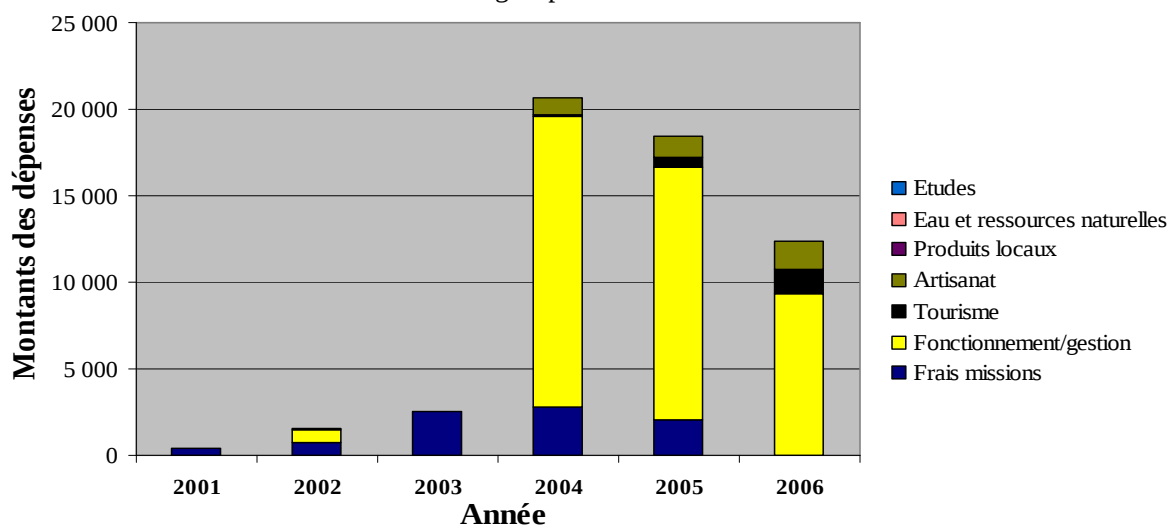
Figure 51. Distribution du budget versé par le SERST à l'IRA par rubrique



L'analyse des dépenses de ce budget par année montre qu'en 2001, 2002 et 2003, la presque totalité du budget alloué a été dépensée pour des frais de missions pour les acteurs du projet des deux rives de la Méditerranée (chercheurs de l'IRA, coordonnateur du projet, ONG qui anime le projet et les 3 cadres du CG34 et l'enseignant-chercheur de l'IAMM). Ceci s'explique par le fait qu'avant de mettre le projet sur les rails, des travaux de préparation ont eu lieu en 2001, et ont nécessité des allers-retours entre Médenine et l'Hérault. En 2002 et 2003, des études de faisabilité ont été réalisées en groupes de travail composés des experts tunisiens et français, et les restitutions se sont réalisées des fois à Béni Khédache, et d'autres à Montpellier.

A partir de 2004, le plus gros du budget ira à des dépenses de gestion et de fonctionnement du projet. Seule une infime partie financera des actions de l'axe Artisanat, en 2004, 2005 et 2006. Une autre petite partie financera l'axe tourisme patrimonial, plus spécialement en 2005 et 2006, alors que les axes « produits locaux » et « eau et ressources naturelles » ne recevront aucun financement. Il est important de noter que ce budget ne financera pas d'étude, pour aucun des axes, puisque les études seront menées par les directions techniques régionales de Médenine, plus spécifiquement l'ODS et l'ONA, et par l'IRA.

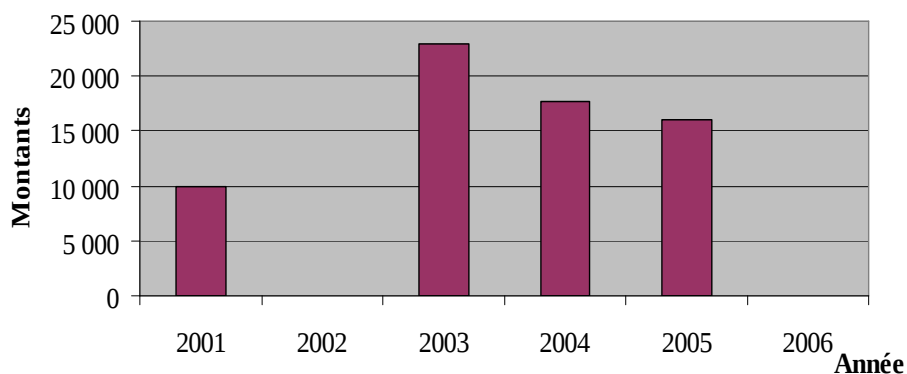
Figure n° 52. Evolution des dépenses, par année et par axe, du budget versé par le SERST et géré par l'IRA



b) Budget versé par l'IAMM à l'IRA

L'IAMM a versé à l'IRA, sur le budget de la coopération française, un total de 66 464 DT, soit 44 309€⁴³. Le montant le plus important a été versé en 2003, puis ces versements ont progressivement diminués.

Figure 53. Evolution par année des versements en DT de l'IAMM à l'IRA



A la date du 24 décembre 2006, l'IRA a dépensé la presque totalité de ces financements, pour payer différentes rubriques.

⁴³ Pour faire la conversion des DT en €, un taux de change moyen de 1,5 (1€=1,5DT) sur les six années, de 2001 à 2006, a été utilisé, sachant que ce taux a varié de 1,3 en 2002 à 1,7 en 2006

Figure n° 54. Distribution des dépenses par rubrique (budget versé par l'IAM et dépensé par l'IRA)

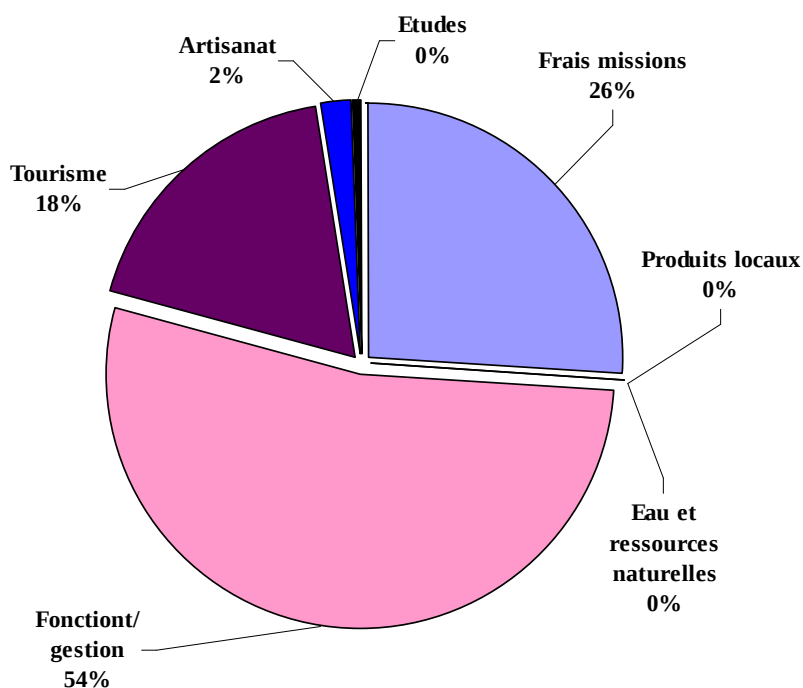
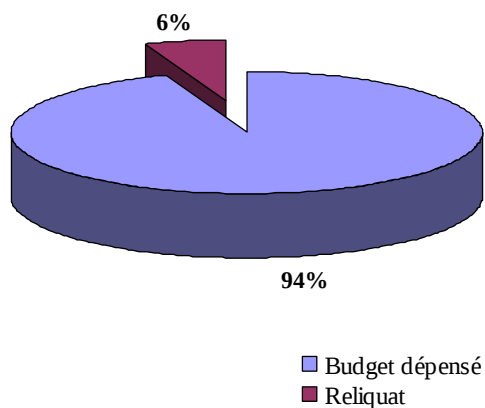


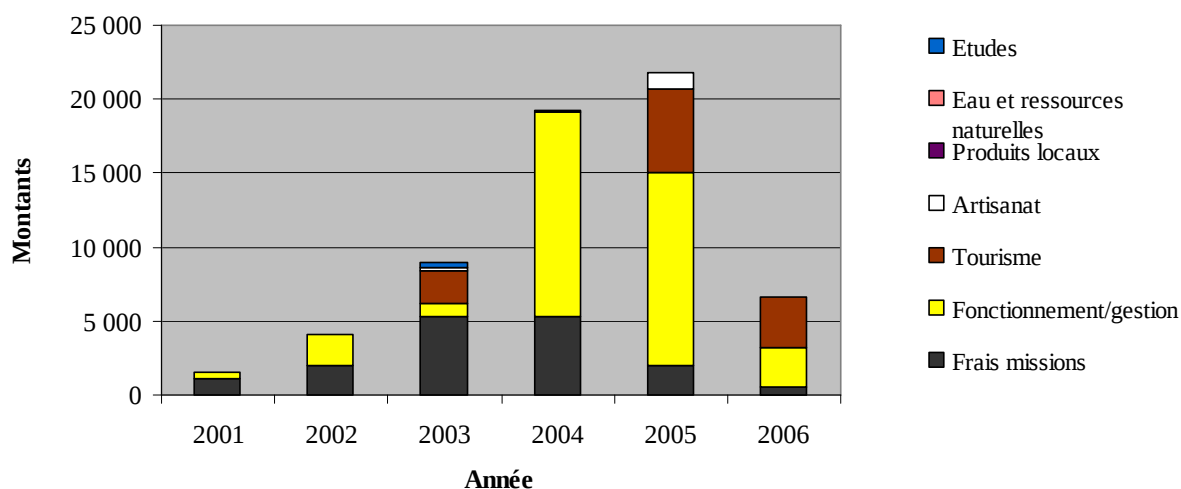
Figure n° 55. Pourcentage du budget dépensé par l'IRA sur le budget versé par l'IAM



Ainsi, encore une fois, une grosse part de ces financements a été utilisée pour la prise en charge des frais de gestion et du fonctionnement du projet, et des missions des experts tunisiens et français dans les deux sens. Il est à remarquer que les axes « Tourisme patrimonial » et « Artisanat » ont bénéficié de seulement 1/5 de ce financement alors que les axes « produits locaux » et « eau et ressources naturelles » n'ont reçu aucun financement dans ce cadre.

L'analyse de ces dépenses, par année, montrera encore une fois, que le plus gros du budget financera les frais de gestion et de fonctionnement du projet et les frais de mission. L'axe « Tourisme » bénéficiera d'un financement en 2003, et surtout en 2005 et 2006.

Figure n° 56. Evolution des dépenses par rubrique pour les financements versés par l'IAM à l'IRA

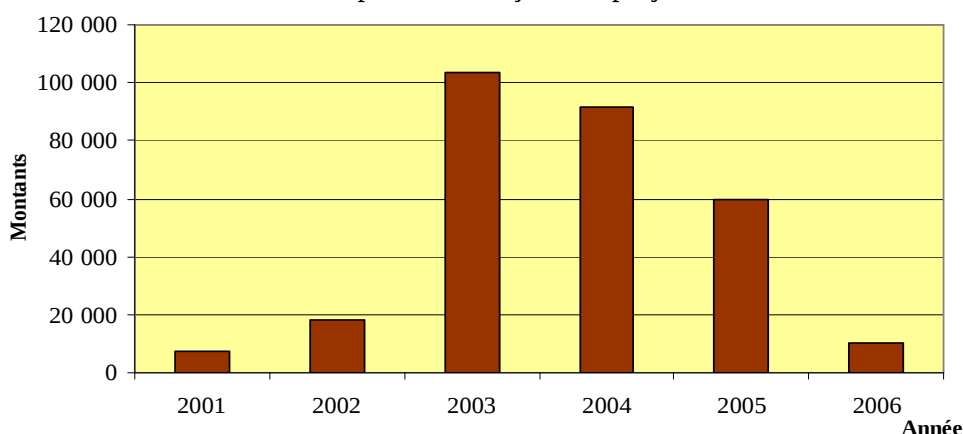


B.Financement de la coopération française

Les financements de la coopération française, à travers le SCAC de Tunis, ont été versés à l'IAMM, de 2001 à 2006. En effet, le SCAC, avant même le lancement du projet, a appuyé les travaux préparatoires du séminaire de lancement et par la suite les études de faisabilité qui ont été réalisées pour les quatre axes de développement.

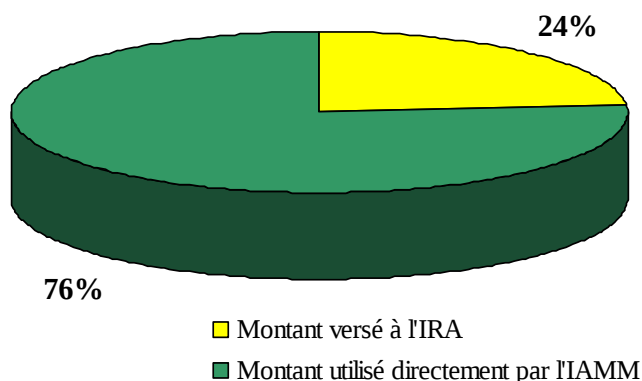
Les financements ont atteint leur maximum en 2003 avec un montant de 103 490 DT (soit 68.993€). Il est à signaler que les 7000€ de 2006 ont été effectivement virés au compte du projet par le CG34, comme avance sur la convention 2006 qui était toujours en cours de signature par le CG34 à la date du 25 février 2007 quand ces lignes ont été rédigées.

Figure n° 57. Evolution des financements versés par la coopération française au projet



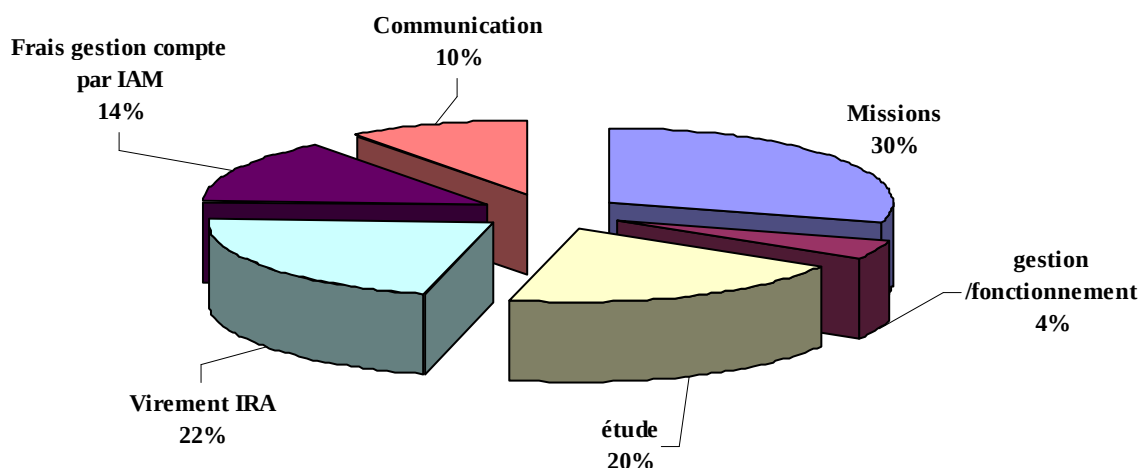
Sur la totalité des fonds versés par la coopération française, l'IAMM en a viré presque le ¼ à l'IRA de Médenine en 5 tranches, en 2001, deux fois en 2003, une fois en 2004 et une fois en 2005.

Figure n°58. Utilisation des fonds de la coopération française par l'IAMM et l'IRA



Le budget restant a été utilisé par l'IAMM pour financer les missions et les études menées par les experts français, essentiellement dans le cadre de l'axe Tourisme patrimonial, et à moindre degré les axes produits locaux et eau et ressources naturelles.

Figure n°59 : Distribution par rubrique du budget de la coopération française géré par l'IAMM



Par ailleurs, les frais de gestion et de fonctionnement du projet n'ont représenté que 4 % du budget total, alors que le financement des missions compte pour 30%. Les frais de gestion du compte IRZOD par l'IAMM ont représenté 14 % du budget total, alors la rubrique communication sur le projet qui a financé des affiches et des dépliants de promotion des sites de la zone en trois langues (arabe, français et allemand) ainsi qu'un dépliant de promotion du circuit 7 jours (en français) a représenté 10% du budget géré par l'IAMM.

Par ailleurs, l'IAMM a versé directement à l'ADD les frais de fonctionnement du CLAR (indemnités du coordonnateur du projet, de la secrétaire et les frais de déplacement) à partir du mois de juillet 2006 pour un montant global de 9342,76€, sur le budget de l'année 2006.

C. Valorisation de l'expertise du CG34 et de l'IAMM

Dès le début de l'année 2002, la structure d'assistance technique au projet a été mise en place. Elle est composée des personnes suivantes :

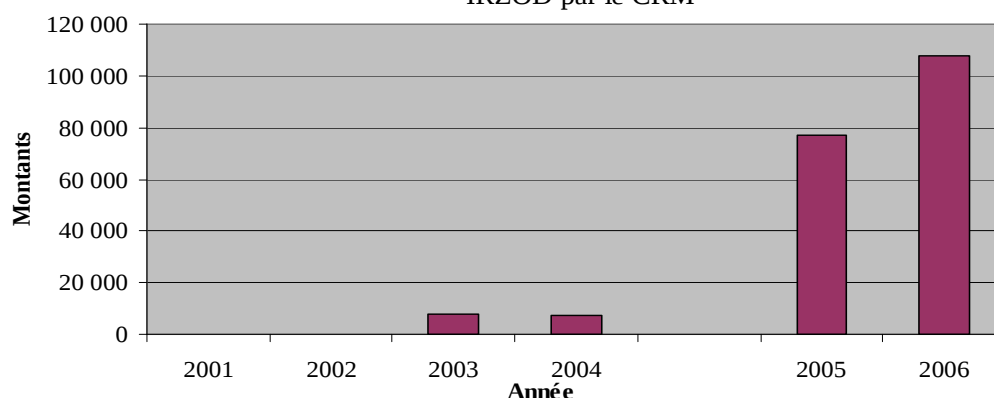
- au titre de l'appui à l'ensemble du projet : Jean Bassède, responsable de LEADER 34 et Pierre Campagne, enseignant chercheur à l'IAMM.
- au titre de l'axe Tourisme : Pascal Vallet du CDT de l'Hérault.
- au titre de l'artisanat, Jean Bassède de LEADER 34.
- au titre de la valorisation des produits locaux : Pierre Campagne de l'IAMM.
- au titre des problèmes d'eau et d'assainissement : Patrick Dominguez, du CG de l'Hérault.

Durant les années 2002 et 2003, de nombreuses études de faisabilité ont été réalisées souvent en groupes de travail mixte IRA-CG34 ou IRA-IAMM. Ces experts ont pu préparer un cahier des charges pour l'exploitation des maisons d'hôtes, donner des formations aux acteurs locaux dans le cadre de l'axe tourisme, préparer les plans d'action dans le cadre des axes artisanat et eau et ressources naturelles, etc. Cette expertise a été très utile au bon déroulement du projet, surtout pendant sa phase expérimentale puisque ce dernier a pu bénéficier de l'expérience accumulée par les structures de gestion des projets Leader en la personne de Jean Bassède, le directeur de Leader 34, et de Pierre Campagne, qui a longtemps travaillé en tant qu'expert auprès des structures de gestion des projets Leader, notamment pour leur évaluation.

a) Financement du Conseil Régional de Médénine et des directions techniques régionales

Malgré les engagements du CRM, lors du séminaire de lancement du projet de prendre en charge certaines dépenses du projet, dans les différents axes de développement, il n'a pu effectivement inscrire ces financements dans son budget qu'à partir de 2004. Par la suite, les différentes directions régionales de Médénine ont pris en charge certaines activités du projet à hauteur de 76 000DT en 2005 et plus de 100 000 DT en 2006. Les actions financées concernent principalement la formation dans l'axe artisanat et la mise en place de panneaux directifs indiquant les équipements disponibles dans le circuit touristique IRZOD, ainsi que les travaux de CES et d'économie d'eau à Ksar Hallouf. Il est à noter que le CRM a subventionné la construction des maisons d'hôtes à raison de 600 DT par maison.

Figure n° 60. Evolution des financements injectés dans les activités IRZOD par le CRM



b) Autofinancement

Les bénéficiaires ont participé au financement des actions du projet dans les axes Tourisme patrimonial et Produits locaux. En effet, la construction des maisons d'hôtes a nécessité un important investissement de la part des propriétaires, c'est pourquoi le choix du projet s'est porté, dans une première phase, sur les 3 candidats qui avaient une capacité d'autofinancement importante. Pour les trois agriculteurs qui participent au programme de plantation de figuiers, ils ont bénéficié d'une subvention sur trois années de

300 DT, octroyée par le CRDA. Ces agriculteurs ont invoqué l'insuffisance de cette subvention, qui ne prenait pas en compte le prix de l'eau alors que la sécheresse de la zone rend l'irrigation de complément nécessaire.

Conclusion

L'analyse des différentes sources de financement du projet et de l'utilisation des fonds montre que IRZOD est un petit projet puisqu'il n'a pu mobiliser qu'un peu plus de 500 000€ sur six années. Le budget total mobilisé peut être divisé en deux parts presque égales entre la partie française et la partie tunisienne. En outre, la diversité de sources de financement, si elle traduit l'originalité du projet, a représenté par contre un obstacle certain pour une gestion transparente et efficace du financement de ce projet.

Le passage par deux institutions de recherche pour la gestion du financement se voulait le garant de l'efficacité et de l'efficience du projet. Cependant, cela a causé plutôt une certaine lourdeur dans le fonctionnement et a représenté plutôt un manque évident de recherche d'efficience. En effet, le passage des budgets par l'IRA et l'IAMM a retardé l'arrivée des fonds directement chez les bénéficiaires et a été accompagné en plus par un prélèvement de frais de gestion du compte du projet par l'IAMM (14% du budget total) et par l'IRA (les données sur les frais de gestion du compte par l'IRA ne sont pas disponibles).

Par ailleurs, le plus gros du budget géré par l'IRA, provenant du SERST ou de l'IAMM, a été dépensé dans des frais de gestion et de fonctionnement du projet, même si presque la moitié du budget du SERST n'a pas été dépensé à ce jour, alors que, paradoxalement, beaucoup d'actions du projet accusent un grand retard de réalisation par manque de financement.

2. Evaluation sociale

Dans un premier temps, il s'agit de présenter l'organisation du dispositif de mise en œuvre des activités, sachant qu'il a été le même pour l'ensemble du projet. Les différents acteurs locaux ont tenu à la mise en place d'un dispositif qui assure la participation de tous à la gestion : bénéficiaires, associations locales, représentants des différents départements techniques et autorités locales. Ainsi, trois structures ont été mises en place, le comité de pilotage, le comité local d'animation et de gestion et le comité technique du projet.

A. Comité de pilotage

Le comité de pilotage a été institué par décision du gouverneur de Médenine le 27 février 2003. Il est présidé par le gouverneur lui-même ou son représentant. Sont membres les représentants du CRM et du SERST, le directeur général de l'IRA, le commissaire régional de développement agricole, de l'Environnement et des ressources en eau, le commissaire régional du tourisme, le commissaire régional de l'artisanat, le directeur régional de Développement et le président de l'ADD. Sont membres également le représentant du CG34, le directeur de l'IAMM, le représentant du secrétaire général du CIHEAM et le responsable de Leader 34.

Le comité de pilotage est l'organe de programmation et de budgétisation des activités du projet.

B. Comité local d'action et de réalisation (CLAR)

Lors de sa réunion du 27 mai 2003, le comité de pilotage a décidé de créer un comité local de suivi et de réalisation des actions du projet et a demandé à l'ADD de mettre l'un de ses membres à la disposition du projet comme coordonnateur.

Ainsi, monsieur Mohamed Sadok Dabbabi a été nommé coordonnateur du projet lors de la réunion du comité de pilotage du 03 décembre 2003.

Le CLAR pourra ainsi voir le jour, présidé par le délégué de BK et avec les membres suivants :

- le représentant local du Parti RCD,
- les trois présidents des associations les plus actives de BK, à savoir l'association de sauvegarde de la biodiversité, l'association des jeunes de Zammour et l'association de sauvegarde du patrimoine,
- le représentant de l'ADD,
- les représentants de l'IRA, du CRDA, de l'ODS, de l'OTT, de l'ONA, et des services de l'Equipement, et le secrétaire général de la municipalité (mairie).

Comme son nom l'indique, le CLAR a un rôle de suivi et de réalisation des activités du projet, qui ont été programmées et budgétisées au niveau du comité de pilotage.

C. Comité technique du projet

Le comité technique a été instauré dès l'élaboration du projet, en 2003. Il est composé des quatre institutions partenaires dans son élaboration, à savoir :

- Les deux institutions de recherche-développement (l'IRA et l'IAMM)
- Les deux associations locales de développement (LEADER 34 et l'ADD de Béni Khédache).

Ce comité technique s'est réuni régulièrement, à Médenine ou à Montpellier. Son rôle a été la préparation des réunions du comité de pilotage ou le suivi des activités du projet, en prévision d'éventuelles réorientations de ses activités.

D. Gestion financière

L'IRA de Médenine a été chargé de la gestion financière du projet du côté tunisien, par le comité de pilotage, qui a pris en compte, pour cette nomination, l'existence au niveau de cet établissement d'une structure de gestion comptable et son expérience reconnue pour la gestion de projets.

E. Evaluation

On peut tout d'abord noter le retard dans la mise en place des structures de mise en œuvre du projet. Si le comité de pilotage a vu le jour relativement rapidement, le CLAR n'a été institué que vers la fin de l'année 2003, ce qui a repoussé le début des premières actions du projet à l'année 2004. On peut cependant aisément comprendre ces retards si on les remet dans le contexte tunisien, pour lequel ce mode de gestion, impliquant la société civile et se basant sur la concertation entre les différents partenaires d'un même territoire est tout à fait nouveau.

On peut remarquer également que dans la composition du comité de pilotage, ni le privé ni les autres associations de BK, à part l'ADD, ne sont représentés et ne peuvent donc intervenir dans la programmation, ni ne peuvent-elles avoir une idée sur les budgets du projet et en assurer le suivi. Un autre acteur important n'est pas représenté dans le comité de pilotage. Il s'agit de la coopération française, qui n'est pas officiellement membre de ce comité, même si son représentant a été régulièrement invité aux réunions.

D'un autre côté, le comité de pilotage ne s'est pas réuni régulièrement, notamment pendant les dernières années, ce qui a lourdement handicapé le bon déroulement des activités du projet, vue l'importance de l'appui du gouvernorat, notamment auprès des différentes directions techniques impliquées.

Par ailleurs, les associations représentées au niveau du CLAR se plaignent du rôle de figuration qui leur est assigné et de leur faible participation dans le processus de décision du projet.

En revanche, le projet a réussi la mise en place sur le territoire d'un réseau associant chercheurs en économie rurale, techniciens, militants associatifs et autorité locale. Même si les effets de ce réseau sont

essentiellement à venir, tous ces acteurs sont convaincus de la nécessité de travailler ensemble et de coordonner leur action pour développer leur territoire.

Et enfin, il faudrait noter le rôle important joué par le coordonnateur pour rapprocher les points de vue et convaincre les partenaires, même les plus réticents, à s'investir d'avantage dans le projet. Pour cela, il a continuellement sollicité les différents acteurs, organisant des réunions restreintes ou plus élargies, avant d'obtenir leur accord pour programmer les actions propres au projet IRZOD sur les budgets de leurs structures puisque le projet n'avait pas de budget propre pour certaines actions relevant des différents axes.

3. Evaluation culturelle

Le choix du projet a été celui d'un axe identitaire fort pour toutes ses activités. La société locale de BK, comme la société tunisienne en général, fait partie d'un ensemble global de zones confrontées aujourd'hui à la mondialisation et à son pouvoir d'uniformisation et de nivellement. Ce territoire a fait le choix d'une valorisation de l'identité et de l'authenticité pour avoir quelque chose de particulier, ses richesses naturelles, architecturales, ses nombreux savoir-faire, à valoriser et à présenter à ses visiteurs.

Ainsi, dans l'axe tourisme, le choix a été porté sur un habitat qui utilise le savoir-faire local, les matériaux locaux et respecte l'architecture dominante. Seulement, les bénéficiaires ont plutôt construit, dans un souci de bien faire et pour contrecarrer le risque inhérent au projet, des maisons d'hôtes légèrement trop luxueuses par comparaison à l'habitat local.

Dans l'axe artisanat, le choix du projet de former le plus grand nombre de jeunes filles au tissage bédouin, et à la gestion de petits projets est garant de la pérennisation de ce savoir-faire local qui risquerait, sinon, de disparaître, faute d'une promotion de circuits de commercialisation locaux, nationaux et même internationaux.

Quant à l'axe Produits locaux, il s'est intéressé particulièrement à la figue de Béni Khédache, produit spécifique porteur, connu pour sa grande valeur mais qui était vendu en vrac sans aucune valorisation. La mise en place d'une unité de séchage et de conditionnement de ce produit, qui souffrait d'une faible productivité et d'une production morcelée, devrait relancer la culture de figuiers et connaître une grande réussite puisque les figues séchées sont un produit très prisé au niveau local et national et qui se vend assez cher.

On peut donc dire que la stratégie du projet, de ce point de vue, est tout à fait réussie, même si son interprétation en actions accuse certains retards.

II. Evaluation des impacts

Après l'analyse précédente qui a présenté le degré de réalisation des objectifs du projet, nous nous proposons dans une première partie, dans une démarche ascendante, d'étudier les effets des opérations et de les confronter aux grands objectifs de l'axe concerné. Dans une seconde partie, ces effets seront comparés à des critères établis lors de l'élaboration du projet, appelés « objectifs à atteindre » ou « problématique du projet », et qui représentent « ce que voulaient faire » les concepteurs du projet à BK.

1. Confrontation aux objectifs de l'axe

La méthode consiste à proposer un cadre de référence reprenant les enjeux du territoire et associer à chacun d'eux les objectifs propres à ce projet, qui sont les mêmes que ceux qui figurent dans le cadre logique.

En considérant les enjeux sur lesquels se doit d'intervenir le projet et les objectifs associés à ces enjeux, nous allons définir un certain nombre d'effets que devrait avoir ce projet sur son territoire pour répondre à ses objectifs, dont la mesure passe par la mise en place d'indicateurs.

Cadre de référence

	Enjeux du territoire	Objectifs
1	Création d'une activité touristique structurée dans la zone	1.1. création de circuits touristiques Créer les circuits 1j, 3j et 7j 1.2. création de nouvelles activités touristiques Mettre en place des circuits de randonnées 1.3. création d'une offre d'hébergement et de restauration Construire des chambres d'hôtes et aménager le restaurant présent sur le territoire 1.4. accueil touristique Mettre en place des points d'accueil et d'information et des boutiques dans les ksour 1.5. mise en valeur des ksour Restaurer les 3 ksour les plus connus de la zone et faire la promotion de la route des ksour 1.6. Remise en valeur de la palmeraie Ksar Hallouf Conduire des travaux de CES et de conservation de l'eau et faire des études de RD et de faisabilité pour la valorisation de la palmeraie
2	Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique à la zone	2.1. Formation et sensibilisation Sensibiliser et former les jeunes filles artisanes de BK 2.2. Création de lieux d'exposition et de vente par l'aide à l'installation des artisanes Aider les jeunes filles formées à s'installer dans des ateliers 2.3. Opération de communication Faire la promotion des produits artisanaux spécifiques de BK 2.4. Étude du secteur Identifier la gamme des produits artisanaux identitaires de BK et monter un système de commercialisation des produits 2.5. Organisation de la production Etudier le système d'organisation du secteur et aider les jeunes filles artisanes à s'organiser en associations des tisseuses de BK
3	Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, PAM)	3.1. Valorisation de la figue de BK Maîtriser la filière figues de l'amont à l'aval 3.2. Réhabilitation des jardins de Ksar Hallouf Même actions que pour 1.6 3.3. Valorisation des plantes aromatiques et médicinales de BK Pas d'actions prévues pour cet objectif
4	Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place dans la palmeraie de Ksar Hallouf d'ouvrages pour le captage et la conservation de l'eau	Cet axe est horizontal et ses actions couvrent l'ensemble des axes, en plus de l'intervention précise dans la palmeraie Ksar Hallouf, détaillée dans 1.6.

A. L'objectif : création d'une activité touristique structurée dans la zone

L'orientation de cet objectif est de créer une activité touristique, qui soit structurée, et dans le territoire de BK. La question est donc de savoir s'il y a bien eu création d'une activité touristique, si elle est structurée et si elle est localisée dans le territoire. Les indicateurs retenus sont les types d'activités créées, la localisation de ces activités et leur degré de structuration.

- ♣ Types d'activités créées : aussi bien les circuits touristiques, les circuits de randonnées, la construction des maisons d'hôtes, etc. ont un objectif commun, attirer des touristes dans la zone, leur offrir un logement et un lieu de restauration adéquat et des activités pour les retenir aussi longtemps que possible sur le territoire.
- ♣ Localisation de ces activités : toutes les activités sont créées au niveau du territoire de BK.
- ♣ Degré de structuration des différentes actions : les différentes actions sont liées les unes aux autres et complémentaires pour remplir un objectif commun, avoir une offre touristique aussi complète que possible.

Toutes les actions prévues dans cet axe, visent la création d'activités touristiques dans le territoire de BK. Par ailleurs, l'agencement des différentes actions, recherché dès le début par l'équipe du projet, fait que cette activité est très bien structurée. Toutefois, l'état d'avancement du projet, au moment de l'étude, ne permet pas d'avoir réellement une réponse significative sur la manière de réalisation de toutes les actions et sur le degré d'implication des bénéficiaires. On peut noter cependant que pour les actions qui ont été totalement réalisées, à savoir la construction des maisons d'hôtes, les bénéficiaires ont été impliqués dans tout le processus, et qu'ils adhèrent totalement à la logique du projet. On peut donc dire que les actions prévues dans le cadre de cet axe, respectent tout à fait et mettent en œuvre l'axe stratégique dans lequel elles sont formulées.

B. L'objectif : Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique à la zone

Cet axe donne deux orientations : organiser l'activité artisanale bédouine propre à la zone et valoriser les produits de cette activité. Toutes les actions prévues tendent vers la concrétisation de ces objectifs. Cependant, le projet n'a pas bien étudié les capacités d'autofinancement des intéressées, ni les possibilités d'aide dont elles peuvent bénéficier de la part des instruments étatiques mis en place. Les jeunes filles formées se sont retrouvées au point de départ devant l'incapacité de financer leurs projets.

Par ailleurs, l'étude du secteur et la mise en place d'un cahier des charges sur la gamme des produits artisanaux identitaires de BK auraient dû être entrepris bien avant la formation des jeunes filles, laquelle formation aurait dû prendre en compte les résultats de ces études.

C. L'objectif : Valorisation locale des produits agricoles locaux (figues, PAM)

Les orientations de cet objectif stratégique sont de 1) valoriser localement et 2) des produits agricoles locaux (la figue, les PAM). Les actions prévues pour la maîtrise de l'amont à l'aval de la filière figue, sachant que ce produit a été identifié par l'étude diagnostic comme étant très porteur, sont tout à fait en concordance avec l'objectif. Néanmoins, le projet n'a pas suffisamment pris en compte les problèmes financiers des porteurs de projets locaux qui ont été dans l'incapacité jusqu'à aujourd'hui d'investir pour la mise en place d'une unité de séchage et de conditionnement. On aurait dû mieux encadrer les porteurs de projet potentiels, les aider pour les recherches de financement, ou les subventionner dans le cadre du projet.

Quant à la réhabilitation des jardins de la palmeraie de Ksar Hallouf, ils ne pouvaient l'être que dans un cadre global de réhabilitation de la palmeraie. Cette opération n'est donc pas à considérer dans cet objectif et devrait plutôt être programmée dans le cadre de l'objectif n°4.

Pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, et devant la difficulté de mobiliser des financements pour cette opération, il a été prévu de la reprogrammer pour la 2^e phase du projet.

D. L'objectif : Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place dans la palmeraie de Ksar Hallouf d'ouvrages pour le captage et la conservation de l'eau

Cet objectif stratégique a un caractère horizontal et est à prendre en compte dans le cadre de tous les autres axes de développement. Cependant, tel que présenté ici, il est double et peut-être subdivisé en deux objectifs stratégiques : 1) mieux gérer les ressources en eau du territoire, et notamment dans le cadre des trois autres axes du projet et 2) mettre en place des opérations de captage et de conservation de l'eau à Ksar Hallouf.

Pour le 2^e sous-objectif, les actions programmées sont tout à fait conformes à l'esprit de l'objectif et ont été parfaitement mises en place par le CRDA, même si, sans réelle consultation des populations.

Cependant, aucune des actions ne cible une meilleure gestion des ressources en eau dans le territoire de BK. Cet axe ayant souffert d'ailleurs d'une longue recherche pour mettre en place la stratégie d'action, le projet a fini par se focaliser sur la palmeraie de Ksar Hallouf, d'abord en raison de l'importance de ce site, mais probablement aussi à cause de l'insuffisance des moyens pour programmer d'autres actions dans le cadre de cet axe.

2. Evaluation générale des effets de développement

A. le choix et la construction d'indicateurs

L'évaluation des effets de développement des opérations mises en œuvre pourrait se faire à l'aide de douze critères. Ils sont issus du document d'élaboration du projet, où ils sont définis comme objectifs à atteindre. Ces critères représentent en quelque sorte « le type de développement » que les concepteurs du projet voulaient mettre en œuvre. Il s'agit maintenant de savoir s'ils ont réussi, si oui, en quoi et si non, en quoi ont-ils échoué ?

Ces critères sont formulés ci-dessous sous forme de questions. A partir de là, nous les reformulerons sous formes d'indicateurs simples et fiables, pour qu'ils puissent donner une image fidèle de la réalité. Cependant, il faut garder à l'esprit que le projet est encore en cours de réalisation, la phase actuelle pouvant être assimilée à une phase de mi-parcours, nous ne disposons donc pas de suffisamment de recul pour pouvoir juger clairement des effets de développement provoqués par les opérations mises en œuvre à ce jour.

On peut noter, par ailleurs, que les indicateurs choisis, sont quantitatifs et qualitatifs.

1. L'objectif général du projet ayant été la création de compléments de revenus issus d'activités non agricoles ou agricoles non conventionnelles, la question qui se pose aujourd'hui est donc : *Est-ce que des revenus nouveaux, issus d'activités agricoles non conventionnelles ou non agricoles, ont été effectivement générés dans la zone ?*

L'indicateur proposé est : montants en DT des augmentations de revenus des bénéficiaires du projet (propriétaires des maisons d'hôtes, jeunes filles artisanes, agriculteurs impliqués dans le séchage et le conditionnement des figues).

2. Ces revenus nouveaux devaient provenir de trois domaines d'activités : le tourisme, l'artisanat, et les « produits locaux spécifiques : agricoles et d'élevage », dont le développement nécessitera une meilleure gestion des ressources en eau. *Qu'en est-il donc aujourd'hui ?*
Le même indicateur proposé en 1 peut être utilisé pour ce point.

3. Pour que la richesse créée reste sur la zone, ces activités devaient nécessairement être endogènes et maximiser la participation, autant que possible, des professionnels locaux pour la réalisation de toutes les activités inhérentes au projet. *Est-ce que les professionnels locaux ont été impliqués dans la réalisation des activités du projet ?*

Les indicateurs proposés sont :

- nombre d'agences de voyage locales gérant le produit touristique,
- origine des architectes, des chefs de chantiers, des maçons impliqués dans la construction des maisons d'hôtes,
- origine du ou des propriétaires de la ou des unités(s) de séchage et de conditionnement des figues.

4. Sachant que les ressources locales existent mais étaient mal ou peu valorisées, il a été prévu, soit de transformer ce qui existait déjà, notamment les modes de production et de commercialisation ou, de créer de nouvelles activités comme les activités touristiques. *Quelles activités ont été transformées ? quelles autres ont été nouvellement créées dans le territoire ?*

Les indicateurs proposés sont :

- nature des activités anciennes dans le territoire qui ont été transformées
- nature des activités nouvellement créées.

5. Le projet devait se faire en étapes, en privilégiant les porteurs de projets originaires des Imadas de la zone de plateau où se trouvent les principales richesses à valoriser. *Est-ce que le projet a effectivement privilégié, dans sa première étape, les porteurs de projets de la zone de plateau ?*

L'indicateur proposé est :

- origine géographique des porteurs de projets financés dans le cadre de la 1^{ère} phase du projet.

6. Le projet doit être approprié par la population locale. D'où l'importance de la gestion des différentes activités soit par les familles, soit par l'ADD, l'association animatrice du projet, qui se ferait aider dans son rôle par les différentes structures locales. *Est-ce que les différentes activités sont gérées soit par l'ADD, appuyée par les autres associations de BK, soit par les familles elles-mêmes, comme prévu à l'origine ?*

Dans ce cas, l'indicateur proposé est :

- nombre de projets gérés par l'ADD,
- nombre de projets gérés directement par les familles.

7. Le facteur principal de valorisation de toutes les ressources locales devait être le tourisme patrimonial ou l'écotourisme. *Est-ce que le tourisme patrimonial a pu jouer son rôle de moteur de développement dans le territoire de BK ?*

L'indicateur à utiliser ici pourrait être :

- montants en DT des revenus créés par l'activité touristique,
- montants en DT des revenus du secteur artisanal, des revenus supplémentaires issus de l'activité de séchage des figues.

8. En s'appuyant donc sur l'existant et en essayant de gérer sa reproductibilité par une valorisation et une exploitation rationnelle, le projet garantirait la durabilité écologique et économique de tout le processus. Il s'appuierait aussi sur les innovations existantes plus particulièrement chez les acteurs locaux. *Est-ce que le processus de développement enclenché à BK grâce au projet « Jessour et Kessour » est viable économiquement et écologiquement ?*

L'indicateur proposé est :

- Degré d'autonomisation de l'activité économique créée (maison d'hôtes, ateliers de tissage),
- niveau de pression sur les ressources naturelles (l'eau pour l'activité touristique et eau et terre pour l'activité agricole).

9. Le projet devait s'insérer dans l'environnement socio-économique global du territoire et tisser des liens de coopération et de coordination avec les autres projets sur la zone. Il devait être le lieu de facilitation des projets collectifs ou individuels émanant des acteurs locaux. *Est-ce que le projet a pu assurer la complémentarité avec les activités des projets gouvernementaux ou ceux financés par d'autres parties, incluant le secteur privé ?*

L'indicateur proposé est : niveau de chevauchement ou double emploi entre les secteurs de compétence de « J et K de BK » avec d'autres programmes.

10. Ce projet de développement étant par essence intégré, les différentes composantes devraient être liées les unes aux autres. Trois niveaux d'intégration ont été identifiés : intégration administrative, intégration dans un réseau d'initiatives locales et intégration dans les réseaux sectoriels. Qu'en est-il dans la réalité ? y a-t-il eu intégration à tous les niveaux ?

L'indicateur proposé est :

- degré d'intégration des différentes activités.

11. Le projet s'est inscrit dans un type de coopération original, la coopération de zone rurale à zone rurale, qui permet un échange des savoir-faire en s'inscrivant dans un cadre de subsidiarité. *Y a-t-il eu véritable coopération de zone rurale du Nord de la Méditerranée à zone rurale du Sud ?*

Les indicateurs pour ce point pourraient être :

- nombre d'activités réalisées en commun entre les deux territoires,
- nombre d'activités financées par Leader 34 à BK,
- nombre de visiteurs du territoire de Leader à BK et des acteurs de BK au territoire Leader dans un but commercial ou de tourisme.

12. Et finalement, l'argumentaire scientifique majeur qui sous-tendait le projet est l'ouverture des territoires sur leur environnement d'où la nécessité, pour une cohésion sociale entre les différents territoires, de flux et de transferts de richesses entre régions qui produisent trop vers celles qui ne produisent pas assez. *Y a-t-il transfert de richesses d'autres territoires, plus aisés, vers le territoire de Béni Khédache ?*

L'indicateur qui pourrait être utilisé ici est :

- montants en DT des virements bancaires et postaux vers le territoire de BK,
- nombre de projets implantés par l'Etat dans le territoire.

L'analyse de ces indicateurs, un à un, donne les résultats suivants :

Critères 1 et 2 :

Indicateur 1- Montants en DT des augmentations de revenus des bénéficiaires du projet (propriétaires des maisons d'hôtes, jeunes filles artisanes, agriculteurs impliqués dans le séchage et le conditionnement des figues) :

Situation escomptée : augmentation importante, mais non chiffrée

Situation effective : à ce jour, pas d'augmentation réalisée

Situation de référence : 0, puisqu'en absence du projet, nul profit de ces activités à part l'activité artisanale qui génère des bénéfices minimes

Critère 3 :

Indicateur 2 : nombre d'agences de voyage locales gérant le produit touristique

Situation escomptée : au moins une

Situation effective : une agence en lice, mais elle n'a pas encore commencé à commercialiser le produit

Situation de référence : 0

Indicateur 3 : origine des architectes, des chefs de chantiers, des maçons impliqués dans la construction des maisons d'hôtes

Situation escomptée : tous de BK

Situation effective : les maçons sont de BK, mais l'architecte est de Médenine

Situation de référence : 0

Indicateur 4 : Origine du ou des propriétaires de la ou des unités(s) de séchage et de conditionnement des figues

Situation escomptée : de BK
Situation effective : candidats de BK
Situation de référence : 0

Critère 4 :

Indicateur 5 : nature des activités anciennes dans le territoire qui ont été transformées

Situation escomptée : artisanat et agriculture

Situation effective : artisanat et agriculture

Situation de référence : 0

Indicateur 6 : nature des activités nouvellement créées

Situation escomptée : dans l'hébergement et la restauration

Situation effective : dans l'hébergement et la restauration

Situation de référence : 0

Critère 5 :

Indicateur 7 : Origine géographique des porteurs de projets financés dans le cadre de la 1^{ère} phase du projet

Situation escomptée : Tous de BK

Situation effective : Tous de BK

Situation de référence : 0

Critère 6 :

Indicateur 8 : nombre de projets gérés par l'ADD

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : 0

Situation de référence : 0

Indicateur 9 : nombre de projets gérés directement par les familles

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : Tous

Situation de référence : 0

Critère 7 :

Indicateur 10 : montants en DT des revenus créés par l'activité touristique

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : à ce jour, les revenus habituels du restaurant « le bédouin » et de la station touristique «chez Othmane »

Situation de référence : revenus habituels du restaurant « le bédouin » et de la station touristique «chez Othmane »

Indicateur 11 : montants en DT des revenus du secteur artisanal, des revenus issus de l'activité de séchage des figues

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : revenus mineurs de vente des produits de tissage bédouin de BK et des figues séchées vendues en vrac au marché local

Situation de référence : revenus habituels, très peu importants, de vente des produits de tissage bédouin et de figues séchées

Critère 8 :

Indicateur 12 : degré d'autonomisation de l'activité économique

Situation escomptée : totalement autonome

Situation effective : en cours d'autonomisation

Situation de référence : 0 (pas de projet, pas d'activités)

Indicateur 13 : niveau de pression sur les ressources naturelles

Situation escomptée : aucune pression supplémentaire due aux activités du projet

Situation effective : aucune pression enregistrée, les activités du projet n'ayant pas encore commencé à fonctionner

Situation de référence : pression normale due à l'augmentation de la démographie

Critère 9 :

Indicateur 14 : niveau de chevauchement ou de double emploi entre les secteurs de compétence du projet avec d'autres programmes

Situation escomptée : aucun chevauchement

Situation effective : aucun chevauchement

Situation de référence : 0

Critère 10 :

Indicateur 15 : degré d'intégration des différentes activités du projet

Situation escomptée : complètement intégrées au trois niveaux : administratif, dans un réseau d'initiatives locales et dans les réseaux sectoriels

Situation effective : complètement intégrées

Situation de référence : 0

Critère 11 :

Indicateur 16 : nombre d'activités réalisées en commun entre les deux territoires (BK et Leader 34)

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : aucune

Situation de référence : 0

Indicateur 17 : nombre d'activités financées par Leader 34 à BK

Situation escomptée : Non défini, mais le projet au moment de son élaboration comptait sur une participation financière de Leader 34

Situation effective : 0

Situation de référence : 0

Indicateur 18 : nombre de visiteurs du territoire de Leader à BK et des acteurs de BK au territoire Leader dans un but commercial ou de tourisme

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : 0

Situation de référence : 0

Critère 12 :

Indicateur 19 : montants en DT des transferts (virements bancaires et postaux) vers le territoire de BK

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : transferts habituels des émigrés, sans rapport avec le projet

Situation de référence : transferts habituels des émigrés sans rapport avec le projet

Indicateur 20 : nombre de projets implantés par l'Etat dans le territoire

Situation escomptée : Non défini

Situation effective : projets en cours financés par l'Etat tunisien

Situation de référence : En dehors des activités classiques des départements techniques, au moins six projets ont été menés sur le territoire depuis 1956, date de création de la délégation, certains sont encore en cours.

Conclusion

L'analyse de ces différents indicateurs montre qu'au bout de la première phase du projet qui a commencé en 2001 et s'est terminée en 2006, l'objectif général du projet n'a pas encore été pleinement réalisé

puisque aucun revenu nouveau, issu des activités du projet, n'a été généré dans le territoire à ce jour. En effet, même si de nombreuses activités ont été réalisées, l'activité touristique qui est supposée être l'axe intégrateur de toute l'activité économique créée, n'a pas encore démarré. Il faut cependant prendre en compte que l'élaboration d'un processus de développement est forcément lente, car elle représente l'aboutissement des projets des habitants et non l'initiative d'une institution extérieure. Et cela est d'autant plus valable dans une zone pour laquelle l'approche est tout à fait nouvelle.

Ces revenus à générer sur le territoire proviendront effectivement des activités des quatre axes de développement : artisanat, produits locaux, eau et ressources naturelles et de l'axe tourisme patrimonial. Les activités qui ont été réalisées à ce jour l'ont été par des professionnels locaux, sauf pour certaines spécialités non disponibles sur le territoire (cas de l'architecte retenu pour la construction des maisons d'hôtes, dont l'origine est plutôt de Médenine). Certaines de ces activités ont été totalement créées, comme l'activité touristique, qui se profile déjà comme l'activité fédératrice de tout le reste. Pourrait-elle être considérée comme le moteur de développement du territoire ? Il est prématuré de répondre à cette question, sachant qu'il faudrait attendre la fin de la 2^e phase du projet, qui verrait la réalisation de toutes les opérations prévues pour juger de l'impact réel du projet sur le territoire. Nous pouvons néanmoins d'ores et déjà remarquer qu'elle permet de valoriser toutes les ressources du territoire selon le schéma ci-après (figure n° 61). Ainsi, les produits artisanaux de tissage et les produits locaux agricoles pourraient être valorisés par la vente directe à une clientèle touristique nationale et internationale, les ressources naturelles et architecturales faisant partie d'une offre globale constituée par l'hébergement, la restauration et des activités annexes (visite des ksour et des Jessour, sentiers de randonnées, sentiers botaniques de découverte de la flore locale, ...) qui, elles, seraient valorisées en constituant des produits d'appel pour développer le tourisme dans le territoire.

Il est aussi prématuré de parler de durabilité économique, les actions n'étant pas encore tout à fait autonomes, ni de durabilité écologique, qui ne peut être évaluée que quand le projet aurait atteint sa vitesse de croisière.

Par contre, l'artisanat et l'agriculture ont toujours existé sur le territoire. L'intervention du projet a plutôt visé la transformation du mode de production et de commercialisation, comme cela a été effectivement prévu au moment de l'élaboration du projet. Quant à la gestion de ces activités, elle est assurée totalement par les familles elles-mêmes.

Comme le projet a tenu à l'implication de tous les acteurs du territoire, administratifs, associatifs, techniques, chercheurs et privés, l'intégration de toutes les activités a été assurée dès le départ. Il n'y a donc eu ni chevauchement, ni double emploi, entre les activités du projet et les programmes des différents départements techniques qui, d'ailleurs, ont intégré les actions du projet dans leurs plans d'actions locaux. Ce travail en commun a été à l'origine de la mise en réseau de tous les acteurs du territoire, qui est considérée par tous comme la réussite n°1 du projet. Le fonctionnement des instances organisationnelles mises en place, le comité de pilotage, le CLAR, le gestionnaire financier et le comité technique a été à l'origine d'une évolution des mœurs dans le territoire, puisque les autorités locales et les représentations des différents départements techniques ont « appris », d'une part à travailler en commun et d'autre part, à impliquer les associations locales dans la programmation et la mise en œuvre des actions qui sont entreprises sur le territoire.

Enfin, le projet devait bénéficier d'un mode innovateur de coopération, la coopération entre zone rurale du Nord et zone rurale du Sud de la Méditerranée. Un dossier de coopération entre Leader 34 et le territoire de BK a été préparé et déposé en 2003, mais a été ajourné faute de structuration du territoire tunisien, selon les normes de l'Union Européenne.

Ce projet a été entre-temps étoffé et enrichi et soumis pour financement à l'UE au mois de mars de l'année 2007. Aux dernières nouvelles, le projet a été accepté par la commission de sélection des projets. Pendant la première phase du projet, il y a eu plus de coopération technique entre les deux territoires, puisqu'il y a eu un transfert de savoir-faire de Leader 34, pour l'organisation du territoire de BK, pour

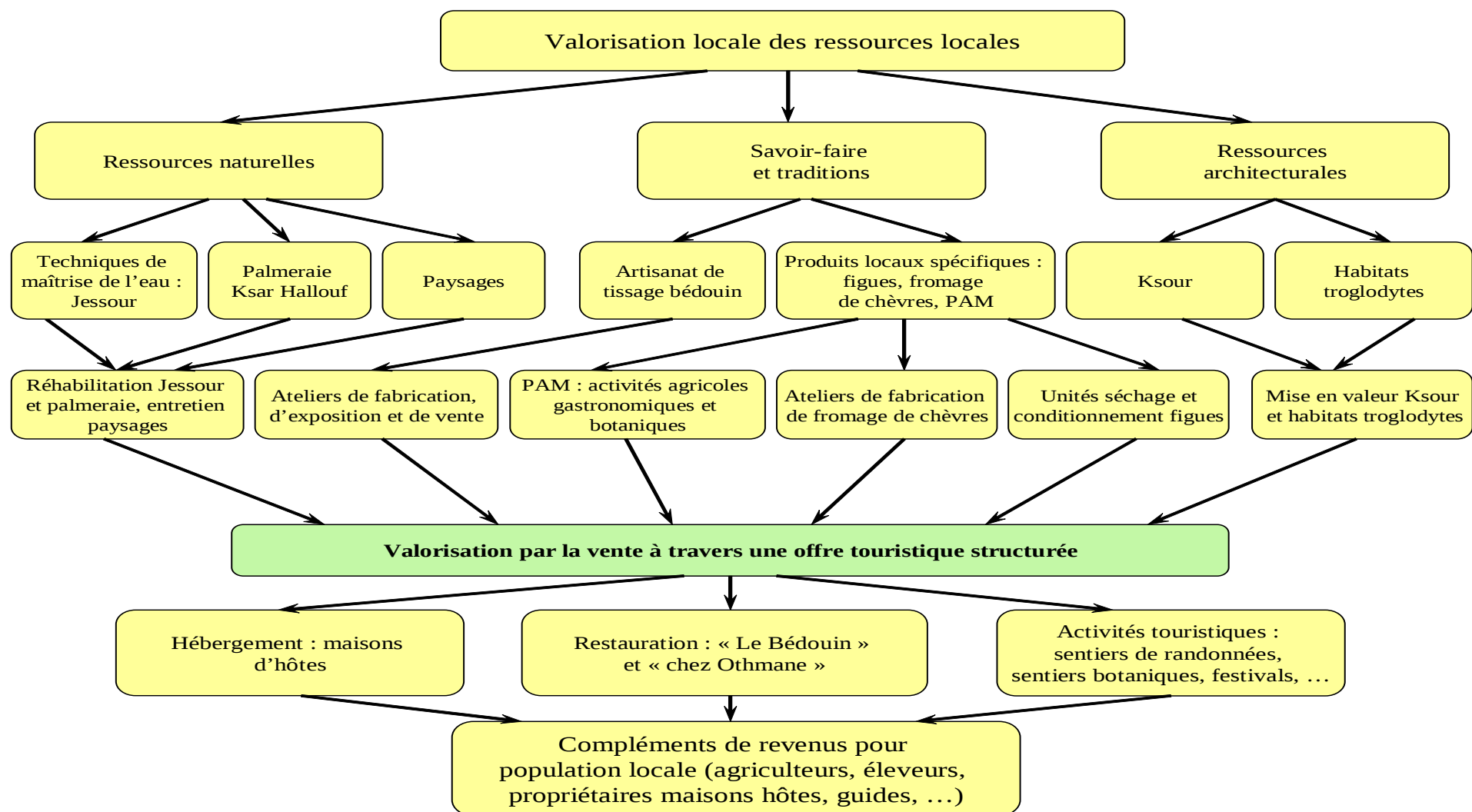
apprendre comment traiter les porteurs de projets, comme il y a eu un long travail de transfert de méthodes.

Aujourd'hui, on peut estimer qu'il y a eu appropriation de ces méthodes et adaptation au contexte local, il faudrait maintenant tout faire pour aboutir à l'autonomisation des différentes activités.

Et pour conclure, le transfert de richesses est nécessaire entre territoires pour assurer le développement des zones les plus pauvres. L'Etat tunisien a lourdement investi dans la délégation de BK, mais ces investissements ont surtout concerné l'équipement du territoire en infrastructures de base sur un mode d'intervention tout à fait descendant. Il est temps de reconsidérer cette manière de faire et non seulement prendre en compte l'avis de la population locale mais l'intégrer complètement au processus, depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation.

Et pour finir, il est utile de rappeler qu'il est illusoire de croire qu'une zone rurale puisse financer en totalité son processus de développement et s'autonomiser, même après plusieurs années. Comme le rappelle P. Campagne (2005), des transferts seront toujours nécessaires de la part des administrations régionales, nationales et même probablement internationales pour financer les processus de développement des zones défavorisées comme cela a été d'ailleurs le cas partout en Europe (Campagne, 2005).

Figure n°61 : Schéma de structuration de la valorisation locale des ressources locales dans le territoire de Béni Khédache



Partie III. Formulation de la deuxième phase du projet (2007-2010) et référentiel des coûts

Chapitre I. Stratégie 2007-2010

En accord avec les différents acteurs du projet, la programmation de la 2^e phase de « Jessour et Ksour de Béni Khédache » se fera dans le cadre de la même stratégie de développement retenue lors de la 1^e phase, à savoir les quatre axes de développement, le tourisme patrimonial, l'artisanat, les produits locaux et l'eau et les ressources naturelles. Il s'agit d'abord de reconduire les actions pertinentes de la première phase, qui n'ont pas pu être réalisées pour les diverses raisons expliquées au niveau de la partie évaluation de ce document. Ensuite, des opérations nouvelles seront proposées dans les mêmes axes de développement. Ces propositions nouvelles sont le résultat des études réalisées pendant la première phase par les différents partenaires (associations, ODS, ONA, CRDA, etc.) et des entretiens réalisés avec les différents acteurs du territoire de Béni Khédache.

I. Reconduction des actions programmées mais non réalisées pendant la 1^e phase

1. Axe « tourisme patrimonial »

Dans le cadre de cet axe, nous nous proposons de reprendre les différentes opérations de la phase I, et de programmer celles qui n'ont pas été déjà réalisées, en actualisant cette programmation à travers la mise à profit de l'expérience acquise durant la 1^{ère} phase.

Au niveau de l'objectif opérationnel « **Création d'une activité touristique structurée dans la zone** », il s'agit de programmer les actions suivantes :

1. pour l'opération « **création de circuits** », il s'agit de lancer les produits touristiques « 1 jour », « 3 jours » et « 7 jours ». Pour ce faire, pour le lancement des opérations « 1 jour » et « 3 jours » il faudrait :
 - Réaliser les outils de promotion de tous les produits de la zone : produire une plaquette sous la forme d'une chemise publicitaire, à l'intention des agences de voyage et des hôtels, qui contient 4 fiches : une fiche sur les circuits, une fiche sur les infrastructures d'accueil, une fiche sur le patrimoine à visiter de la zone et une fiche sur les sentiers de randonnée et les sentiers botaniques. Il est à noter que la fiche sur le patrimoine historique de la zone a été déjà réalisée dans la 1^e phase, sous forme d'un dépliant. Il est prévu également de préparer, un petit dossier sur le projet IRZOD qui contient une fiche sur le projet, une autre sur le projet « couleurs de fleurs de méditerranée », une fiche sur le projet de séchage des figues et une quatrième sur le projet de valorisation du lait de chèvres. Il est impératif d'associer l'Office du Tourisme à la préparation de tous ces documents. Cet organisme se propose d'ailleurs d'en assurer la diffusion auprès des tours-operators⁴⁴ et des hôtels de la zone touristique.
 - Diffusion de ces documents d'information auprès de tous les professionnels du tourisme régionaux et nationaux avec l'aide de l'OTT.
 - Organisation, toujours avec l'OTT, d'une journée de sensibilisation et d'information pour les tours-operators et les agences de voyage

44 Un tour-operator est un producteur de voyages, il organise et propose des "packages", forfaits comprenant une série de prestations.

- Former des guides d'accompagnement au niveau des agences : il s'agit d'organiser un cycle de formation thématique sur l'historique des sites (ksour et autres patrimoines), sur l'histoire du territoire de BK (habitations, traditions, etc.), sur les produits locaux, les plantes médicinales et aromatiques, etc. Ce travail est à mener en collaboration avec la fédération des agences de voyage, l'OTT, le Gouvernorat et le CLAR. Ces guides travailleraient pour les agences des voyages et le projet n'est pas concerné par leur recrutement.
- Former les trois animateurs des sites et des circuits de randonnées. Il s'agit d'agents d'animation et de développement, dont le profil doit être soigneusement choisi par le CLAR pour répondre aux besoins de leurs fonctions.
- Recruter les trois agents d'animation et de développement pour l'animation des points d'information. Le projet a prévu, dans sa programmation budgétaire, au moins pour l'année 2007, de payer un complément de salaire pour ces agents. Le reste peut être pris en charge par le Fonds National de l'Emploi 21-21⁴⁵, pendant trois ans, si ces agents sont recrutés par l'ADD, l'association animatrice du projet. Dans le long terme, on peut imaginer que la visite des ksour serait payante, et qu'un prélèvement sur ces recettes permettrait de payer au moins une partie des salaires de ces agents.

Pour le lancement du produit « 7 jours », destiné principalement à une clientèle européenne, plus spécifiquement française, composée de pratiquants du tourisme alternatif et solidaire, il faudrait commencer par :

- prospecter, en France, auprès des agences spécialisées en tourisme patrimonial,
- organiser un éducteur pour les professionnels du tourisme pour faire connaître le produit,
- diffuser les documents d'information auprès des agences de voyages et des entreprises, en France d'abord, puis dans d'autres pays européens,
- organiser 2 circuits 7 jours pour l'année 2007,
- organiser au moins un circuit 3 jours en 2007, en collaboration avec le club des vadrouilleurs, une association tunisienne, dont l'objectif est de faire découvrir aux adhérents le patrimoine écologique de la Tunisie, ainsi que son patrimoine civilisationnel sous toutes ses formes : historique, sociologique, artistique, économique, gastronomique etc. Cette association a été déjà approchée par le projet et semble s'intéresser au territoire de Béni Khédache.

2. pour l'opération « **création de nouvelles activités dans la zone** », il s'agit de :

- créer des sentiers de randonnées dans le territoire de BK
- créer des sentiers botaniques pour la découverte des plantes endémiques de la région.

Pour le balisage de ces sentiers, un membre de l'Association mycologique et botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons (AMBHC) a effectué une mission de reconnaissance dans le territoire en mars 2007. Suite à cette mission, l'identification de plusieurs sentiers de randonnée et de sentiers botaniques ainsi que leur balisage a eu lieu et un document de description a été produit. Il reste à le diffuser et à faire la promotion de ces sentiers.

3. Pour l'opération « **Création d'une offre d'hébergement et de restauration** », il s'agit de compléter l'opération « maisons d'hôtes » par :

- l'activation de l'obtention d'une autorisation d'exploitation des maisons d'hôtes par les propriétaires en partenariat avec le CLAR, l'OTT et le Conseil régional de Médenine (le 13 mars 2007, l'office du tourisme tunisien a publié le décret n°2007-457 du 6 mars 2007 relatif au classement des chambres d'hôtes et qui autorise les propriétaires des maisons d'hôtes à exercer leur activité dès qu'ils ont obtenu une autorisation délivrée par l'OTT).
- activer la construction de quatre autres maisons d'hôtes, pendant l'année 2007. Pour la phase 2007-2010, lancer un programme pluriannuel, à raison de cinq maisons d'hôtes par an, avec le même schéma de réalisation (CRM, CLAR) pour avoir une capacité minimale d'hébergement de groupes avant de lancer les produits « 3 jours » et « 7 jours ». Il serait possible d'augmenter la vitesse de construction de ces maisons et passer ainsi de trois à cinq

⁴⁵ Opérationnel depuis le 1er janvier 2000, le Fonds 21-21 est un mécanisme basé sur la solidarité nationale, visant à faciliter l'insertion des jeunes et plus généralement tous les demandeurs d'emploi, quels que soient leur âge, leur niveau d'instruction ou leur lieu d'origine et qui trouvent des difficultés à s'insérer dans le marché du travail.

maisons d'hôtes en révisant le plan architectural des maisons (plus petite, dans l'habitat du logeur) et en changeant de type de maisons (lancer le programme « maisons troglodytes », « dar »). Pour pouvoir exploiter plus facilement ces maisons, il faudrait à l'avenir construire des commodités propres à chaque chambre.

Le mode de fonctionnement et plus particulièrement le système de réservation de ces maisons est actuellement à l'étude en collaboration avec l'association des Gîtes de France de l'Hérault. En effet, la réflexion est toujours en cours pour mettre en place une centrale de réservation de ces maisons en collaboration avec le CLAR.

Au mois de juin 2007, l'association Tourism For Development (TFD) représentée par son président Monsieur Michel Daviaud a exprimé son intérêt pour le financement des maisons d'hôtes de Béni Khédache. Ce dossier est à l'étude et devrait aboutir au mois de septembre 2007. Un financement assuré par TFD permettra d'accélérer le rythme de construction des nouvelles maisons d'hôtes et d'augmenter plus rapidement que prévu la capacité d'hébergement du territoire.

Pour la restauration, rien n'a été entrepris dans la 1ère phase. Il s'agit pour la nouvelle phase de :

- réaménager la salle du restaurant existant « le bédouin ».
- réaménager la plate-forme couverte extérieure pour extension de l'espace restauration avec définition des usages de stationnement et de repos pour éviter les nuisances dues aux véhicules.
- réaménager la station touristique de zammour « Chez Othmane » : réaménagement de l'entrée principale, du bloc sanitaire et de la cour intérieure.

4. Pour l'opération « **accueil touristique** », il s'agit de lancer l'activité « points d'accueil et d'information dans les sites » par :

- l'aménagement et l'équipement de 2 points d'information aux ksar Jouaama et Ksar Hallouf ;
- l'aménagement et l'équipement de 3 boutiques/ateliers d'artisanat à Ksar Béni Khédache, Ksar Jouaama et Ksar Hallouf.
- construction d'une cité pour l'artisanat local à BK, qui regroupe les ateliers de production et de ventes, une salle d'exposition, en plus du siège du CLAR.
- mise en place d'un point d'information avec une table d'orientation à Ain El Anba, à l'entrée de Béni Khédache.

Ces points d'information et d'accueil auront pour vocation d'être l'ossature du système. Construits en dur, ils seront équipés de sanitaires, de points d'eau, d'espaces de présentation des produits locaux et de terrasses aménagées et abritées. Les visiteurs doivent y trouver un accueil de qualité, une présentation commune de la région, des produits locaux et une information réciproque entre les quatre sites du projet.

6. Concernant l'opération « **mise en valeur des ksour** », il s'agit de :

- restaurer et aménager les ghorfas de Ksar Jouamaa et celles de Ksar Hallouf sous l'égide de l'Institut National du patrimoine (OTT, Ministère Culture, CLAR).
- diffuser les documents élaborés (affiches et dépliants) auprès des structures d'hébergement à Djerba, les délégations tunisiennes à l'étranger et les grands tour-opérateurs tunisiens et étrangers, pour faire la promotion de la « Route des ksour ».

7. Pour l'opération « **Remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf** », une étude appelée « potentialités agricoles disponibles et enjeux de développement durable de la zone de Oued El Hallouf », a été réalisée en 2005 par le CRDA de Médenine en collaboration avec le CLAR. Le but de cette étude a été la mise au point d'un schéma global de développement de la zone.

Les conclusions de cette étude ont montré que le développement de la région de Oued El Hallouf nécessite le développement d'un écosystème dans sa globalité et n'ont pas l'intervention sur un seul

axe économique. En effet, l'agriculture semble être incapable de répondre seule aux besoins de développement de la zone car cette activité ne peut fournir les productions durables capables d'améliorer les conditions de vie de la population. Aussi, le modèle de développement global, proposé par le CRDA, comporte des actions relatives au développement de l'agriculture, à travers la mise en place d'aménagements agricoles et l'encouragement de la production, comme il incite à une diversification des activités économiques, par l'encouragement du tourisme et de l'artisanat. Nous avons pris en compte les résultats de cette étude faite dans le cadre du projet et nous en présentons succinctement, ci-après, les points les plus importants.

A. Les aménagements

❖ Les aménagements de mobilisation des eaux de surface, notamment :

- construire des cordons en pierres et des seuils en pierres sèches sur les versants de l'Oued Hallouf, afin de maîtriser l'érosion sur les terrains en pente et dans l'amont des talwegs.
- mener une opération de réhabilitation des tabias et des Jessour sur 300 ha pour réparer les dégâts causés par les rongeurs et remettre ces ouvrages en état.
- créer des tabias sur une superficie de 150 ha et de Jessour sur 50 ha au niveau de certains versants et talwegs vierges à l'état vierge.
- compte tenu de l'importance de la pente et du relief, de la rareté du couvert végétal et du régime pluviométrique marqué par l'importance des orages torrentiels en des temps très courts, réaliser deux ouvrages de maîtrise des eaux de ruissellement sur le lit principal en amont du village, et trois sur l'affluent longeant l'oasis.
- construire 30 citernes enterrées et 30 Majels pour faciliter l'approvisionnement en eau potable de la zone.

❖ Les aménagements de mobilisation des eaux de la nappe, en particulier :

- le curage, l'approfondissement et l'aménagement de 20 puits sur les 40 existants, tout en respectant l'aspect classique et traditionnel de ces aménagements (ailes, margelles, grande poulie et petite poulie). Le problème crucial à résoudre à ce niveau est la faiblesse des capacités financières des habitants de l'oasis.
- le captage de certaines sources qui peuvent fournir des quantités d'eau non négligeables, et peuvent être utilisées comme points d'eau publiques pour divers usages (agricoles, distraction, etc.)

B. Les actions de production

L'oasis étant l'aspect le plus typique de la zone de Oued El Hallouf, sa préservation et son renforcement contribuera à la réussite des autres axes de développement, notamment le tourisme. Pour cela, il est nécessaire d'étendre l'oasis sur le long de Oued El Hallouf par la plantation sur les deux bords de palmiers. Cette opération pourrait être supportée par le CRDA. Il serait possible aussi de convaincre les exploitants limitrophes de l'oued de planter des variétés de palmier à haut rendement et à prix élevés sur le marché (lemsi, rochdi). En plus des palmiers, il faudrait étendre les plantations arboricoles caractéristiques de la zone, à savoir les figuiers et les oliviers.

C. Le tourisme

En plus de la valorisation de l'agriculture, le tourisme à la palmeraie de Ksar Hallouf nécessite le déploiement de plusieurs efforts, à différents niveaux. Ainsi, il faudrait travailler à :

- la réhabilitation des sites archéologiques et paysagers,
- l'initiation et l'amélioration des produits touristiques qui pourraient être valorisés et commercialisés : un café, une boutique de souvenirs, etc.,
- la mise en place un plan d'aménagement de l'oasis à travers l'encouragement d'une activité agricole et la création d'une activité touristique (café, visite des parcelles, vente de produits locaux, etc.) dans les parcelles situées en dehors de la palmeraie,

- la sensibilisation et la formation des promoteurs et des agriculteurs à la mise en place et à la gestion d'une activité touristique basée sur la réintroduction et la valorisation des anciens savoir-faire agricoles locaux : puits avec des ailes, pompes à eau avec des systèmes de tractation animale, etc.,
- l'accompagnement des porteurs de projets pour la réhabilitation et/ou la construction de structures d'hébergement dans la palmeraie qui permettra de drainer un flux important de touristes dans toute la zone. Un promoteur qui assure une restauration sommaire pour les touristes s'est porté candidat pour la réhabilitation de chambres troglodytes dans la palmeraie. Ce dossier est en cours d'instruction par le CLAR pour l'octroi de subventions et l'encadrement de ce porteur de projet.

D. Artisanat

L'axe artisanat est considéré comme pouvant être important pour le développement de la zone. Néanmoins, la production actuelle sert essentiellement aux besoins de la famille. Il faudrait donc mettre en place un plan d'action qui tient compte du savoir faire local, des ressources valorisables et des produits qui pourraient être facilement commercialisés et à bons prix.

Les actions menées dans le projet sur le même axe pourraient être capitalisées et menées à Ksar Hallouf aussi, vu que l'environnement est presque le même dans toute cette zone. Aussi, les actions suivantes peuvent être menées dans le cadre de ce plan d'action :

- formation et sensibilisation des habitants de l'oasis qui ont déjà un savoir faire en matière de fabrication de produits locaux,
- création d'ateliers pour la fabrication et de lieux de vente,
- faire la promotion des produits de la zone pour les faire connaître.

2. L'axe « artisanat »

Dans le cadre de cet axe, certaines actions sont à reconduire pour la 2^e phase sachant que cet axe n'a pas été très bien développé dans la phase 2001-2006 pour les raisons exposées au niveau de la partie évaluation.

Au niveau de l'objectif opérationnel « **Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique de Béni Khédache** », il est proposé de :

- ❑ continuer le programme de mise à niveau et de qualification des jeunes filles artisanes, dans le cadre de l'opération « formation et sensibilisation »,
- ❑ construire la cité de l'artisanat local de Béni Khédache, dans le cadre de l'opération « création des lieux d'exposition et de vente ». Il s'agit d'un lieu qui abritera des ateliers de production et de vente de produits artisanaux, une salle d'exposition, et le siège du CLAR. Ce projet soumis pour financement au Ministère de l'Emploi a été retenu en date du 7 juin 2007 et la mise en œuvre devrait commencer incessamment.

Dans le cadre de l'opération de « communication », il est proposé de :

- ❑ mener une opération de promotion et de communication autour de cette action pour faire connaître l'artisanat de BK, à travers l'élaboration de dépliants, de brochures, etc.
- ❑ mettre en place des stands dans les hôtels 4 et 5 étoiles de la zone touristique (Zarzis, Djerba).

a. dans le cadre de l'opération « étude du secteur », il reste à :

- ❑ préparer un cahier de charges sur la gamme des produits identitaires à réaliser dans la zone, en collaboration avec le Commissariat de l'Artisanat,
- ❑ et à valoriser les résultats de l'étude marketing réalisée par l'ODS, qui préconise la mise en place d'une stratégie pour le développement du secteur. Cette stratégie se décline en 3 étapes. Les actions de la 1^{ère} étape reprennent les actions des deux premières opérations

retenues dans le cadre de l'objectif opérationnel « formation des acteurs », à savoir l'opération « formation et sensibilisation » et l'opération « création de lieux d'exposition et de vente ». La 2^e étape de cette stratégie concerne le ciblage du marché local et régional et l'exécution des actions les concernant à savoir :

- ❑ la participation aux foires et expositions commerciales qui s'organisent pour la promotion des ventes, auprès des intermédiaires ou des consommateurs finaux ;
- ❑ l'adhésion dans des programmes ou journées nationaux de promotion du produit artisanal (journée de l'habit traditionnel du 16 mars par exemple) ;
- ❑ établir le contact avec les différents établissements et organismes publics et privés qui organisent des séminaires et des journées, afin de subvenir à leurs besoins en matière de cartables, serviettes, cadeaux, etc.

Quant à la 3^e étape, la stratégie prévoit d'étendre les actions au marché international. Ainsi, il est préconisé de participer aux foires internationales, essentiellement européennes, pour faire connaître le produit artisanal de BK, tout en profitant de toute l'aide octroyée par l'Etat tunisien en matière d'encouragements financiers et fiscaux.

Mais avant de mener ces différentes étapes, l'étude de l'ODS recommande la création d'une entité qui s'occupera de collecter les produits chez les artisans pour les commercialiser. Cette structure pourrait avoir la forme d'un organisme non lucratif (association de professionnels, chambre du commerce, etc.), d'une ONG ou d'une entreprise privée, et prendrait en charge non seulement la commercialisation mais pourrait jouer le rôle de coordonnateur pour toutes les actions qui concernent ce secteur. Cependant, cette proposition semble difficilement réalisable et peu viable dans l'environnement de BK. La meilleure solution semble être une association des artisans qui s'occuperait de la promotion et de la commercialisation des produits artisanaux avec l'aide du CLAR, de l'ONA, et de l'OTT. Cette action pourrait être programmée dans le second objectif opérationnel, à savoir « organisation de la production du secteur de l'artisanat local » qui reste entièrement à réaliser durant cette phase. Ainsi, il faudrait dans cette deuxième phase :

- mener une étude d'organisation du secteur de l'artisanat local avant de lancer le reste des opérations,
- former les entrepreneuses locales à s'organiser en association des artisans de BK.

3. Axe « produits locaux »

L'axe « produits locaux » est l'un des axes qui a été le moins développé dans le cadre de la première phase, avec l'axe « eau et ressources naturelles ». Pour l'objectif opérationnel « **Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux, figes, fromage, et plantes aromatiques et médicinales** », la première opération visait la maîtrise de la filière figes de l'amont vers l'aval, alors que la deuxième avait pour but de réhabiliter les jardins de la palmeraie de Ksar Hallouf et enfin la troisième opération devait permettre la valorisation des plantes médicinales et aromatiques et les huiles essentielles de la région de BK.

De toutes ces opérations, seule la première a vu certaines actions réalisées comme cela a été souligné dans la partie évaluation.

Dans le cadre de la première opération, qui visait donc la maîtrise de la filière figes de l'amont à l'aval, certaines actions ont été « entamées ». En effet, il a été prévu d'une part, de mettre en place de l'irrigation d'appoint et la recherche de gains de productivité auprès de 50 agriculteurs, et d'autre part, de faire un test sur le potentiel opérationnel de conditionnement et de commercialisation de la figue dans la zone. Comme les plantations de figuiers n'ont commencé que chez trois agriculteurs, il s'agit donc de lancer vraiment cette opération et de conduire en parallèle les autres actions prévues, à savoir :

- continuer la sensibilisation et la formation des acteurs locaux, agriculteurs et promoteurs,
- organiser des visites d'expérience des agriculteurs aux sites aménagés.

Pour la deuxième activité, qui concerne les « travaux d'irrigation », il faudrait réaliser chez les agriculteurs des systèmes d'irrigation d'appoint, type poches en pierres, et faire le suivi des travaux. Cette opération nécessite l'implication de l'IRA de Médenine qui possède une grande expérience dans ce domaine.

En aval de la filière, le projet a testé, pendant sa première phase, le potentiel opérationnel de conditionnement et de commercialisation de la figue dans le territoire. Une étude technico-économique a été réalisée par l'ODS pour déterminer le dimensionnement des deux usines à mettre en place et fixer les modalités de conventionnement des agriculteurs avec ces usines.

De même, une étude de faisabilité a été réalisée par l'ODS fin 2004. Elle a permis d'identifier un projet de valorisation de la production de figues par la création d'unités de séchage et de conditionnement à Béni Khédache. Le promoteur a été identifié, son projet monté et il semblerait que son dossier est en cours de traitement au niveau de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) pour mobiliser un financement.

L'étude de faisabilité du projet de valorisation de la figue de Béni Khédache élaboré, par l'ODS en 2004 prévoit un déroulement des actions selon le calendrier suivant :

- ❖ créer un réseau de collecte de figues sèches d'une capacité annuelle de 50 tonnes. Dans cet objectif, il faudrait :
 - identifier les exploitants de figuiers capables de sécher les figues selon les normes requises,
 - former ces exploitants aux normes qualitatives et variétales à adopter et aux normes requises de séchage de figues,
 - élaborer une convention d'exclusivité d'approvisionnement entre les unités de conditionnement et les exploitants sécheurs garantissant les intérêts de chaque partie.
- ❖ mettre en place, par la suite, deux unités de conditionnement de figues sèches d'une capacité annuelle de 25 tonnes chacune. Pour cela, il est proposé de :
 - louer et aménager deux locaux appropriés à BK,
 - recruter des agents de tri, de coupe en tranches et de traitement biologique des figues séchées (trempage dans une huile biologique par ex),
 - former ces agents aux normes biologiques de tri, de coupe et de traitement,
 - équiper l'unité en matériel nécessaire (matériel roulant d'approvisionnement et de distribution, tables de tri, ustensiles de coupe en tranches, tenues de travail garantissant les normes de propreté et de santé, équipement de pesage, étiquetage et emballage en films en plastique pour la visibilité du produit),
 - créer une unité artisanale de fabrication d'emballage en fibres végétales (Gueddim) travaillant pour le compte des unités de conditionnement (paniers de 1kg, 500 kg, 250 kg).
- ❖ mener une opération de promotion et de vulgarisation à grande échelle (exportation comprise) de la production de ces deux unités. Dans l'objectif de faire connaître le produit fabriqué, il est proposé de :
 - initier un processus de certification du produit,
 - étudier les bienfaits des figues sèches biologiques et les mentionner sur le panier à mettre sur le marché,
 - faire connaître le produit dans les grandes surfaces à l'échelle nationale et internationale,
 - organiser des séances de dégustation pendant les festivités importantes,
 - pratiquer un prix de lancement abordable pour faire connaître le produit et ses bienfaits à grande échelle,

- introduire le produit dans les habitudes de consommation des touristes en le présentant dans le petit déjeuner des maisons d'hôtes de Béni Khédache et en convainquant les hôteliers tunisiens de le présenter dans le petit déjeuner des hôtels de renommée.

Les bailleurs de fonds nationaux potentiels pour le financement de cette opération sont les banques conventionnées avec le fonds national de promotion de l'artisanat et des petits métiers (FONAPRA), la banque tunisienne de solidarité (BTS) qui finance les promoteurs détenteurs de diplômes universitaires, les sociétés de leasing (achat de matériel roulant) et les banques commerciales.

Le coût prévisionnel du projet est de 250 000 DTN pour l'ensemble de cette opération. Les sources de financement et la ventilation des crédits par type de financeur sont présentées dans le tableau de financement présenté ci-après.

Pour l'opération « réhabilitation des jardins de Ksar Hallouf », il s'agit de l'aménagement des « souanis », ou jardins privés, au niveau de la palmeraie de Ksar Hallouf, pour la production agricole, la vente de produits locaux et le développement d'une activité touristique. Cette opération fait partie de l'axe tourisme, et est prévue dans le cadre de l'aménagement global de la palmeraie.

Quant à la 3^e opération « valorisation des plantes aromatiques et médicinales », elle n'a pas été entamée pendant la première phase du projet, et il est proposé de la programmer dans le cadre de la 2^e phase, au niveau des opérations nouvelles.

4. Axe « eau et ressources naturelles »

L'axe « eau et ressources naturelles » est un axe transversal dont la prise en compte concerne toutes les activités prévues dans les trois autres axes. Néanmoins, l'opération principale prévue dans le cadre de cet axe est la « remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf ». La stratégie de développement de cette palmeraie est le résultat d'une étude réalisée par le CRDA et a été exposée au niveau de l'axe tourisme.

II. Nouvelles opérations proposées dans le cadre de la 2^e phase du projet

Les deux opérations de développement nouvelles proposées dans le cadre de la 2^e phase font partie de l'axe valorisation des produits locaux. Il s'agit de l'opération « valorisation des plantes aromatiques et médicinales de Béni Khédache » et la « valorisation du lait de chèvre » par la fabrication de fromage. Dans un autre registre, il est proposé de modifier légèrement le mode de gestion du projet.

Par ailleurs, pour compléter et consolider les opérations prévues dans la stratégie, il est prévu dans cette deuxième phase, de développer des sous-projets IRZOD, dont il faudrait préparer des dossiers de financement à l'intention des bailleurs de fonds, dont :

- un dossier de projet pour la valorisation des produits de terroir,
- un dossier de projet de valorisation de l'oasis et de Oued El Hallouf,
- un projet de restauration des ksour de Béni Khédache dans le but de mettre en place une animation touristique des lieux,
- le projet « Couleurs de fleurs de Méditerranée » en coopération avec Leader 34, dont il faudrait chercher les cofinancements.
- un dossier sur un séminaire international de formation, d'information et de débat, avec les pays du pourtour méditerranéen : Liban, Tunisie, Algérie, Maroc, France. Ce séminaire serait à organiser avec le CLAR, le Gouvernorat de Médenine, l'IRA, les associations de développement local de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, deux GAL Leader (France, Espagne), etc. Ce séminaire qui pourrait porter le nom de « Rencontres Méditerranéennes IRZOD », pourrait être organisé sur le territoire avec une fréquence biannuelle. Il est proposé d'en organiser le premier rendez-vous vers la fin de l'année 2007.

- un dossier de formation des acteurs locaux aux activités qu'ils doivent mettre en oeuvre dans le cadre du projet IRZOD.

1. La filière plantes aromatiques et médicinales

Les plantes aromatiques et médicinales spontanées du domaine forestier occupent en Tunisie environ 409 000 ha. Elles sont localisées essentiellement dans le Nord. Les nappes naturelles exploitées ont une superficie de 100 000 à 250 000 ha. Elles sont composées essentiellement de romarin, de thym, de myrte, d'armoïse blanche et de menthe.

La cueillette des «P.A.M.» spontanées intéresse essentiellement le myrte et le romarin. Il existe néanmoins actuellement en Tunisie, 28 unités de transformation et de distillation dont 10 unités spécialisées dans la distillation du romarin, dont le pays est le plus grand producteur dans le bassin Méditerranéen (APIA, 2006).

A l'exception de l'exploitation de certaines essences forestières (romarin, thym...) et le bigaradier, la culture des plantes aromatiques et médicinales en Tunisie reste traditionnelle. Elle se limite aux jardins familiaux et aux jardins d'agrément, notamment avec des espèces florales faisant l'objet de cultures de fleurs. Récemment des projets de production de P.A.M. ont vu le jour et sont essentiellement orientés vers l'exportation (APIA, 2006).

Les P.A.M. cultivées occupent 1030 ha répartis entre 467 agriculteurs. Ils produisent plus de 2000 tonnes de matières premières, sous formes de feuilles, fleurs, fruits, graines et racines. Le plus grand nombre de ces producteurs sont dans les gouvernorats de Kairouan et Zaghuan. Cependant, les gouvernorats de Nabeul, Sidi Bouzid et Sfax occupent les premières places sur le plan des superficies.

La commercialisation se fait à l'état brut, conditionné, en huile essentielle et huile concrète. Cette exploitation est régie par la loi n° 88-20 du 15 avril 1988, portant refonte du code forestier.

Comme mentionné ci-dessus, la plus grande partie des plantes aromatiques et médicinales connues et exploitées sont situées dans le Nord du pays. Dans le Sud, et surtout dans le territoire de Béni Khédache, ces plantes sont encore peu connues et méritent d'être identifiées, préservées et valorisées.

En effet, les parcours naturels de Béni Khédache sont très riches en espèces aromatiques et médicinales tels que le thym, l'armoïse blanche et l'armoïse champêtre. Réputées comme des produits biologiques et médicinaux, ces plantes naturelles représentent un atout spécifique de la région et sont très prisées par les habitants de Béni Khédache.

Actuellement, ces plantes sont exploitées sous leur forme directe après récolte, ou sous forme desséchées ou distillées. Cette variabilité d'exploitation leur donne une variabilité d'utilisation. A côté de leur rôle aromatique dans les repas tunisiens, elles ont un rôle de médicaments pour plusieurs maladies connues. Dans l'objectif de valoriser ce patrimoine, un projet de coopération, « Couleurs de fleurs en Méditerranée », entre l'ADD et **Leader 34**, a été soumis au financement de l'UE pour la période 2007-2008, par le territoire de Leader 34 dans l'Hérault. Les chefs de ce sous-projet sont du côté tunisien, l'association pour le développement durable (ADD) et du côté français, le GAL Leader 34.

Ce projet qui commence en juin 2007 par une visite des partenaires tunisiens dans le territoire de l'Hérault met en relation un certain nombre d'acteurs des territoires héraultais et tunisien pour la valorisation des PAM des deux territoires, la zone Leader de l'Hérault et celle de Béni Khédache.

Les différents acteurs partenaires dans ce projet sont, dans la zone de Leader 34, du côté français :

- l'association mycologique et botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons (AMBHHC), basée à Bédarieux ;
- l'association « des Cuisines et des Monts », regroupant des restaurateurs et des vignerons, également basée à Bédarieux ;

- l'association CADE (Collectif Agriculture-Développement-Environnement) dont le siège est à Roquebrun.

Du côté tunisien, les partenaires de l'ADD pour ce volet de valorisation des plantes aromatiques et médicinales sont représentés par les associations les plus actives de BK, à savoir :

- l'association des jeunes de Zammour (AJZ) ;
- l'association de sauvegarde de la biodiversité (ASB)
- l'association de conservation du Patrimoine

Les objectifs de ce projet sont :

- la connaissance et la protection du patrimoine végétal méditerranéen,
- la mise en valeur culturelle de ce patrimoine particulier, à travers l'organisation de temps forts, de rencontres, d'événements, etc.
- une mise en scène touristique avec création d'itinéraires botaniques,
- une mise en scène gustative dans la gastronomie locale et la cuisine de « simples »,
- et l'exploitation économique du potentiel botanique de plantes aromatiques et médicinales (intensification de la cueillette, mise en production de certaines espèces) à des fins de mise en marché.

Le projet « couleurs de fleurs » se décline en 3 phases :

- ❑ Pour la 1^e phase, il est prévu de mettre en place un cadre commun pour la prospection de la valorisation des PAM dans un but naturaliste, culturel, touristique et économique. Trois axes sont à développer dans ce cadre :
 - un axe botanique : inventaire, compilation des données, réalisation de sentiers botaniques, publications, colloques séminaires, échange croisé de botanistes,
 - un axe gastronomie : inventaire, cueillette, conditionnement, recherche-développement sur les recettes de « simples », manifestations culinaires, éditions ;
 - et un axe agriculture/cueillette : inventaire, conditionnement après cueillette, expérimentations de mise en culture, études amont et aval, ...
- ❑ Pendant la 2^e phase du projet, il est prévu de mettre en œuvre les différentes actions retenues ci-après dans chacun des deux territoires :
 1. **réalisation des études d'inventaire** : faire l'inventaire botanique des PAM.
 2. **exploitation et valorisation des inventaires** :
 - **botanique** : herbiers virtuels, rencontres botaniques spécialisées, création de sentiers botaniques, tables d'orientation, manifestation grand public, dépliants, formation d'acteurs,
 - **gastronomie** : rencontres culinaires, recherches de recettes traditionnelles, innovation gastronomique, éditions, formation - développement des agriculteurs et/ou cuisiniers.
 - **Agriculture** : étude amont d'intensification de la cueillette et de mise en production, études techniques de conditionnement et de mise en marché et étude aval de débouchés.
- ❑ Pendant la 3^e phase du projet, il est prévu que les deux partenaires, l'AMBHHC et le CADE côté français et l'ADD, côté tunisien, créent un rendez-vous annuel des PAM méditerranéennes. Les associations françaises ont de l'expérience dans l'organisation de tels événements puisque l'AMBHHC organise annuellement les journées botaniques de l'AMBHHC (14 éditions réalisées) et le CADE organise le printemps du Mimosa.

Le détail des différentes opérations de ce projet est présenté ci-dessous au niveau du tableau n° 16.

Par ailleurs, et compte tenu de l'expérience tunisienne en matière de valorisation des PAM, ce plan d'action très ambitieux pourrait être réalisé en collaboration avec d'autres acteurs, dans un cadre de coopération avec le projet « Jessour et Ksour ». Il s'agit des organismes spécialisés comme la Faculté de Pharmacie de Monastir, l'association Tunisienne des Plantes Médicinales, l'IRA de Médenine, et l'Office du Tourisme tunisien.

Le programme de ce projet pourrait être complété par des actions qui auraient pour but la capitalisation du savoir faire millénaire des populations locales. Il s'agit en premier lieu d'identifier, de sensibiliser et de former les éventuels cueilleurs professionnels puisque la cueillette des PAM sauvages nécessite une autorisation préalable des autorités et un paiement d'un droit de 6 DT. Cette formation pourrait avoir pour sujets la reconnaissance, et la cueillette des plantes sauvages alimentaires, les techniques de cueillette et de séchage, la connaissance des périodes et méthodes de cueillette, le respect des biotopes et des règles sanitaires lors de la récolte, la maîtrise du conditionnement des plantes et la réglementation tunisienne en vigueur.

Les agriculteurs et la population locale pourraient être également ciblés pour une formation sur les usages des différents produits issus de la transformation en médecine végétale, animale et humaine. Comme il faudrait prospecter et encadrer des éventuels porteurs de projets pour l'installation de petites distilleries traditionnelles dans la région pour la distillation des produits biologiques.

2. La valorisation des produits caprins

L'élevage représente une des principales sources de revenus dans la région, même si cette activité est liée aux parcours naturels et reste très dépendante des aléas climatiques. Pendant les années de sécheresse, seuls les programmes étatiques de sauvegarde sanitaire et alimentaire permettent d'éviter des chutes dramatiques au niveau des effectifs et des productions.

Le territoire de Béni Khédache compte environ 73.000 chèvres, appartenant à quelques 3700 éleveurs, avec une prédominance des petits propriétaires (moins de 20 chèvres) et une production annuelle de l'ordre de 1950 tonnes de lait et 730 tonnes de viandes (ODS, 2005). Cette activité est saisonnière et s'étale de janvier à mai.

L'élevage de chèvres est une activité familiale et selon le gouvernorat de Médenine, il y a une grande demande locale pour les produits issus du lait de chèvres, aussi bien à Médenine qu'à Béni Khédache. Des circuits de commercialisation existent d'ailleurs pour le fromage frais fabriqué à partir du lait de vache (Jben et Ricotte) mais il est très difficile de trouver le lait de chèvres ou le fromage frais fabriqué à partir de ce lait, à part chez les habitants et notamment les propriétaires des maisons d'hôtes.

Afin d'améliorer le revenu des éleveurs caprins en cette zone difficile, le projet IRZOD a souhaité, dès 2004, construire un programme de valorisation du lait de chèvres destiné jusqu'alors exclusivement à la consommation familiale. Cette opération de soutien aux éleveurs se propose de cibler deux « unités pilotes » : deux micro-zones d'élevage à choisir, qui seraient des expériences modérées en vue de créer un exemple de possibilités et une émulation vers un développement maîtrisé.

L'idée, dans un premier temps, est de valoriser le lait de chèvre par la collecte et la vente et/ou la création de produits transformés sur la base de la production existante.

Les acteurs identifiés de cette filière sont : le CRDA, la Direction générale du financement et des encouragements du Ministère de l'agriculture, l'Office de l'Elevage et des Pâturages (OEP), l'IRA, l'URAP (l'Union régionale des agriculteurs et pêcheurs) et l'APIA (l'Agence de promotion de l'investissement agricole).

Tableau n° 16. Détail du projet « Couleurs de fleurs en Méditerranée »

Type d'opérations	Action	Contenu	Détail	Coût global	Financement Partie Française	Financement Partie Tunisienne
VOLET AGRICULTURE						
INVENTAIRES ETHNOBOTANIQUES	Réalisation des inventaires sur les 2 territoires (1 stagiaire par territoire)	Frais de voyage Frais de séjour Frais divers de laboratoire	Deux déplacements stagiaires Frais de séjour	600 5000 3000	600 3000 3000	2000
	Collecte et conditionnement des échantillons	Encadrement technique Acquisition d'une étuve Déplacements techniques	Mise à disposition de personnel Deux séjours de techniciens (7 j)	6000 1500 1500	6000 1500 1500	
			TOTAL 1	17600	15600	2000
	Analyses moléculaires et recherche de principes actifs	Travaux de laboratoire Encadrement scientifique	prestations prestations intellectuelles	4500 3000	4500 3000	
			TOTAL 2	7500	7500	0
PROTOCOLES DE MISE EN CULTURE	Formation des agriculteurs sur les 2 territoires	Session de cinq journées en T	déplacement formateur frais de séjour formateur honoraires formateur formation locale (CRDA)	300 500 3000 3000	300 500 3000	3000
		Session de cinq journées en 34 Coordination	honoraires formateur Mise à disposition de personnel	3000 3000	3000 3000	
			TOTAL 3	12800	9800	3000
	Travaux de préparation du sol Mise en culture et suivi	Travaux agricoles Encadrement technique	Mise à disposition de personnel Déplacements encadrement technique	20000 10000 2000	10000 6000 2000	10000 4000
			TOTAL 4	32000	18000	14000
SEMINAIRE PLANTES MEDICINALES	Séminaire professionnel (septembre 2008, Roquebrun)	Organisation séminaire	Frais organisation Communication Réceptions Accueil spécialistes tunisiens	15000 3000 4000 6000	15000 3000 4000 4000	2000
			TOTAL 5	28000	26000	2000
I- TOTAL GENERAL DU VOLET AGRICULTURE (1+2+3+4+5)				97900	76900	21000

Type d'opérations	Action	Contenu	Détail	Coût global	Financement Partie Française	Financement Partie Tunisienne
VOLET GASTRONOMIE						
USAGES DES PLANTES AROMATIQUES	Etude documentaire sur les deux territoires (mise à disposition de 2 stagiaires)	Frais de déplacement	voyage 2 personnes Restaurant (3 p x 2 repas x 10 j x 10 €)	600 800	600 800	
		Frais de séjour				
ATELIERS GASTRONOMIQUES PROFESSIONNELS	Atelier en Tunisie	Déplacement 7 restaurateurs	voyage 7 personnes hôtel (7 p x 7 nuits x 50 €)	2100 2500	2100 2500	
		Expertises	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
		Mise en œuvre	Produits de bouche	2000		2000
		Réception fin atelier	Frais de réception	3000		3000
	Atelier en Hérault	Déplacement 7 restaurateurs	voyage 7 personnes hôtel (7 p x 7 nuits x 50 €)	3000 3000		3000
		Mise en œuvre	Produits de bouche	2000	2000	
		Réception fin atelier	Frais de réception	3000	3000	
		TOTAL 1	25000	17000	8000	
CREATION D'UN GUIDE DE RECETTES	Conception du guide	Reportage photographique	prestations frais de déplacement et de séjour	3000 800	3000 800	
		Expertises	Valorisation du bénévolat	3000		
		Traduction arabe	prestations	1000		1000
		Maquettage	prestations	2000	2000	
		Edition	Impression 1000 ex	3000	3000	
			TOTAL 2	12800	8800	1000
	CUISINES DANS LA RUE 2008	Rencontre gastronomique Bédarieux	Organisation manifestation	Frais divers de salons	7000	7000
Coordination			Valorisation du bénévolat	3000	3000	
Accueil restaurateurs tunisiens			Frais de séjour	4000	4000	
Communication			Divers	3000	3000	
			TOTAL 3	17000	17000	
II- TOTAL GENERAL DU VOLET GASTRONOMIE (1+2+3)				56200	42800	9000
VOLET BOTANIQUE						
ELABORATION DES ITINERAIRES BOTANIQUES	Repérage des sites botaniques en Tunisie (10 j x3 p, mars 2007)	Frais de déplacement	voyage 3 personnes	900	900	
		Frais de réception	Restaurant (3 p x 2 repas x 10 j x 10 €)	600	600	
		frais d'hébergement	Hôtel (3 p x 10 nuits x 50 €)	1500	1500	

Type d'opérations	Action	Contenu	Détail	Coût	Financement	Financement
				global	Partie Française	Partie Tunisienne
		coût d'expertise	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
	Balisage des sites locaux en Tunisie	travaux sur place	forfait	1000		1000
	Cartographie des sentiers	travaux de cartographie	travaux en partenariat IRA	3000		3000
	Conception et édition de topoguides	conception (1 expert GAL FR)	voyage 1 personne	300	300	
	de randonnée		Restaurant (1 p x 2 repas x 7 j x 10 €)	140	140	
			hôtel (1 p x 7 nuits x 50 €)	350	350	
		édition	impression guides 5.000 ex	3000		3000
	Actualisation des fiches botaniques en Hérault	coût d'expertise	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
		Edition des fiches	frais d'impression	3000	3000	
		balisage itinéraires gastrobotaniques	travaux de terrain	3000	3000	
	Formation des guides	Formation en Tunisie	voyage 3 personnes	900	900	
			Restaurant (3 p x 2 repas x 7j x 10 €)	420	420	
			Hôtel (3 p x 7 nuits x 50 €)	1050	1050	
		Formation en France	voyage 3 personnes	900	900	
			Restaurant (3 p x 2 repas x 7j x 10 €)	420	420	
			Hôtel (3 p x 7 nuits x 50 €)	1050	1050	
		Honoraires formation	10 j x 300 €	3000	3000	
			TOTAL 1	30530	23530	7000
CREATION D'UN HERBIER VIRTUEL	Collecte et numérisation de l'information	Travaux informatiques	prestations	3000	3000	
		Travaux informatiques/Site Internet	prestations	15000	15000	
	Création de l'herbier virtuel	Expertises	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
		Acquisition de matériel	Matériel informatique	3000	3000	
		Maintenance et formation webmaster	prestations	5000	5000	
		Conception et coordination	voyage 2 personnes	600	600	
			Restaurant (2 p x 2 repas x 5j x 10 €)	200	200	
			Hôtel (2 p x 5 nuits x 50 €)	500	500	
			TOTAL 2	30300	30300	0
RENCONTRES BOTANIQUES	Rencontres 2007 Bédarioux	Organisation manifestation	Frais divers de salons	6000	6000	
		Coordination	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
		Communication	Divers	3000	3000	

Type d'opérations	Action	Contenu	Détail	Coût global	Financement Partie Française	Financement Partie Tunisienne
		Accueil experts tunisiens	Frais de séjour	6000	4320	1680
	Rencontres 2008 Médenine	Déplacement huit experts AMBBHC	voyage 8 personnes	2400	2400	
			Restaurant (8 p x 2 repas x 7j x 10 €)	1120	1120	
			Hôtel (8 p x 5 nuits x 50 €)	2000	2000	
			Exposition	valorisation travail capitalisé	15000	15000
		Organisation manifestation	Frais divers de salons	5000		5000
	Rencontres 2008 Bédarieux	Organisation manifestation	Frais divers de salons	8000	8000	
		Coordination	Valorisation du bénévolat	3000	3000	
		Accueil experts tunisiens	Frais de séjour	6000	4000	2000
		Communication	Divers	3000	3000	
			TOTAL 3	63520	54840	8680
III- TOTAL GENERAL VOLET BOTANIQUE (1+2+3)			124 350	108 670	15680	
IV- TOTAL GENERAL				278 450	228 370	45680

Dans cette optique, et en collaboration avec le département de l'Hérault et l'IAMM, un éleveur et fabricant de fromage de la région de l'Hérault a effectué une mission dans le territoire de Béni Khédache. En raison de contingences d'ordre pratique, cette visite n'a été possible qu'au mois de mars 2006. Cette mission d'exploration, d'identification et d'échange d'idées avait pour objectifs de définir un projet pilote de valorisation du lait de chèvres par la fabrication du fromage et d'en élaborer le contenu et les modalités de mise en œuvre. Le projet « Jessour et Ksour » insiste sur le caractère expérimental d'une telle opération, dans la mesure où il s'agit, dans cette phase pilote, d'expérimenter les différentes options techniques, économiques et sociales à mettre en place dans la zone.

Cet éleveur « expert » devait, avec l'aide du coordonnateur du projet et des différents acteurs de la filière, aider à :

- la délimitation de la zone d'action,
- faire le diagnostic sanitaire du cheptel sur cette zone,
- mobiliser et former les différents éleveurs concernés et intéressés par le projet,
- faire un montage du projet en identifiant les différents acteurs et leurs rôles (recherche, vulgarisation, animation du projet, contrôle sanitaire, affinage et commercialisation),
- identifier les différents investissements à mobiliser par le projet chez les éleveurs et à Médenine.

La mission de cet expert a permis d'identifier de nombreuses contraintes, que le projet devrait contourner pour le développement de cette activité de valorisation du lait de chèvres par la fabrication de fromage. Ces contraintes sont de différentes natures :

- naturelles : puisqu'il s'agit de zones arides, l'alimentation du cheptel est par conséquent insuffisante,
- techniques puisque l'élevage est de type extensif, traditionnel, pratiqué dans un but d'autoconsommation du produit laitier et de production et de vente de la viande des chevreaux engraisés. Ainsi, la quantité de lait transformable est peu importante,
- géographiques car la région est éloignée et isolée,
- économiques, les agriculteurs étant pauvres avec peu de moyens propres.

Mais elle a permis aussi d'identifier de nombreux atouts qui seraient la garantie de la réussite d'un tel projet, puisque :

- le nombre d'animaux destinés à la production de viande est important et laisse, pendant et après l'engraissement, une quantité non négligeable de lait qui n'est pas utilisée. Dans le cadre du projet, certains efforts pourraient être entrepris afin de l'augmenter substantiellement ;
- certains éleveurs sont motivés, seuls ou en petit groupe (association) à mettre en place le projet, ce qui donne une idée des possibilités d'évolution vers un projet construit ;
- la zone est caractérisée par un savoir faire traditionnel de transformation du lait qui ne demande qu'à être soutenu ;
- cette activité permettrait à une région difficile de diversifier ses revenus par la valorisation de ses propres ressources,
- ce produit nouveau serait un produit identitaire lié à la région de BK.

L'étude des atouts et des contraintes de la zone a permis de proposer une stratégie pour la valorisation du lait de chèvre, qui semble être la mieux adaptée aux conditions du territoire de BK. Cette stratégie est basée sur :

- la définition des produits à commercialiser et des conditions de leur fabrication, à réaliser par l'IRA, l'OEP et le CLAR,
- l'aménagement d'un petit local de transformation (promoteur privé avec le CLAR),
- la collecte régulière du lait sur les zones ciblées vers l'unité de première transformation (éleveurs, CLAR),

- la création d'un local d'affinage et de vente en zone urbaine à Médenine (CRM, OEP, association des éleveurs),
- le ramassage du produit stabilisé deux fois par semaine par un promoteur privé.

Pour mettre en place un tel schéma, un certain nombre de conditions sont à remplir et certaines activités préalables doivent impérativement être menées. Ainsi, il faudrait que le projet soutienne :

- l'émergence d'une association d'éleveurs de caprins dans la zone (CLAR),
- la mise en place d'un programme de vulgarisation pour l'amélioration des techniques d'élevage, dans les domaines des bâtiments et équipements d'élevage, de l'alimentation, de la conduite de la reproduction, de l'élevage des jeunes, de la traite et de l'hygiène du lait, etc. (CRDA, OEP),
- la création d'une fromagerie (Promoteur privé avec encadrement CLAR : autofinancement + crédit),
- l'organisation de la collecte de lait,
- la première transformation du produit avant le ramassage,
- la mise à disposition de moyens pour la collecte du produit frais vers le centre d'affinage deux fois par semaine,
- la mise en place et la réfection d'un local selon les critères d'hygiène en vigueur,
- le choix d'une zone propice à la commercialisation pour la mise en place d'un tel local (CLAR),
- la création d'un emploi et la formation de deux techniciens qui se chargeraient de gérer cette unité (CLAR),
- le financement de petit matériel de fromagerie (Instruments de financement de l'Etat),
- une petite étude de prospection pour la vente du produit fini (CLAR, ODS).

Des propositions de pistes ont été élaborées lors de cette mission et il s'avère que la réussite d'un tel projet, suppose :

- ❑ une collaboration étroite entre les différents acteurs de la chaîne et la mise à disposition par les instituts de recherche-développement des résultats des travaux de recherche dans ce domaine (amélioration génétique, de reproduction et de technologie laitière dans le domaine caprin, amélioration des productions fourragères, de l'utilisation des sous-produits).
- ❑ la nécessité de créer un pont indispensable entre les porteurs du projet et les éleveurs (jusqu'à ce que ceux-ci en deviennent réellement les promoteurs), avec un soutien à ces derniers.
- ❑ enfin, mobiliser les divers services concernés afin de favoriser sa mise en œuvre sur les zones ciblées (service vétérinaire, office élevage et pâturages...).

En résumé, et partant de la nature expérimentale de l'expérience, cet expert propose de mettre en place les actions suivantes :

- soutien aux éleveurs en vue de leur engagement pour une production laitière destinée à la fabrication.
- création de deux petites unités de collecte et de première transformation quotidienne du lait en produits frais (fromagerie associée : une à Zammour et une à Ksar Hallouf).
- création d'une ou de 2 unités centrales d'affinage du produit frais (en zone urbaine : une à Médenine et une autre à BK et) qui serait aussi des points de vente.

Cette proposition de projet a été discutée et analysée par les différents acteurs du territoire. Les actions proposées par cet expert pourraient être menées selon deux schémas distincts : 1) selon un mode d'organisation collectif où tous les éleveurs qui peuvent mettre en place cette activité s'organisent en coopérative ou en association et partagent aussi bien les coûts que les bénéfices ; ou 2) selon un modèle individuel, où un ou deux gros éleveurs expérimentent cette activité avant de l'élargir aux autres petits éleveurs de la zone.

Tandis que la première option a les faveurs de l'expert français, les acteurs tunisiens du territoire optent plutôt pour la deuxième devant la difficulté d'une part de mobiliser, dans le contexte tunisien, de nombreuses personnes, notamment des agriculteurs et des éleveurs, autour d'un même projet, sachant qu'un mode d'organisation en coopérative est loin d'avoir l'adhésion de la population locale. D'autre part, pour éviter aux petits éleveurs de subir les coûts d'un projet qui est encore au stade expérimental, le CLAR a fait le choix de commencer plutôt « petit », avec un ou deux éleveurs, avec des troupeaux suffisamment importants et de lancer cette opération, avec un fort encadrement. La réussite de l'opération devrait avoir un effet boule de neige et inciterait les autres éleveurs à participer au projet. Ces éleveurs pourraient alors partager aussi bien les bénéfices que les coûts d'une opération testée sur le terrain et dont les bénéfices sont assurés.

3. Gestion du projet

Il s'agit de mettre en place, lors de cette phase, un modèle de gestion légèrement différent de ce qui avait été prévu lors de la phase 2001-2006. Ainsi, on gardera toujours le même type de gouvernance, à savoir :

- **un comité de pilotage**, chargé de la programmation et de la budgétisation, composé des responsables administratifs régionaux et des représentants des partenaires du projet. Il sera toujours présidé par le Gouverneur de Médenine ou son remplaçant. Il faudrait inviter le Conseil Général de l'Hérault, qui remplace l'ambassade de France en tant que financeur du projet, à siéger à ce comité.
- **un comité local d'animation et de réalisation du projet (CLAR)** qui constitue l'organe opérationnel du projet. Il sera toujours composé de tous les acteurs techniques locaux du projet et présidé par le Délégué de Béni Khédache. Cependant, cette structure pertinente car elle implique tous les partenaires locaux est assez lourde à gérer. Il serait judicieux pour la suite de maintenir le CLAR dans sa forme actuelle mais de créer en son sein un « comité technique du CLAR » qui sera composé de 5 membres :
 - Le représentant du CRDA,
 - Le représentant du Commissariat à l'Artisanat,
 - Le représentant du Commissariat au Tourisme,
 - Le représentant du Ministère de l'équipement,
 - Le coordonnateur du projet, qui représentera dans le comité technique l'ensemble des associations de Béni Khedache.

La coordonnateur aura donc la charge de coordonner le travail de ce comité mais aussi de réunir périodiquement les représentants des associations de Béni Khedache pour recueillir leur avis sur l'ensemble des activités du projet et les représenter au sein du Comité technique.

Pour faciliter son fonctionnement, il serait plus pertinent, dans un souci d'efficacité et d'indépendance, d'installer le CLAR dans un bureau loué, indépendant de la délégation de BK. Ce local pourrait être localisé au niveau de la cité de l'artisanat programmée dans le cadre de l'axe artisanat et qui sera financée par le Conseil régional de Médenine.

D'un autre côté, il est recommandé de recruter rapidement les trois agents de développement, animateurs des sites, qui permettront la mise en œuvre des produits touristiques en tant que guides, tout en assurant une démultiplication du responsable du CLAR. Il est proposé de faire recruter ces agents par l'ADD, qui pourra bénéficier de l'aide de l'Etat dans le cadre du fonds 21/21. Ces animateurs devraient suivre des sessions de formation sur le développement local intégré et multisectoriel, assurées par la Direction Régionale de l'Emploi.

Cependant, si l'animation du projet sera toujours assurée par l'ONG locale, l'ADD, la gestion financière, et suite à l'expérience cumulée et aux enseignements de la 1^e phase, devrait être assurée par la même

association. Le comité technique a souhaité, lors de sa réunion du mois de novembre 2006, laisser une place plus importante aux acteurs locaux, notamment les associations, dans la gestion du projet. Il a donc été décidé que la gestion financière du projet ne devrait plus être assurée par l'administration, mais plutôt par cette association que le comité de pilotage a désignée pour assurer l'animation du projet.

Cette nouvelle organisation permettra d'éviter un zonage et d'activer et de raccourcir les délais d'approbation et de réalisation des travaux, comme elle sera plus conforme avec les principes de la coopération décentralisée, mise en œuvre par l'UE. En effet, selon la Note d'orientation sur la coopération décentralisée de la Commission Européenne, datée du 23 décembre 1999, la démarche européenne de coopération décentralisée repose sur cinq idées maîtresses :

- la participation active, la " responsabilisation " de l'ensemble des acteurs de la société civile.
- la recherche d'une concertation et d'une complémentarité entre ces différents acteurs.
- la gestion décentralisée, c'est-à-dire la délégation de responsabilités de gestion, y compris financières, à l'échelon le plus proche possible des acteurs concernés
- l'adoption d'une "approche-processus", qui permette d'inscrire les démarches de coopération décentralisée dans la durée. L'enjeu est de faire évoluer l'approche-projet classique vers une démarche itérative.
- la priorité donnée au renforcement des capacités et au développement institutionnel.

Il est donc clair que la délégation de la gestion financière à l'échelon le plus proche des acteurs concernés, à savoir l'ONG locale, est au cœur de la démarche de la coopération décentralisée. Une fois ce principe acquis, l'association prévoit de mettre en place, en son sein, une cellule de gestion du projet, présidée par le coordinateur, et formée d'une secrétaire et d'un cadre compétent en matière de gestion, à qui des formations courtes seront dispensées dans les domaines du tourisme, de l'artisanat et de l'agriculture. Ce cadre pourrait être recruté par l'association avec l'aide de l'Etat, à travers le fonds d'aide à l'emploi (21/21).

En matière de financement, il serait judicieux de rechercher d'autres sources de financements, notamment pour les sous projets IRZOD susmentionnés, auprès de la coopération bilatérale avec d'autres pays européens, et auprès de bailleurs de fond internationaux comme le FIDA, le PNUD, la GTZ, etc. Cette recherche, à faire par le coordonnateur du projet, pourrait commencer dès la fin de l'évaluation de la 1^e phase et la finalisation du document de la formulation de la 2^e phase du projet.

Un tableau récapitulatif des différentes actions proposées pendant la deuxième phase, en les confrontant avec celles de la première phase pour mettre en exergue ce qui est nouvellement proposé, est présenté au niveau de la figure n° 62.

Figure n° 62 : Structure du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » lors des deux phases (2002-2006) et (2007-2010)

	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
	Axe I : Tourisme patrimonial (reconduction des actions non réalisées pendant la 1^e phase)	
Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales	
Objectifs spécifiques	OS1 : Création d'une activité touristique structurée dans le territoire de Béni Khédache	
Résultats	R1 : L'offre touristique est structurée sur le territoire de BK R2 : Les différents ksour de la zone sont réhabilités et attirent une clientèle touristique régulière R3 : La palmeraie de Ksar Hallouf est réhabilitée et réaménagée et fait partie du circuit touristique de la route des Ksour.	R1 : L'offre touristique est structurée sur le territoire de BK R2 : Les différents ksour de la zone sont réhabilités R3 : La palmeraie de Ksar Hallouf est réhabilitée et réaménagée et fait partie du circuit touristique de la route des Ksour
Activités	R.1.1 : Créer des circuits touristiques sur le territoire R.1.2 : Créer des activités touristiques originales (circuits de randonnée, circuits géologiques, etc.) R.1.3 : Créer une offre d'hébergement innovante sur le territoire R.1.4. Créer une offre de restauration par consolidation et amélioration de l'offre existante R.1.4 : Mettre en place des structures d'accueil touristique R2.1 : Restaurer et aménager les ksour	R.1.1 : Lancer les circuits touristiques testés pendant la première phase (1j, 3j et 7j) R.1.2 : Finaliser et promouvoir les activités touristiques nouvelles (circuits de randonnée et circuits botaniques) R.1.3 : Augmenter et diversifier l'offre d'hébergement (en plus des 3 maisons d'hôtes construites, construction de 3 à 4 maisons d'hôtes/an de 2007 à 2010, en construisant aussi bien des maisons de type troglodytes et Dar que des maisons d'hôtes modernes) R.1.4. Améliorer l'offre de restauration existante sur le territoire (rénovation du restaurant le Bédouin et mise aux normes de qualité du restaurant « Chez Othmane » R.1.5 : Mettre en place des structures d'accueil touristique R2.1 : Restaurer et aménager les ghorfas de Ksar Jouamaa (en plus des 4 ghorfas restaurées) et Ksar Hallouf

	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
	R2.2 : Promouvoir la route des Ksour R.3 : Réhabilitation de la palmeraie de Ksar Hallouf : - faire une étude de recherche-développement par l'IRA pour la remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf - faire une étude de faisabilité, sur les aspects agricoles, par le CRDA, pour la remise en valeur de la palmeraie de Ksar Hallouf - faire des travaux de CES, par le CRDA, sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour sa remise en valeur - faire des travaux de conservation de l'eau, par le CRDA, sur Oued Hallouf pour revitaliser l'activité agricole dans la palmeraie	R2.2 : Promouvoir la route des Ksour à travers la diffusion des affiches et des dépliants réalisés pendant la première phase. R.3 : Mise en place d'une opération intégrée de valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf : - continuer le travail d'aménagement hydro-agricole sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour la mobilisation des eaux souterraines et des eaux de surface - Encourager le retour d'une production agricole caractéristique du système oasien - valorisation des produits agricoles locaux de la palmeraie (dattes, figues, olives, produits maraîchers) - valoriser et mettre en œuvre les résultats de l'étude marketing réalisée par l'ODS pour la valorisation des figues de la palmeraie - promouvoir l'artisanat de tissage spécifique de la zone, - construire une offre d'hébergement et de restauration dans la palmeraie
Axe II : Artisanat de tissage bédouin (reconduction des actions non réalisées pendant la 1^e phase)		
Objectifs spécifiques	OS2 : Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique au territoire de Béni Khédache	
Résultats	R1 : Les acteurs locaux, et plus spécifiquement les jeunes filles de Béni Khédache, sont formées au tissage bédouin R2 : Un circuit de commercialisation des produits de tissage fabriqués est mis en place R3 : Toute la filière de production des produits de tissage bédouin de BK est organisée	R1 : Le programme de mise à niveau et de qualification des jeunes filles est poursuivi et l'activité de tissage valorisée R2 : La filière de production des produits de tissage bédouin de BK est organisée
Activités	R.1.1 : Former les jeunes filles du territoire de BK au métier de tissage bédouin	R1.1 : Continuer la formation des artisanes au tissage et à la gestion de petits projets R1.2 : aider les jeunes filles formées à s'installer dans des ateliers de tissage

	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
	R.1.2 : Mener une étude du secteur pour l'évaluation des savoirs faire locaux et la préparation d'un cahier des charges sur la gamme des produits identitaires de BK (ONA et IRA) R.2.1 : Créer des lieux d'exposition et de vente de produits artisanaux de tissage dans les ksour et certains lieux visités par les touristes R.2.2 : Mener une opération de communication pour la promotion du produit artisanal bédouin R.2.3. Faire une étude de marché par l'ODS R.3.1 : Faire une étude de l'organisation du secteur de l'artisanat local R.3.2 : Mener une opération de formation et de soutien aux jeunes filles artisanes pour leur organisation en associations des artisanes de BK	R.1.3 : finaliser le cahier des charges sur la gamme des produits de tissage identitaires R.1.4 : créer des lieux de fabrication, d'exposition et de vente dans les ghorfas restaurées de ksar Jouamaa et dans certaines ghorfas de ksar Hallouf R1.5 : créer la cité de l'artisanat avec ses lieux d'exposition et de vente de produits de tissage artisanaux (action nouvelle) R.1.6 : mener une opération de communication pour la promotion du produit artisanal bédouin à travers la réalisation de dépliants et de brochures à distribuer R.2.1 : Faire une étude de l'organisation du secteur de l'artisanat local R.2.2 : encadrer les jeunes filles artisanes pour leur organisation en associations
Axe III : Valorisation des produits agricoles locaux (reconduction des actions non réalisées pendant la 1^e phase et proposition d'actions nouvelles)		
Objectifs spécifiques	OS3 : Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, fromage, PAM)	
Résultats	R1 : La filière figues est maîtrisée de l'amont à l'aval R2 : Les jardins de Ksar Hallouf sont réhabilités R3 : Les plantes aromatiques et médicinales du territoire de BK sont valorisées	R1 : La filière figues est maîtrisée de l'amont à l'aval R2 : la production de lait de chèvres est valorisée R3 : Les plantes aromatiques et médicinales du territoire de BK sont valorisées
Activités	R1.1 : Mettre en place un programme de soutien des agriculteurs à BK (une cinquantaine), en les subventionnant, pour planter des figuiers et mettre en place une irrigation	R1.1 : continuer la formation et la sensibilisation des agriculteurs de la zone et augmenter le nombre d'agriculteurs subventionnés pour la plantation de figuiers (3 agriculteurs subventionnés)

	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
	d'appoint pour la recherche de gains de productivité R.1.2 : En aval de la filière, tester le potentiel opérationnel de conditionnement et de commercialisation des figues R.2.1 : Sensibiliser les agriculteurs de la palmeraie de Ksar Hallouf à la valorisation de leur palmeraie, et mener des travaux d'irrigation par le CRDA R.2.2 : Réaliser une étude pour mettre en place un circuit de commercialisation de « paniers de produits locaux » issus des petites surfaces agricoles de la palmeraie (travail de prospection et d'identification des différents éleveurs ayant une capacité de production du lait de chèvres et de sa transformation en fromage a été réalisé pendant la première phase) R.3.1 : Les actions relatives au résultat n°3 n'ont pas été programmées faute de financements. Il a été décidé de programmer cette opération lors de la 2^e phase du projet, en partenariat avec Leader 34, dans le cadre du projet « Couleurs de Méditerranée »	pendant la première phase) R.1.2 : faire bénéficier les agriculteurs des résultats de la recherche de l'IRA en matière d'irrigation d'appoint R.1.3 : encadrer le promoteur candidat pour la mise en place de la petite unité de séchage et de conditionnement des figues (travaux d'irrigation réalisés, à continuer dans le cadre des activités de l'axe tourisme) <i>R.2.1 : choisir un ou deux gros éleveurs, les former et les sensibiliser pour un engagement pour une production destinée à la fabrication de fromage</i> <i>R.2.2 : mettre en place une petite unité de première transformation quotidienne de lait en produits frais</i> <i>R.2.3 : créer une petite unité d'affinage par un promoteur formé et encadré par le projet</i> <i>R.3.1 : réalisation d'études et d'inventaires des PAM du territoire</i> <i>R.3.2 : capitaliser les connaissances en matière de gastronomie traditionnelle et organiser des rendez-vous gastronomiques</i> <i>R.3.3 : intensifier la cueillette et la mise en production, le conditionnement et la mise en marché des PAM de BK</i>

	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
Axe IV : Gestion de l'eau et des ressources naturelles (reconduction des actions non réalisées pendant la 1^e phase et proposition d'actions nouvelles)		
Objectifs spécifiques	OS4 : Gestion optimale des ressources en eau dans le cadre des activités des trois axes et mise en place d'un plan de gestion de l'eau et des ressources naturelles à la palmeraie de Ksar Hallouf	OS4 : <i>Réhabilitation et valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf</i>
Résultats	R : Un programme de gestion de l'eau et des ressources naturelles dans la palmeraie de Ksar Hallouf est établi	R1 : <i>la palmeraie est réhabilitée</i> R2 : <i>la palmeraie est une destination du tourisme patrimonial</i> R3 : <i>le savoir-faire en matière de tissage bédouin est valorisé dans la palmeraie</i>
Activités	R1 : Mener une étude de recherche-développement par les chercheurs de l'IRA sur les potentialités à développer dans la palmeraie R2 : Réaliser une étude de faisabilité de toutes les actions à développer dans la palmeraie par le CRDA R.3 : Mener des travaux de conservation de l'eau et du sol le long de l'oued Hallouf et sur la palmeraie pour diminuer les risques de crues et d'inondations R.4 : Faire des travaux de conservation de l'eau dans la palmeraie de Ksar Hallouf pour mettre à la disposition des agriculteurs de l'eau pour l'irrigation de leurs parcelles	R.1.1 : Réaliser des aménagements hydro-agricoles sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour la mobilisation des eaux souterraines et des eaux de surface (mêmes activités que R3 dans l'axe tourisme) R.1.2 : Encourager le retour d'une production agricole caractéristique du système oasien (variétés productrices de dattes, etc.) et de l'arboriculture caractéristique de la zone (oliviers, figuiers) (selon étude de faisabilité réalisée par le CRDA) (travaux réalisés par l'IRA pendant la première phase, à continuer) <i>R.2.1 : Construire et aménager des maisons d'hôtes dans la palmeraie,</i> <i>R.2.2. Aménager des lieux de restauration au niveau de la palmeraie</i> <i>R.2.3. Baliser des sentiers de randonnées et des sentiers botaniques dans les environs de la palmeraie,</i>

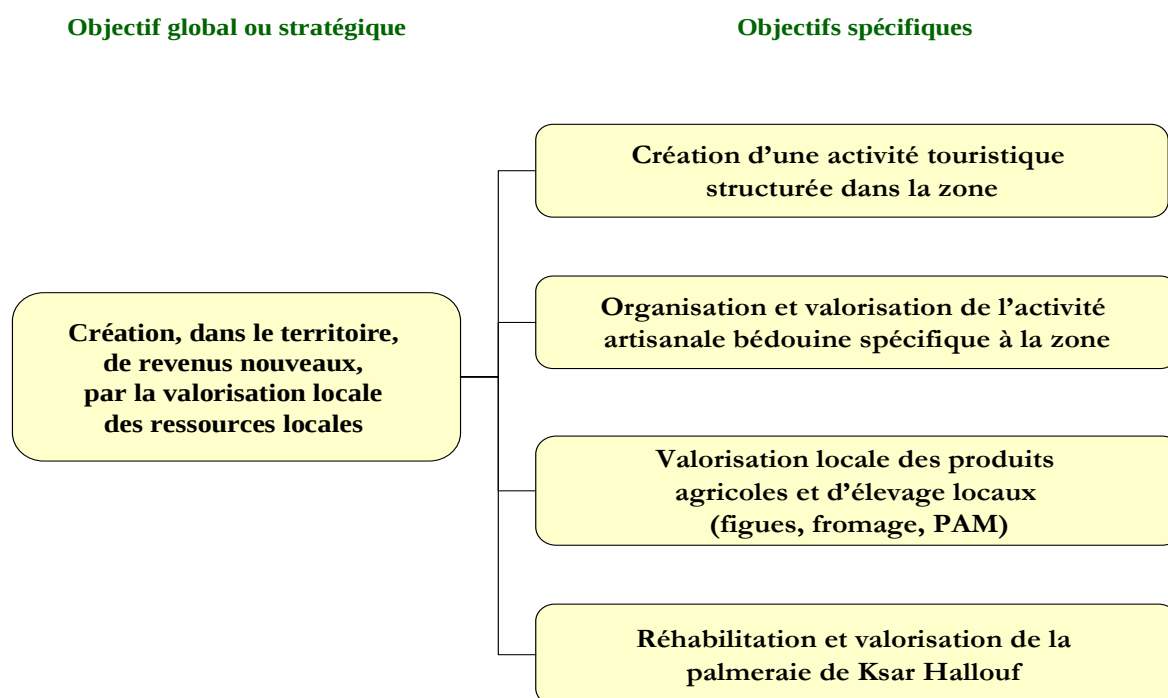
	Phase I (2002-2006)	Phase II (2007-2010)
		<i>R.3.1 : Formation des jeunes filles issues de Ksar Hallouf à l'artisanat de tissage bédouin et à la gestion de micro-projets</i> <i>R.3.2. Encadrer et aider l'installation des jeunes filles formées au niveau de certaines ghorfas de ksar Hallouf ou dans d'autres lieux (locaux loués).</i>
Gouvernance du projet		
	▪ un comité de pilotage, chargé de la programmation et de la budgétisation ▪ un comité local d'animation et de réalisation du projet (CLAR) installé dans un bureau à la Délégation de BK ▪ un comité technique du projet (IRA-IAMM, ADD-Leader34) ▪ un gestionnaire financier : l'IRA	▪ un comité de pilotage, chargé de la programmation et de la budgétisation ▪ un comité local d'animation et de réalisation du projet (CLAR) installé dans un bureau indépendant, dans la cité de l'artisanat ▪ <i>le coordonnateur du projet est appuyé dans ses fonctions par trois agents de développement</i> ▪ <i>un comité technique du CLAR composé des directions techniques les plus impliquées dans le projet</i> ▪ un comité technique du projet (IRA-IAMM, ADD-Leader34) ▪ <i>un gestionnaire financier : l'ADD</i>

** Les propositions nouvelles sont présentées en italiques vert dans le texte.*

III. Cadre logique pour la phase 2007-2010

La description des différentes actions du projet peut être mieux appréhendée avec une représentation du type cadre logique qui structure l'ensemble du projet.

1. Objectifs global et objectifs spécifiques de cette phase



Comme on peut le remarquer, l'objectif stratégique du projet ne changera pas au cours de cette phase.

Seul l'objectif spécifique numéro 4, relatif à l'axe eau et ressources changera. Pendant la deuxième phase du projet, il faudrait mettre en œuvre une opération intégrée de valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf qui représente un patrimoine important du territoire et dont la réhabilitation permettra à ce site exceptionnel d'être le moteur du développement de la zone et d'attirer un nombre important de touristes.

2. Axe Tourisme patrimonial

A. Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS1 : Création d'une activité touristique structurée dans le territoire de Béni Khédache
Résultats	R1 : L'offre touristique est structurée sur le territoire de BK R2 : Les différents ksour de la zone sont réhabilités R3 : La palmeraie de Ksar Hallouf est réhabilitée et réaménagée et fait partie du circuit touristique de la route des Ksour
Activités	R.1.1 : Lancer les circuits touristiques testés pendant la première phase (1j, 3j et 7j) R.1.2 : Finaliser et promouvoir les activités touristiques nouvelles (circuits de randonnée et circuits botanique) R.1.3 : Augmenter et diversifier l'offre d'hébergement R.1.4. Améliorer l'offre de restauration existante sur le territoire R.1.4 : Mettre en place des structures d'accueil touristique R2.1 : Restaurer et aménager les ghorfas de Ksar Jouamaa et Ksar Hallouf R2.2 : Promouvoir la route des Ksour à travers la diffusion des affiches et des dépliants réalisés pendant la première phase. R.3.1 : Réaliser des aménagements hydro-agricoles sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour la mobilisation des eaux souterraines et des eaux de surface R.3.2 : Encourager le retour d'une production agricole caractéristique du système oasien R.3.3 : valoriser et mettre en œuvre les résultats de l'étude marketing réalisée par l'ODS R.3.4 : Encourager et encadrer les actions de promotion de l'artisanat spécifique au territoire

B. Les indicateurs de suivi

Les indicateurs sont des outils destinés à mesurer l'avancement des projets et à évaluer la qualité des résultats et des bénéfices que peuvent en dégager les parties prenantes. Ils permettent de montrer si un résultat anticipé, un objectif spécifique, ou un but a été réalisé.

Les indicateurs proposés pour le suivi de cet axe sont qualitatifs et quantitatifs et se déclinent comme suit:

- nombre de circuits 1 j, 3 j et 7 jours organisés pendant la période 2007-2010,
- circuits de randonnée et circuits botaniques balisés et faisant partie des activités proposées sur le territoire,
- nombre de structures d'hébergement construites chaque année, de 2007 à 2010,
- cour extérieure et alentours du restaurant Le Bédouin aménagés et réaménagement de l'entrée principale, du bloc sanitaire et de la cour intérieure de la station touristique « Chez Othmane »,
- nombre de structures d'accueil aménagées sur le territoire,
- nombre de ghorfas de Ksar Jouamaa et Ksar Hallouf réhabilités,
- nombre de structures touristiques destinataires des affiches et des dépliants de promotion de la route des ksour,
- nombre et qualité des aménagements hydro-agricoles réalisés dans la palmeraie de Ksar Hallouf,

- nombre d'agriculteurs mobilisés pour la mise en place d'une agriculture oasienne typique dans la palmeraie,
- nombre de palmiers, d'oliviers et de figuiers plantés dans la palmeraie
- nombre de bénéficiaires originaires de la palmeraie de Ksar Hallouf des actions mises en place par l'ONA.

3. Axe Artisanat

A. Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS2 : Organisation et valorisation de l'activité artisanale bédouine spécifique au territoire de Béni Khédache
Résultats	R1 : Le programme de mise à niveau et de qualification des jeunes filles est poursuivi et l'activité de tissage valorisée R2 : La filière de production des produits de tissage bédouin de BK est organisée
Activités	R1.1 : continuer la formation en tissage et en gestion de petits projets pour un autre groupe de jeunes filles de BK R1.2 : aider les jeunes filles formées à s'installer dans des ateliers de tissage R1.3 : créer la cité de l'artisanat avec ses lieux d'exposition et de vente de produits de tissage artisanaux R1.4 : créer des lieux de fabrication, d'exposition et de vente dans les ksour Jouamaa et Hallouf R.1.5 : mener une opération de communication pour la promotion du produit artisanal bédouin à travers la réalisation de dépliants et de brochures à distribuer R.1.6 : finaliser le cahier des charges sur la gamme des produits identitaires de BK R.2.1 : Faire une étude de l'organisation du secteur de l'artisanat local R.2.2 : encadrer les jeunes filles artisanes pour leur organisation en associations

B. Indicateurs de suivi

Les indicateurs proposés pour le suivi de l'axe Artisanat sont les suivants :

- nombre de jeunes filles formées par an en tissage et en gestion de petits projets,
- nombre de jeunes filles bénéficiaires de l'aide à l'installation de l'ONA,
- construction et fonctionnement de la cité de l'artisanat dans BK
- nombre d'ateliers de fabrication et de boutiques de vente mis en place dans les ksour Jouamaa et Hallouf
- affiches et dépliants de promotion de l'artisanat de tissage bédouin réalisés,
- Cahier des charges de l'artisanat bédouin établi et respecté par les artisanes,
- Nombre d'associations des artisanes de BK créées

4. Axe produits locaux

A. Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS3 : Valorisation locale des produits agricoles et d'élevage locaux (figues, fromage, PAM)
Résultats	R1 : La filière figues est maîtrisée de l'amont à l'aval R2 : La production de lait de chèvres est valorisée R3 : Les plantes aromatiques et médicinales du territoire de BK sont valorisées
Activités	R1.1 : continuer la formation et la sensibilisation des agriculteurs de la zone et augmenter le nombre d'agriculteurs subventionnés pour la plantation de figuiers R1.2 : faire bénéficier les agriculteurs des résultats de la recherche de l'IRA en matière d'irrigation d'appoint R.1.3 : encadrer le promoteur pour la mise en place de la petite unité de séchage et de conditionnement des figues R.2.1 : choisir un ou deux gros éleveurs, les former et les sensibiliser pour un engagement pour une production destinée à la fabrication de fromage R.2.2 : mettre en place une petite unité de première transformation quotidienne de lait en produits frais R.2.3 : créer une petite unité d'affinage par un promoteur formé et encadré par le projet R.3.1 : réalisation d'études et d'inventaires des PAM du territoire R.3.2 : capitaliser les connaissances en matière de gastronomie traditionnelle et organiser des rendez-vous gastronomiques R.3.3 : intensifier la cueillette et la mise en production, le conditionnement et la mise en marché des PAM de BK

B. Les indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi de l'axe Produits locaux pourraient être les suivants :

- nombre d'agriculteurs bénéficiant de la subvention du CRDA pour la plantation de figuiers,
- nombre d'agriculteurs encadrés par l'IRA pour mettre en place des systèmes d'irrigation d'appoint,
- une petite unité de première transformation du lait de chèvres en produits frais est fonctionnelle sur le territoire de BK
- une petite unité d'affinage du fromage de chèvres pré-transformé est ouverte en milieu urbain,
- inventaire des plantes aromatiques et médicinales de BK réalisé,
- rencontres gastronomiques de BK organisées chaque année,
- cueillette, production, conditionnement et mise en marché des PAM de BK encadrés par l'équipe du projet « Jessour et Ksour »

5. Axe Eau et Ressources

A. Logique d'intervention

Objectif global	Créer des revenus nouveaux, issus d'activités autres qu'agricoles traditionnelles, par la valorisation locale des ressources locales
Objectifs spécifiques	OS4 : Réhabilitation et valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf
Résultats	R1 : la palmeraie est réhabilitée R2 : la palmeraie est une destination du tourisme patrimonial R3 : le savoir-faire en matière de tissage bédouin est valorisé dans la palmeraie
Activités	R.1.1 : Réaliser des aménagements hydro-agricoles sur la palmeraie de Ksar Hallouf pour la mobilisation des eaux souterraines et des eaux de surface R.1.2 : Encourager le retour d'une production agricole caractéristique du système oasien (variétés productrices de dattes, etc.) et de l'arboriculture caractéristique de la zone (oliviers, figuiers) R.2.1 : Construire et aménager des maisons d'hôtes dans la palmeraie, R.2.2. Aménager des lieux de restauration au niveau de la palmeraie R.2.3. Baliser des sentiers de randonnées et des sentiers botaniques dans les environs de la palmeraie, R.3.1 : Formation des jeunes filles issues de Ksar Hallouf à l'artisanat de tissage bédouin et à la gestion de micro-projets R.3.2. Encadrer et aider l'installation des jeunes filles formées au niveau de certaines ghorfas de ksar Hallouf ou dans d'autres lieux (locaux loués).

B. Indicateurs de suivi

Les indicateurs proposés pour le suivi de l'axe eau et ressources naturelles sont les suivants :

- pour les activités R.1.1 et R.1.2, voir R.3.1 et R.3.2 de l'axe tourisme patrimonial,
- nombre de maisons d'hôtes construites et aménagées dans la palmeraie,
- nombre de lieux de restauration construits ou réhabilités dans la palmeraie,
- sentiers de randonnées et botaniques balisés dans les alentours de la palmeraie,
- nombre de jeunes filles originaires de Ksar Hallouf formées au tissage bédouin et à la gestion de micro-projets,
- nombre de jeunes filles formées installées à leurs comptes grâce à l'aide de l'ONA.

IV. Budget prévisionnel pour la phase 2007-2010

Une ébauche d'un plan de financement pour cette phase a été élaborée. De nombreuses activités n'ont pas été chiffrées car nous n'avons pas d'éléments d'information les concernant, sachant que la recherche de financement aussi bien auprès des Directions régionales déconcentrées que d'autres bailleurs de fond est toujours en cours. Nous présentons ci-après les tableaux de financement de tout le projet, sachant que de nombreuses activités restent à détailler et à chiffrer. Les montants relatifs aux financements du projet ne prennent en compte que le financement qui a été déjà mobilisé au niveau du CG34 concernant l'année 2007. Les financements relatifs aux années suivantes (2008-2009 et 2010) seront rajoutés au fur et à mesure de la mobilisation d'autres fonds provenant du CG34 ou d'autres bailleurs de fond.

Tableau n° 17. Plan de financement prévisionnel pour la phase 2007-2010

Axes	Coût total		Financement 2007		Tunisie contre-partie		Tunisie (autres fonds)		CG34		Coopération Française		CIHEAM / IAMM	
	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€
Actions														
Tourisme														
- communication sur le projet	2 200	1 538	2 145	1 500								1 500		
- création des circuits (1j, 3j, 7j)														
* documents information sur les circuits	10 000	7 000	1 430	1 000								1 000		
* formation des guides accompagnement agences	5 000	3 500												
* formation des agents de développement (animateurs)	6 200	4 335	6 149	4 300								4 300		
* recrutement des agents de développement														
* diffusion des documents d'information auprès agences nationales														
- lancement du produit 7 jours														
* prospection en France auprès agences tourisme patrimonial	2 200	1 500	2 145	1 500								1 500		
* organisation d'un éducteur pour professionnels	3 500	2 448												
* diffusion des documents d'information auprès agences et entreprises en France	1 500	1 050												
- création de nouvelles activités touristiques														
* création sentiers de randonnées	15 000	10 500												
* création sentiers botaniques	15 000	10 500												
- hébergement et restauration														
* construction de 5 maisons d'hôtes par an de 2007 à 2010	250 000	174 825	7 150	5 000						5000				
* réaménagement de la salle du restaurant "le bédouin"														

Axes	Coût total		Financement 2007		Tunisie contre-partie		Tunisie (autres fonds)		CG34		Coopération Française		CIHEAM / IAMM	
	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€
Actions														
* réaménager la plate-forme couverte extérieure du même restaurant														
* réaménagement de la station touristique "chez Othmane"														
- accueil touristique														
* créer 2 points d'accueil et d'information et 2 boutiques/ateliers pour artisanat local dans les ksour (Jouamaa et Hallouf)	20 000	14 000												
* construction d'un bureau pour le CLAR. Il pourra être localisé au niveau de la Cité de l'Artisanat qui sera construite à BK et qui abritera, en plus du bureau du CLAR, des ateliers de production et de ventes des produits artisanaux et une salle d'exposition.	20 000	14 000												
* table orientation à Ain El Anba sur route BK	8 000	5 500												
* micro-signalisation pour points d'accueil, table d'orientation, parkings et sentiers de découvertes	10 000	7 000												
- aménagement des ksour (Jouamaa et Hallouf)														
* restauration des ghorfas dans les 2 ksour	100 000	70 000												
* diffusion des affiches et dépliants auprès des structures touristiques	1 000	700												
- actions tourisme patrimonial à Ksar Hallouf														

Axes	Coût total		Financement 2007		Tunisie contre-partie		Tunisie (autres fonds)		CG34		Coopération Française		CIHEAM / IAMM	
	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€
Actions														
Total I	469 600	44 755	19 019	13 300	0		0			5 000		8 300		
Artisanat - formation des artisanes (technique et gestion) - création de lieux d'exposition et de vente - communication autour du produit * communication et promotion * mise en place de stands dans les hôtels * construction d'un monument en dur à l'entrée BK - étude du secteur - commercialisation du produit - organisation du secteur - actions "artisanat" dans la palmeraie "Ksar hallouf"	10 000 9 000 10 000 9 000 22 000 4 000	6 993 6 294 6 993 6 294 15 385 2 797	Financement tunisien											
Total II	64 000	44 755			0									
Produits locaux - Projet Caprin * Soutien aux éleveurs en vue de leur engagement pour une production laitière destinée à la fabrication : * Formation d'un technicien responsable de la fabrication fromagère * Mission de l'éleveur fabricant de fromage héraultais * Création de deux petites unités de collecte et de 1 ^{ère} transformation quotidienne du lait en produits frais	2 288 4 290	1 600 3 000	2 288 4 290	2 000 3 000	1 500	1 000						4 000		

Axes	Coût total		Financement 2007		Tunisie contre-partie		Tunisie (autres fonds)		CG34		Coopération Française		CIHEAM / IAMM	
	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€
Actions														
* Création d'une petite unité centrale d'affinage du produit frais (en zone urbaine) qui serait aussi un point de vente														
Projet Valorisation des figes	250 000	174 825												
Valorisation des plantes aromatiques et médicinales (contre-partie Leader)														
* actions de formation et de sensibilisation de quelques groupes cibles	20 000	14 000	24 310	17 000	10 000	6 993			14 300	10 000				
* collecte d'information, organisation manifestations et éditions de livrets sur plantes aromatiques de la région	20 000	14 000												
* identification des filières, encouragement de la production biologique de PAM et prospection pour installation d'une distillerie artisanale	60 000	42 000												
Total III	356 578	249425	30 888	22 000	11 500		0			10000		4 000		
Eau			Financement tunisien											
* aménagement de la palmeraie de Ksar Hallouf	400 000	279 720												
Total IV	400 000	279720	0	0	0									
Fonctionnement du projet														
* financement fonctionnement CLAR	81 600	57 063	21 450	15 000	3000	2 098			4290	3000	14300	10000		
* comité de pilotage	7 150	5 000	7 150	5 000					2860	2000		3000		
* équipe animation	14 300	10 000	7 150	5 000							7150	5000		

Axes	Coût total		Financement 2007		Tunisie contre-partie		Tunisie (autres fonds)		CG34		Coopération Française		CIHEAM / IAMM	
	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€	DT	€
Actions														
Total V	103 050	72 063	35 750	25 000	3 000					5000		18 000		
Total général	1 393 228	974360	85 657	60 300	14 500					20000		30 300		

Chapitre II. Programmation pour l'année 2007

I. Description des opérations

Pour l'année 2007, les opérations prioritaires de la période 2007-2010 ont été programmées et certaines actions ont déjà connu un début d'exécution. Ainsi, dans l'axe « Tourisme patrimonial », les opérations suivantes sont prévues :

♣ « création des circuits 1 jour, 3 jours et 7 jours »

- formation des agents de développement animateurs des sites et des circuits de randonnées,
- recrutement après formation de ces agents pour l'animation des points d'information par l'ADD sur un financement du projet et du fonds 21/21,
- organisation, toujours avec l'OTT, d'une journée de sensibilisation et d'information pour les tour-operators et les agences de voyage.

Pour le lancement du produit « 7 jours », il est prévu de :

- organiser 2 circuits 7 jours,
- organiser un circuit 3 jours avec le club des vadrouilleurs.

♣ « création de nouvelles activités dans la zone » :

- créer les sentiers de randonnées : le balisage des sentiers a déjà été initié au mois de mars 2007. Il reste à finaliser les parcours et préparer les documents de promotion de ce produit.
- créer des sentiers botaniques pour la découverte des plantes endémiques de la région. Là aussi le balisage des sentiers a commencé au mois de mars 2007 et sera finalisé au cours de cette année.

♣ « hébergement et restauration »

- activer l'obtention d'une autorisation d'exploitation des maisons d'hôtes par les autorités compétentes.
- construction de quatre maisons d'hôtes de type troglodytes ou Dar : la sélection des candidats pour la construction des maisons d'hôtes de types troglodytes et « Dar » a déjà commencé. Les constructions pourront commencer dès l'octroi de la première tranche de la subvention.
- formation des propriétaires des trois maisons d'hôtes : une séance de formation est prévue « in situ » chez quelques propriétaires de gîtes ruraux dans le Département de l'Hérault. Elle pourra avoir lieu dès que les propriétaires des maisons d'hôtes auront l'autorisation d'exploitation de leurs maisons d'hôtes.

♣ « communication ». Dans le cadre de cette opération, les actions suivantes sont proposées :

- création d'un logotype et d'un dossier sur le projet IRZOD (une fiche sur IRZOD, une autre sur le projet « couleurs de fleurs de méditerranée », une fiche sur le projet de séchage des figues et une quatrième sur le projet de valorisation du lait de chèvres)
- création d'une chemise publicitaire, avec 4 fiches : une fiche sur les circuits, une fiche sur les infrastructures d'accueil, une fiche sur le patrimoine à visiter de la zone et une fiche sur les sentiers de randonnée et les sentiers botaniques.

♣ « accueil touristique ». Pour la mise en œuvre de cette opération, il est prévu :

- d'aménager et d'équiper trois boutiques ateliers d'artisanat à Ksar Béni Khédache, Ksar Jouamaa et Ksar Hallouf,
- d'aménager et d'équiper deux points d'information aux Ksar Jouamaa et Ksar Hallouf,
- d'installer des panneaux de signalisation et un grand panneau "Route des ksour".

♣ « aménagement des ksour »

- restauration et aménagement des ghorfas de Ksar Jouamaa
- restauration de Ksar Hallouf.

Dans l'axe « Artisanat », la priorité sera donnée à la poursuite de la formation des artisanes, l'octroi d'une aide à l'installation à quelques candidates et la mise en place de vitrines pour faire connaître le produit artisanal local. Par ailleurs, il est prévu de construire la cité de l'Artisanat dans la ville de Béni Khédache. Cette bâtisse, dont le coût sera pris en charge par le gouvernorat de Médenine, abritera des ateliers de production et de vente de produits artisanaux, une salle d'exposition, et le bureau du CLAR.

Dans l'axe « Valorisation des produits de terroir », les deux opérations pilotes concerneront la création d'une unité de transformation de lait de chèvres et la création d'une unité de séchage des figes.

Pour la valorisation du lait de chèvres, il s'agit de mettre en place les préalables avant de lancer cette opération. Il s'agit donc d'un travail préliminaire d'identification des éleveurs qui remplissent les conditions pour adhérer à cette opération, leur formation et encadrement par les acteurs locaux concernés (CRDA, IRA, ...) et l'expert français qui a participé à l'étude diagnostic de ce projet.

Pour l'opération « création d'une unité de séchage et de conditionnement des figes », un promoteur local a pu bénéficier d'un prêt de la part de la Banque Tunisienne de solidarité et il est en cours de lancement de ce projet.

Quant à la gestion et le fonctionnement du projet, le comité de pilotage du projet a été organisé au mois de mars 2007 et un comité technique a été programmé au mois de décembre 2007.

Le budget total du projet pour l'année 2007 est de 168 060 DT dont la partie française assure 76 560 DT, soit 45%, sachant que de nombreuses opérations n'ont pas encore été budgétisées à ce jour, en attendant la prise en charge, en cours, par les directions techniques régionales des axes qui les concernent. D'un autre côté, la valorisation de l'expertise gratuite assurée par un enseignant-chercheur de l'IAMM et de trois cadres du CG34 n'a pas encore été évaluée à ce jour.

II. Cadre logique pour la phase 2007

Pour l'objectif opérationnel n°3, il y a trois opérations prévues. Néanmoins, aucune des trois n'est détaillée ici. Pour l'opération de *création d'une unité de séchage et de conditionnement des figes*, toute l'étude de faisabilité a été effectuée mais les activités ne peuvent commencer tant que le promoteur n'a pu mobiliser le financement. Pour l'opération *valorisation du lait de chèvres*, le projet est au stade de la sensibilisation et de l'information des éleveurs.

Quant à la *valorisation des plantes aromatiques et médicinales du territoire*, elle a été entièrement détaillée et programmée dans le cadre du projet de coopération avec Leader 34 « Couleurs de fleurs en Méditerranée », dont il faudra assurer le financement de contrepartie, pour les actions relevant du territoire tunisien.

Pour l'objectif opérationnel n°4, à savoir « *la valorisation de la palmeraie de Ksar Hallouf* », aucune programmation détaillée n'a été préparée. Cependant, le CRDA de Médenine dont relèvent toutes les actions touchant l'agriculture de la palmeraie serait prêt à piloter une opération intégrée de valorisation de ce site. Ce travail sera préparé en parallèle avec la recherche par le coordonnateur du projet de financements auprès de la coopération bilatérale.

Figure n° 63. Cadre logique de l'intervention du projet durant l'année 2007 (1/3)

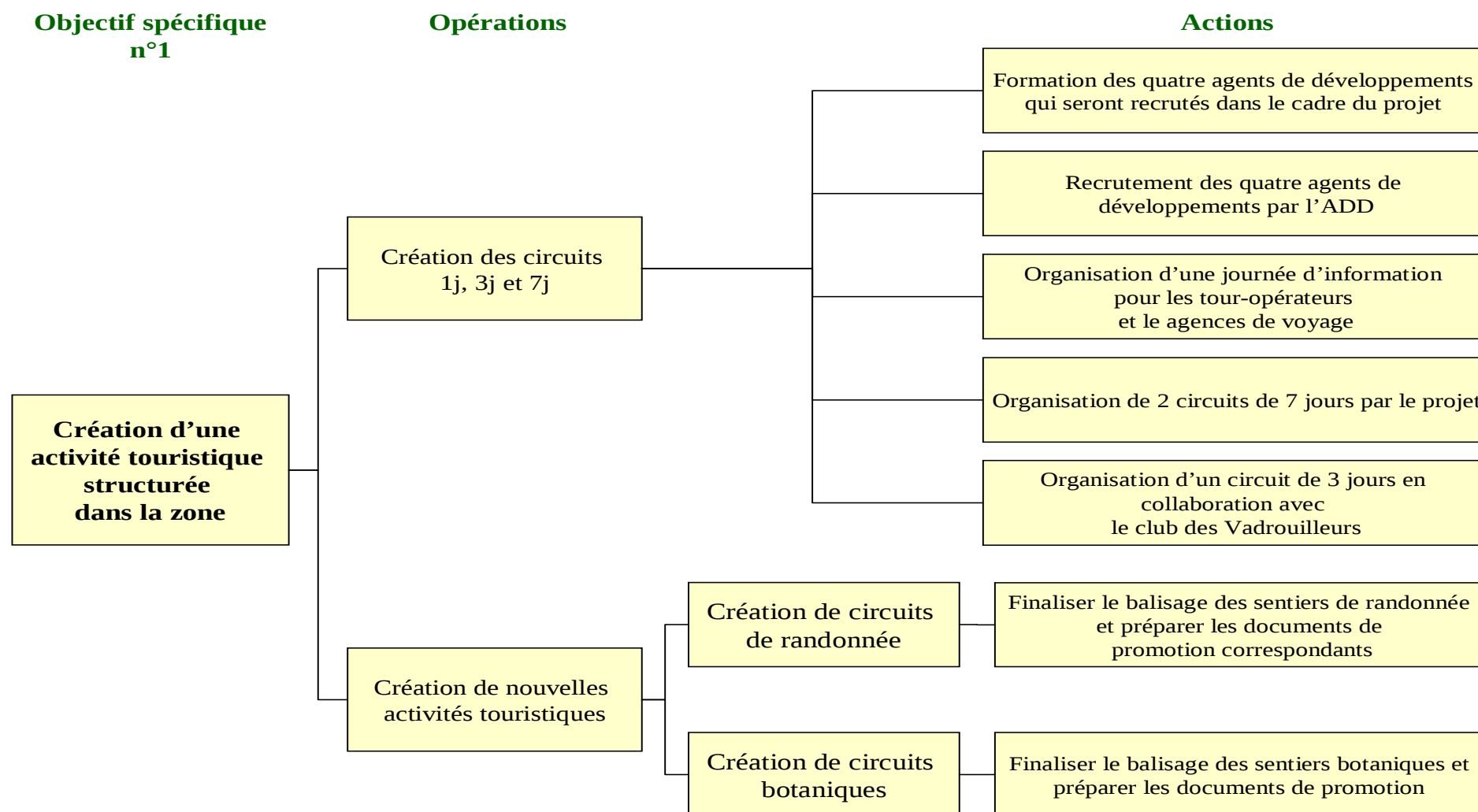


Figure n° 63. Cadre logique de l'intervention du projet durant l'année 2007 (2/3)

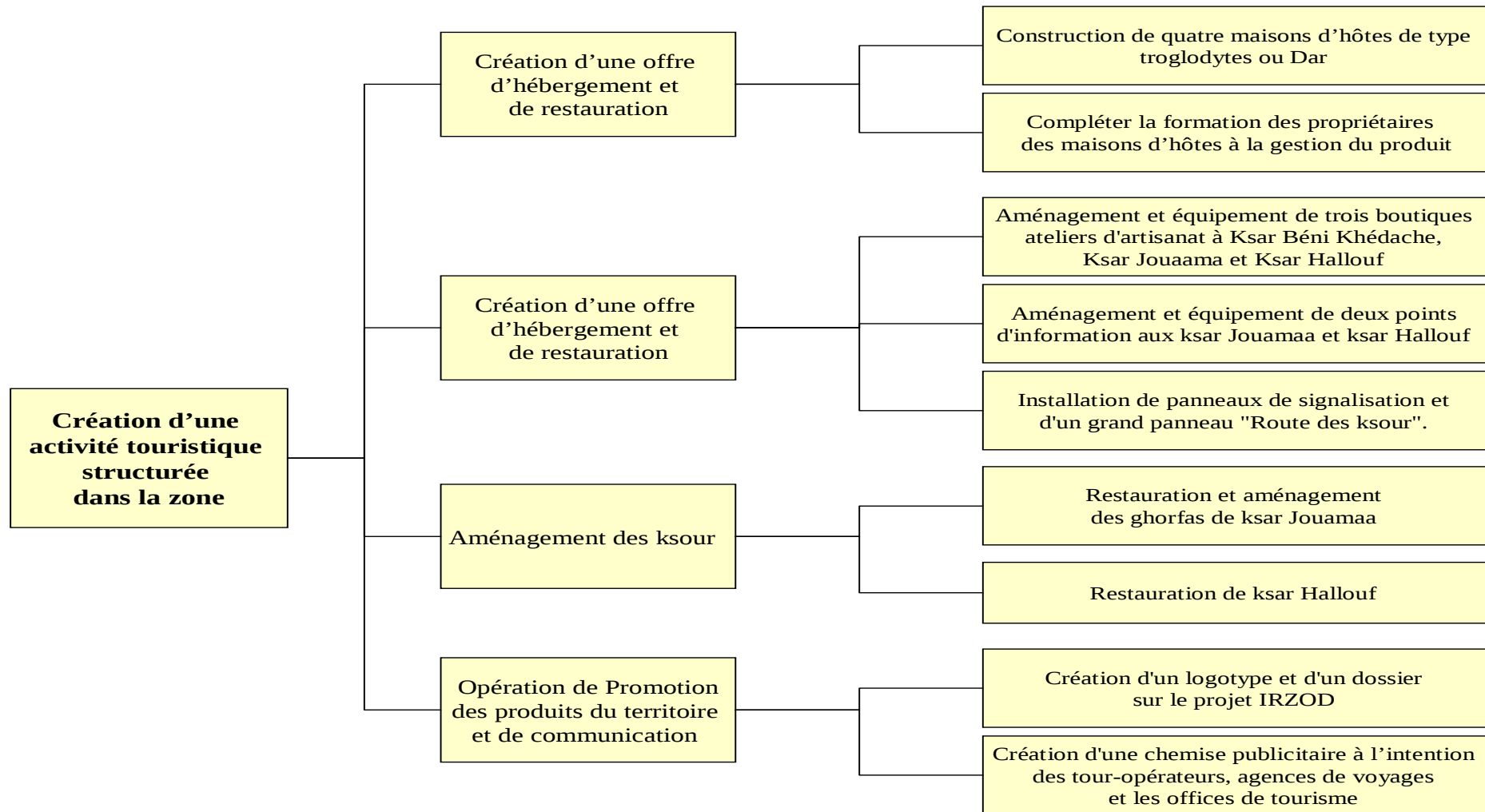
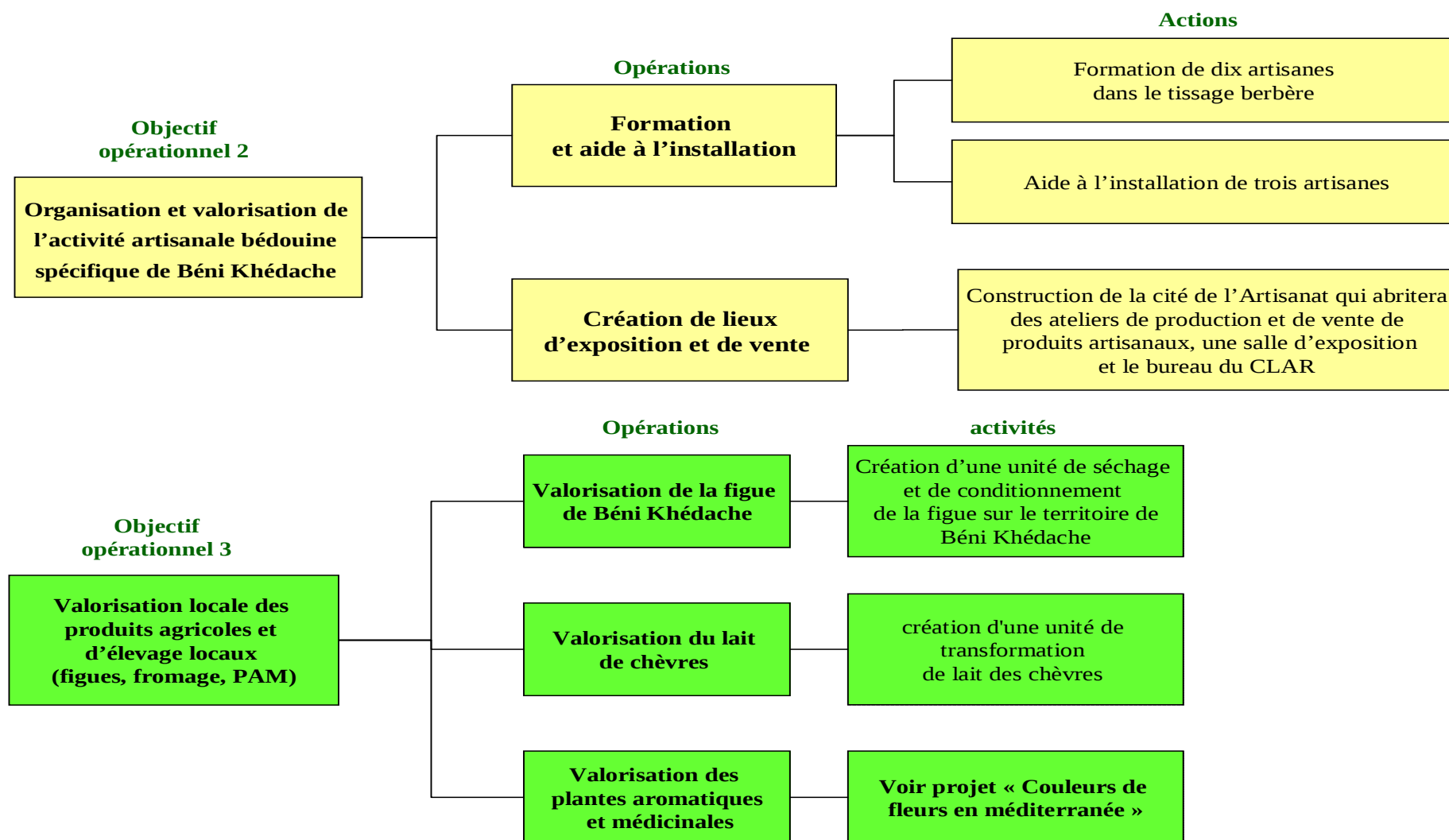


Figure n° 63. Cadre logique de l'intervention du projet durant l'année 2007 (3/3)



III. Budget prévisionnel pour l'année 2007

Tableau n° 18. Plan de financement prévisionnel pour l'année 2007

Opérations	Budget prévisionnel			Observations
	Total en DT	Contribution Française en DT	Contribution Tunisienne en DT	
<i>Tourisme</i>				
- construction de 4 maisons d'hôtes de type troglodytes ou Dar	36 000	13 600	2 400	+ 20000 autofinancement des promoteurs
- formation des propriétaires des maisons d'hôtes	11 800	6 800	5000	
- aménagement et équipement de 3 boutiques ateliers d'artisanat à Ksar Béni Khédache, Ksar Jouaama et Ksar hallouf	5 100	3 100	2 000	
- création des sentiers de randonnées	3 060	3 060		
- outils de promotion (plaquette projet, fiches thématiques, etc.)	5 100	5 100		
- aménagement et équipement de 2 points d'information aux ksar Jouamaa et ksar Hallouf	4 000	2 000	2 000	
- installation des panneaux de signalisation et d'un grand panneau "Route des ksour"	8 000		8 000	
- Poursuite de la restauration et maintenance des ksour	4 000		4 000	
Sous-total 1	77 060	33 660	23 400	20 000
<i>Artisanat</i>				
- formation des artisanes dans le tissage berbère (10 bénéficiaires)	3 600		3 600	Direction régionale de l'ONA. Fond 21/21
- aide à l'installation des artisanes (3)	12 500		12 500	
- vitrines promo artisanat (6)	3 000		3 000	
Sous-total 2	19 100		19 100	

Opérations	Budget prévisionnel			Observations
	Total en DT	Contribution Française en DT	Contribution Tunisienne en DT	
<i>Valorisation des produits de terroir</i> - création d'une unité de transformation de lait des chèvres (frais de mission + formation)	5 100	5 100		en collaboration avec l'IRA et le CRDA
- création d'une unité de séchage des figes	-	-	-	Etude de faisabilité réalisée. Coût 70000 DT
Sous-total 3	5 100	5 100	-	
<i>Budget de fonctionnement et divers</i>	65 800	37 800	28 000	Participation 21/21 (8000) IRA (20000 Recherche-Développement)
Sous-total 4	65 800	37 800	28 000	
Total général	167 060	76 560	90 500	
Projet " Couleurs de fleurs en Méditerranée " : Hérault-Médenine Mise en valeur culturelle, touristique, gastronomique, et exploitation économique du potentiel botanique des plantes aromatiques et médicinales. 3 volets : botanique, gastronomie, agriculture	229770 en €	153550 en €		A la recherche de cofinancements tunisiens

IV. Conclusion

La présente proposition de deuxième phase pour le projet découle de l'étude réalisée sur le terrain, des entretiens effectués avec une grande partie des acteurs locaux et des longues séances de travail avec le coordonnateur tunisien et le coordonnateur pour la partie française du projet. En outre, elle a été plusieurs fois amendée suite aux réunions avec le comité technique du projet (novembre 2006) et le comité de pilotage (mars 2007).

Par ailleurs, les documents d'évaluation de la première phase du projet et de proposition d'une deuxième phase ont déjà servi au projet puisqu'ils ont été présentés au Conseil Général de l'Hérault en octobre 2006 pour une demande de financement pour l'année 2007, qui a été accordée.

Nous tenons néanmoins à apporter quelques remarques. Pour certaines opérations prévues dans le cadre du projet, des études plus approfondies sont nécessaires avant d'entamer l'action. En effet, pour l'opération de valorisation du lait de chèvres, et devant les échecs répétés qu'ont essuyé de nombreuses tentatives de mise en place d'opérations de ce genre dans le passé, il faut agir avec beaucoup de prudence, étudier pleinement l'opportunité d'une telle action et impliquer tous les acteurs concernés par cette opération (IRA, CRDA, OEP, etc.).

D'un autre côté, pour le lancement de l'activité touristique du territoire, il est nécessaire d'augmenter la cadence de construction et d'aménagement des maisons d'hôtes, car le rythme actuel ne permettra de recevoir des groupes qu'au bout de trois années au moins. Pour ce faire, d'autres sources de financement sont à rechercher par ailleurs, notamment auprès des bailleurs de fonds de la coopération bilatérale.

Et enfin pour une plus grande mobilisation des représentants régionaux et locaux des départements techniques, il est nécessaire d'impliquer les ministères au niveau central pour une meilleure mobilisation des fonds par les directions régionales.

Partie IV

Conclusion générale

Le projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » aspirait à la création de compléments de revenus pour la population locale, à travers la mise en place d'activités nouvelles non conventionnelles. Au bout d'une durée de vie de cinq ans, force est de constater qu'il n'y a pas encore vraiment de revenus nouveaux créés sur le territoire. Néanmoins, le projet a réussi à entamer la transformation des modes de production et de commercialisation, notamment dans le cas de l'artisanat et des produits agricoles locaux. Il a réussi aussi à créer de nouvelles activités dans le domaine du tourisme patrimonial, comme cela avait été programmé.

Devant ce modeste bilan, un observateur externe au territoire pourrait être déçu et remettre en cause la philosophie d'un tel projet. Nous tenons à rappeler cependant, avec Théveniaut-Muller (1999) qu'un territoire est une œuvre sociale produite dans la durée et que le développement local est un processus d'apprentissage collectif qui a besoin de temps. C'est une manière d'aborder l'action locale et non une opération ponctuelle de développement. Il s'inscrit donc dans la durée et a besoin de temps pour s'enraciner dans un territoire, une lenteur d'action que la population locale a souvent du mal à accepter.

Par ailleurs, même si les activités du projet sont nouvellement créées sur le territoire, elles sont déjà en cours d'autonomisation. En effet, les promoteurs locaux se prennent en charge et ne demandent que le feu vert des autorités pour lancer l'exploitation de leurs produits, dans le cas particulier des maisons d'hôtes par exemple. Bien qu'ayant besoin de l'encadrement de l'équipe du projet pour la gestion d'un produit tout à fait nouveau pour la zone, ils se montrent, aussi bien les femmes que les hommes, entrepreneurs et autonomes. Le cas est différent pour l'artisanat puisque la population ciblée est sans ressources et qu'avant de s'autonomiser, l'activité a d'abord besoin d'être appuyée.

La question de la durabilité économique et écologique se pose avec acuité dans le cas de tous les projets de développement. Comme nous l'avons vu dans la partie évaluation, le projet « Jessour et Ksour de BK » ne peut prétendre à la durabilité économique qu'une fois que les activités programmées auront été toutes lancées, fonctionneront pleinement et qu'elles arriveront à s'autonomiser, ce qui n'est pas encore le cas pour toutes, comme on vient de le voir.

En ce qui concerne la durabilité écologique, les activités du projet, aussi bien celles lancées que celles à venir, ne font craindre aucun impact préjudiciable sur l'environnement de la zone. Comme nous l'avons analysé dans une autre partie de ce document, aussi bien les ressources en eau qu'en terre ne sont menacées, d'abord en raison de la taille modeste du projet, et en second lieu parce que ce dernier privilégie des modes de gestion respectueux de l'environnement. Aussi, n'est-il pas prévu d'intensifier la production ni dans le cas des figuiers, ni dans celui de l'élevage caprin. Équiper les maisons d'hôtes nouvellement construites de chauffe-eau solaires, plus économes pour l'énergie est une nouvelle étape actuellement au stade de la réflexion. Quant à la ressource eau, le territoire est équipé d'un réseau de distribution d'eau potable et ne semble aucunement souffrir de pénurie. Néanmoins, dans l'exploitation du potentiel touristique de la zone, une attention particulière devrait être portée à la gestion de cette ressource.

D'un autre côté, ce projet a été l'occasion de mettre en réseau un grand nombre d'acteurs de ce territoire. Aussi bien les autorités locales que les représentants déconcentrés des départements ministériels et les associations locales se mobilisent pour mener à bien ce projet. De l'avis général des acteurs locaux, la gouvernance représente une grande réussite de ce projet qui a réussi à mobiliser, autour d'une même table, des responsables techniques habitués à travailler chacun de son côté. De ce point de vue, une vraie dynamique a été créée à Béni Khédiviaux qu'il s'agit maintenant d'entretenir et de pérenniser. Néanmoins, cela ne sera pas possible sans continuer le travail de sensibilisation et de formation de tous les acteurs locaux aux activités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre du projet IRZOD d'une part, et aux principes mêmes du développement local d'autre part.

On peut dire qu'à Béni Khédache, sur ce projet spécifiquement, un changement de problématique de développement est constaté. Nous ne sommes plus dans le cadre d'une approche descendante dans laquelle la stratégie de développement d'un territoire émane des bureaux des ministères, dans la capitale. Au contraire, ce sont les acteurs locaux qui se sont mobilisés pour la réflexion, la programmation et la mise en œuvre de la stratégie de développement de leur territoire. Il serait en revanche inexact de parler d'une mobilisation de la population locale, car ce sont généralement les acteurs les plus actifs et les plus entreprenants qui activent le processus au niveau d'un territoire. Dans cette dynamique, les associations jouent le rôle de catalyseur et permettent aux acteurs de locaux de s'approprier des modèles de développement. Nous nous associons à Bachelard (1993) pour dire que sans vie associative, point de développement !

Dans le cas précis de Béni Khédache, l'ADD a pris en charge la gestion de ce projet. Une implication plus importante des autres acteurs associatifs du territoire est souhaitable pour une meilleure appropriation du projet par les différents acteurs du territoire. De même, le travail important d'information et de sensibilisation de la population locale, conduit à toutes les étapes du projet, devrait être poursuivi en ciblant aussi bien la population bénéficiaire des actions que les acteurs administratifs et techniques.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, le développement local se fait, d'un point de vue économique, par une valorisation locale des ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local, mais également national et international. Dans le cadre de ce projet, il s'agit bien d'une valorisation locale des produits locaux, et si le développement de ce territoire n'est pas encore assuré, un processus de développement territorial a tout de même été amorcé et une dynamique de mobilisation de l'ensemble des acteurs créée. On peut en conclure, sans crainte de se tromper, que nous sommes bien dans une logique de développement territorial tel qu'il est actuellement conceptualisé. En effet, tous les ingrédients sont présents au niveau du territoire de Béni Khédache. Tout d'abord, un projet fédérateur conçu par les acteurs eux-mêmes, organisés dans le cadre d'un réseau actif. Ces acteurs ont fortement conscience d'appartenir à ce territoire et veulent changer sa dynamique. En second lieu, une gouvernance locale, même si elle est encore en cours de construction, prend en charge le projet et souhaite le mener à terme. Enfin, la dimension spatiale de la zone, qui résulte aussi bien du découpage administratif que d'un sentiment identitaire fort chez les habitants, fait bien de Béni Khédache un « territoire » en cours de développement.

Le projet « Jessour et Ksour » est bien un projet de développement intégré, donc de nature multisectoriel comme nous l'avons montré tout le long de ce travail. Il est territorial par essence comme nous venons de le mentionner et il est bien géré par les acteurs locaux, organisés dans des structures de gestion (comité de programmation, CLAR, comité technique, etc.). Ces dernières ont un besoin évident d'appui, d'information et de formation pour qu'elles puissent faire face au rôle que la population et l'Etat leur ont assigné. Nous pouvons affirmer que ce projet correspond bien à la philosophie du programme Leader Méditerranée dont la finalité consistait à promouvoir un développement territorial et multisectoriel, géré par les acteurs locaux (CIHEAM, 2004).

Cependant, dans le cas de l'Union Européenne, on a pu constater qu'entre la phase Leader I et la phase Leader II, les zones rurales bénéficiaires de ce programme en Europe sont passées de 217 à plus de 1000. Cette montée en puissance a été rendue possible grâce à une politique d'appui qui fixe les règles du jeu mais surtout qui apporte des financements qui ont considérablement accéléré le processus d'auto-organisation de ces zones rurales (Campagne, 2000).

Dans certains pays du Sud, l'importance du mouvement associatif de développement local interpelle de plus en plus les pouvoirs publics. Cependant, les flux de financement nationaux sont très restreints dans ce domaine.

Par ailleurs, les coopérations Nord-Sud de zone à zone qui se sont instaurées n'ont pas encore débouché sur des financements conséquents des opérations entreprises dans les zones du Sud, et même si la coopération de zone à zone représente un pas important dans l'accompagnement aux initiatives locales,

force est de constater que les financements mis en œuvre dans ces zones rurales sont insuffisants pour qu'elles deviennent autonomes. Cela veut dire d'abord que les zones « organisées » dans le Sud ne peuvent pas bénéficier de financements analogues à ceux dont ont pu bénéficier les zones défavorisées européennes grâce au programme LEADER. De plus, les financements provenant de leurs pays ou de la coopération internationale ne sont pas suffisants. Une coopération Nord-Sud plus vigoureuse est donc nécessaire pour aider les zones rurales défavorisées du Sud à déclencher et soutenir leur processus de développement.

D'un autre côté, l'expérience récente de *Leader Méditerranée* a prouvé d'abord qu'une telle coopération ne pouvait réussir sans une véritable implication, politique mais aussi financière, de l'Union Européenne. Elle a montré aussi que la dynamique de cette coopération ne pouvait pas exister sans que le tissu associatif au Sud en soit le principal initiateur. Or, l'émergence de plus en plus intense du mouvement associatif local dans les zones rurales des pays du Sud laisse à penser que ce type d'initiative pourra être entrepris sachant que la coopération internationale, sous toute ses formes, pourrait accompagner ce processus.

En effet, on a enregistré, depuis quelques années, dans les pays du Sud en général et les pays du Maghreb en particulier, des progrès importants concernant l'implication des associations dans l'animation et la gestion du développement local en milieu rural. Dans ces pays, des initiatives importantes se sont développées dont le point commun est la prise en charge par une association, sur un territoire rural, d'un ensemble d'actions assez diversifiées et plus ou moins développées selon les moyens dont elle dispose.

C'est dans la suite de cette évolution que l'ADD, l'association animatrice du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache », forte de son expérience en milieu rural tunisien et des nombreux contacts qu'elle a établis avec différentes associations de développement local en milieu rural dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), a proposé au comité technique du projet, organisé les 28 et 29 novembre 2006 d'organiser fin 2007 ou début 2008, une réunion-séminaire des associations gérant des territoires ruraux de projet dans les trois pays du Maghreb.

L'objectif de l'organisation d'un tel séminaire est d'encourager les différentes associations à se mettre en réseau pour pouvoir communiquer, échanger, s'entraider et se doter ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs activités.

Ce séminaire devrait déboucher sur la constitution d'un réseau qui permettra d'initier et de développer une coopération sud-sud entre les associations de Développement rural local des trois pays, comme elle facilitera l'organisation et l'appui à des coopérations Nord-Sud, de zone rurale à zone rurale, analogues aux coopérations transnationales qu'ont déjà mis en place des Groupes d'Action locale (LEADER) en Europe et à un moindre degré des groupes du Nord avec des groupes du Sud.

Pour faciliter l'organisation d'une telle manifestation, il est prévu de réunir un comité de pilotage, composé des représentants des Ministères de l'Agriculture de chacun des trois pays du Maghreb et de trois associations de développement rural, une par pays, appuyés par l'Institut des Régions Arides de Médenine et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Cette réunion devrait s'organiser les 25 et 26 juin 2007, et devrait permettre l'élaboration et la mise en œuvre des opérations qui permettraient la création d'un tel réseau.

A l'heure actuelle, on ne peut pas prédire l'avenir de ce projet même si les différents acteurs qui soutiennent cette initiative semblent être déterminés à le faire aboutir. C'est donc une expérience à suivre.

Références bibliographiques

1. **Abaab A., Guillaume H. (2004).** Entre local et global : pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural. In : Picouet M., Sghaier M., Genin D., Abaab A., Guillaume H., Elloumi M. (eds.). *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*. Paris : IRD, p. 261-290. (Latitudes 23).
2. **Abaab A., Elloumi M., Mezghanni C. (2000).** Tunisie. In : RAFAC. *Agricultures familiales et développement rural*. Paris : Khartala, p. 449-500.
3. **Abdel Hakim T. (2006).** Les nouveaux paradigmes du développement rural en Méditerranée. *Les notes d'analyse du CIHEAM*, n° 10, 13 p.
4. **Andrieu M. (2004).** Du lieu au lien : vers l'intelligence territoriale. *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, p. 51-54.
5. **Angeon V. et Caron A. (2004).** Valorisation des ressources et attractivité des territoires. *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, p. 55-68.
6. **Autes M. (2005).** Territoires et subjectivités : les nouveaux défis de l'action sociale. *Recherches et Prévisions*, septembre, n° 81. Dossier Intervention sociale. p. 9-17.
7. **Ayadi M., Boulila G., Lahouel M. et Montigny P. (2005).** *La croissance pro-pauvre en Tunisie*. Paris : International development & Strategies, 55 p. Consulté le 14 février 2007 sur le site : <http://siteresources.worldbank.org/INTTUNISIAINFRENCH/Resources/Tunisia-case-study-FR.pdf>
8. **Bachelard P. (éd.) (1993).** *Les acteurs du développement local*. Paris : L'Harmattan, 190 p. (Alternances et développement).
9. **Bedrani S., Campagne P. (2003).** Le cadre du développement rural durable en Méditerranée : état des lieux - Etudes du RAFAC. In : Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.), Cauwet L. (collab.). *Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM-IAMM, p. 23-27 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 54).
10. **Ben Oueddou H. (2001).** *Découvrir la Tunisie du Sud, de Matmata à Tataouine : ksour, jessour et troglodytes*. Tunis : FSHS, 78 p.
11. **Benko G. (1995).** Les théories du développement local. *Problèmes économiques*, 4 octobre, n° 2440, p. 22-27.
12. **Benko G. (2006).** Editorial. *Espaces et sociétés*, n° 124-125, p. 18-32.
13. **Bertrand N., Moquay P. (2004).** La gouvernance locale, un retour à la proximité. *Economie Rurale*, n° 280, p. 77-95.
14. **Bessaoud O. (2005).** Conclusion générale. In : Hervieu B., Allaya M. (eds.). *Agri.Med : rapport annuel du CIHEAM 2005*. Paris : CIHEAM, 344 p.
15. **Bessaoud O. (2006).** La gouvernance rurale : tendances, nouveaux défis et évolutions. Réunion de l'Equipe Prospective CIHEAM et Futuribles, Bari, les 15 et 16 juin 2006, 7 p.

16. **Betbeder M.-C. (1999).** L'irrésistible ascension du développement local. *Le Monde Initiatives*, 06.01.99
17. **Bihr A. (1992).** Le mirage des politiques de développement local. *Le Monde diplomatique*, n° 464, p. 18-19.
18. **Blakely E.J., Bradshaw T.K. (2002).** *Planning local economic development (Theory and practice)*. California : Sage Publications, 398 p.
19. **Bontron J.-C. (2001).** La notion de ruralité à l'épreuve du changement social. Actes des deuxièmes Assises du CELAVAR, 14 et 15 novembre 2001, Toulouse, p. 14-22.
20. **Bonvallet J. (2002).** Tabias et jessour du Sud Tunisien : agriculture dans les zones marginales et parade à l'érosion. *Bulletin –réseau Erosion*, n°2, p. 105-114.
21. **Camagni R., Maillat D., Matteaccioli A., Perrin J.-C. (1999).** Introduction : Le paradigme du milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine. *Revue d'Economie régionale et Urbaine*, n° 3, p. 425-428.
22. **Campagne P. (1994a).** Agriculture et développement local : quelques questions économiques. *Cahiers Options méditerranéennes*, vol. 3, p. 55-65.
23. **Campagne P. (1994b).** Analyse de l'impact du projet de développement. Dossiers Leader : cellule d'animation LEADER/AEIDL, 58 p.
24. **Campagne P. (2000).** Population rurale et environnement en contexte bioclimatique méditerranéen. Séminaire international Medenpop 2000, 25-28 octobre 2000, Institut des Régions Arides, Médenine –Tunisie, 15 p.
25. **Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.), Cauwet L. (collab.). (2003).** *Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM-IAMM, 137 p. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 54)
26. **Campagne P. (2005).** Mondialisation et développement des zones intermédiaires du Maghreb : quelques questions économiques et sociologiques. Colloque international en hommage à Paul Pascon « Devenir de la société rurale, développement économique et mobilisation sociale », Rabat, 8-10 décembre 2005, 15 p.
27. **Chassany J.-P. (1994).** Emergence et adaptation de formes de développement local : analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne. *Cahiers Options méditerranéennes*, vol. 3, p. 87-95.
28. **CIHEAM (2004).** Programme de coopération et d'appui pour de nouvelles politiques de développement rural dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée : « LEADER MED » 2005-2010. Document de travail, 69 p.
29. **CIHEAM (2005).** *Agri.Med : rapport annuel*. Paris : CIHEAM, 325 p. Consulté le 14 février 2007 sur le site : <http://news.reseau-concept.net/images/ciheam/Client/Tunisie.pdf>
30. **Colletis G., Pecqueur B. (1993).** Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, p. 490-507.

31. **Commission des Communautés européennes (1993).** *Manuel du cycle de projet, approche intégrée et cadre logique*. Luxembourg : EUR-OP, 67 p. (Série méthodes et instruments pour la gestion du cycle de projet).
32. **Commission européenne (2000).** *LEADER+ : lignes directrices pour l'évaluation ex-ante des programmes*. 10 p. Document consulté sur Internet le 3 mars 2007 sur le site :
33. http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leaderplus/pdf/library/evaluations/eval_fr.pdf
34. **Conti S. (1997).** Agglomération des petites et moyennes entreprises dans les pays du Tiers Monde. Mémoire de DEA : Université Grenoble 2.
35. **Corrado F. (2004).** Vers un concept opératoire : la ressource territoriale. *Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, p. 21-24.
36. **Coulmin P. (1986).** *Décentralisation t7 : La dynamique du développement local*. Aubenas : Syros-Adel, 249 p.
37. **Coulmin P. (1987).** Contribution à une approche méthodologique du développement local. *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, n° 13, p. 54-57.
38. **Courlet C. (2001).** *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*. Paris : l'Harmattan, 133 p.
39. **Courlet C., Ferguene A. (2003).** Globalisation et territoire : le cas des SPL dans les pays en développement. *Facef pesquisa*, vol. 6, n. 3, 22 p.
40. **Courlet C. (1999).** Territoire et développement. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, p. 533-546.
41. **De Amorim A., Cavelier B., Ruleta M., Yard Y. (2005).** *Guide de l'évaluation*. Paris : Ministère des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Service de la stratégie, des moyens et de l'évaluation, Bureau de l'évaluation. 73 p. Consulté le 23 janvier 2007 sur le site http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/guide_juin_2005.pdf
42. **Demazière C. (éd.) (1996).** *Du local au global, les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*. Paris : l'Harmattan, 381 p.
43. **Duché G. (1994).** Montpellier et son environnement, une relation ville-campagne. *Cahiers Options méditerranéennes*, 1994, vol. 3, p. 71-86 et avant-propos p. 37-38.
44. **Elloumi M. (2006).** Les politiques de développement rural en Tunisie : acquis et perspectives. In : Chassany J.P., Pellissier J.P. (eds). *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne*. Montpellier : CIHEAM-IAM, p. 55-65 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 71)
45. **Farrell G. (2000).** La valeur ajoutée de Leader : conjuguer le local et le global. *Leader magazine*, 06-09, n. 23, p. 4-10.
46. **Ferguene A. (2003).** Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement « par le bas » dans les pays du sud. Dans Colloque international sur la gouvernance locale et le développement territorial : le cas des pays Méditerranéens, Constantine (Algérie), les 26 et 27 Avril 2003, 20 p.

47. **Ferguene A., Courlet C. (2003).** Gouvernance locale et dynamiques territoriales : points de repère analytiques. Colloque international tenu les 26 et 27 avril 2003 à Constantine (Algérie) sur le thème « Gouvernance locale et développement territorial, le cas des pays du Sud ».
48. **Fourcade C. (1994).** La production du local. *Cahiers Options méditerranéennes*, vol. 3, p. 43-54.
49. **François H., Hirczak M., Senil N. (2006).** Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 683-700.
50. **Garrabé M. (2006).** Cours théorique « Evaluation économique de projets », dispensé aux étudiants du Master professionnel « Développement rural et projets » en 2006. Disponible à l'IAMM.
51. **Garrabé M. (1994).** *Ingénierie de l'évaluation économique*. Paris : Ellipses, 255 p.
52. **Géroudet C. (2004).** Démographie et histoire agraire du bassin versant du Merguellil, Tunisie Centrale. Paris-Grignon : INA, 27 p. Consulté le 17 mars 2007 sur le site : <http://www.iwmi.cgiar.org/Assessment/FILES/word/ProjectDocuments/Merguellil/partie2.pdf>
53. **Grefte X. (2002).** *Le développement local*. Paris : Editions de l'aube/Datar, 199 p. (Monde en cours, Série Bibliothèque des territoires).
54. **Guéneau M.C., Beaudoux E. (1996).** *Guide Méthodologique : l'évaluation, un outil au service de l'action*. F3E-IRAM, 74 p. Consulté le 15 juin 2006 <http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/guideEvaluation.pdf>
55. **Guigou J.-L., Parthenay D., Gérard-Varet L.-A., Mougeot M. et Lipietz A. (2001).** *Aménagement du territoire : rapports*. Paris : La documentation française, 249 p.
56. **Houée P. (1992).** *La décentralisation : territoires ruraux et développement*. Paris : Syros-Alternatives, 233 p.
57. **Husson B. (2001).** Le développement local. *Agridoc*, n°1, juillet 2001, p. 6-8.
58. **INS (Institut National des Statistiques, Tunis) (2000).** *Enquête nationale sur le budget des ménages, la consommation et le niveau de vie des ménages 2000. Vol. A : Résultats de l'enquête sur le budget des ménages*. Tunis : INS.
59. **INS (Tunis) (2005).** *Le recensement général de la population et de l'habitat, avril 2004, les premiers résultats*. Tunis : INS.
60. **IRA (Institut des Régions Arides, Médenine, Tunisie) (1977).** *Atlas du gouvernorat de Médenine : bilan, diagnostic, problématique*. Médenine : IRA.
61. **IRA-IRD (2003).** La désertification dans la Jeffara, Sud-est Tunisien, Pratiques et usages des ressources, techniques de lutte et devenir des populations rurales, Rapport scientifique de synthèse. Elaboré par IRA/IRD/CRDA Gabès et Médenine, 148 p.
62. **Kolosy K. (1997).** Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept. 7 p. Consulté le 29 mars 2007 sur le site : <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/defloc.html>
63. **Lardon S., Maurel P., Piveteau V. (2001).** *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris : Hermès Science Publications, 437 p.

64. **Mabileau A. (1999).** Chronique : le local comme phénomène de société, 2. le local et ses représentations. *Sciences de la société*, n° 47, p. 197-219.
65. **Mayoukou C., Thuillier J-P., Albagli C., Torquebiau E. (éds.) (2003).** *Gouvernance du développement local*. Paris : l'Harmattan, 244 p. (Mouvements Economiques et Sociaux).
66. **Mengin J. (1989).** *Guide du développement local et du développement social*. Paris : l'Harmattan, 164 p. (Logiques Sociales).
67. **MAERH (Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques, Tunisie), BIRD, FAO (2003).** Evaluation de l'Approche participative dans le cadre du développement local, Rapport final, 67 p. + 23 p. documents de travail.
68. **Neu D. (2001).** *Evaluer : apprécier la qualité pour faciliter la décision. Six notes pour contribuer à l'efficacité des évaluations*. 95 p. Paris : GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), 95 p. (document de travail de la Direction scientifique ; n° 21). Consulté le 15 juin 2006 sur le site <http://www.gret.org/ressource/pdf/cooperer21.pdf>
69. **ODS (Office du développement du Sud, Médenine, Tunisie) (2004).** Le Gouvernorat de Médenine en chiffres. 112 p.
70. **ODS (2005).** Le Gouvernorat de Médenine en chiffres. 114 p.
71. **Office national des Tunisiens à l'étranger (2006).** Données internes à l'Office, non publié.
72. **ONAGRI (Observatoire National de l'Agriculture, Tunisie) (2001).** *L'agriculture tunisienne en l'an 2000. Extrait du rapport de la Banque Centrale de Tunisie*. 14 p. Consulté le 28 mars 2007 sur le site <http://www.onagri.nat.tn/Dossiers/etude8.htm>
73. **Palluault S. (2005).** Diagnostic de la palmeraie de Ksar Hallouf. Document IRZOD, non publié.
74. **Pecqueur B. (1989).** *Le développement local : mode ou modèle ?* Paris : Syros/ Alternatives, 140 p.
75. **Pecqueur B. (2000).** *Le développement local, pour une économie des territoires*. 2^{ème} éd., revue et augmentée. Paris : Syros/Alternatives Économiques, 132 p.
76. **Pecqueur B. (2004).** Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire. *Revue Economie et Culture*, n° 49, p. 71-86.
77. **Pecqueur B. (2005).** Le développement territorial, une nouvelle approche des processus de directives pour les économies du sud. In : Antheaume B., Giraut F. (éds). *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris : IRD, p. 295-316.
78. **Pecqueur B. (2006).** Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, n° 124-125, p. 18-32.
79. **Pecqueur B. (2007).** L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation. *L'économie politique*, n° 33, p. 41-52.
80. **Peyroux C. (2004).** Quelles compétences managériales pour un développement territorial fondé sur l'innovation ? *Revue de l'Economie Méridionale*, vol. 52, n° 208, p. 283-295.

81. **Piveteau A. (2004).** Les « nouveaux » avatars du développement aidé : décentralisation et gouvernance locale. GRES, Premières journées du développement, « Le concept de développement en débat ? ». Université Montesquieu-Bordeaux 4, 16 et 17 septembre 2004, 22 p.
82. **PNUD (2004).** *Tunisie : rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement.* 87 p. Consulté le 14 février 2007 sur le site : <http://www.tn.undp.org/Rapport%20National%20sur%20les%20OMD%20fr-ang.pdf>
83. **Prévost P. (2001).** Le développement local : contexte et définition. *Cahiers de recherche, IRECUS*, 01-03, 30 p.
84. **Savey S. 1994.** Espace, territoire, développement local. *Cahiers Options méditerranéennes*, vol.3, p. 39-41.
85. **Sghaier M., Picouet M., Gammoudi T., Fetoui M., Issaoui M. (2003).** Structures démographiques, activités socio-économiques des ménages et évolutions foncières dans « La désertification dans la Jeffara, Sud-est Tunisien ». Rapport scientifique final du thème 3, IRA/IRD/CRDA Gabès et Médenine, 80 p.
86. **Théveniaut-Muller M. (1999).** *Le développement local : une réponse politique à la mondialisation.* Paris : Desclée de Brouwer, 191 p. (Sociologie économique).
87. **Torre A. (2004).** Proximité et territoires. *Economie rurale*, n° 280, p. 2-7.
88. **World Bank (2000).** *Tunisia: social and structural review 2000: integrating into the world economy and sustaining economic and social progress.* Washington, DC : World Bank.

Sources Internet

APIA (Agence de promotion des Investissements agricoles, Tunisie). Consulté le 11 août 2006 sur le site : <http://www.tunisie.com/APIA/menu.htm>

APIA. Plantes Aromatiques et Médicinales. Consulté le 10 août 2006 sur le site de l'APIA à l'adresse : <http://www.tunisie.com/APIA/aromaticplante.pdf>

INS (Institut national de la statistique, Tunisie). Résultats du recensement de 2004. Disponible sur le site de l'INS à l'adresse : <http://www.ins.nat.tn/indexfr.php>, Consulté le 15 mai 2007.

INS. Données démographiques et sociales. Disponible sur le site : http://www.ins.nat.tn/fr/serie_annuelle_theme.php?code_theme=0201, Consulté le 15 mai 2007.

PNUD. Le PNUD en Tunisie. Consulté le 15 février 2007 sur le site : <http://www.tn.undp.org/PnudTN.html>

Annexes

Annexe I

Questionnaire d'évaluation - Décideurs et techniciens -

N° du questionnaire :
Nom :
Structure :
Relation au projet :
Tél/fax :

Questions préliminaires :

1. Comment avez-vous entendu parler d'IRZOD ?
2. Est-ce que la population a été impliquée dans l'élaboration du projet ?
3. Est-ce que vous avez été, en tant que ..., impliqué dans l'élaboration du projet ?
4. Est-ce que vous avez été, en tant que ..., impliqué dans l'exécution du projet ?

1. Pertinence

Le projet est-il pertinent par rapport aux priorités nationales, aux besoins de la population ?

2. Efficacité

Les objectifs du projet ont-ils été atteints ou nous attendons-nous à ce qu'ils soient atteints ?

3. Efficience

Dans quelle mesure les produits du projet sont issus de l'utilisation efficace des ressources ?

4. Degré de changement

Quels changements, positifs ou négatifs, voulus ou pas, ont été induits par l'intervention du projet ?

5. Durabilité

Les bénéfices / activités continueront-ils après la fin du projet ?

A. Questions se rattachant à l'évaluation du processus

Pertinence

Compte tenu des priorités actuelles du gouvernement tunisien et de l'évolution du contexte national (régionalisation, développement local, etc.),

1.

a. Le motif du Projet « JK de BK » et ses caractéristiques (innovation en terme de gestion et de financement) sont-ils encore justifiés ?

b. Le maintien en vigueur du Projet (sous sa forme actuelle ou non) est-il justifié ?

2. Quel motif justifie l'approche adoptée (mode de gestion et de financement) pour la réalisation des activités du projet ? Compte tenu de l'expérience acquise, cette approche est-elle toujours valable ?

3. A-t-il été tenté d'assurer la complémentarité entre les activités du projet « JK de BK » et celles de projets gouvernementaux ou ceux financés par d'autres parties, incluant le secteur privé ? Y a-t-il chevauchement ou double emploi manifeste entre les secteurs de compétence et avec d'autres programmes ? Si oui, quelles mesures pourraient être prises pour assurer une meilleure gestion ?

Fonctionnement du projet et efficacité

4. Quel éventail d'activités est réalisé dans le cadre du projet ? Correspondent-ils aux principes directeurs du projet (énoncés dans les buts et objectifs) ? Certaines actions et opérations sont-ils plus en demande que d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ? Des demandes ont-elles été formulées par les populations pour certaines activités non offertes dans le cadre du projet ?

5. Certains types d'activités sont-ils plus utiles que d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ? Jusqu'à quel point les catégories d'activités offertes étaient-elles convenables ? Quelles sont les activités qui ont le mieux « marché » ? Celles qui ont le moins « réussi » ? Pourquoi ?

6. Certains facteurs liés à la conception et au fonctionnement du projet sont-ils considérés comme la clé de la réussite ? Certains aspects de la conception ou du fonctionnement pourraient-ils être améliorés afin de rendre le projet plus efficace (mode de gestion administrative, mode de gestion financière, sélection des bénéficiaires, éventail des activités proposées) ?

Suffisance du budget

7. Les ressources (humaines et financières et en temps) consacrées au projet « JK de BK » lui ont-elles permis de remplir son rôle ? Le budget a-t-il permis d'atteindre les objectifs du projet ? Le projet a-t-il permis de répondre à la demande de services ? Des compressions budgétaires influent-elles sur l'éventail des activités proposées ? La distribution du budget en fonction des axes retenus et actions et opérations dans le cadre de chaque axe est-elle efficace ? Efficace ?

B. Questions liées à l'évaluation des résultats

8. a. Les objectifs du projet sont-ils atteints ? De quelle façon ? Quels objectifs ne sont pas atteints ? Pourquoi ne le sont-ils pas ? Quels sont les obstacles qui ont pu empêcher la réalisation des activités du projet ? Aurait-on pu les contourner ? Comment ?

b. Le projet a-t-il pu toucher toute la population prévue initialement ?

9. Le projet a-t-il eu d'autres répercussions importantes, que celles-ci aient été prévues ou non ? Quelles ont été ces répercussions ? Quel effet ont eu ces répercussions sur le projet dans son ensemble, sur la population locale, sur le secteur privé, sur les agents de l'administration impliqués dans sa mise en œuvre ?

10.

a. Le projet est-il le moyen le plus convenable et le plus efficace d'atteindre les objectifs souhaités en ce qui concerne d'autres approches pour la conception et le fonctionnement (est-ce qu'on aurait pu faire autrement ou mieux) ?

b. Que pensez-vous du mode de coopération de zone rurale à zone rurale du projet ?

c. Quelles seraient les répercussions de l'arrêt du projet à cette phase actuelle de sa vie, sur les activités entamées, celles qui restent à engager et sur le processus de développement de la zone en général ?

En conclusion :

- Savez-vous que le projet « JK de BK » est un projet expérimental, de par son mode de gestion et de par son fonctionnement ? quelles sont ses qualités ? quels sont ses défauts ?

- Quel bilan général faites-vous du projet pilote « JK de BK » à l'heure actuelle ?

- Pensez-vous que le projet permettra la création de revenus nouveaux dans la zone ?

- Quelles autres institutions tunisiennes pourraient participer à la mise en œuvre, à la gestion ou au financement du projet ?

- D'après vous, que faudrait-il faire en plus pour que le projet puisse être plus efficace et mieux répondre aux attentes de la population locale ?

- Est-ce que le projet s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes parmi la population concernée ? ou est-ce qu'il favorise plus les hommes que les femmes dans la zone d'étude ?

- Pensez-vous que le projet est reproductible dans d'autres régions de Tunisie ? dans d'autres régions du sud de la méditerranée ?

- dans sa forme actuelle ? avec une forme différente ? laquelle ?

Annexe II

Guide d'entretien : Questionnaire d'évaluation - population cible -

N° du questionnaire :

Nom :

Age :

Sexe :

Niveau de scolarité :

Axe concerné du projet :

Activité concernée :

1. Connaissez-vous le projet « JK de BK » ? depuis combien de temps ?
2. Comment en avez-vous entendu parler ?
3. Avez-vous participé au projet « JK de BK » ?
4. Quels sont les services auxquels vous avez eu droit dans le cadre du projet ?
5. Etes-vous satisfait des services offerts dans le cadre du projet ?
6. Y a-t-il d'autres services que vous aurez voulu voir le projet offrir ?
7. Les services rendus par le projet vont-ils permettre une amélioration de votre qualité de vie (plus de rentrées d'argent, moins d'efforts de travail, ...) ? va-t-il être à l'origine de la création de revenus nouveaux, non agricoles, pour vous ?
8. S'il n'y a pas eu le projet « JK de BK » dans la zone, votre qualité de vie aurait-elle été la même ?
9. Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction face au Projet ?
10. Quels sont les enseignements et les acquis procurés par le projet ?
11. Y a-t-il d'autres projets dans la région qui offrent les mêmes services (l'Etat, d'autres bailleurs de fond, des associations) ?
12. Pensez-vous que le projet devrait être prolongé ? continuer ? pour combien de temps ?
13. Si le projet est prolongé, devrait-il proposer les mêmes activités que ce qu'il a offert jusqu'à présent ? quelles autres activités/services devrait-il proposer pour les axes suivants :
 - ♣ Tourisme
 - ♣ Artisanat
 - ♣ Produits locaux
 - ♣ Eau et ressources naturelles

Annexe III
Guide d'entretien pour propriétaires Maisons d'hôtes

Date :.....
N° du questionnaire :
Lieu de l'enquête :

I. Identification de l'enquêté

- 1- Nom :.....
2- Age :.....
4- Nom de la maison d'hôte :.....
5- Délégation :.....
6- Gouvernorat :
7- Niveau d'étude :
8- Etat civil : Nombre d'enfants :
9- Langues parlées :

II. Tourisme Rural : activités et services

- 1- Quand avez-vous commencé cette activité ?
.....
- 2- Quelle était votre activité principale avant ?
.....
- 3- Que faites-vous comme activités secondaires ?
.....
- 4- Pourquoi le choix d'exercer ce métier (voulu ou accidentel) ? expliquez
.....
- 5- Pourquoi à BK et pas ailleurs ?
.....
- 6- Quels sont les services que vous offrez au touriste ?
☐ Logement :
☐ Restauration
☐ Transport ☐
☐ Organisation de randonnées ☐
☐ Vente de produits du terroir ☐
☐ Autres ☐
Précisez autres :
- 7- Quel est le prix par touriste correspondant à chaque service?
☐ Logement :.....
☐ Restauration :.....
☐ Transport :.....
☐ Organisation de randonnées :.....
☐ Vente de produits de terroir et artisanaux:.....
☐ Autres :.....
Précisez autres :.....
- 9- Quel genre de relation entretenez-vous avec les touristes ?
.....
.....
- 10- Quelle est la haute saison ?
.....
- 11- Quel est en moyenne le nombre de touristes que vous recevez durant cette saison ?
.....

III- Investissements et Charges

1- Est-ce que vous avez construit le gîte / l'auberge?

2- Si oui, quel était le coût de construction ?

3- Si non, quel était le coût d'aménagement ?

4- quels sont les aménagements que vous avez faits ?

Les coûts pour meubler :

5- Pour investir dans cette activité, avez-vous eu recours à :

☐ ☐ Un autofinancement

☐ ☐ Crédit

6- De combien ?

7- votre initiative vous semble-t-elle risquée à cause :

☐ ☐ Des problèmes de financement ? ☐

☐ ☐ Des lourdeurs administratives ? ☐

☐ ☐ Autres ☐

Précisez autres :

8- Est-ce que vous avez du personnel ?

9- Quel est son effectif ?

10- Quelle est son origine ?

☐ ☐ Famille ☐ , Nombre :

☐ ☐ délégation ☐ , Nombre :

☐ ☐ Autres ☐ , Nombre :

Précisez autres :

11- Le personnel est-il :

☐ ☐ Permanent

12- Quelles sont les différentes tâches attribuées au personnel ?

13- Quelles sont les modalités de paiement ?

☐ ☐ Par jour ☐ , combien :

☐ ☐ Par semaine ☐ , combien :

☐ ☐ Par mois ☐ , combien :

☐ ☐ Selon la saisonnalité ☐ , combien :

14- Est-ce qu'ils sont :

☐ ☐ Logés ☐

☐ ☐ Nourris ☐

15- Quelles sont les modalités de recrutement du personnel ?

☐ ☐ Formation ☐ , De quel type ?

☐ ☐ Langue ☐ ,

☐ ☐ Origine de la région ☐ ,

☐ ☐ Autres ☐ ,

.....

16- Quelles sont les charges que vous avez pour entretenir cette activité ?

- ☐ ☐ Frais de personnel ☐ , Estimation :.....
☐ ☐ Entretien de la maison ☐ Estimation :.....
☐ ☐ Frais de restauration ☐ Estimation :.....
☐ ☐ Eau et électricité ☐ Estimation :.....

Autres ☐ , précisez :

16- Est-ce qu'on vous impose des taxes ? si oui, lesquelles ?

.....

17- A votre avis, ce métier est-il lucratif ?

- ☐ ☐ Oui.
☐ ☐ Non

18- A votre avis, pensez-vous que le tourisme patrimonial peut être un moteur de développement local ici à Béni Khédache ? en général ?

- ☐ ☐ Oui ☐ non

19- justifier votre réponse

.....